DEPARTEMENT DE L'HERAULT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HERAULT MEDITERRANEE

COMMUNE DE NIZAS

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

ZONAGE EAUX USEES

SIEGE

6, Rue Grolée
69289 LYON Cédex 02

Téléphone : 04-72-32-56-00
Télécopie : 04-78-38-37-85

E-mail : cabinet-merlin@cabinet-merlin.fr

IMPLANTATION REGIONALE

CABINET d'ETUDES Vendargues
Multiparc du Salaison – Bât 9
145 rue de la Marbrerie
34740 VENDARGUES
Téléphone : 05-61-49-62-62
Télécopie : 05-61-49-04-24

E-mail : cabinet-arragon@cabinet-arragon.fr

Sous-traitants

CABINET d'ETUDES RENE GAXIEU
1 Bis Place des Alliés
34500 BEZIERS
Téléphone : 04.67.09.26.10

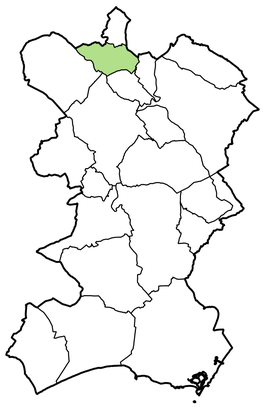
E-mail : bat.34@gaxieu.fr

Date(s)	Nature des modifications	Dessiné	Vérifié	Ind
Jan-23	CREATION	RHN	EBL	a

BZ-07990

GAXIEU
1 BIS Place des Alliés
34500 BEZIERS
SAS DE BEZIERS CEDEX
T. 04 67 09 26 10 F. 04 67 09 26 19
E. bat.34@gaxieu.fr

GAXIEU.FR



Légende

Zonage EU
- Assainissement collectif
- Assainissement autonome

Ouvrages EU
- STEP
- PR
- PR avec TP
- PR privé
- DO

Réseaux EU
- Séparatif gravitaire
- Séparatif refoulement
- Unitaire gravitaire
- Unitaire refoulement

Administratif
- Parcelles
- Limites communales
- Limites CAHM

(A0) 23/01/2023

0 250 500 m

N

NIZAS

PHASE 1 - ETAT DES LIEUX PRELIMINAIRE

A) PRESENTATION ET SYNTHESE

COMPETENCE ET MODE D'EXPLOITATION

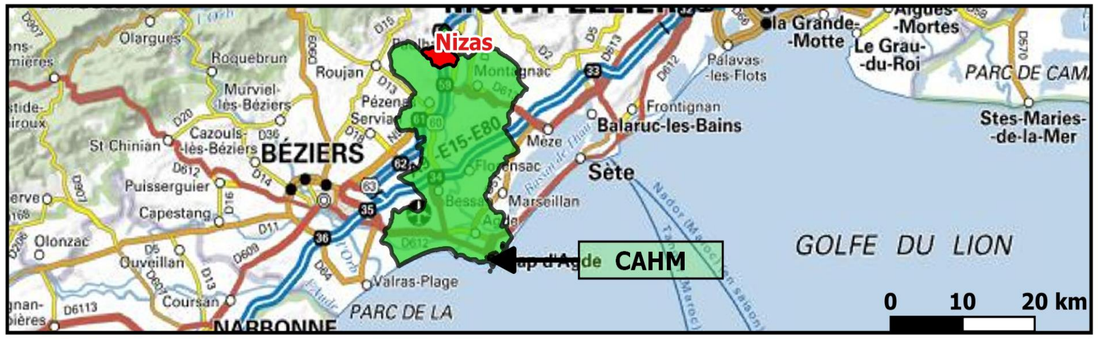
Compétences assainissement	CAHM
Mode d'exploitation	Régie
Opérations réalisées par des prestataires	

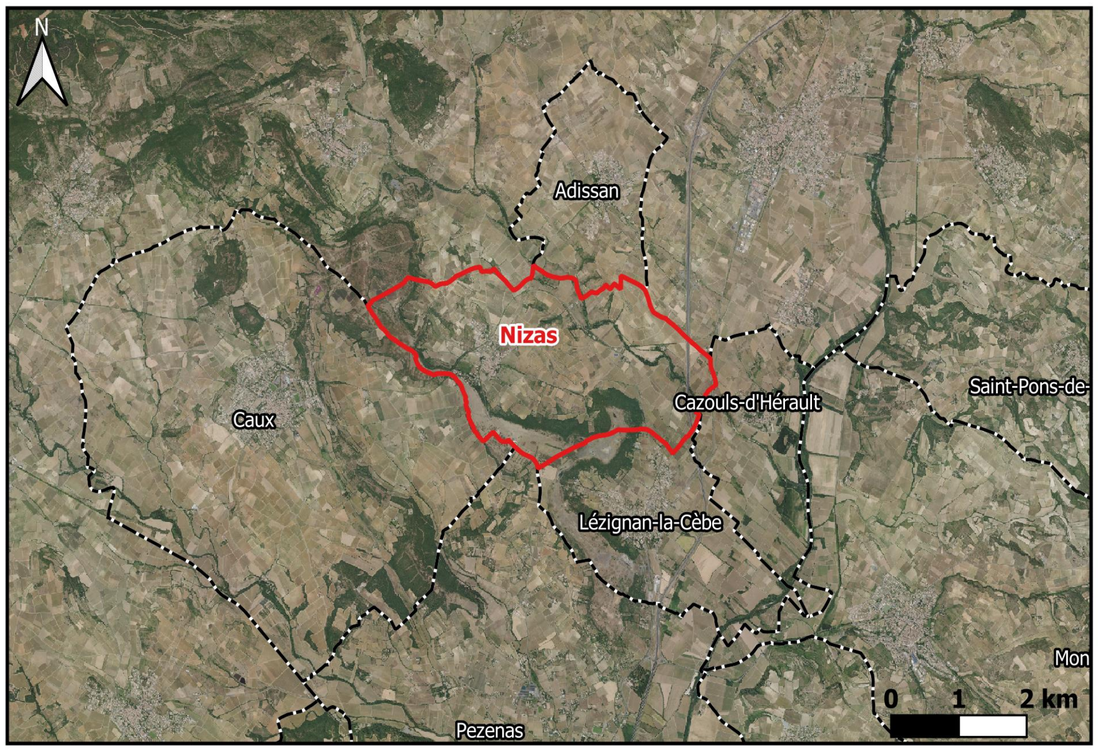
OUTILS DE GESTION

Date du dernier Schéma directeur / BE	~2001 / SIEE (uniquement programme de travaux)
Existence et Date du Modèle Hydraulique / Gestion du modèle hydraulique	Non
Zonage eaux usées (date)	Oui / dans PLU 2013
SIG (existence/gestion)	Oui / CAHM
Existence RPQS	Oui / CAHM
Indicateur de connaissance et de gestion patrimoniale des EU	25 (RPQS EU CAHM 2018)
Date du Programme de Gestion Patrimoniale / Gestionnaire / approche	Non

CHIFFRES CLES

Nombre d'habitants	666 (population légale 2016)
Nombre d'abonné	437 (RPQS EU CAHM 2018)
Linéaire total (ml)	4 904 ml (hors branchements - SIG)
Station d'épuration	1
Nombre de déversoirs d'orage sur réseau	0
Nombre de postes de refoulement/relevage réseau	0
Nombre de trop plein sur postes de refoulement/relevage réseau	0
Nombre de déversoirs d'orage sur STEP	0
Nombre de postes de refoulement/relevage STEP	2
Nombre de trop plein sur postes de refoulement/relevage STEP	1
Volumes traités en 2018 (m3)	Pas d'information (2 bilans par an)
Prix de l'assainissement - part fixe (euros)	30€ (RPQS EU CAHM 2018)
Prix de l'assainissement - part variable (euros)	1,00€ (RPQS EU CAHM 2018)
Prix de l'assainissement - 120 m3 (euros)	1,25€ (RPQS EU CAHM 2018)
Taux de desserte de l'assainissement collectif (%)	96,0%
Conformité de la collecte des effluents	Conforme (RPQS EU CAHM 2018)
Conformité de la performance des ouvrages	Conforme (RPQS EU CAHM 2018)





B) DIAGNOSTIC DEMOGRAPHIQUE

Document d'urbanisme

La commune dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 24 juin 2013.

Logement et population permanente

La population légale de la commune de Nizas est de 666 habitants (2016). Elle a été multipliée par 1,3 depuis 1968.

Le nombre de logement total est de 424 (INSEE 2015). Il a été multiplié par 1,8 depuis 1968.

Le nombre d'habitants par résidence principale est de 2,1.

Les logements secondaires et vacants représentent 27% du parc de logements.

	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015	2016
Population permanente	504	391	398	459	525	582	662	666
Nombre de logements total	236	231	279	309	324	382	424	
Dont résidences principales	*166*	*159*	*170*	*185*	*214*	*265*	*308*	
Dont rés. secondaires et logements occasionnels	*7*	*26*	*58*	*31*	*71*	*90*	*90*	
Dont logements vacants	*63*	*46*	*51*	*93*	*39*	*27*	*26*	
Habitants/résidence principale	3,0	2,5	2,3	2,5	2,5	2,2	2,1	

Population saisonnière

La population saisonnière est liée à la fois aux résidences secondaires et aux structures d'accueil touristiques.

Le PLU indique la présence de 5 ou 6 gîtes sur la commune. Ces derniers ont une capacité d'accueil totale de 30 personnes.

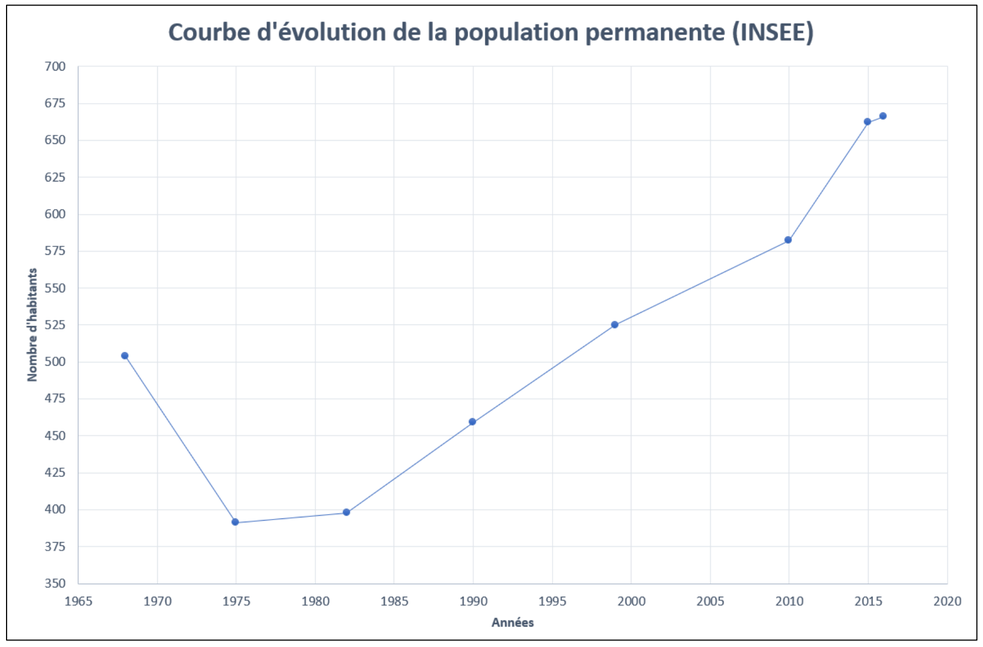
Le ratio retenu pour évaluer la population saisonnière liée aux résidences secondaires est celui de l'INSEE, soit 4 personnes/logements.

Type de structure d'accueil	Nombre	Personnes / logement	Pop. saisonnière associée
Résidences secondaires	90	4	360
Accueil touristique	6	-	30
Total	**-**	**-**	**390**

Synthèse de la population totale

La population maximale de la commune était d'environ 1050 personnes en 2016.

Population totale	2016
Population permanente	666
Population saisonnière	390
Total	**1056**



Evolution démographique à l'horizon du projet

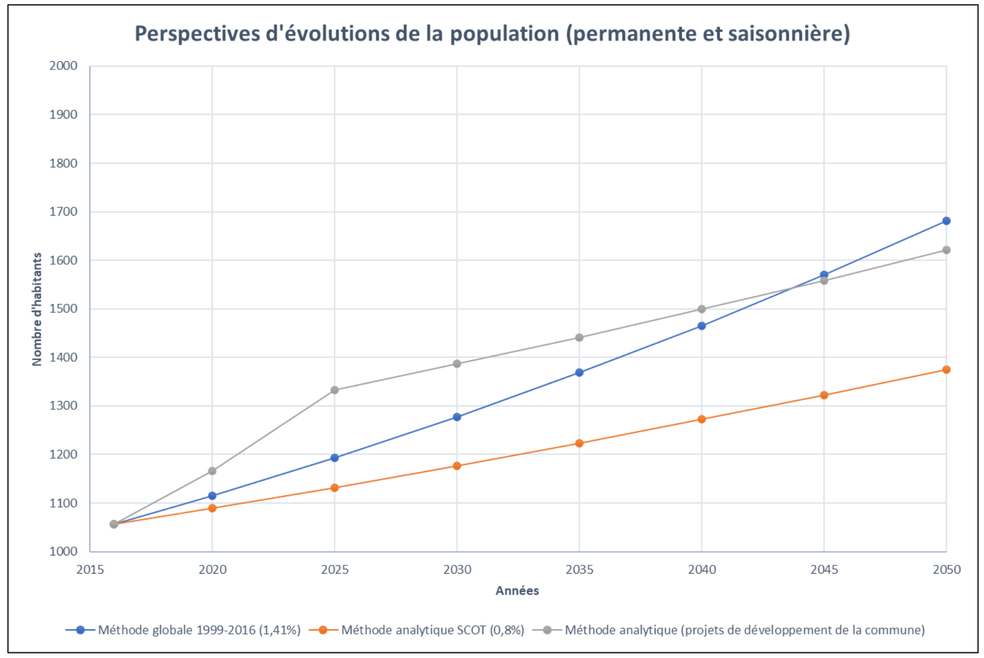
L'horizon du schéma directeur d'assainissement des eaux usées est 2050.

Trois approches principales de développement démographiques ont été retenues pour la population permanente et saisonnière :

- Méthode globale : hypothèse d'un accroissement de la population basée sur l'évolution passée (donnée INSEE),
- Méthode analytique : hypothèse basée sur les projections du Schéma de Cohérence Territorial du Biterrois,
- Méthode analytique : hypothèse basée sur les projets d'urbanisation de la commune.

Nous considérerons que la population liée aux résidences secondaires évolue selon le même taux que la population permanente.

Nous considérerons que la population liée aux structures d'accueil touristiques reste constante.



Méthode globale

Cette méthode utilise les taux d'évolutions interannuels de la commune au cours des dernières années.

Nous proposons de prendre comme référence la période 1999-2016 (taux d'évolution interannuel de 1,41%)

Méthode analytique - SCOT du Biterrois

Cette méthode s'appuie sur les éléments contenus dans le SCOT du Biterrois.

Le SCOT a fixé un taux de croissance annuel moyen de 0,8%.

Méthode analytique - Projets de développement de la commune

Le PLU de Nizas fixe un objectif de 850 habitants permanents à l'horizon 2025.

Le taux du SCOT sera appliqué au-delà (retour commune).

Synthèse des 3 méthodes (horizon 2050)	Méthode globale 1999-2016	Méthode analytique - SCOT	Méthode analytique - projets de développement
Population permanente	1072	873	1037
Population saisonnière	609	502	584
Population totale	**1681**	**1375**	**1621**

Synthèse

Conformément aux objectifs de populations présentés dans le PLU et au retour de la commune, nous proposons de retenir l'hypothèse de la méthode analytique - projets de développement de la commune.

Selon cette hypothèse, la population retenue à l'horizon 2030 est d'environ 885 habitants permanents et 502 saisonniers, soit un total d'environ 1390 habitants en pointe.

Selon cette hypothèse, la population retenue à l'horizon 2050 est d'environ 1037 habitants permanents et 584 saisonniers, soit un total d'environ 1620 habitants en pointe.

Horizon	Population permanente	Population saisonnière	Total
2025	850	484	**1334**
2030	885	502	**1387**
2050	1037	584	**1621**

C) DESCRIPTIF DU FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE

PRINCIPE

Le système de collecte des eaux usées de la commune de Nizas est entièrement séparatif.

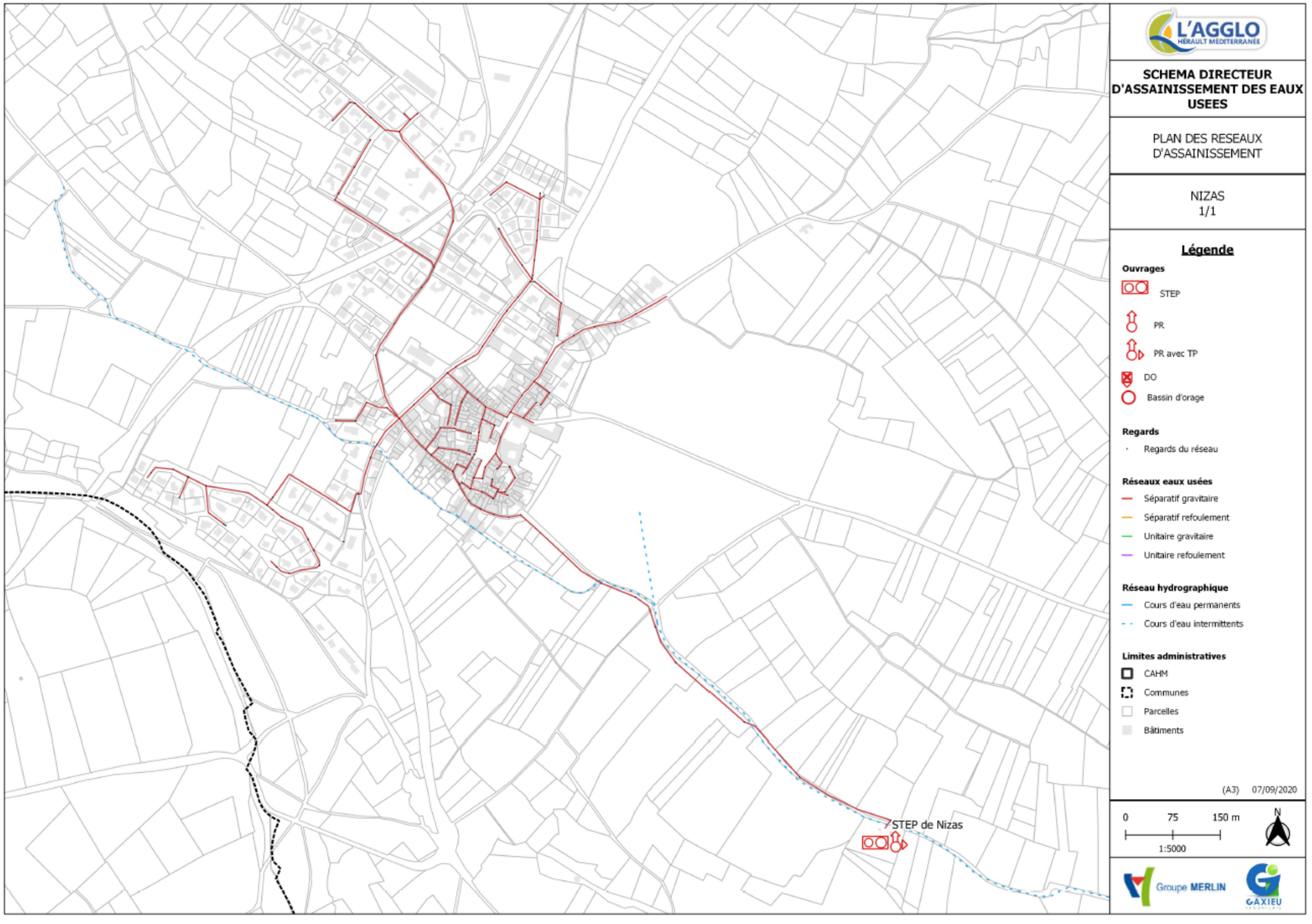
Le système de traitement est de type biodisques avec séchage des boues sur lits plantés de roseaux.

La STEP est équipé d'un premier poste de relevage en entrée de station permettant d'alimenter les biodisques et d'un second poste permettant d'alimenter les lits de séchages.

Il n'y a pas de déversoir d'orage sur le réseau de collecte. Le PR entrée STEP est quand à lui équipé d'un trop plein.

Les rejets de la station d'épuration s'effectuent dans le ruisseau de Merderic.

PLAN DU RESEAU

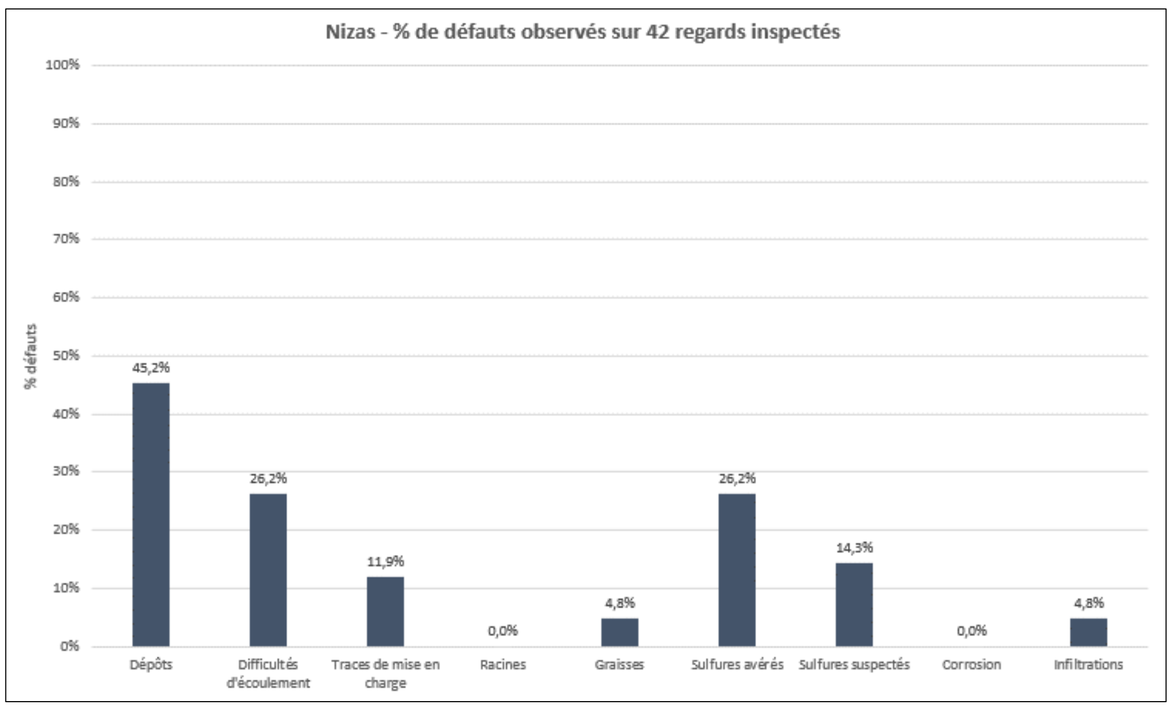


ENJEUX ET DYSFONCTIONNEMENTS

Présence d'eaux parasites météoritiques en temps de pluie.

Lors de la campagne de reconnaissance des réseaux, 42 regards ont été inspectés. Le graphique suivant présente une synthèse des dysfonctionnements observés.

Se reporter au cahier de plan "Diagnostic des réseaux" pour la localisation des défauts observés.



D) DESCRIPTIF DU PATRIMOINE

OUVRAGES DE TRAITEMENT

Généralités	Localisation	Date de mise en service	Date du dernier diagnostic	Filière de traitement	Système de traitement des boues	Présence de trop-plein	Milieu récepteur	Fréquence d'entretien	Télésurveillance	Numéro de fiche ouvrage
	Rue de Prairies	2009	-	Biodisques	Séchage sur filtres plantés de roseaux	Oui (sur PR entrée STEP)	Ruisseau de Merderic		Perax	EU_NIZ_STEP_001

Caractéristiques de fonctionnement	Capacité journalière	Débit nominal	Débit de pointe temps sec	Débit de pointe temps de pluie	Débit de référence	Volume moyen journalier traité en 2017 (2 valeurs)	PR entrée	Nombre de pompes	Etat
	1000 EH	150 m3/j	16,25 m3/h 180 m3/j	22,25 m3/h 186 m3/j	186 m3/j	75,5 m3	Oui	2	Bon

Capacités de traitement	Capacité nominale de traitement	Charge moyenne entrante en 2017 (2 bilan 27/06 et 06/09)	Taux de charge	Niveau de traitement (rendement ou concentration)	Rendement épuratoire (Données autosurveillance sur 3 ans - 6 bilans)
DBO5	60 kg/j	23,3 kg/j	38,8%	70% ou 25 mg/l	98,1%
DCO	150 kg/j	47,7 kg/j	31,8%	75% ou 125 mg/l	91,2%
MES	90 kg/j	19,5 kg/j	21,7%	90% ou 35 mg/l	97,4%
NTK	15 kg/j	5,9 kg/j	39,3%	-	-
Pt	4 kg/j	0,7 kg/j	17,5%	-	-

POSTES DE REFOULEMENT / RELEVAGE

Nom de l'ouvrage - numéro de fiche ouvrage	Localisation	Année de mise en service	Nombre de pompes	Capacité (Débit nominal)	Equivalents habitants en amont	Gestionnaire	Télésurveillance	Fréquence d'entretien	Présence de trop plein	Milieu récepteur trop plein	Etat
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

DEVERSOIRS D'ORAGE ET TROP-PLEINS

Nom de l'ouvrage - numéro de fiche ouvrage	Localisation	Date de construction	Equivalent habitants en amont (EH)	Qualification DBO5/j (<120;[120;600];>600)	Régime	Auto-surveillance	Volume déversé en 2018	Milieu récepteur	Conformité
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

E) FONCTIONNEMENT DU RESEAU

RESEAU DE COLLECTE, TRANSFERT ET REFOULEMENT

Commune	Type	Linéaire séparatif (hors branch.)	Linéaire unitaire (hors branch.)	Linéaire gravitaire (hors branch.)	Linéaire refoulement	Diamètre majoritaire	% Diamètre connu	Matériau majoritaire	% Matériau connu	% Date de pose connue	% Z TN % Z profondeur connus
Nizas	Collecte	5 101 ml	0 ml	5 101 ml	0 ml	200	91,4%	Inconnu	43,1%	0,0%	12,0% 33,1%

ABONNES ET VOLUMES FACTURES

	2018	2017	2016	2015	2014
Nombre d'habitants desservis en assainissement collectif	653	653	655	637	643
Nombre d'abonnés en assainissement collectif	437 (RPQS EU CAHM)	437 (RPQS EU CAHM)	437 (RPQS AEP SIEVH)	434 (RPQS AEP SIEVH)	406 (RPQS AEP SIEVH)
Nombre d'abonnés en assainissement non collectif	18 (RAD ANC SUEZ)	18 (RAD ANC SUEZ)	17 (RAD ANC SUEZ)	17 (RAD ANC SUEZ)	17 (RAD ANC SUEZ)
Nombre d'abonnés soumis à convention de déversement (source questionnaire)	0 (RPQS EU CAHM)	0 (RPQS EU CAHM)			
Nombre d'abonnés non domestique	0 (RPQS EU CAHM)	0 (RPQS EU CAHM)			
Volumes facturés (m3)					
Evolution du prix de l'eau (facture 120 m3)	1,25€ (RPQS EU CAHM)	1,02€ (RPQS EU CAHM)			

ABONNES SENSIBLES - GROS INDUSTRIEL

Nom	Activité	2013	2014	2015	2016	2017	2020	2030	2040	2050
-	-	-	-	-	-	-	-			

ENTRETIEN DU RESEAU

	2018	2017	2016	2015	2014
Linéaire de curage préventif annuel (km/an)	800 ml (RPQS EU CAHM)	0 ml (RPQS EU CAHM)			
Nombre d'interventions curatives	4 débouchages (RPQS EU CAHM)	3 débouchages (RPQS EU CAHM)			
Linéaire de vidéo-inspection des canalisations (km/an)					
Réparation (nombre) -pompe -dégrilleur réparations récurrentes autres					
Contrôle de tronçons séparatifs par test à la fumée					
Contrôle de conformité des branchements par visite domiciliaire (nombre)					

F) FONCTIONNEMENT DE LA STEP

ARRETE DE DECLARATION

L'arrêté de déclaration de la station d'épuration de Nizas date de 2005. La filière est de type biodisques + filtres plantés de roseaux, dimensionnée pour 1000 EH. Ses caractéristiques sont les suivantes :

- Un débit nominal de 150 m3/j,
- Un débit moyen horaire de 7,5 m3/h,
- Un débit de pointe horaire temps sec de 16,25 m3/h,
- Un débit de pointe horaire temps de pluie de 22,25 m3/h,
- Un débit journalier maximum de temps sec de 180 m3/j,
- Un débit journalier maximum de temps de pluie de 186 m3/j,
- Une charge polluante de 60 kgDBO5/j.

CALCUL DE DIMENSIONNEMENT DES OUVRAGES

La STEP est récente et ne présente pas de problème de fonctionnement. Son dimensionnement a été vérifié.

ANALYSE DES DONNEES D'AUTOSURVEILLANCE

Analyse des dépassements de débit et de charge entre 2015 et 2018

Débit nominal Arrêté = 150 m3/j *Débit maximal de temps sec Arrêté = 180 m3/j* *Débit maximal de temps de pluie Arrêté = 186 m3/j* *Charge nominale Arrêté = 60 kgDBO5/j*

Dépassements entrée STEP				
Type	Qnominal	**Qmax tps sec**	**Qmax tps de pluie**	Cnominale
Nb dépassements	0	**0**	**0**	0
Nb valeurs	7	**7**	**7**	7
Fréq. dépassement	0,0%	**0,0%**	**0,0%**	0,0%

Aucun dépassement de débit ou de charge n'a été observé sur la période

Analyse des volumes journaliers : résultats obtenus sur la base des 7 mesures réalisées entre 2015 et 2018

Débit nominal Arrêté = 150 m3/j *Débit maximal de temps sec Arrêté = 180 m3/j* *Débit maximal de temps de pluie Arrêté = 186 m3/j*

Analyse des volumes journaliers entrée STEP			
Type	Vj (m3/j)	Vj TS (m3/j)	Vj TP (m3/j)
Moyenne	73,3	64,8	94,5
Percentile 95	102,1	88,6	105,0

Le débit moyen indique que la STEP fonctionne à 48,9% de sa capacité hydraulique nominale.

Le percentile 95 des débits est inférieur au débit nominal de la STEP.

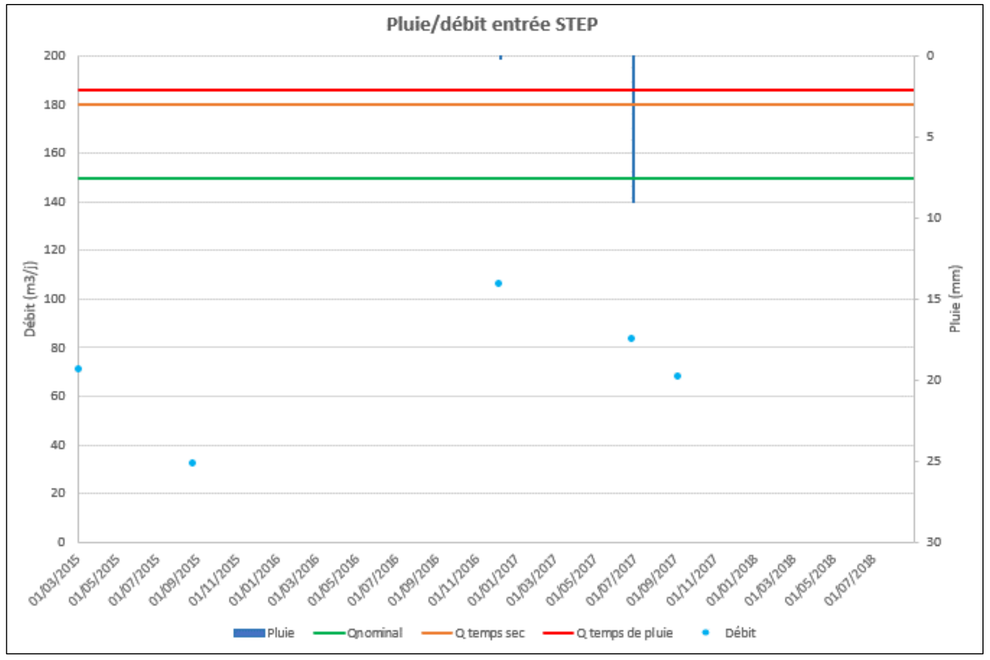
Analyse des charges : résultats obtenus sur la base des 7 bilans réalisés entre 2015 et 2018

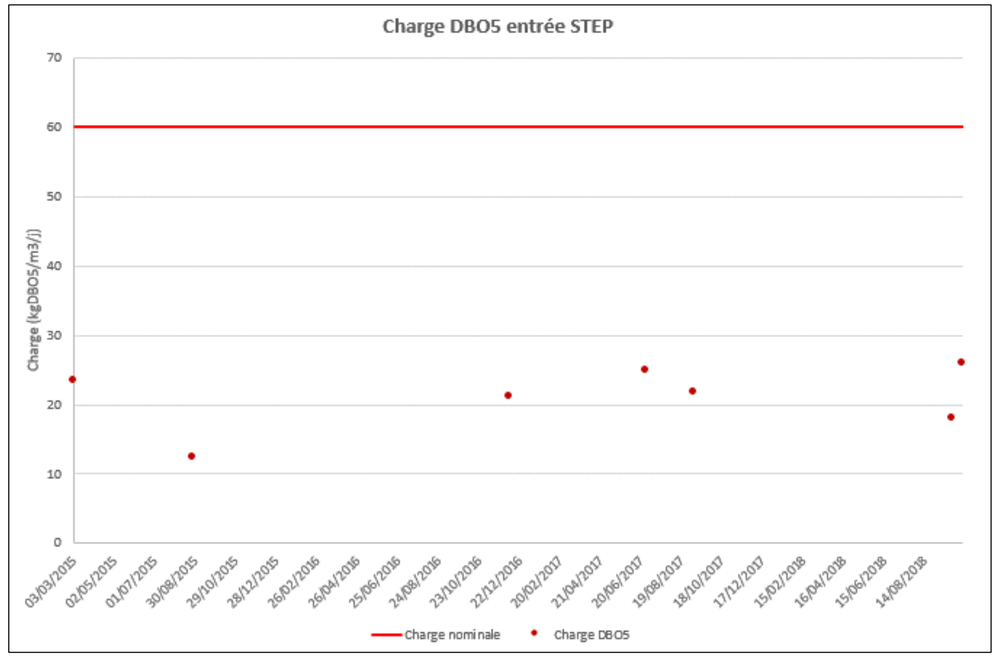
Charge nominale Arrêté = 60 kgDBO5/j

Analyse de la pollution journalière entrée STEP			
Type	DBO5 (kg/j)	DBO5 TS (kg/j)	DBO5 TP (kg/j)
Moyenne	21,1	20,3	23,0
CBPO	26,0		

La charge moyenne en DBO5 indique que la STEP fonctionne à environ 35,2 % de sa capacité nominale.

La CBPO est inférieure à la capacité nominale de la station.





Production de boues

Boues stockées sur filtres plantés de roseaux avant curage.

Consommation électrique

Pas de données.

PROBLEMES RENCONTRES, POINTS NOIRS CONNUS ET CONCLUSION

Arbre biodisques cassé sur un module à renouveler.

Curage des boues à prévoir avec une rotation des lits.

La capacité de la station est aujourd'hui suffisante.

Les mesures d'autosurveillance ne sont pas archivées (report manuel dans le cahier d'exploitation), prévoir de mettre en place la remontée en supervision des données d'autosurveillance et une télésurveillance.

BILAN DES VOLUMES

	2018	2017	2016	2015	2014
Volumes (m3) traités à la STEP (Données autosurveillance)	-	-	-	-	-

CONVENTION DE REJET AU RESEAU DE LA COLLECTIVITE

Organismes concernés	Nature de l'activité	Date	Points encadrés (débit, DBO...)
-	-	-	-

G) ETAT DE LA REGLEMENTATION DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT

Collecte (conforme/non conforme)	Conforme (RPQS EU CAHM 2018)
Traitement (conforme/non conforme)	Conforme (RPQS EU CAHM 2018)

H) OUTILS / LOGICIELS

TYPE	Gestionnaire	Nom du logiciel
TELEGESTION	-	-
SIG	CAHM	ESRI

I) SIG

NOM DU GESTIONNAIRE	CAHM
CHAMP DIA / TRONCON	HAUTEUR_TR / LARG_TR
CHAMP MAT / TRONCON	MAT_TR
TYPE DE RESEAU / TRONCON	RESEAU_TR / FONCT_TR / TYPE_TR
SYSTÈME DE PROJECTION	EPSG : 2154 - RGF / Lambert-93
LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	Non
EXISTENCE DE FICHES OUVRAGES (OUI / NON)	Oui
Localisation ITV anomalies test à la fumée	Suite à la campagne de mesure

J) MODELISATION

NOM DU GESTIONNAIRE	-
NOM DU LOGICIEL	-
DATE DE CREATION	-
VERSION DU LOGICIEL	-
GEOREFERENCEMENT	-
POURCENTAGE DU RESEAU PRIS EN COMPTE	-
DATE DU DERNIER CALAGE	-

PHASE 2 - CAMPAGNES DE MESURES

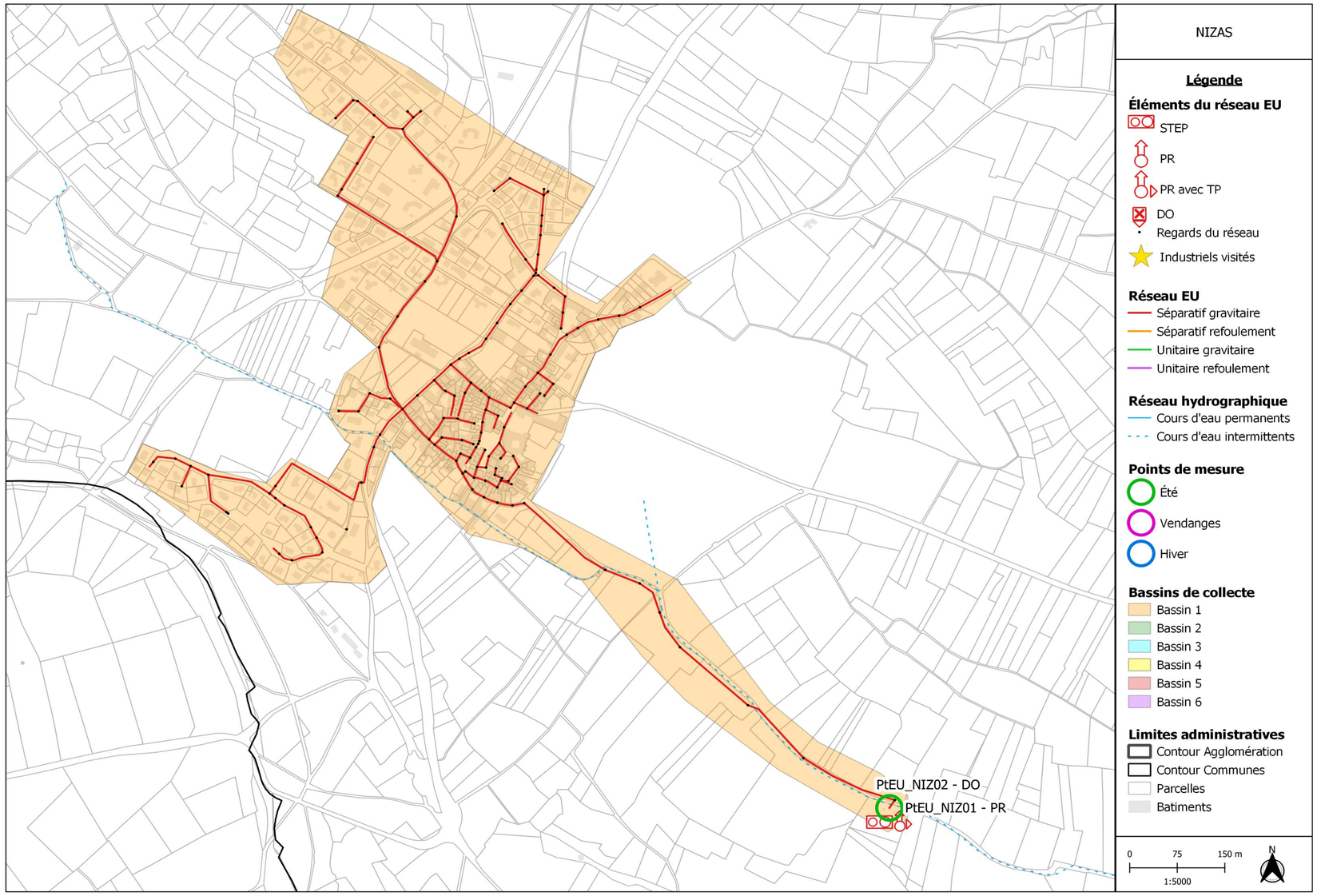
K) CAMPAGNES DE MESURES

Les campagnes de mesures ont été réalisées par CEREG et CENEAU au cours des périodes suivantes :

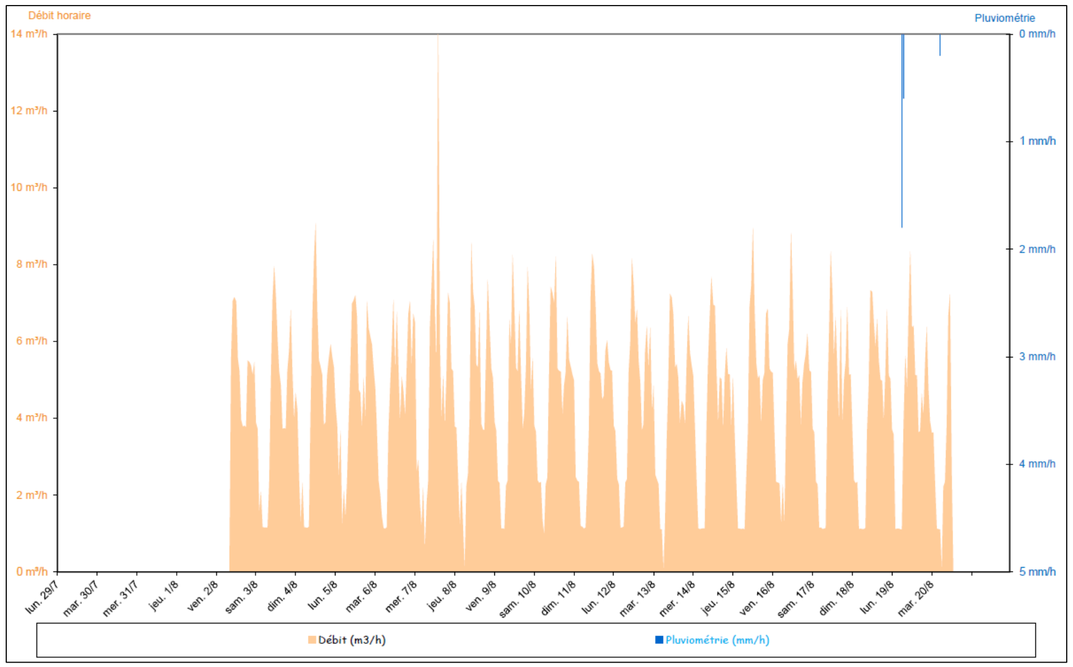
- Été : du 3 août 2019 au 19 août 2019,
- Hiver : du 19 décembre 2019 au 30 janvier 2020.

MESURES DE DEBITS - CAMPAGNE ESTIVALE

Secteurs	N°de point	Type de point	Localisation	Nom PR ou n°RV	Type mesures	Commentaires	Tarage pompes	Pluviomètre	Bilan 24h	Dates bilan 24h	Commentaires
STEP	PtEU_NIZ01	PR	PR entrée STEP	PR STEP	Temps de Marche Pompes	2 pompes	Oui	Non	2	12 au 13/08/2019	Entrée et sortie STEP
STEP	PtEU_NIZ02	DO	PR entrée STEP	PR STEP	Seuil triangulaire + Hauteurs	Trop-plein PR entrée STEP	Oui	-	-	-	Boite d'engouffrement existante

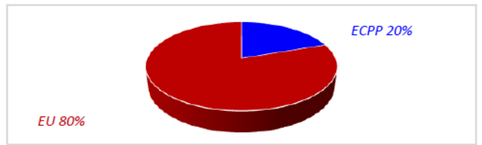


PtEU_NIZ01 - PR entrée STEP



	Stat. débits horaires		
	m³/h	m³/j	%
Débit moyen total	**4,4**	**105,9**	**100,0**
Qmin mesuré	1,0	99,6	
Qmax - coef pte	14,4	119,4	3,3
Débit d'ECPP*	0,87	20,9	20%
Débit EU** Strictes		85,0	80%

** ECPP : Eaux Claires Parasites Permanentes ** EU : Eaux Usées*



Indice linéaire ECPP	4,3 m³/j/km
Ratio de product° EU	131 l/j/hab

	Impact de la pluviométrie				
	Episode 1	Episode 2	Episode 3	Episode 4	Episode 5
Date de début et de fin de l'épisode	Pas de pluie significative				
Durée évènement (h)					
Pluie sur période (mm)					
Surcharge volumétrique (m3)					
Surface active (m²)					

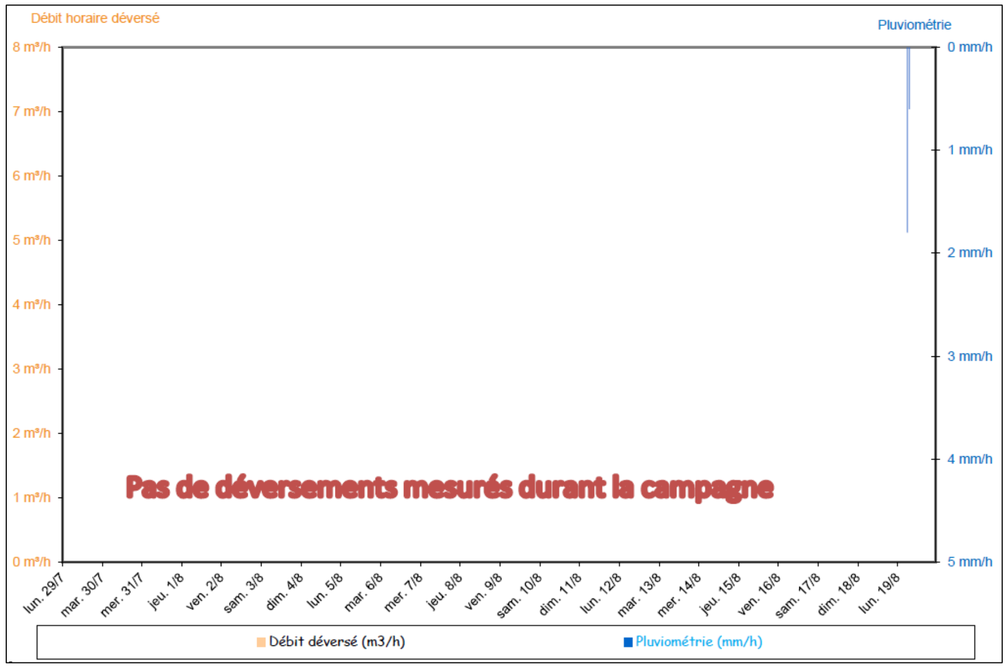
La part d'EU strictes sur ce bassin de collecte est de 80%, soit environ 85 m3/jour. Le ratio de production est de l'ordre de 131 l/hab/jour.

Le débit d'Eaux Claires Parasites Permanentes est estimé à 0,9 m3/heure, soit environ 21 m3/jour.

Cela représente un taux d'ECP de 20% et un indice linéaire de 4,3 m3/jour/km.

Il n'y a pas eu de pluie significative durant la campagne de mesure.

PtEU_NIZ02 - Trop-plein du PR entrée STEP



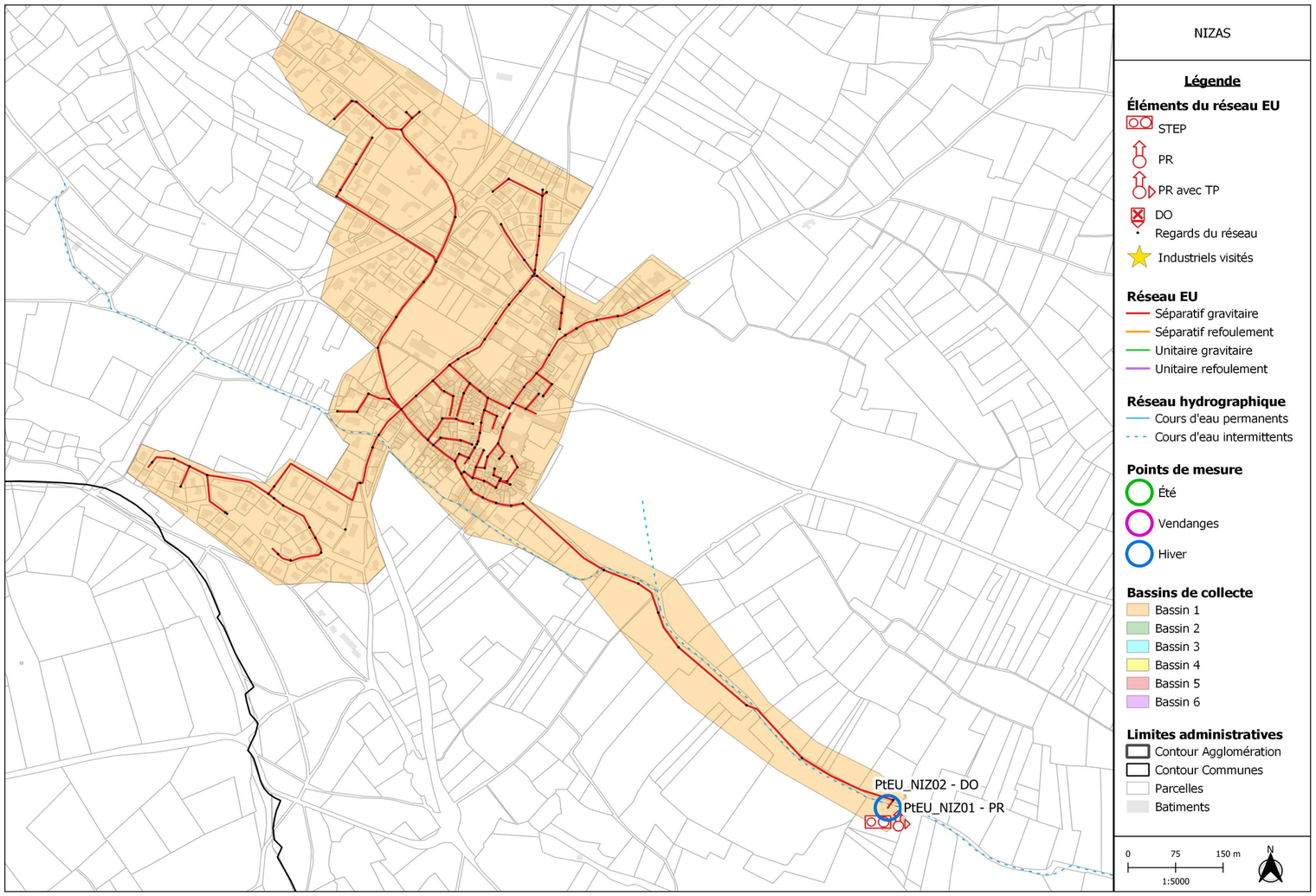
IDENTIFCIATION ET CARACTERISTIQUES DES POINTS DE MESURES				TOTAL	EAUX USEES		ECP "PERMANENTES"			ECP "METEORITIQUE"	
N° de point et type	Secteur	Population amont raccordée (habitants)	Linéaire de réseaux amont (mètres)	Débit moyen (m3/jour)	Débit EU (m3/jour)	Ratio de production EU (litres/jour/hab)	Débit ECP (m3/jour)	Taux ECP (%)	Indice linéaire (m3/jour/km)	Surface active (m2)	Indice linéaire (m2/km)
PtEU_NIZ01 - PR	STEP	650	4 900	105,9	85,0	131	20,9	20%	4,3	*Non calculé : pas de pluie significative*	
PtEU_NIZ02 - DO	STEP	650	4 900	*Pas de déversements mesurés pendant la campagne*							

Le taux d'eaux claires parasites permanentes sur la commune est de 20% et l'indice linéaire de 4,3 m3/jour/km. Le réseau est donc assez sensible aux intrusions d'ECPP en période de nappe basse (mais < 25%).

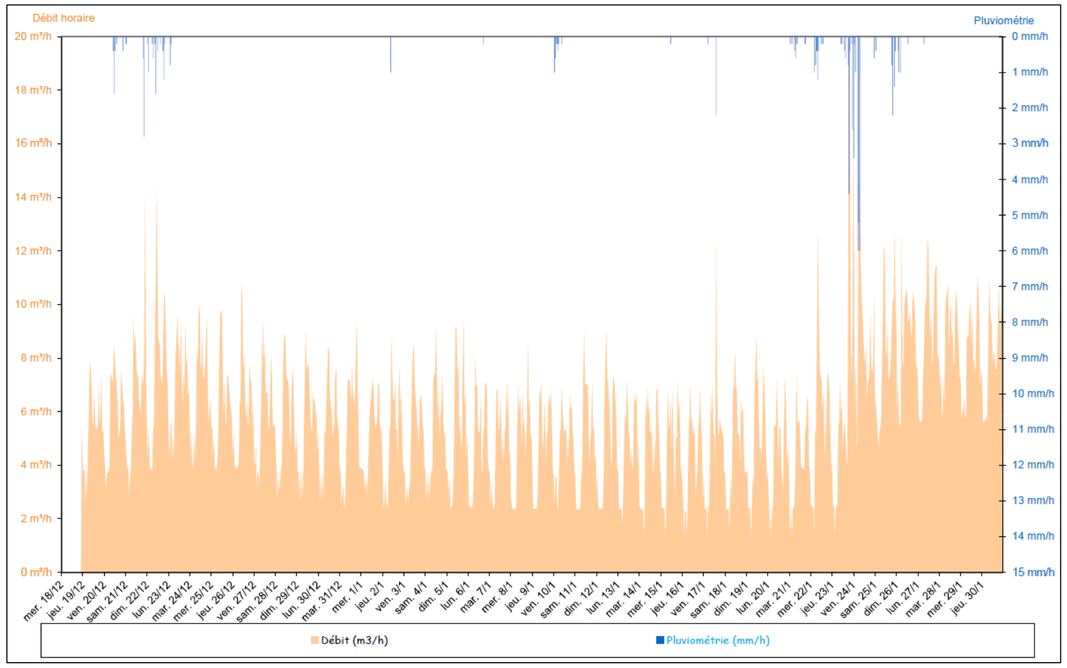
La surface active n'a pas pu être calculée en l'absence de pluies significatives sur la période de mesure.

MESURES DE DEBITS - CAMPAGNE HIVERNALE

Secteurs	N°de point	Type de point	Localisation	Nom PR ou n°RV	Type mesures	Commentaires	Tarage pompes	Pluviomètre	Bilan 24h	Dates bilan 24h	Commentaires
STEP	PtEU_NIZ01	PR	PR entrée STEP	PR STEP	Temps de Marche Pompes	2 pompes	Oui	Non	2	12 au 13/08/2019	Entrée et sortie STEP
STEP	PtEU_NIZ02	DO	PR entrée STEP	PR STEP	Seuil triangulaire + Hauteurs	Trop-plein PR entrée STEP	Oui	-	-	-	Boite d'engouffrement existante

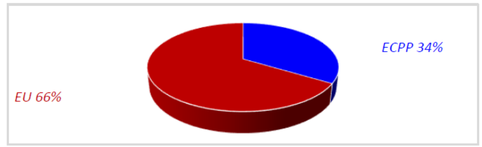


PtEU_NIZ01 - PR entrée STEP



	Stat. débits horaires		
	m³/h	m³/j	%
Débit moyen total	**5,3**	**128,2**	**100,0**
Qmin mesuré	2,9	100,0	
Qmax - coef pte	8,1	211,5	1,5
Débit d'ECPP*	1,80	43,2	34%
Débit EU** Strictes	3,54	85,0	66%

** ECPP : Eaux Claires Parasites Permanentes ** EU : Eaux Usées*



Indice linéaire ECPP	8,8 m³/j/km
Ratio de product° EU	131 l/j/hab

	Impact de la pluviométrie				
	Episode 1	Episode 2	Episode 3	Episode 4	Episode 5
Date de début et de fin de l'épisode	23/01 20:00 au 24/01/20 17:00	26/01 04:00 au 26/01/20 05:00	22/12 03:00 au 22/12/19 05:00	22/01 09:00 au 22/01/20 12:00	20/12 12:00 au 20/12/19 17:00
Durée évènement (h)	21:00	01:00	02:00	03:00	05:00
Pluie sur période (mm)	29,4	1,0	1,0	1,6	2,2
Surcharge volumétrique (m3)	101,0	2,4	3,0	9,6	3,2
Surface active (m²)	3 000	2 000	2 000	6 000	1 000

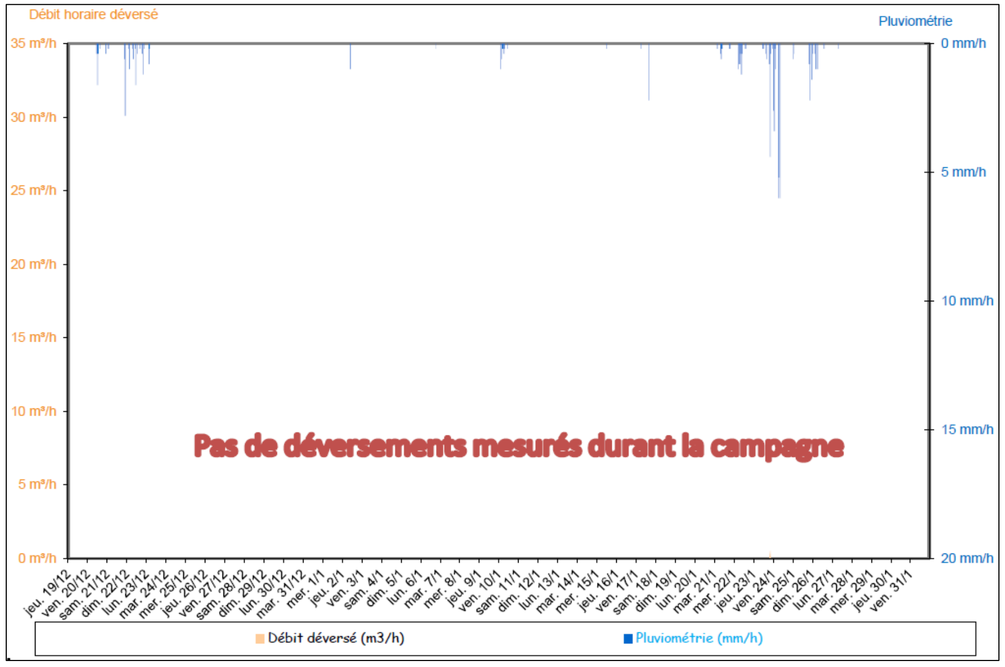
La part d'EU strictes sur ce bassin de collecte est de 66%, soit environ 85 m3/jour. Le ratio de production est de l'ordre de 131 l/hab/jour.

Le débit d'Eaux Claires Parasites Permanentes est estimé à 1,8 m3/heure, soit environ 43 m3/jour.

Cela représente un taux d'ECP de 34% et un indice linéaire de 8,8 m3/jour/km.

La surface active retenue sur ce bassin de collecte est de l'ordre de 2 800 m2, soit un indice linéaire de 571 m2/km.

PtEU_NIZ02 - Trop-plein du PR entrée STEP



IDENTIFCIATION ET CARACTERISTIQUES DES POINTS DE MESURES				TOTAL	EAUX USEES		ECP "PERMANENTES"			ECP "METEORITIQUE"	
N° de point et type	Secteur	Population amont raccordée (habitants)	Linéaire de réseaux amont (mètres)	Débit moyen (m3/jour)	Débit EU (m3/jour)	Ratio de production EU (litres/jour/hab)	Débit ECP (m3/jour)	Taux ECP (%)	Indice linéaire (m3/jour/km)	Surface active (m2)	Indice linéaire (m2/km)
PtEU_NIZ01 - PR	STEP	650	4 900	128,2	85,0	-	43,2	34%	8,8	2 800	571
PtEU_NIZ02 - DO	STEP	650	4 900	*Pas de déversements mesurés pendant la campagne de mesures*							

Le taux d'eaux claires parasites permanentes sur la commune est de 34% et l'indice linéaire de 8,8 m3/jour/km. Le réseau est donc sensible aux intrusions d'ECPP en période de nappe haute (> 25%).

Pour les eaux claires parasites météoriques, la surface active moyenne estimée lors des 5 épisodes pluvieux est de 2 800 m2 et l'indice linéaire de 570 m2/km. Le réseau est peu sensible aux intrusions d'ECPM (< 1000 m2/km).

A noter que le trop-plein du PR entrée step n'a pas déversé lors des 2 campagnes de mesures.

MESURES DE POLLUTION

N° de point et type		Autosurveillance - Entrée STEP		Autosurveillance - Sortie STEP	
Date du bilan		12 au 13/08/2019	06 au 07/01/2020	12 au 13/08/2019	06 au 07/01/2020
Charges hydrauliques mesurées sur 24h (m3/jour)		104,5 m3/j	114,0 m3/j	104,5 m3/j	114,0 m3/j
DBO5	[C] mesurées (mg/litre)	320 mg/L	300 mg/L	5 mg/L	3 mg/L
	Charges estimées (kg/jour)	33,4 kg/j	34,2 kg/j	0,5 kg/j	0,3 kg/j
	EH (Base 1 EH = 60 g DBO5/jour)	557 EH	570 EH	-	-
DCO	[C] mesurées (mg/litre)	1400 mg/L	802 mg/L	75 mg/L	30 mg/L
	Charges estimées (kg/jour)	146,3 kg/j	91,4 kg/j	7,8 kg/j	3,4 kg/j
	EH (Base 1 EH = 135 g DBO5/jour)	1 084 EH	677 EH	-	-
MES	[C] mesurées (mg/litre)	930 mg/L	310 mg/L	8 mg/L	3 mg/L
	Charges estimées (kg/jour)	97,2 kg/j	35,3 kg/j	0,8 kg/j	0,3 kg/j
	EH (Base 1 EH = 90 g DBO5/jour)	1 080 EH	393 EH	-	-
NTK	[C] mesurées (mg/litre)	117 mg/L	70 mg/L	7 mg/L	5 mg/L
	Charges estimées (kg/jour)	12,2 kg/j	8,0 kg/j	0,7 kg/j	0,6 kg/j
	EH (Base 1 EH = 15 g DBO5/jour)	815 EH	532 EH	-	-
Pt	[C] mesurées (mg/litre)	12,7 mg/L	6,9 mg/L	9 mg/L	5,1 mg/L
	Charges estimées (kg/jour)	1,3 kg/j	0,8 kg/j	0,9 kg/j	0,6 kg/j
	EH (Base 1 EH = 4 g DBO5/jour)	332 EH	197 EH	235 EH	145 EH
Ratio DCO/DBO5 (ratio de références : 2,0 à 2,5)		4,4	2,7	-	-
Commentaires		-	-	-	-

Les débits mesurés en entrée de station d'épuration sont inférieurs à la charge nominale de dimensionnement (150 m3/j).

En revanche, les charges en DCO et en MES mesurées en août dépasse légèrement la capacité de la STEP (environ 1 080 EH pour un dimensionnement à 1 000 EH). Ces mêmes charges mesurées en hiver correspondent à environ 700 EH pour la DCO et 400 EH pour les MES.

La charge en DBO5 est quant à elle stable, et correspondant à environ 560 EH en été comme en hiver. Cela laisse suspecté un éventuel rejet d'eaux usées non domestiques au réseau lors de la mesure du 12 août.

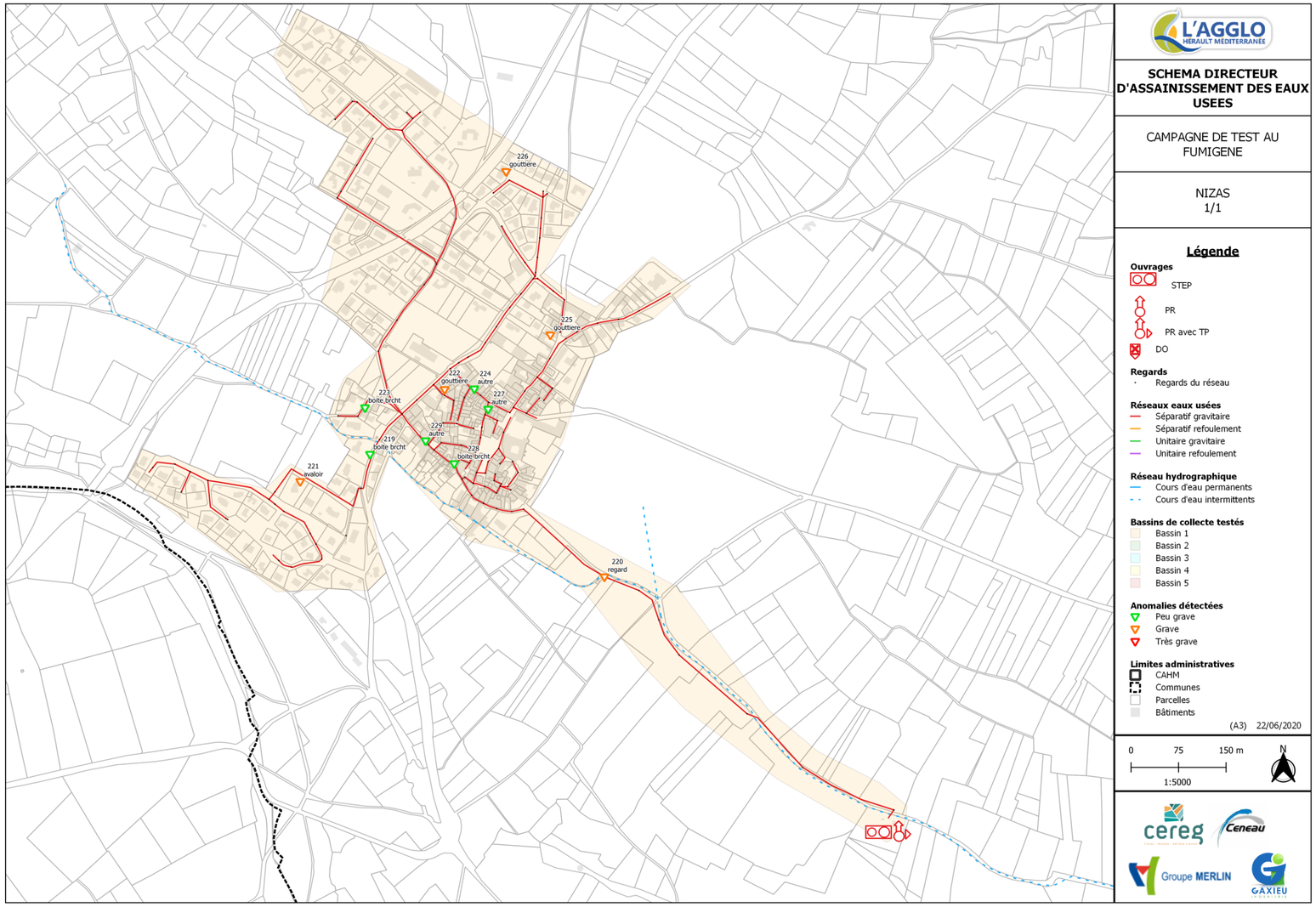
Les niveaux de rejet mesurés en sortie de station sont conformes à l'Arrêté pour l'ensemble des paramètres.

L) INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES

TESTS A LA FUMEE

Les tests à la fumée ont été réalisés par CEREG et CENEAU au cours des mois de mai et juin 2020.

Ils se sont déroulés sur l'ensemble de la commune.



L'AGGLO HERAULT MEDITERRANEE

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

CAMPAGNE DE TEST AU FUMIGENE

NIZAS
1/1

Légende

Ouvrages
- STEP
- PR
- PR avec TP
- DO

Regards
- Regards du réseau

Réseaux eaux usées
- Séparatif gravitaire
- Séparatif refoulement
- Unitaire gravitaire
- Unitaire refoulement

Réseau hydrographique
- Cours d'eau permanents
- Cours d'eau intermittents

Bassins de collecte testés
- Bassin 1
- Bassin 2
- Bassin 3
- Bassin 4
- Bassin 5

Anomalies détectées
- Peu grave
- Grave
- Très grave

Limites administratives
- CAHM
- Communes
- Parcelles
- Bâtiments

(A3) 22/06/2020

0 75 150 m
1:5000
N

cereg Ceneau Groupe MERLIN GAXIEU

Nomenclature	
Code	Libellé
A	Avaloir
CDG	Chemin de grille
BP EP	Branchement EP
Ouv caniveau	Ouverture dans caniveau
Ouv chaussee	Ouverture sur chaussée
G	Gouttière
Garage	Bonde de garage
Cours	Siphon de cours
Tampon	Tampon non étanche
RV	Regard non étanche
BB	Boite de branchement non étanche
BP EU	Branchement EU non étanche
Parasitage	Parasitage EP / EU
Autre	Autre

Commune	Linéaire testé (km)	Nombre Total des Anomalies	Type d'anomalie									Gravité des anomalies			Surface active indicative		Commentaires
			Boite de branchement non étanche	Branchement non étanche	Chemin de grille raccordé	Gouttière raccordée	Ouverture dans caniveau	Ouverture sur chaussée	Regard non étanche	Avaloir raccordé (chemin de grilles)	Autre	Très graves	Graves	Peu Graves	Surface active localisée (m²)	Surface active mesurée CEREG (m²)	
Nizas	4,9	**11**	3			3			1	1	3	0	5	6	1 010	2 800	

Le linéaire testé sur la commune est de 4,9 km, soit l'ensemble du réseau de collecte. Sur les 11 anomalies détectées, 5 ont été identifiées comme étant "graves" et 6 comme étant "peu graves". La majorité correspond a des gouttières raccordées ou des boites de branchement non étanche.

La surface active raccordée au réseau de collecte via ces anomalies est estimée à 1 010 m2, soit 36% de la surface active totale mesurée.

SECTORISATION NOCTURNE

La sectorisation nocturne des réseaux pour la recherche des entrées d'eaux claires parasites permanentes s'est déroulée la nuit du 14 avril 2021.

Elle a été réalisée par CENEAU sur l'ensemble de la commune, soit 4,9 km.



La sectorisation s'est déroulée sur l'ensemble du réseau d'assainissement de la commune de Nizas, soit un linéaire de 4,9 km de réseau séparatif.

Un débit de **0.43 l/s (soit 37 m³/jour)** a été mesuré sur le regard situé en amont de la STEP. Lors de la campagne de janvier 2020, le débit d'ECPP était estimé à 43 m³/jour.

Les apports d'eaux claires se sont assez diffus sur la commune. Un seul secteur ressort comme plus sensibles aux ECP :

Secteur	Défauts suspectés	Débit ECP	% ECP/ ECP tot.	Proposition/commentaires
Rue des Rosiers	Défauts sur collecteurs.	Infiltration de 0.08 l/s sur 44 ml	19%	ITV proposées sur 44 mètres environ

Aucun défaut ponctuel n'a été observé durant la sectorisation nocturne.

Pour conclure, sur le débit de 0.43 l/s en entrée de la STEP, l'inspection nocturne a permis de sectoriser 0,08 l/s (19% du débit) issus de défauts sur collecteur. Ces apports ont été localisés sur 44 ml de réseaux. Le restant des apports se fait de manière diffuse sur l'ensemble du réseau.

INSPECTIONS VIDEO

Les passages camera ont été réalisés par SOMES les 14 juin et 14 septembre 2021 .

Le linéaire inspecté est de 640 ml.

	Linéaire inspecté	Caractéristiques relevés	Observations	Nombre de défauts relevés
Rue des Celliers	51 ml	RV30>RV31 - Ø150 AC - 14,7 ml RV31>RV32 - Ø150 AC - 21,6 ml RV32>RV33 - Ø150 AC - 15,1 ml	RV30>RV31 : branchement pénétrant (20%) + matériau attaché à la paroi RV31>RV32 : objet sur le radier + branchement pénétrant RV32>RV33 : branchement pénétrant	5
Rue du Maitre de Pressoir	27 ml	RV25>RV26 - Ø150 AC - 20 ml RV26>RV27 - Ø150 AC - 0,9 ml RV27>RV28 - Ø200 PVC - 6,5 ml	RV25>RV26 : décentrage RV26>RV27 : branchement pénétrant 40% RV27>RV28 : branchement pénétrant	3
Rue des Terrasses	94 ml	RV41>RV40 - Ø150 AC - 37,2 ml RV41>RV42 - Ø150 AC - 13,3 ml RV42>RV43 - Ø150 AC - 43,2 ml	RV41>RV40 : branchements pénétrants + anneau d'étanchéité déplace RV42>RV43 : branchements pénétrants + courbure	4
Rue Tras les Murs	70 ml	RV14>RV15 - Ø200 PVC - 10 ml RV16>RV15 - Ø150 PVC - 24,1 ml RV16>RV7 - Ø150 PVC - 16,8 ml RV7>RV35 - Ø150 PVC - 14,9 ml RV35>RV36 - Ø150 PVC - 3,7 ml	RV16>RV15 : décentrage + sol visible RV16>RV7 : réparation localisée RV7>RV35 : fissure fermée circonférentielle RV35>RV36 : Courbure + graisse (50%).	4
Rue de la Tour de l'Horloge	62 ml	RV3.1>RV3 - Ø180 AC - 2,1 ml RV3.2>RV3.1 - Ø200 PVC - 15,8 ml RV3.2>RV3.3 - Ø200 PVC - 14,8 ml RV14>RV14.2 - Ø200 PVC - 3,6 ml RV14.4>RV14.3 - Ø200 PVC - 11,1 ml RV14.3>RV14.2- Ø200 PVC - 14,6 ml	RAS	0
Rue de la Vieille Tour	60 ml	RV12>RV13 - Ø200 PVC - 27,6 ml RV13>RV14 - Ø200 PVC - 13,4 ml RV14.1>RV14 - Ø160 PVC - 19 ml	RAS	0
Plan du Château	25 ml	RV2>RV1 - Ø150 PVC - 25,1 ml	RV2>RV1 : 3 grosses racines isolées + grosse racines isolée et chasse RV1	5
Place du Griffe	99 ml	RV2>RV3 - Ø150 AC - 25,6 ml RV3>RV4 - Ø150 AC - 22,6 ml RV4>RV5 - Ø150 AC - 14 ml RV6>RV5 - Ø150 AC - 11,4 ml RV6>RV7 - Ø150 AC - 25 ml	RV2>RV3 : Courbure collecteur + branchement pénétrant + décentrage + fissure longitudinale fermée RV3>RV4 : courbure collecteur RV6>RV7 : branchement pénétrant + décentrage	7
Rue de l'Eglise	100 ml	RV19>RV18 - Ø150 AC - 28,9 ml RV19>RV20 - Ø150 AC - 17,5 ml RV19.1>RV19 - Ø150 AC - 23,1 ml RV22>RV20 - Ø150 AC - 3,7 ml RV22>RV23 - Ø150 AC - 8,5 ml	RV19>RV18 : branchement pénétrant RV19>RV20 : décentrage + branchement pénétrant RV19.1>RV19 : branchement pénétrant RV19.1>RV19.2 : obstacle + chasse au RV19.2 RV22>RV20 : branchements pénétrants RV22>RV23 : branchement pénétrant	8
Rue des Muids	52 ml	RV45>RV46 - Ø160 PVC - 16,8 ml RV45>RV44 - Ø150 AC - 35,4 ml	RV45>RV46 : absence de cunette regard 46 RV45>RV44 : décentrages + branchement pénétrant x3 + chasse regard 44	4
Total linéaire inspecté	**640 ml**	**Nombre total de défauts relevés**	**40**	

Synthèse :

Rue des Celliers (51 ml - Ø150 AC)

Branchements pénétrants x3, objet sur le radier.

=> Le tronçon est globalement en état moyen.

Rue du Maitre de Pressoir (27 ml - Ø150 AC et 200 PVC)

Décentrage, branchements pénétrants x2.

=> Le tronçon est globalement en état moyen.

Rue des Terrasses (94 ml - Ø150 AC)

Multiples branchements pénétrants, anneau d'étanchéité déplace, courbure.

=> Le tronçon est globalement en état moyen.

Rue Tras les Murs (66 ml - Ø150 AC/PVC)

Décentrage, sol visible, réparation localisée, fissure fermée circonférentielle, présence de graisses malgré hydrocurage (50%).

=> Le tronçon est globalement en mauvais état.

Rue de la Tour de l'Horloge (62 ml - Ø200 PVC)

=> Le tronçon ne présente aucun défaut.

Rue de la vieille tour (60 ml - Ø160/200 PVC)

=> Le tronçon ne présente aucun défaut.

Plan du Château (25 ml - Ø150 PVC)

3 grosses racines isolées + grosse racines isolée et chasse au RV1.

=> Le tronçon est globalement en mauvais état avec notamment trois grosses racines isolées et une chasse.

Place du Griffe (99 ml - Ø150 AC)

Courbures collecteurs, branchement pénétrant, décentrage, fissure longitudinale fermée.

=> Le tronçon est globalement en état moyen.

Rue de l'église (82 ml - Ø150 AC)

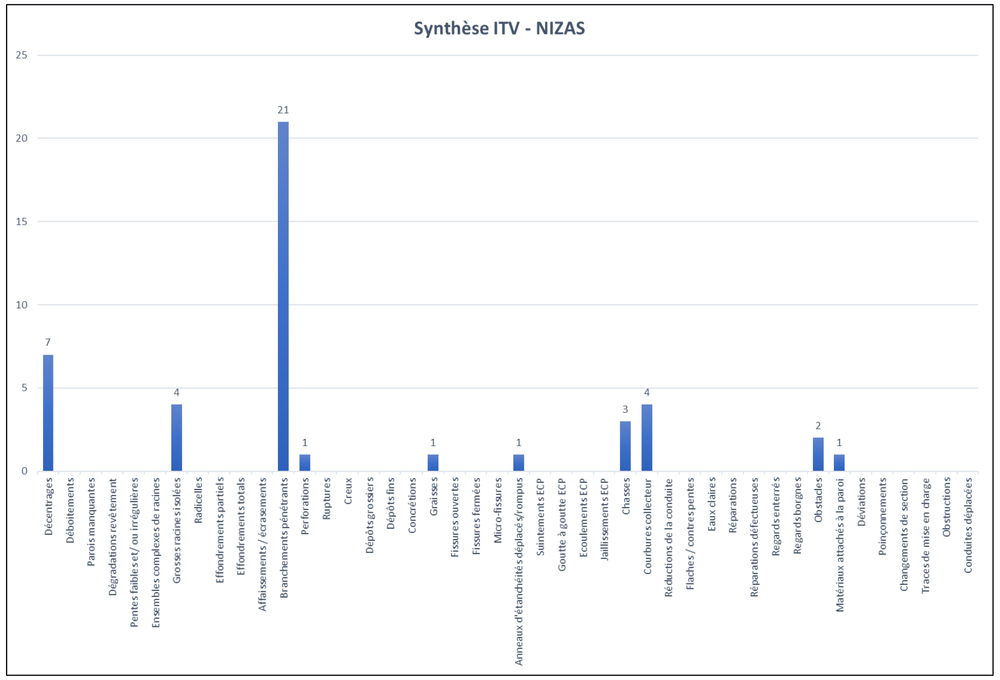
Dégradation de surface (rugosité accrue par abrasion), branchements pénétrants, obstacle, chasse au RV19.2.

=> Le tronçon est globalement en état moyen et est équipé d'une chasse.

Rue des Muids (52 ml - Ø150 AC et 160 PVC)

Absence de cunette regard 46, décentrages, branchement pénétrant x3, chasse regard 44.

=> Le tronçon est globalement en état moyen.

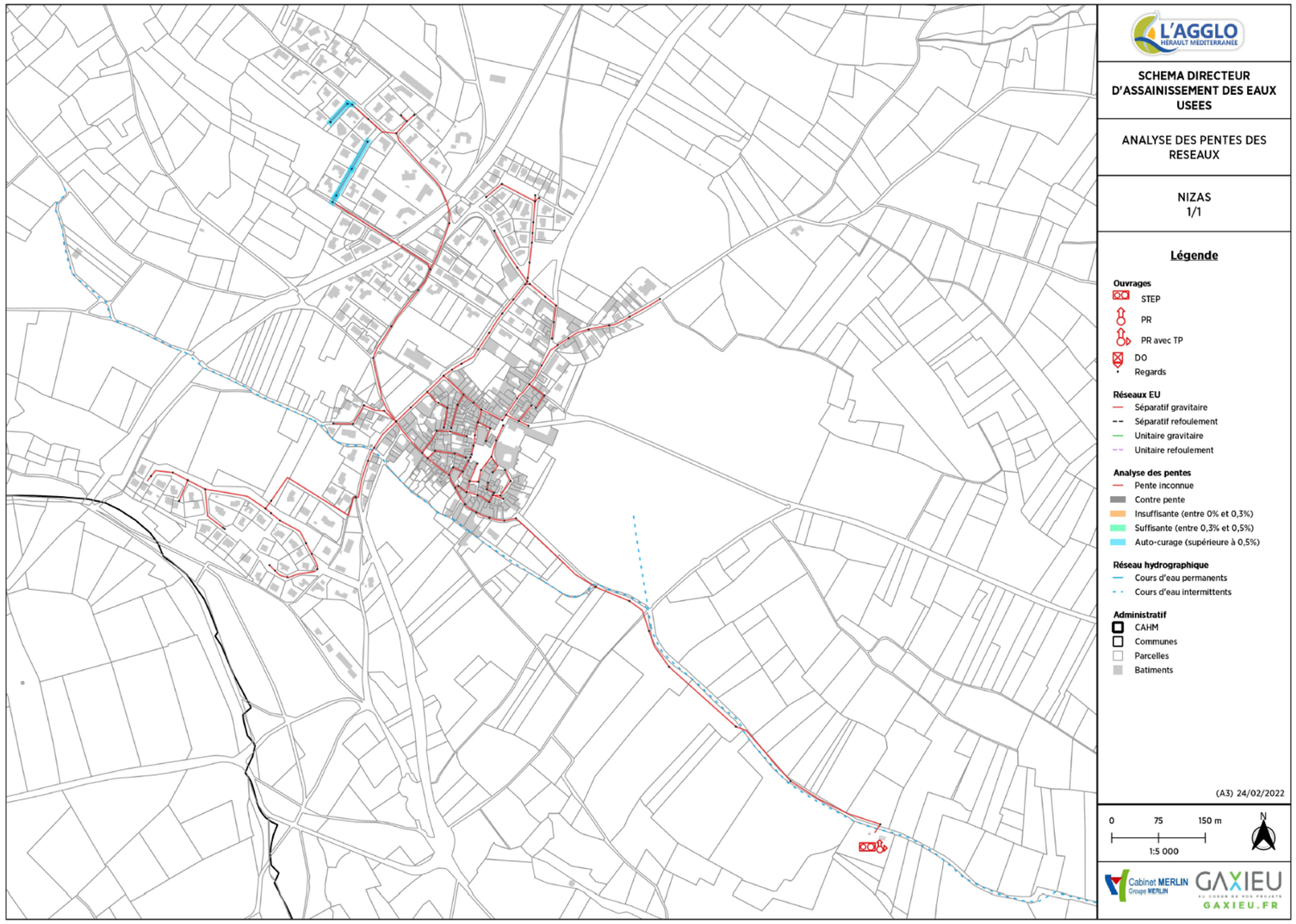

Synthèse ITV - NIZAS
25
20
15
10
5
0
7
4
21
1
1
3
4
2
1
Décentrages
Déboitements
Parois manquantes
Dégradations revêtement
Pentes faible s et/ ou irrégulières
Ensembles complexes de racines
Grosses racines isolées
Radicelles
Effondrements partiels
Effondrements totals
Affaissements / écrasements
Branchements pénétrants
Perforations
Ruptures
Creux
Dépôts grossiers
Dépôts fins
Concrétions
Graisses
Fissures ouvertes
Fissures fermées
Micro-fissures
Anneaux d'étanchéités déplacé s/rompus
Suintements ECP
Goutte à goutte ECP
Ecoulements ECP
Jaillissements ECP
Chasses
Courbures collecteur
Réductions de la conduite
Flaches / contres pentes
Eaux claires
Réparations
Réparations défectueuses
Regards enterrés
Regards borgnes
Obstacles
Matériaux attachés à la paroi
Déviations
Poinçonnements
Changements de section
Traces de mise en charge
Obstructions
Conduites déplacées

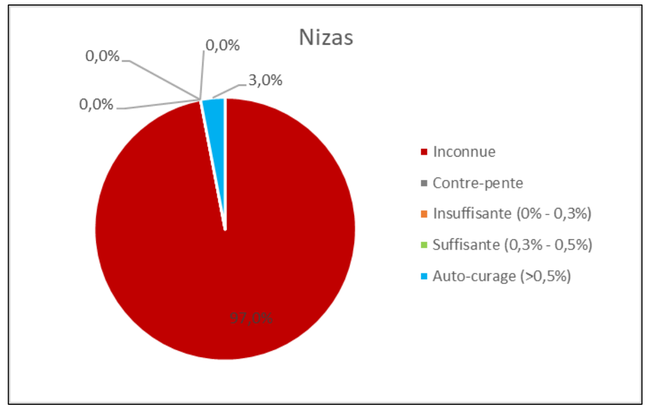

L'AGGLO
HERAULT MEDITERRANEE
SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES
EVALUATION DE L'ETAT DES RESEAUX SUITES AUX ITV
NIZAS
1/1
Légende
Ouvrages
STEP
PR
PR avec TP
DO
Regards
Réseaux eaux usées
Séparatif gravitaire
Séparatif refoulement
Unitaire gravitaire
Unitaire refoulement
ITV = Etat bon
ITV = Etat moyen
ITV = Etat mauvais
ITV = Etat ruine
ITV = Inspection impossible
Suintement
Ecoulement continu
Jaillissement
Réseau hydrographique
Cours d'eau permanents
Cours d'eau intermittents
Administratif
CAHM
Communes
Parcelles
Batiments
(A3) 20/12/2021
0
15
30 m
N
1:1000
Groupe MERLIN
GAXIEU
GAXIEU.FR

ANALYSE DES PENTES

	Linéaire total (km)	Pente inconnue	Contre-pente	Pente insuffisante (entre 0% et 0,3%)	Pente suffisante (entre 0,3% et 0,5%)	Pente auto-curage (supérieur à 0,5%)
Analyse des pentes	5,3	97,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,0%

La majorité des pentes n'est pas connue.





M) BILAN DE FONCTIONNEMENT DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT

STATION D'EPURATION EN SITUATION ACTUELLE

	Qmoyen (m3/j)	Qp95 (m3/j)	*Nombre de valeurs*	Qnominal STEP (m3/j)	Qréférence STEP (m3/j)	Saturation Qmoyen (%)	Saturation Qp95 (%)
Autosurveillance 2015-2020	81	111	*9*	150	186	44%	60%
Campagne de mesures été 2020	106	113	*17*			57%	61%
Campagne de mesures hiver 2019-2020	139	208	*43*			75%	112%
TOTAL	**123**	**172**	***69***			**66%**	**92%**

	Charge moyenne (kg DBO5/j)	Charge p95 (kgDBO5/j)	Charge CBPO (kgDBO5/j)	*Nombre de valeurs*	Charge nominale STEP (kgDBO5/j)	Saturation charge moyenne (%)	Saturation charge p95 (%)	Saturation charge CBPO (%)
TOTAL	**24**	**34**	**34**	*9*	**60**	**40%**	**57%**	**57%**

La station d'épuration n'est pas saturée en charge hydraulique et en charge polluante.

STATION D'EPURATION EN SITUATION FUTURE

Saturation en hydraulique

Saturation hydraulique future	2030	2040	2050
Vj moyen actuel (m3/j)	123	123	123
Vj p95 actuel (m3/j)	172	172	172
Dont VECPP (m3/j)	*43*	*43*	*43*
Apport nouveaux habitants (m3/j)	+50	+66	+85
VECPP éliminables travaux (m3/j)			
Vj moyen futur (m3/j)	173	190	208
Vj p95 futur (m3/j)	221	238	257
Vj nominal ou référence STEP (m3/j)	186	186	186
Saturation STEP Vj moyen	93%	102%	112%
Saturation STEP Vj p95	119%	128%	138%

Saturation en pollution

Saturation en pollution future	2030	2040	2050
Cj moyen actuel (kgDBO5/j)	24	24	24
Cj p95 actuel (kgDBO5/j)	34	34	34
Apport nouveaux habitants (kgDBO5/j)	+17	+22	+28
Cj moyen futur (kgDBO5/j)	41	46	52
Cj p95 futur (kgDBO5/j)	51	56	62
Cj CBPO futur (kgDBO5/j)	51	56	62
Cj nominal STEP (kgDBO5/j)	60	60	60
Saturation STEP Cj moyen	68%	77%	87%
Saturation STEP Cj p95	84%	94%	104%
Saturation STEP Cj CBPO	85%	94%	104%

Les travaux de réduction des eaux claires parasites permettront de repousser l'échéance de saturation hydraulique de la station d'épuration de Nizas pour les débits moyens.

Des travaux d'extension sont à prévoir à l'horizon 2040.

ANALYSE CAPACITAIRE DES RESEAUX

	Linéaire total (km)	Réseau structurant (km)	Réseau structurant (%)	Levés topo réseaux structurants (%)	Linéaire non saturé (%)	Linéaire saturé à plus de 90% Qp jp + ECPM 1 h (%)	Linéaire saturé à plus de 90% Qp jp + ECPM 24 h (%)	Linéaire saturé à plus de 90% Qp jp (%)
Analyse capacitaire	5,3	1,2	22%	0%	94%	6%	0%	0%

Le réseau structurant n'est pas saturé.

Localisation des réseaux saturés en situation actuelle et future

Légende	
Saturation	Rouge : saturation pour le débit de pointe (Qp).
	Orange : saturation pour le débit de pointe (Qp) + pluie mensuelle 24h (ECPM 24h).
	Jaune : saturation pour le débit de pointe (Qp) + pluie mensuelle 1h (ECPM 1h).
Fiabilité	Base TN (RGE Alti) : peu fiable. Base levé topographique : fiable.

Localisation	Matériau et diamètre	Saturation actuelle	Saturation 2030	Saturation 2040	Saturation 2050	Source topo	Fiabilité	Remarques
Rue des Prairies	PVC 200	65 ml : Qp + pluie 1h	65 ml : Qp	65 ml : Qp	65 ml : Qp	TN (RGE Alti)	Peu fiable	Non pris en compte

POSTES DE REFOULEMENT RELEVAGE

Tarage des pompes

Aucun problème identifié.

Risque de formation de sulfure d'hydrogène

Non concerné.

IMPACT DES REJETS SUR LES MILIEUX RECEPTEURS

		Etat écologique et chimique des eaux superficielles Selon le SDAGE RMC 2016-2021						
Localisation	Milieu récepteur	Nom et identifiant SDAGE RMC 2016-2021	Etat ou Potentiel écologique	Etat chimique	Etat chimique sans substances ubiquistes	Paramètres faisant l'objet d'une adaptation	Régime d'écoulement	Impact sur le milieu récepteur
Nizas (C < 120 kg DBO5)	Ruisseau de Merderic	Pas d'information					Intermittent	Moyen

PHASE 3 - ELABORATION DES SCENARIOS D'ASSAINISSEMENT ET ETUDE COMPARATIVE

N) PROGRAMME D'ACTIONS ISSU DES INVESTIGATIONS

Programme d'actions sur les réseaux

Le programme d'action pour la réhabilitation des réseaux a été établis en fonction des résultats des campagnes de mesures et des analyses capacitaires actuelle et future.

Il a été défini 4 niveaux de priorités sur les réseaux :

Priorité	Echéance	Commentaires
1+	2025	- Réduction immédiate des ECPM - Intrusions d'ECPP sur défauts ponctuels identifiés - Réseaux fortement dégradés (effondrement / débordement)
1	2028	- Réseaux à fort taux d'intrusion d'ECPP et/ou réseaux très dégradés - Réseaux à capacité insuffisante en état actuel
2	2034	- Réseaux sensibles aux intrusions d'ECPP et/ou réseaux dégradés - Réseaux à capacité insuffisante en état futur
3	2040	- Réseaux avec quelques intrusions d'ECPP et/ou quelques dégradations - Réseaux à capacité insuffisante en état futur

Scénarios étudiés à l'échelle du territoire de la CAHM pour les stations d'épuration

- Scénario 1 : renforcement / extension / création des stations d'épuration actuelles.
- Scénario 2 : raccordement de Lézignan-la-Cèbe sur la station d'épuration de Pézenas et renforcement / extension / création des autres stations d'épuration.
- Scénario 3 : raccordement de Lézignan-la-Cèbe et Castelnau-de-Guers sur la station d'épuration de Pézenas et renforcement / extension / création des autres stations d'épuration.
- Scénario 4 : raccordement de Lézignan-la-Cèbe, Castelnau-de-Guers et Aumes sur la station d'épuration de Pézenas et renforcement / extension / création des autres stations d'épuration.
- Scénario 5.1 : création d'une station d'épuration intercommunale pour Aumes et Castelnau-de-Guers ; renforcement / extension / création des autres stations d'épuration.
- Scénario 5.2 : création d'une station d'épuration intercommunale pour Aumes et Castelnau-de-Guers ; raccordement de Lézignan-la-Cèbe sur la station d'épuration de Pézenas ; renforcement / extension / création des autres stations d'épuration.

PHASE 4 - SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

O) PROGRAMME DE TRAVAUX

HIERARCHISATION DES TRAVAUX

La hiérarchisation des travaux a été réalisée selon 4 niveaux de priorités :

Priorités	Echéances réseaux	Echéances step
P1+	2023-2025	2023-2025
P1	2023-2028	2023-2030
P2	2029-2034	2031-2040
P3	2035-2040	2041-2050

Le programme de travaux a été regroupé par grande thématique :

A. Interconnexion STEP : création de réseaux et PR
B. STEP : réhabilitation / extension / mise aux normes / construction
C. Réhabilitation des réseaux
D. Réhabilitation des PR
E. Réhabilitation des regards
F. Supervision

Le scénario retenu est le scénario 5.2 avec la création d'une station d'épuration intercommunale pour Aumes et Castelnau et le raccordement de Lézignan à Pézenas.
Les montants de travaux ont été calculés/mis à jour sur la base des prix 2022.

A. INTERCONNEXION STEP : CREATION DE RESEAUX ET PR

Non concerné.

B. STEP : REHABILITATION / EXTENSION / MISE AUX NORMES / CONSTRUCTION

Etat ouvrages actuels	Travaux urgents		Horizon 2030		Horizon 2040		Horizon 2050		TOTAL COUT
	Actions	Coût estimé	Actions	Coût estimé	Actions	Coût estimé	Actions	Coût estimé	
STEP récente (1000 EH Biodisques + FPR - 2009) La STEP n'est pas saturée en hydraulique et pollution d'ici à 2050 La réduction des ECP va améliorer la situation	Réhabilitation file 2 biodisque	80 000 € HT			Extension biodisque de 1000 EH à 1700 EH (+700 EH)	320 000 € HT			400 000 € HT

C. REHABILITATION DES RESEAUX

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Nizas	Route du Causse	-	-	Boite de branchement non étanche proche fossé pluvial (ID 219)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	50 m2 (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	
Nizas	Rue des Prairies	-	-	Regard non étanche dans une zone de ruissellement (ID 220)	-	-	-	Etanchéification du regard	200 m2 (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	625 € HT	1+	
Nizas	8 Chemin des Châtaigniers	-	-	Grille d'eaux pluviales chez particulier (ID 221)	-	-	-	Déconnexion de la grille	100 m2 (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	Particulier	1+	
Nizas	Route du Causse	-	-	Deux gouttières raccordées (ID 222)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	50 m2 de SA	Particulier	1+	
Nizas	Chemin des Horts	-	-	Boite de branchement non étanche proche fossé pluvial (ID 223)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	20 m2 (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	
Nizas	16 Rue des Rosiers	-	-	Casse proche du caniveau pluvial (ID 224)	-	-	-	Obturation de l'orifice	200 m2 (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	625 € HT	1+	
Nizas	33 Rue des Ecoles	-	-	Deux gouttières raccordées (ID 225)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	75 m2 de SA	Particulier	1+	
Nizas	12 Place du Languedoc	-	-	Gouttière raccordée (ID 226)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	55 m2 de SA	Particulier	1+	
Nizas	Rue de l'Eglise	-	-	Sortie de fumée au niveau du mur de l'Habitation (ID 227)	-	-	-	Obturation de l'orifice	10 m2 de SA	Particulier	1+	
Nizas	Rue des Prairies	-	-	Boite de branchement non étanche proche caniveau pluvial (ID 228)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	200 m2 (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	
Nizas	Rue des Prairies	-	-	Casse sur branchement particulier (ID 229)	-	-	-	Obturation de l'orifice	50 m2 (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	625 € HT	1+	
Nizas	Plan du Château	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	
Nizas	Avenue de Micocouliers	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Nizas	Impasse des Vignals	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Nizas	Route de la Garde	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Nizas	Rue du Jujubier	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Nizas	Route de Cisso	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Nizas	Rue de l'Eglise	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Nizas	Rue des Muids	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
									Priorité 1+ :	**5 375 € HT**		
Nizas	Plan du Château	FC 150	Inconnue	3 grosses racines isolées, dégradations majeures du réseau	-	53 ml	-	Remplacement en tranchée ouvert : - 53 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	30 000 € HT	1	-
Nizas	Rue Tras les Murs	PVC 160/200	Inconnue	Décentrages, sol visible, courbures, dégradations du réseau, graisses (50%) Intrusion diffuse d'ECP	0,02 l/s	63 ml	1,14	Remplacement en tranchée ouverte : - 63 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 2 m3/j	40 000 € HT	1	63 € HT
									Priorité 1 :	**70 000 € HT**		
Nizas	Rue des Rosiers	PVC 200	Inconnue	Défauts sur collecteurs : 0,06 l/s (19% ECP total)	0,06 l/s	44 ml	4,91	Remplacement en tranchée ouverte : - 45 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 5 m3/j	30 000 € HT	2	16 € HT
									Priorité 2 :	**30 000 € HT**		
Nizas	Rue des Muids	FC 150	Inconnue	Absence de cunette dans un regard, décentrages, branchements penetrants, réseau dégradé	0,00 l/s	57 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 57 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	40 000 € HT	3	-
Nizas	Rue des Terrasses	FC 150	Inconnue	Multiples branchements penetrants, anneau d'etancheite deplace, courbure, réseau dégradé	0,00 l/s	93 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 93 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	60 000 € HT	3	-
Nizas	Rue du Maître du Pressoir	FC 150	Inconnue	Multiples branchements penetrants, décentrages, réseau dégradé	0,01 l/s	64 ml	0,56	Remplacement en tranchée ouverte : - 64 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	40 000 € HT	3	127 € HT
Nizas	Place du Griffe / Rue de l'Eglise	FC 150	Inconnue	Multiples branchements penetrants, décentrages, réseau dégradé	0,00 l/s	116 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 116 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	70 000 € HT	3	-
Nizas	Place du Griffe	FC 150	Inconnue	Courbures collecteurs, branchement penetrant, décentrage, fissure fermée	0,00 l/s	78 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 78 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	50 000 € HT	3	-
									Priorité 3 :	**260 000 € HT**		
									TOTAL :	**365 375 € HT**		



L'AGGLO HERAULT MEDITERRANEE

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

PROPOSITION DE TRAVAUX RESEAUX

NIZAS
1/2

Légende

Ouvrages
- STEP
- PR
- PR avec TP
- DO
- Regards

Réseaux EU
- Séparatif gravitaire
- Séparatif refoulement
- Unitaire gravitaire
- Unitaire refoulement

Travaux ponctuels
- Particulier
- Collectivite

Priorités travaux
- Priorité 1+
- Priorité 1
- Priorité 2
- Priorité 3

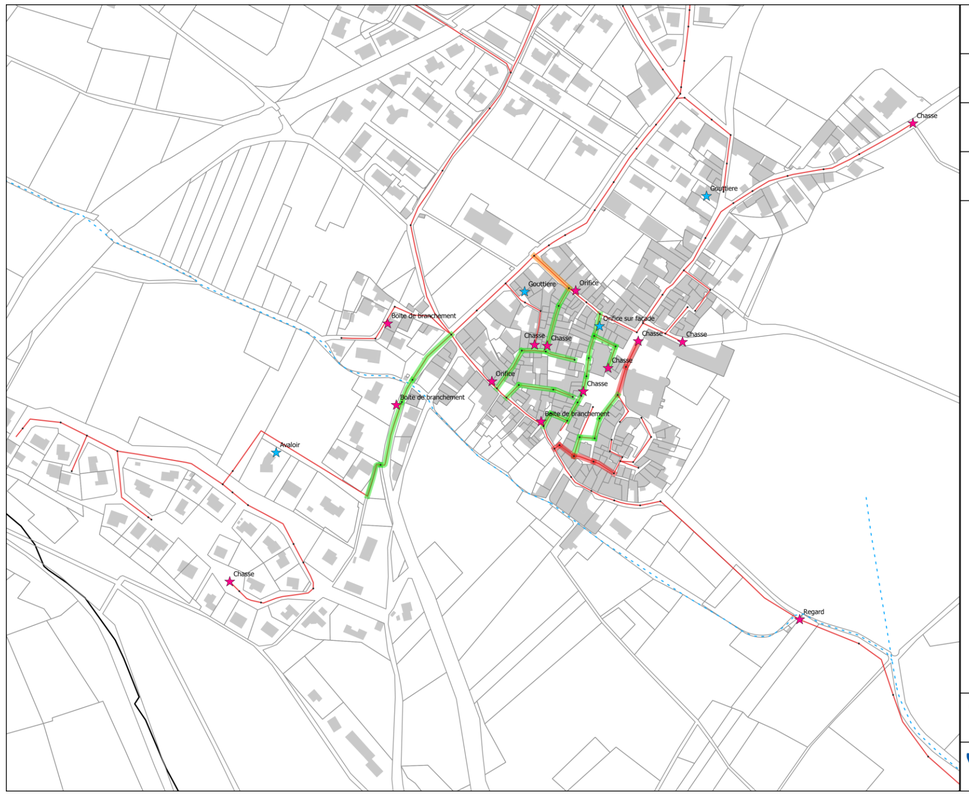
Réseau hydrographique
- Cours d'eau permanents
- Cours d'eau intermittents

Administratif
- CAHM
- Communes
- Parcelles
- Batiments

(A3) 27/06/2022

0 40 80 m
1:2 500
N

Cabinet MERLIN Groupe MERLIN
GAXIEU AU CŒUR DE VOS PROJETS
GAXIEU.FR



L'AGGLO HERAULT MEDITERRANEE

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

PROPOSITION DE TRAVAUX RESEAUX

NIZAS
2/2

Légende

Ouvrages
- STEP
- PR
- PR avec TP
- DO
- Regards

Réseaux EU
- Séparatif gravitaire
- Séparatif refoulement
- Unitaire gravitaire
- Unitaire refoulement

Travaux ponctuels
- Particulier
- Collectivite

Priorités travaux
- Priorité 1+
- Priorité 1
- Priorité 2
- Priorité 3

Réseau hydrographique
- Cours d'eau permanents
- Cours d'eau intermittents

Administratif
- CAHM
- Communes
- Parcelles
- Batiments

(A3) 27/06/2022

0 40 80 m
1:2 500
N

Cabinet MERLIN Groupe MERLIN
GAXIEU AU CŒUR DE VOS PROJETS
GAXIEU.FR

D. REHABILITATION DES PR

Non concerné.

E. REHABILITATION DES REGARDS

	N° regard	Travaux		TOTAL COUT
Cf. carnet de plans des désordres regards	36, 36, 38	Réfection GC	3 000 € HT	3 000 € HT

F. SUPERVISION

La mise en place d'une supervision à l'échelle du territoire de la CAHM est en cours. Le montant total de l'opération est de 350 000 € HT.

O) SYNTHESE DU PROGRAMME DE TRAVAUX

TRAVAUX STATION D'EPURATION

	P1+ (2023-2025)		P1 (2023-2030)		P2 (2031-2040)		P3 (2041-2050)		Coût total
	Coût total	Coût total annualisé	Coût total	Coût total annualisé	Coût total	Coût total annualisé	Coût total	Coût total annualisé	
A. Interconnexion STEP : création de réseaux et PR	-	-	-	-	-	-	-	-	400 000 € HT
B. STEP : réhabilitation / extension / mise aux normes / construction	80 000 € HT	26 667 €/an	-	-	320 000 € HT	32 000 €/an	-	-	

Les travaux en lien avec la station d'épuration sont estimés à 400 000 € HT.

TRAVAUX RESEAUX

	P1+ (2023-2025)		P1 (2023-2028)		P2 (2029-2034)		P3 (2035-2040)		Coût total
	Coût total	Coût total annualisé	Coût total	Coût total annualisé	Coût total	Coût total annualisé	Coût total	Coût total annualisé	
C. Réhabilitation des réseaux	6 000 € HT	2 000 €/an	70 000 € HT	11 667 €/an	30 000 € HT	5 000 €/an	260 000 € HT	43 333 €/an	369 000 € HT
D. Réhabilitation des PR	-	-	-	-	-	-	-	-	
E. Réhabilitation des regards	3 000 € HT	1 000 €/an	-	-	-	-	-	-	

Les travaux à réaliser sur les réseaux sont estimés à 369 000 € HT.

COUT TOTAL DES TRAVAUX ET AMELIORATION ATTENDUES

Le coût total estimé des travaux sur la commune de Nizas est de 769 000 € HT.

Les travaux préconisés permettront d'éliminer à minima 8 m3/j d'ECPP et 1010 m2 de surface active.



SERVICE EN REGIE

2022

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HERAULT MEDITERRANEE

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT 2022



L'EAU, C'EST L'AGGLO
HÉRAULT MÉDITERRANÉE

L’année 2022 a été très riche en évènements.

Les services publics de l’eau potable et de l’assainissement ont traversé les multiples crises sanitaires en maintenant la qualité et la continuité des services publics au profit des usagers.

Cette tribune est l’occasion pour moi de les remercier pour leur concours quotidien.

100% de résultats conformes sur la qualité des eaux distribuées sur la majorité des captages ;

Plus de 99% de conformité sur les eaux traitées par les stations d’épuration de notre territoire.

La poursuite des investissements pour minimiser les pertes en eau et fiabiliser le fonctionnement des systèmes d’assainissement s’étalera sur les prochains exercices.

Nous gardons en ligne de mire les 75% de rendements minimums sur le réseau d’eau potable pour préserver notre ressource en eau potable.

2022, c’est l’année de l’approbation des schémas directeurs qui permettra de mobiliser 10 millions d’euros par an d’investissements dans la politique volontariste d’eau potable et d’assainissement menée par la Communauté d’Agglomération Hérault Méditerranée.

La mise à l’enquête publique des documents stratégiques interviendra dans le courant de l’année 2023 lorsque les services de l’état auront validé les schémas et la procédure administrative.

Une fois adoptés, les zonages d’assainissement, d’eaux usées pluviales et d’eau potable seront intégrés aux plans locaux d’urbanisme des communes membres de la Communauté d’Agglomération Hérault Méditerranée.

Je tiens à souligner l’importance de ces compétences qui permettent à notre territoire de rayonner au niveau national à travers l’accueil des touristes et le maintient de la bonne qualité de nos milieux naturels.

2022 est synonyme de lancement de l’opération qui consistera à édifier un véritable bâtiment dédié aux services publics d’eau potable et d’assainissement. Le site retenu est sur la commune de Bessan à proximité du bâtiment communautaire GIGAMED.

Vincent GAUDY
Maire de Florensac
Vice-président délégué à l’eau, l’assainissement, le pluvial et
la défense extérieure contre l'incendie

Table des matières

A. INTRODUCTION 7

B. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES 9

1. TERRITOIRE DESSERVI 9

2. LA POPULATION DESSERVIE 9

3. LE NOMBRE D'ABONNES 10

a. Les abonnés domestiques ou assimilés domestiques 10

b. Les abonnés industriels 11

4. LES RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT 11

a. Caractéristiques des réseaux 11

b. Réseau intercommunal 12

5. LES OUVRAGES D'EPURATION 13

6. LES SOUS-PRODUITS ISSUS DES OUVRAGES D'EPURATION 17

7. DT/DICT 18

8. AUTORISATION D'URBANISME 20

9. INTERVENTION SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT 21

10. ACCUEIL DU PUBLIC 22

11. SERVICE ADMINISTRATIF, FINANCIER ET CLIENTELE DE LA DIRECTION 24

C. LES MOYENS DU SERVICE 31

12. LES MOYENS HUMAINS 31

13. LES MOYENS MATERIELS 33

a. Les véhicules 33

b. Les engins et le matériel 33

14. L'ASTREINTE 33

D. LA TARIFICATION ET LES RECETTES DU SERVICE 34

1. LES MODALITES DE TARIFICATION 34
a. Le type de tarification 34
b. Les modalités de tarification 34
c. Les catégories de tarifs 34
d. Les modalités d'évolution et de révision 34
e. Les frais d'accès et autres prestations 35
2. LA FACTURE D'EAU 36
a. Les éléments relatifs au prix du mètre cube d'assainissement 36
b. La facture d'assainissement 36
3. LE TAUX DE RECLAMATION 36
E. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE 37
1. LE TAUX DE DESSERTE DES RESEAUX DE COLLECTE 37
2. CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX DE COLLECTE 37
3. CONFORMITE DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS, DES EQUIPEMENTS DES STATIONS D'EPURATION 38
a. Le contrôle annuel de la conformité du système d'assainissement 38
b. La conformité du système de traitement 39
c. La conformité du réseau de collecte 39
4. LE TAUX DE BOUES EVACUEES DE FACON CONFORME 40
5. LE TAUX DE DEBORDEMENT DES EFFLUENTS CHEZ LES USAGERS 40
6. LES INTERVENTIONS FREQUENTES 41
7. LE TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX 42
8. CONFORMITE DES PERFORMANCES DES EQUIPEMENTS D'EPURATION AU REGARD DES PRESCRIPTIONS DE LA POLICE DE L'EAU 43
9. INDICE DE CONNAISSANCE DES REJETS EN MILIEU NATUREL PAR LES RESEAUX 44
F. LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 45

1. LES TRAVAUX ENGAGES PENDANT L'EXERCICE 45

2. LES PROJETS ET LES TRAVAUX.....48

G. LES ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE 49

1. ABANDONS DE CREANCES ET FONDS DE SOLIDARITE 49

2. LA COOPERATION DECENTRALISEE.....49

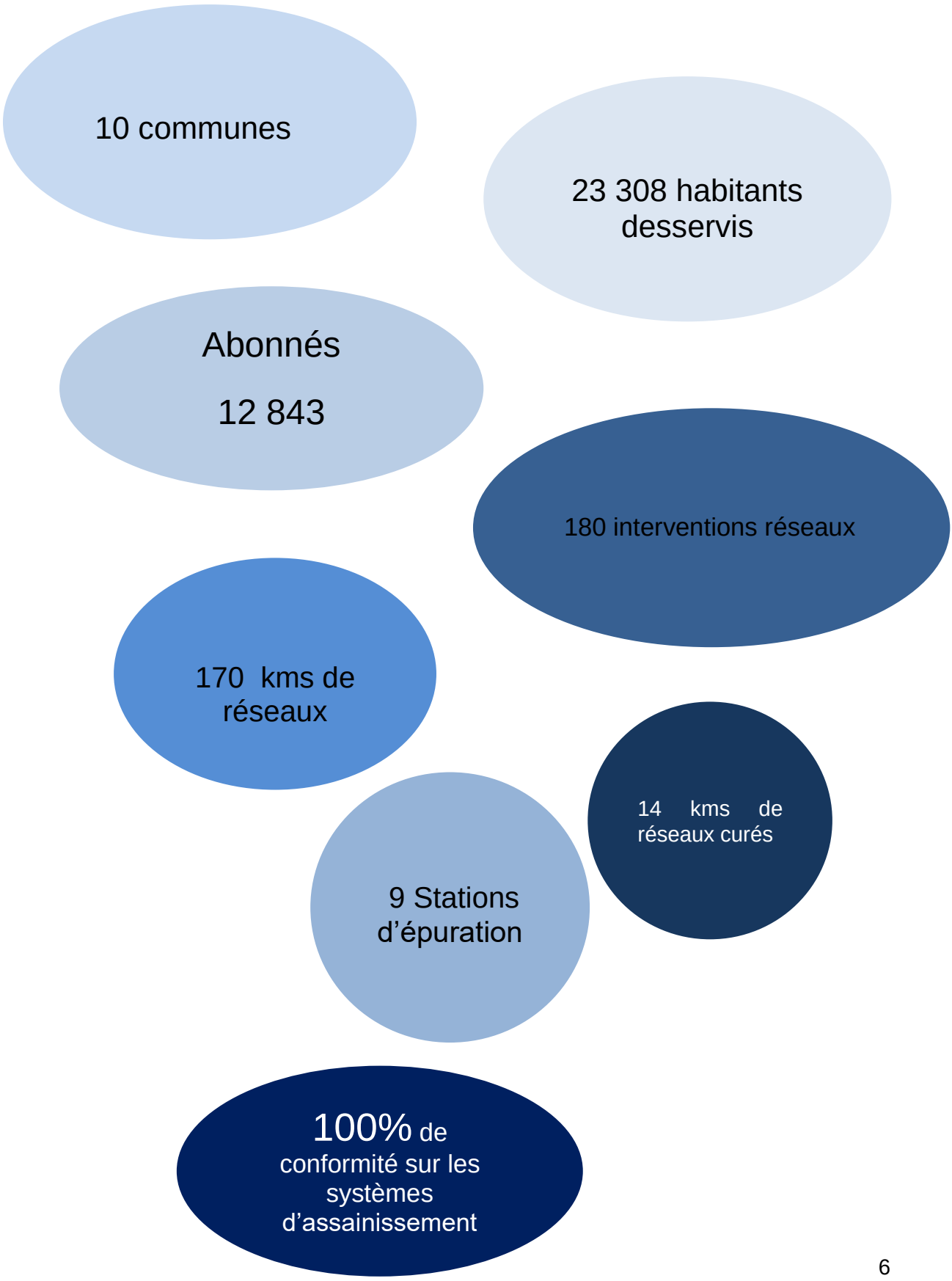
H. ANNEXES 50

1. Annexe 1 : les numéros d'astreintes par commune.....50

2. Annexe 2 : Les factures d'eau.....51

3. Annexe 3 : mode de calcul de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement.....56

LES CHIFFRES CLES 2022



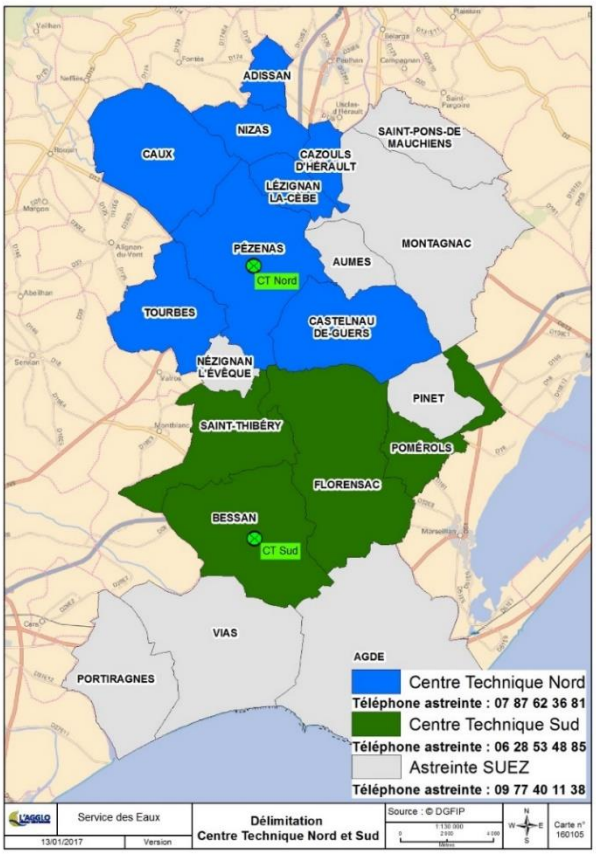
A. INTRODUCTION

L'Agglomération Hérault Méditerranée a pris la compétence Assainissement Collectif au 1er janvier 2017 pour les communes de : Adissan, Agde, Aumes, Bessan, Castelnau de Guers, Caux, Cazouls d'Hérault, Florensac, Lézignan la Cèbe, Montagnac, Nézignan l'Evêque, Nizas, Pézenas, Pomérols, Portiragnes, Pinet, Saint Pons de Mauchiens, Saint Thibéry, Tourbes et Vias.

Dix communes sont gérées en Délégation de Service Public, il s'agit d'Agde, Aumes, Montagnac, Nézignan l'Evêque, Pézenas, Pomérols, Portiragnes, Pinet, Saint Pons de Mauchiens et Vias. Ces communes feront l'objet d'un rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement à part.

La régie d'assainissement gère les services de collecte, transfert et traitement des eaux usées des communes suivantes :

- Adissan,
- Bessan,
- Castelnau de Guers,
- Caux,
- Cazouls d'Hérault,
- Florensac,
- Lézignan la Cèbe,
- Nizas,
- Saint Thibéry,
- Tourbes.



Le présent rapport a pour objet de présenter l'activité de la régie d'assainissement collectif conformément à l'article D2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par le décret 2015-1820 du 29/12/2015 et la loi du 02 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement.

Cette disposition a pour objectif de renforcer la transparence et l'information dans la gestion des services d'assainissement.

La loi grenelle II n°2010-788 du 12 juillet 2010 ajoute au rapport annuel sur le prix et la qualité, un volet important sur l'amélioration de la performance de ces services.

En conclusion, le présent rapport a un double objectif, l'information et l'amélioration des performances.

B. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

1. TERRITOIRE DESSERVI

La régie d'assainissement gère les services de collecte, transfert et traitement des eaux usées des communes suivantes :

- Adissan,
- Bessan,
- Castelnau de Guers,
- Caux,
- Cazouls d'Hérault,
- Florensac,
- Lézignan la Cèbe,
- Nizas,
- Saint Thibéry,
- Tourbes.

2. LA POPULATION DESSERVIE

Au total, 23 308 personnes sont desservies par le réseau d'assainissement sur le territoire de la régie de l'Agglomération Hérault Méditerranée soit 352 personnes de plus par rapport à 2021. Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le tableau suivant présente la population desservie dans chaque commune :

Population desservie (habitant)	
Adissan	1 329
Bessan	5 445
Castelnau de Guers	1 245
Caux	2 624
Cazouls d'Hérault	418
Florensac	5 116
Lézignan la Cèbe	1 594
Nizas	684
Saint Thibéry	2 913
Tourbes	1 940
TOTAL	**23 308**

* Population légale 1er janvier 2020

3. LE NOMBRE D'ABONNES

Le tableau ci-dessous présente le nombre abonnés assainissement pour la régie.

Nombre abonnés EU	
Adissan	915
Bessan	2 870
Castelnau de Guers	686
Caux	1 543
Cazouls d'Hérault	292
Florensac	2 793
Lézignan la Cèbe	558
Nizas	439
Saint Thibéry	1 765
Tourbes	982
TOTAL	**12 843**

En 2022, le nombre d'abonnés assainissement est de 12 843 contre 11 869 en 2021 soit une augmentation de 7.5%. A noter que les données d'Adissan, Caux, Cazouls d'Hérault, Nizas et Tourbes n'avait pas été actualisées depuis 2019. Il s'agit ici des données 2021.

a. Les abonnés domestiques ou assimilés domestiques

Les abonnés domestiques ou assimilés sont les abonnés qui sont redevables à l'agence de l'eau de la taxe modernisation de réseaux. Pour ces abonnés, cette taxe est perçue par l'organisme chargé de l'encaissement des factures pour la fourniture du service, elle est ensuite reversée à l'Agence de l'Eau (Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Annexe IV).

La seconde caractéristique des abonnés domestiques ou assimilés est de générer des eaux usées essentiellement produites par le métabolisme humain et les activités ménagères tels que décrits au premier alinéa de l'article R.214-5 du code de l'environnement.

Les abonnés assimilés domestiques, quant à eux, sont des entreprises, collectivités ou autres ne rejetant que des eaux dites domestiques.

b. Les abonnés industriels

Les abonnés industriels sont définis comme des abonnés qui produisent des eaux non domestiques (eaux de process, lavage,….). Le raccordement au réseau de tels abonnés est soumis au conventionnement. Le tableau ci-dessous présente le nombre d'abonné non domestiques par commune :

Communes	Nombre abonné non domestique
Adissan	0
Bessan	2
Castelnau de Guers	0
Caux	0
Cazouls D'Hérault	0
Florensac	0
Lézignan la Cèbe	0
Nizas	0
Saint Thibéry	1
Tourbes	0
TOTAL	**3**

4. LES RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERT

a. Caractéristiques des réseaux

Il s'agit du réseau de collecte des eaux usées. En 2022, la régie comptait 170 km de réseaux. En 2022, il n'y a pas eu d'extension de réseau assainissement. En fonction des données existantes, les linéaires et la nature du réseau sont présentés dans les tableaux suivants :

Communes	Linéaire réseau (ml)
Adissan	4 400
Bessan	33 074
Castelnau de Guers	10 000
Caux	35 534
Cazouls D'Hérault	3 308
Florensac	34 683
Lézignan la Cèbe	10 243
Nizas	4 324
Saint Thibéry	20 904
Tourbes	14 536
TOTAL	**171 006**

NATURE	Adissan (ml)	Bessan (ml)	Castelnau de Guers (ml)	Caux (ml)	Cazouls d'Hérault (ml)	Florensac (ml)	Lézignan la Cèbe (ml)	Nizas (ml)	Saint Thibéry (ml)	Tourbes (ml)
PVC	0	3 286	0	1 000	0	488	6 952	0	2 021	3 711
BETON	0	116	0	0	0	0	0	0	0	4 917
AMIANTE CIMENT	0	179	0	0	0	0	0	0	0	0
FONTE	0	0	0	0	0	0	377	0	190	0
NON CONNU	4 400	29 493	10 000	34 534	3 308	34 195	2 864	4 324	18 693	5908
TOTAL	**4 400**	**33 074**	**10 000**	**35 534**	**3 308**	**34 683**	**10 193**	**4 324**	**20 904**	**14 536**

DIAMETRE	Adissan (ml)	Bessan (ml)	Castelnau de Guers (ml)	Caux (ml)	Cazouls d'Hérault (ml)	Florensac (ml)	Lézignan la Cèbe (ml)	Nizas (ml)	Saint Thibéry (ml)	Tourbes (ml)
90		354	0	0	0	0	50	0	0	0
100	0	421	0	0	0	0	0	0	0	5 631
150	0	3 720	0		0					
160	0	168	0	0	0	0	0	0	0	0
180	0	14	0	0	0	0	0	0	0	0
200	0	10 694	0	9 069	0	488	5 820	1 591	2 211	2 171
250	0	1 237	0	15 328	0	0	420	0	190	11
300	0	194	0	82	0	0	410	0	0	183
315	0	12	0	0	0	0	0	0	0	0
400	0	638	0	0	0	0	0	0	0	386
500	0	625	0	0	0	0	0	0	0	84
600	0	178	0	0	0	0	0	0	0	162
800	0	45	0	0	0	0	0	0	0	0
NON CONNU	4 400	14 774	10 000	11 055	3 308	34 195	3 493	2 733	18 503	5 908
TOTAL	**4 400**	**33 074**	**10 000**	**35 534**	**3 308**	**34 683**	**10 193**	**4 324**	**20 904**	**14 536**

b. Réseau intercommunal

Les communes de Caux et de Tourbes sont raccordées à la station de Pézenas gérée en Délégation de Service Public par SUEZ.

Les caractéristiques des réseaux intercommunaux sont présentées dans le tableau suivant :

	Longueur réseau (km)	Poste de refoulement (u)
Réseau CAUX-PEZENAS	6	1
Réseau TOURBES-PEZENAS	4	1
TOTAL	**10**	**2**

Il n'y a pas d'autre réseau raccordé sur d'autres communes.

5. LES OUVRAGES D'EPURATION

Station d'épuration d'Adissan :

La station d'épuration d'Adissan est de type filtre planté de roseaux. Elle a été mise en service en 2008. Elle est composée d'un poste de relèvement en entrée équipé d'un dégrilleur permettant de filtrer les gros déchets et d'un compacteur permettant de réduire la quantité d'eau dans les déchets mis en sac.

Cette station est composée de deux étages de filtres plantés de roseaux. Sur un filtre planté de roseaux, ce sont les rhizomes (système racinaire) des roseaux qui assurent le traitement des eaux usées.

Station d'épuration de Bessan :

La station d'épuration de Bessan est de type boues activées. Elle date de 2013. Elle est composée d'un poste de relèvement en entrée, d'un dégrilleur fin, d'un dégraisseur-dessableur, d'un bassin d'orage, d'un bassin d'aération et d'un clarificateur. Elle est équipée pour le traitement de l'Azote et du Phosphore.

Une station boues activées utilise les bactéries contenues dans les eaux usées pour les traiter. Celles-ci sont concentrées et aérées dans le bassin d'aération afin de développer leur capacité à s'agglutiner en gros flocons et à dégrader facilement les composés carbonés. Lorsqu'ils décantent, dans le clarificateur, il est alors possible de séparer l'eau épurée de la boue produite. L'azote et le phosphore peuvent également être traités très efficacement en appliquant des règles de conception et gestion technique adaptées.



Le bassin d'aération de la station d'épuration de Bessan

Station d'épuration de Castelnau de Guers :

La station de Castelnau de Guers est également de type Boues activées. Elle comprend un poste de relèvement en entrée, un dégrilleur, un bassin d'aération, un clarificateur et silo à boues.

Photo bassin aération de Castelnau de Guers :



Le bassin d'aération de la station d'épuration de Castelnau de Guers

Station d'épuration de Sallèles (Caux) :

La station d'épuration de Sallèles est un géo assainissement de 50 EH. Cette station a fait l'objet d'une réhabilitation complète en 2021. L'ancien dispositif a été entièrement déposé et une nouvelle installation a été mise en place. Elle est composée d'une fosse toute eaux permettant un premier niveau de traitement et d'une seconde cuve constituant un massif filtrant permettant un traitement complet des eaux usées.



Station d’épuration de Cazouls d’Hérault :

La station de Cazouls d’Hérault est de type lagunage. Elle date des années 70. Elle est composée d’un poste de refoulement équipé d’un dégrilleur manuel, d’une lagune principale et de deux lagunes de finition.

Le lagunage est une technique en eau libre. Les eaux usées sont envoyées dans des bassins successifs appelés lagune, dans lesquels elles sont traitées par des bactéries générées par des algues, phytoplanctons et plantes aquatiques.

En novembre 2022, les lagunes 2 et 3 de Cazouls d’Hérault ont été curées.

Des travaux pour la mise en place de comptage ont été réalisés cette année.



Photo : lagune 2 station d'épuration de Cazouls d'Hérault

Station d'épuration de Florensac :

La station d'épuration de Florensac est de type boues activées. Elle date de 2011. Elle est composée d'un poste de relèvement en entrée, d'un dégrilleur grossier, d'un dégrilleur fin, d'un dégraisseur- dessableur, d'un bassin d'orage, d'un bassin d'aération et d'un clarificateur. Elle est équipée pour le traitement de l'Azote et du Phosphore.

Station d'épuration de Lézignan la Cèbe :

La station d'épuration de Lézignan la Cèbe est de type Boues activées. Elle est composée d'un poste de relèvement en entrée, d'un dégrilleur fin, d'un bassin d'aération, d'un clarificateur et de cinq lits de séchage pour les boues.

Station d'épuration de Nizas :

La station d'épuration de Nizas est composée d'un poste de relèvement, de deux files de biodisque et de deux étages de filtres plantés de roseaux pour le traitement des boues. Elle date de 2008.

Photo des deux files de biodisque (au fond à droite) et des étages de filtres plantés de roseaux :



Station d'épuration de Saint Thibéry :

La station d'épuration de Saint Thibéry est de type boues activées. Elle date de 2007. Elle est composée d'un poste de relèvement en entrée, d'un dégrilleur fin, d'un dégraisseur-dessableur, d'un bassin d'orage, d'un bassin d'aération et d'un clarificateur. Elle est équipée pour le traitement de l'Azote et du Phosphore.



Station de Saint Thibéry - Déshydratation des boues

6. LES SOUS-PRODUITS ISSUS DES OUVRAGES D'EPURATION

Sur l'année 2022, 216 210 kg de matières sèches ont été évacuées des stations d'épuration de l'agglomération.

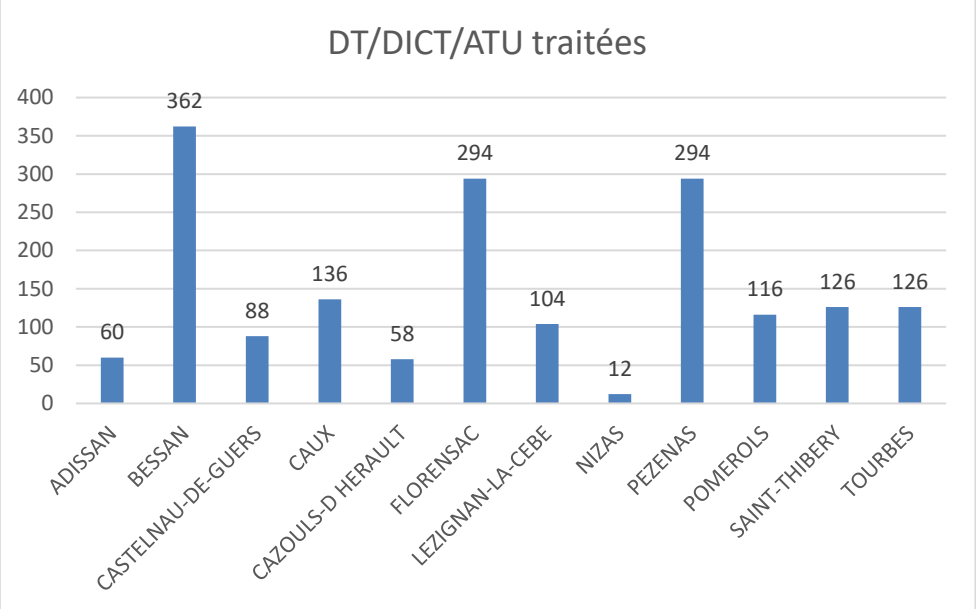
Ouvrage	boues produites en 2022 (Kg de MS)
Station Adissan	0
Station Bessan	66 225
Station Castelnau de Guers	10 890
Station Sallèles (Caux hameau)	0
Station Cazouls D'Hérault	24 700
Station Florensac	51 191
Station Lézignan la Cèbe	30 288
Station Nizas	0
Station Saint Thibéry	32 916
TOTAL	**216 210**

7. DT/DICT

En tant qu'exploitant de réseau d'eau potable et d'assainissement, la régie répond à toutes les demandes : Demande de Travaux (DT), Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) ou d'Avis de Travaux Urgent (ATU) à proximité de ces réseaux.

Ces chiffres comprennent les données pour l'eau et l'assainissement.

ATU, DT, DICT, DT-DICT traitées en 2022					
	ATU	**DICT**	**DT**	**DT-DICT**	**TOTAL**
ADISSAN	2	8	12	38	**60**
BESSAN	28	82	44	208	**362**
CASTELNAU-DE-GUERS	0	26	10	52	**88**
CAUX	4	24	30	78	**136**
CAZOULS-D HERAULT	14	10	10	24	**58**
FLORENSAC	8	50	42	194	**294**
LEZIGNAN-LA-CEBE	0	16	26	62	**104**
NIZAS	0	2	2	8	**12**
PEZENAS	10	70	34	180	**294**
POMEROLS	4	22	28	62	**116**
SAINT-THIBERY	8	22	16	80	**126**
TOURBES	8	20	6	92	**126**
Total général	**86**	**352**	**260**	**1078**	**1776**



En 2022, 1776 dossiers ont été traités contre 1736 en 2021. Ce chiffre est stable.

L'année 2022 a été marquée par la fin de l'utilisation du logiciel CAHM permettant les réponses automatisées aux DICT, DT-DICT, ATU et DT. Le logiciel a cessé de fonctionner fin février 2022.

En mai 2022, une solution a été apportée via un abonnement à SOGELINK.

Entre fin février et mai 2022, toutes les demandes ont été traitées manuellement soit au total 237 dossiers.

A noter que la régie a réalisé 158 demandes pour des ATU, DT, DICT et DT-DICT. Ces demandes sont les préalables indispensables aux travaux nécessitant des terrassements.

Commune	DT/DICT/ATU Demandé
ADISSAN	6
BESSAN	5
CASTELNAU-DE-GUERS	19
CAUX	6
CAZOULS-D HERAULT	3
FLORENSAC	9
LEZIGNAN-LA-CEBE	19
NIZAS	1
PEZENAS	40
POMEROLS	17
SAINT-THIBERY	30
TOURBES	3
Total général	**158**

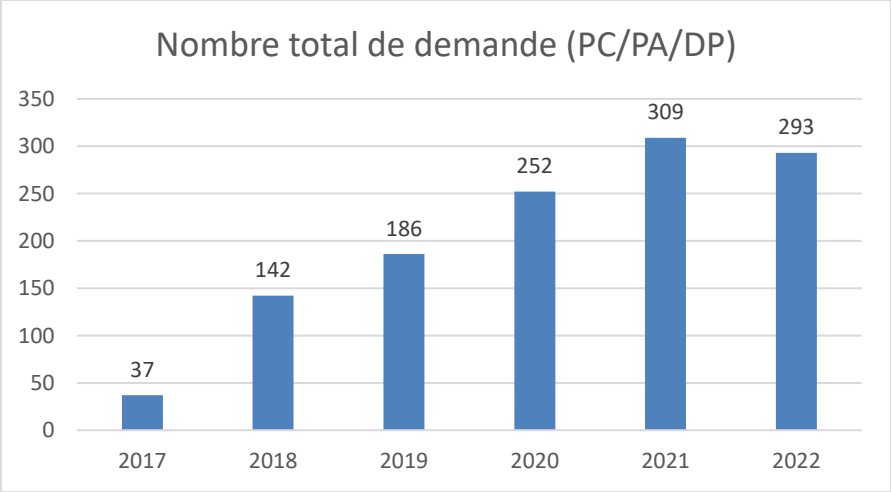
8. AUTORISATION D'URBANISME

Depuis 2018, le service Régie des Eaux traite l'ensemble des autorisations d'urbanisme sur les 10 communes. (7 communes en régie eau potable et 10 en assainissement).

En 2022, 293 dossiers ont été instruits contre 309 en 2021.

OMMUNE	PC/DP/CU
ADISSAN	19
BESSAN	58
CASTELNAU-DE-GUERS	9
CAUX	42
CAZOULS-D HERAULT	0
FLORENSAC	31
LEZIGNAN-LA-CEBE	31
NIZAS	3
PEZENAS	21
POMEROLS	32
SAINT-THIBERY	26
TOURBES	21
Total général	**293**

Entre 2018 et 2022, le nombre de dossiers traités à doubler.



9. INTERVENTION SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

Au cours de l'année 2022, 180 interventions sur le réseau d'eaux usées ont été recensées contre 193 en 2021. L'année 2022 a été marquée par une importante casse réseau au lotissement Puech Meja à BESSAN. Cette casse a nécessité plusieurs interventions de débouchage et de pompage.

Un effort important avait été fait en 2020 et 2021, avec respectivement 27 km et 18.5 km de réseaux assainissement curés. Ce curage préventif a permis une diminution du nombre de débouchage. En 2022, 14 km de réseau d'assainissement ont été curés.

	Débouchage	**Curage préventif**
	Nombre d'intervention	**Mètre linéaire (m)**
Adissan	1	1 194
Bessan	77	3 383
Castelnau de Guers	9	1 040
Caux	6	1 050
Cazouls d'hérault	5	219
Florensac	36	2 903
Lézignan	3	1 271
Nizas	3	225
Saint Thibéry	34	1 660
Tourbes	6	1 062
TOTAL	**180**	**14 007**

10.ACCUEIL DU PUBLIC

Appels téléphoniques

Au cours de l'année 2022, l'accueil de la régie a reçu 3 221 appels. Ces appels concernent l'eau et l'assainissement sur toutes les communes. L'objet des appels et la commune d'origine sont présentés dans le tableau ci-après :

COMMUNE	Demande d'intervention	Facturation	Paiement	Autres	TOTAL
ADISSAN	5	3	1	3	12
AGDE	25	19	10	41	95
AUMES	2	2		2	6
AUTRES	7	9	3	39	58
BESSAN	174	228	111	108	621
CAHM	2	1	2	8	13
CASTELNAU DE GUERS	33	43	15	15	106
CAUX	8	9	4	6	27
CAZOULS D'HERAULT	2	1	1	3	7
FLORENSAC	111	179	74	86	450
LEZIGNAN LA CEBE	19	48	17	9	93
MONTAGNAC	4	1	1	3	9
NEZIGNAN L'EVEQUE	6	2	2	3	13
NIZAS			1	3	4
PEZENAS	140	331	94	117	682
PINET			2	1	3
POMEROLS	69	195	129	35	428
PORTIRAGNES	4	6		2	12
SAINT PONS DE MAUCHIENS	1			4	5
SAINT THIBERY	85	182	78	201	546
TOUBRES	10	1	3	7	21
VIAS	4	2	2	2	10
TOTAL					3221

A noter que nous n'avons pas fait la distinction entre l'eau et l'assainissement.

A noter, que la régie a reçu 1197 usagers dans ces locaux à SAINT THIBERY et à PEZENAS.

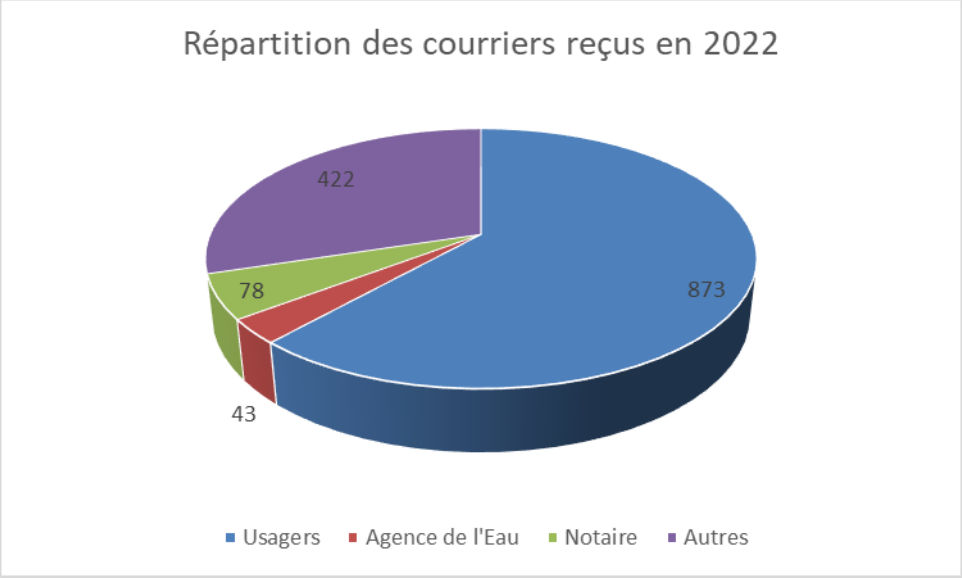
COMMUNE	Demande d'intervention	Facturation	Paiement	Autres	TOTAL
ADISSAN			4	1	5
AGDE		4	9	2	15
AUMES			1		1
AUTRES		3	3		6
BESSAN	16	66	200	18	300
CAHM		5	3	8	16
CASTELNAU DE GUERS	1	10	19	4	34
CAUX		1	8	1	10
CAZOULS D'HERAULT				1	1
FLORENSAC	7	54	110	15	186
LEZIGNAN LA CEBE	1	5	21	5	32
MONTAGNAC				1	1
NEZIGNAN L'EVEQUE	2				2
PEZENAS	6	48	87	15	156
POMEROLS	8	47	143	8	206

PORTIRAGNES			2		2
SAINT PONS DE MAUCHIENS		1		1	2
SAINT THIBERY	11	48	143	12	214
TOUBRES		2	1		3
VIAS		2	3		5
TOTAL					**1197**

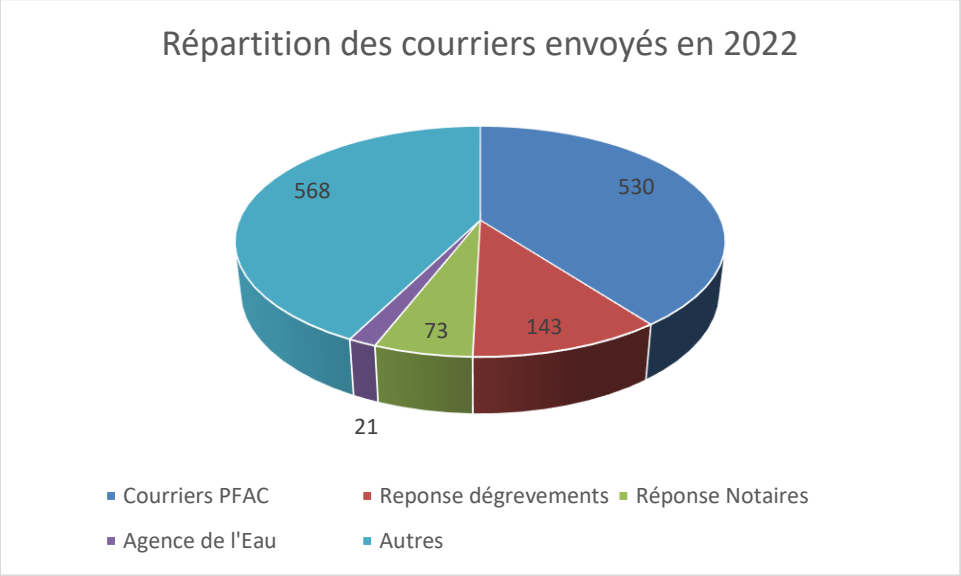
Courriers

La direction a reçu, tous courriers confondus 1416 courriers sur la totalité de l'année.

	Facturation + Paiement							Régie travaux			Direction			
Commune	Changement d'adresse	Mensualisation	Ouverture/ Fermeture abonnement	Dégrèvement	Paiement	Réclamation facture	Demande d'information	Notaire/ Raccordement	Rapport d'analyse	Régie Travaux	Travaux	Finance	Autres	Total Général
Adissan								5		4	1	1	2	**13**
Agde					9	3	1	5	5	41	3	10	15	**92**
Bessan	5	19	5	1	6	3	10	25	7	41	4	5	101	**232**
CAHM	1				1		3	1		12		7	20	**45**
Castelnau de Guers	1	7	1	1	2	2		3	3	13	4	1	25	**63**
Caux			6				1	2				1	2	**12**
Cazouls										1		2		**3**
Florensac	2	36	9	18	21	5	7	2	3	18		7	76	**204**
Lezignan la Cèbe	3	8	2	1	6	2	5	3	7	7	1	6	55	**106**
Mèze			1					1						**2**
Montagnac								5			2	1		**8**
Nézignan								3		1	1	2	1	**8**
Nizas			1							3	1			**5**
Pézenas	6	83	55	16	4	6	6	5	9	23	4	11	82	**310**
Pinet										1		3		**4**
Pomérols	1	8	7	4	13	4	7	1	3	13		6	25	**92**
Portiragnes									2	5	3	3	15	**28**
Saint Pons de Mauchiens								1			1			**1**
Saint-Thibery	2	11	6	3	30	10	8	10	6	25	2	10	40	**163**
Tourbes								1		2		1		**4**
Vias								5	1	11	2		1	**20**
Total Général	**21**	**172**	**93**	**44**	**92**	**35**	**48**	**78**	**46**	**221**	**29**	**77**	**460**	**1416**



Au total, nous avons émis 1335 courriers au cours de l'année 2022 contre 884 en 2021.



A ces courriers s'ajoutent 694 courriers de relances concernant des factures d'eau et de travaux impayés.

11. SERVICE ADMINISTRATIF, FINANCIER ET CLIENTELE DE LA DIRECTION

Le service Administratif, Financier et Clientèle de la Direction Eau, Assainissement, DECI et Pluvial (DEADP) est composé d'un responsable et de six agents sur deux secteurs d'activités différents : l'unité Financière et Administrative et l'unité Facturation et Encaissement.

Unité Financière et Administrative :

Elle est composée de 2 personnes pour une bonne gestion des finances des 20 communes de la CAHM, sur les budgets: Eau potable, Assainissement, ainsi que sur le budget général pour les parties de l'Eau Pluviale et Défense Extérieure Contre l'Incendie.

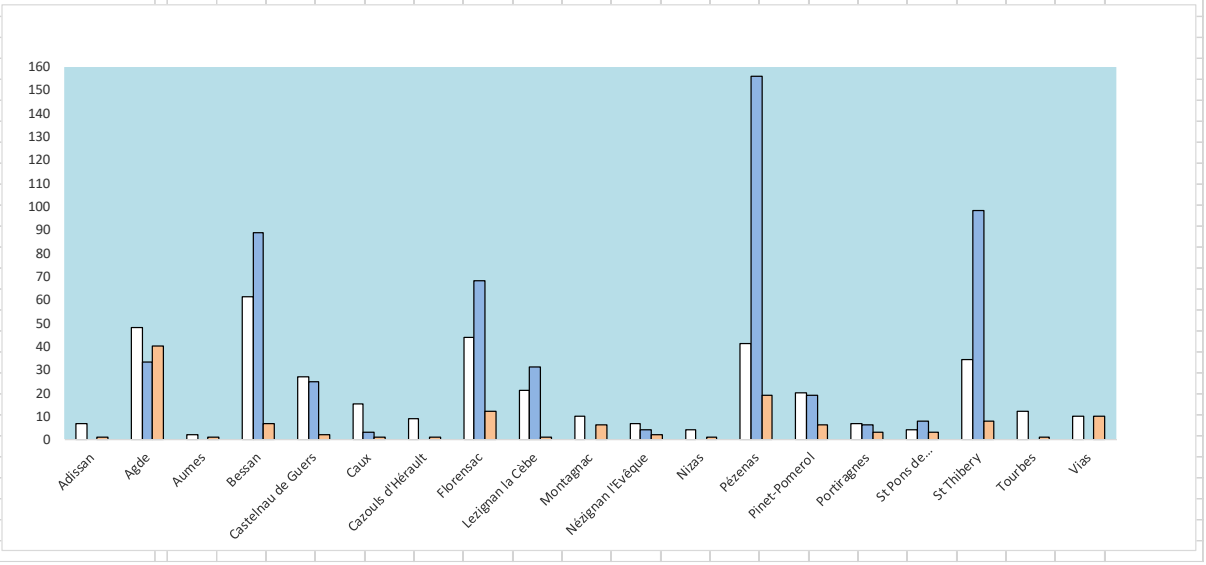
Ces deux agents ont pour mission d'engager les dépenses permettant la bonne exécution des travaux, le suivi des contrats de maintenance, le suivi des facturations, l'émission les mandats. Ils font le lien entre les fournisseurs, la Direction et le service financier.

Ils vérifient la validité des pièces administratives et des avancements des situations dans le cadre des marchés publics.

En 2022, 1048 engagements ont été traités.

NOMBRE D'ENGAGEMENT ANNEE 2022

BUDGET	Adissan	Agde	Aumes	Bessan	Castelnau de Guers	Caux	Cazouls d'Hérault	Florensac	Lezignan la Cèbe	Montagnac	Nézignan l'Evêque	Nizas	Pézenas	Pinet-Pomerol	Portiragnes	St Pons de Mauchiens	St Thibery	Tourbes	Vias	Total
ASSAINISSEMENT	7	48	2	61	27	15	9	44	21	10	7	4	41	20	7	4	34	12	10	**383**
EAU		33		89	25	3		68	31		4		156	19	6	8	98			**540**
PLUVIAL - DECI	1	40	1	7	2	1	1	12	1	6	2	1	19	6	3	3	8	1	10	**125**
TOTAL	8	121	3	157	54	19	10	124	53	16	13	5	216	45	16	15	140	13	20	**1048**



Les dépenses engagées sur le budget de l'assainissement s'élèvent à 8 415 853€ dont 8 296 012€ mandatées.

DEPENSES ENGAGEES ASSAINISSEMENT ANNEE 2022

BUDGET	Adissan	Agde	Aumes	Bessan	Castelnau de Guers	Caux	Cazouls d'Hérault	Florensac	Lezignan la Cèbe	Montagnac	Nézignan l'Evêque	Nizas	Pézenas	Pinet-Pomerol	Portiragnes	St Pons de Mauchiens	St Thibery	Tourbes	Vias	Total
Fonctionnement chap. 011-014- 65-66-67	16 306 €	167 383 €	1 096 €	147 268 €	49 600 €	115 034 €	49 197 €	117 217 €	22 150 €	1 720 €	9 129 €	14 357 €	671 573 €	2 126 €	66 154 €	9 129 €	103 253 €	65 415 €	13 470 €	**1 641 577 €**
Investissement chap. 16-20-21-23	102 736 €	2 526 040 €	17 300 €	767 713 €	592 494 €	341 298 €	18 113 €	306 799 €	74 417 €	135 793 €	45 272 €	4 124 €	840 332 €	175 253 €	281 113 €	27 634 €	235 254 €	149 307 €	133 283 €	**6 774 276 €**

DEPENSES MANDATEES ASSAINISSEMENT ANNEE 2022

BUDGET	Adissan	Agde	Aumes	Bessan	Castelnau de Guers	Caux	Cazouls d'Hérault	Florensac	Lezignan la Cèbe	Montagnac	Nézignan l'Evêque	Nizas	Pézenas	Pinet-Pomerol	Portiragnes	St Pons de Mauchiens	St Thibery	Tourbes	Vias	Total
Fonctionnement chap. 011-014- 65-67	24 610 €	185 660 €	705 €	168 479 €	62 462 €	76 593 €	61 083 €	131 227 €	35 885 €	6 273 €	9 417 €	27 788 €	649 059 €	213 266 €	73 132 €	7 725 €	147 898 €	23 326 €	21 833 €	**1 926 422 €**
Investissement chap. 20-21-23	96 320 €	2 757 257 €	17 700 €	703 401 €	550 584 €	71 293 €	21 282 €	71 829 €	125 738 €	90 822 €	28 323 €	7 046 €	860 542 €	138 296 €	223 366 €	28 074 €	300 022 €	148 264 €	129 430 €	**6 369 590 €**

Les dépenses engagées sur le budget de l'eau potable s'élèvent à 10 315 449 € dont 9443.433€ mandatées.

DEPENSES ENGAGEES EAU POTABLE ANNEE 2022

BUDGET	Agde	Aumes	Bessan	Castelnau de Guers	Florensac	Lezignan la Cèbe	Nézignan l'Evêque	Pézenas	Pomerol	Portiragnes	St Pons de Mauchiens	St Thibery	Total
Fonctionnement chap. 011- 65-66-67	1 027 674 €	6 102 €	563 469 €	209 327 €	428 332 €	193 616 €	32 806 €	1 150 286 €	392 866 €	45 427 €	17 475 €	409 227 €	**4 476 607 €**
Investissement chap. 20-21-23	1 617 589 €	405 €	626 602 €	162 183 €	253 177 €	465 412 €	218 298 €	1 777 055 €	198 824 €	90 782 €	65 529 €	362 986 €	**5 838 842 €**

DEPENSES MANDATEES EAU POTABLE ANNEE 2022

BUDGET	Agde	Aumes	Bessan	Castelnau de Guers	Florensac	Lezignan la Cèbe	Nézignan l'Evêque	Pézenas	Pomerol	Portiragnes	St Pons de Mauchiens	St Thibery	Total
Fonctionnement chap. 011- 65-67	932 969 €	6 102 €	563 469 €	209 327 €	428 332 €	193 616 €	32 806 €	1 150 286 €	392 866 €	45 427 €	17 475 €	409 227 €	**4 381 903 €**
Investissement chap. 20-21-23	1 307 444 €	405 €	611 940 €	162 183 €	101 829 €	396 418 €	218 298 €	1 561 969 €	197 377 €	90 782 €	65 529 €	347 356 €	**5 061 530 €**

Les dépenses engagées et mandatées sur le budget général pour la gestion de l'eau pluviale et la défense extérieure contre l'incendie s'élèvent à 853 714€.

DEPENSES ENGAGEES ET MANDATEES PLUVIAL TTC - DECI ANNEE 2022

BUDGET	Adissan	Agde	Aumes	Bessan	Castelnau de Guers	Caux	Cazouls d'Hérault	Florensac	Lezignan la Cèbe	Montagnac	Nézignan l'Evêque	Nizas	Pézenas	Pinet-Pomerol	Portiragnes	St Pons de Mauchiens	St Thibery	Tourbes	Vias	Total
Fonctionnement	1 387 €	361 554 €	570 €	10 200 €	1 418 €	767 €	2 529 €	8 543 €	897 €	956 €		552 €	58 060 €	14 656 €	3 607 €	298 €	17 607 €	276 €	8 799 €	**492 675 €**
Investissement	669 €	146 466 €	275 €	45 495 €	785 €	1 566 €	16 227 €	19 736 €	653 €	2 203 €	5 527 €	466 €	7 102 €	14 245 €	9 429 €	8 590 €	23 009 €	905 €	57 692 €	**361 039 €**

Recettes

Cette gestion permet l'encaissement de différents produits.

Pour les communes en REGIE : la facturation de l'eau et de l'assainissement, les différents travaux de branchement des particuliers, la participation à l'assainissement collectif, les redevances communales, les subventions de travaux.

Pour les communes en D.S.P : les redevances du délégataire, les travaux de branchement des particuliers, la participation à l'assainissement collectif, les redevances et surtaxes communales, les subventions de travaux.

RECETTES COURANTES ASSAINISSEMENT
ANNEE 2022

BUDGET	Adissan	Agde	Aumes	Bessan	Castelnau de Guers	Caux	Cazouls d'Hérault	Florensac	Lezignan la Cèbe	Montagnac	Nézignan l'Evêque	Nizas	Pézenas	Pinet-Pomerol	Portiragnes	St Pons de Mauchiens	St Thibery	Tourbes	Vias	Total
Fonctionnement chap.70-74-75-77	26 016 €	4 762 719 €	44 459 €	444 593 €	128 701 €	42 974 €	7 948 €	294 196 €	107 786 €	53 058 €	140 412 €	16 208 €	1 014 824 €	412 641 €	348 248 €	12 807 €	273 181 €	32 196 €	249 702 €	8 412 668 €
Investissement chap.13		1 217 423 €		28 000 €	74 025 €	26 271 €							162 405 €				170 575 €			1 678 699 €

RECETTES COURANTES EAU POTABLE
ANNEE 2022

BUDGET	Agde	Aumes	Bessan	Castelnau de Guers	Florensac	Lezignan la Cèbe	Nézignan l'Evêque	Pézenas	Pomerol	Portiragnes	St Pons de Mauchiens	St Thibery	Total
Fonctionnement chap. 70-74	2 895 115 €	44 921 €	921 295 €	306 588 €	794 388 €	287 407 €	66 856 €	2 388 384 €	644 455 €	309 877 €	12 180 €	696 325 €	**9 367 789 €**
Investissement chap. 13						100 000 €		448 635 €					**548 635 €**

RECETTES COURANTES PLUVIAL TTC - DECI
ANNEE 2022

BUDGET	Adissan	Agde	Aumes	Bessan	Castelnau de Guers	Caux	Cazouls d'Hérault	Florensac	Lezignan la Cèbe	Montagnac	Nézignan l'Evêque	Nizas	Pézenas	Pinet-Pomerol	Portiragnes	St Pons de Mauchiens	St Thibery	Tourbes	Vias	Total
Fonctionnement				8 100 €				90 €						44 087 €						**52 277 €**
Investissement																				**0 €**

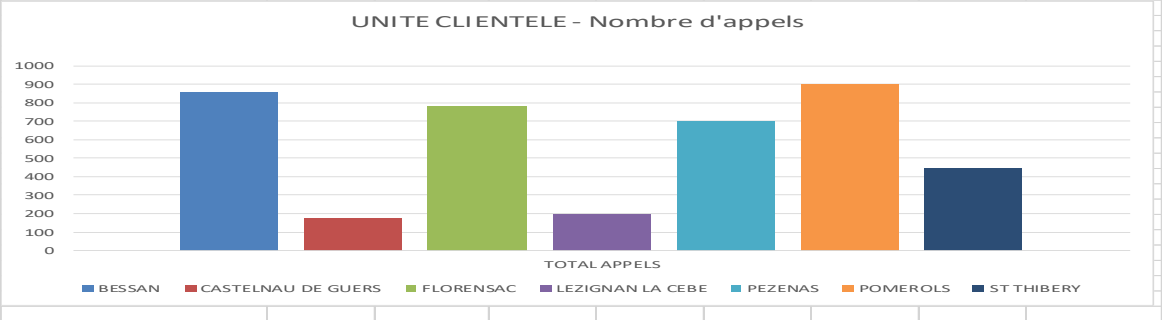
L'Unité Clientèle :

L'unité clientèle est composé de 4 agents. 2 en facturation et 2 en encaissement.

Unité facturation

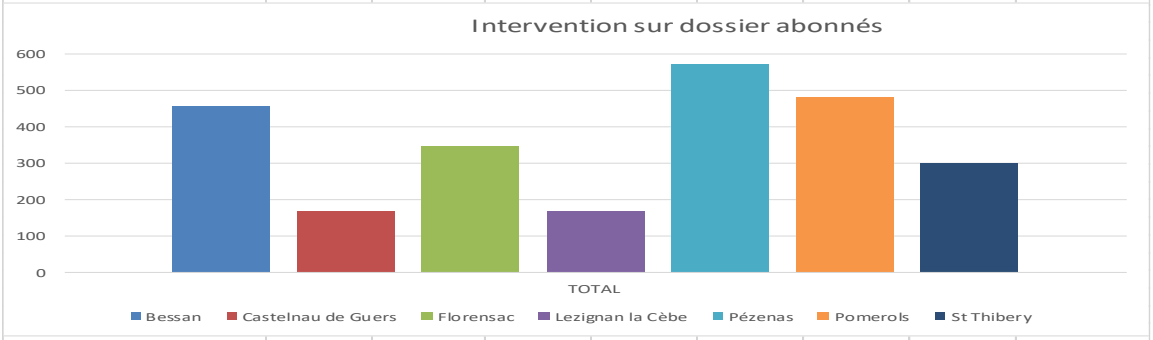
NOMBRE D'APPELS UNITE FACTURATION
Année 2022

	BESSAN	CASTELNAU DE GUERS	FLORENSAC	LEZIGNAN LA CEBE	PEZENAS	POMEROLS	ST THIBERY	TOTAL
Vente	74	36	101	42	142	196	99	**690**
Modification abonnement	222	25	223	58	149	204	86	**967**
Info diverses sur factures	116	25	206	28	120	197	71	**763**
Dégrèvement	22		12		9	5	6	**54**
Mensualisation	161	56	88	30	90	141	52	**618**
Renseignement sur portail	86	16	51	14	69	38	31	**305**
renseignement sur régie et paiement	72	9	55	15	89	83	78	**401**
Fuite	36		12	4	10	14	8	**84**
Demande de devis	11		12	4	10	10	8	**55**
Autres appels	54	5	21	1	11	9	6	**107**
TOTAL APPELS	**854**	**172**	**781**	**196**	**699**	**897**	**445**	**4044**



INTERVENTION SUR DOSSIER ABONNES FACTURATION
ANNEE 2022

	Bessan	Castelnau de Guers	Florensac	Lezignan la Cèbe	Pézenas	Pomerols	St Thibery	TOTAL
Mise à jour fichier	178	97	83	58	140	194	106	**856**
Retour facture NPAI et renvoi	70	10	64	14	96	43	30	**327**
Mise à jour demande mensualisation	153	56	157	90	226	231	152	**1065**
changement et création compteur	30	2	20	2	40		2	**96**
Courrier pour dégrèvement	22		23	1	66	5	8	**125**
courrier divers	3	1	1	1	2	7	1	**16**
TOTAL	**456**	**166**	**348**	**166**	**570**	**480**	**299**	**2485**



En 2022, une seule facturation de solde a été faite pour les communes de Besssan, Castelnau de Guers, Florensac, Lézignan la Cèbe, Pézenas et Saint Thibery, deux facturations ont été faites pour la commune de Pomerols (acompte et solde), un total de 18 025 factures a été émis.

ANNEE 2022 - UNITE FACTURATION

NOMBRE DE FACTURES EMISES

	Bessan	Castelnau de Guers	Florensac	Lezignan la Cèbe	Pézenas	Pomerols	St Thibery	Total factures
Acompte						**1308**		**1308**
Solde	**2472**	**922**	**2751**	**710**	**3717**	**1813**	**1775**	**14160**
Prélevés	**601**	**118**	**391**	**161**	**492**	**403**	**391**	**2557**
TOTAL	3073	1040	3142	871	4209	3524	2166	**18025**

ANNEE 2022 - UNITE FACTURATION

MONTANT DES FACTURES EMISES

Type de facturation	Bessan	Castelnau de Guers	Florensac	Lezignan la Cèbe	Pézenas	Pomerols	St Thibery	Total factur
Acompte						107 900.20		**107 900.20**
Solde	679 037.70	230 670.98	647 940.13	183 772.78	2 022 432.55	370 589.02	477 840.74	**4 612 283.90**
Prélevés	185 238.82	38 898.71	109 430.28	56 615.74	284 441.61	118 837.00	132 674.51	**926 136.67**
TOTAL	**864 276.52**	**269 569.69**	**757 370.41**	**240 388.52**	**2 306 874.16**	**597 326.22**	**610 515.25**	**5 646 320.77**

La régie d'encaissement :

Depuis 2021, la régie d'encaissement gère les règlements effectués dans l'unité Clientèle de la direction (facturation, travaux eau potable et assainissement). Elle est composée d'un régisseur principal titulaire, de deux régisseurs mandataires suppléants et de deux mandataires.

Plusieurs moyens de paiement ont été instaurés, numéraire, chèques bancaires ou postal, carte bancaire, prélèvement mensuel, virement par le portail citoyen, virement sur le compte Dépôt de Fond au Trésor.

Elle est ouverte le mardi matin, le mercredi toute la journée et le vendredi matin.

ANNEE 2022 - UNITE ENCAISSEMENT
MOYEN DE REGLEMENT

	Bessan	Castelnau de Guers	Florensac	Lezignan la Cèbe	Pézenas	Pomerols	St Thibery	Total
Numéraire	30	16	42	7	18	15	20	**148**
Cartes Bancaires	94	18	108	15	117	109	76	**537**
Virement	301	118	311	70	695	92	234	**1821**
Chèques	1361	545	1632	387	1934	983	886	**7728**
Portail Citoyen	445	165	490	154	536	356	303	**2449**
Fond Solidarité au Logement	1	1	2	4	4	1		**13**
Mensualisation	604	118	399	161	491	399	413	**2585**
Titre individuel (P503)	1	4			34	1		**40**
TOTAL	**2837**	**985**	**2984**	**798**	**3829**	**1956**	**1932**	**15321**

Il est à noter une augmentation de 87% des règlements par mensualisation par rapport à 2021 (1380).

ANNEE 2022 - UNITE ENCAISSEMENT

MONTANT ENCAISSE

	Adissan	Agde	Aumes	Bessan	Castelnau de Guers	Caux	Caux et Sauzens	Florensac	Lézignan la Cèbe	Montagnac	Nézignan l'Evêque	Nizas	Pézenas	Pinet-Pomerol	Portiragnes	St Pons de Mauchiens	St Thibery	Tourbes	Vias	Total
Facturation eau				687 412 €	215 363 €			559 820 €	190 353 €				1 390 941 €	330 363 €			376 276 €			3 750 528 €
Travaux eau				40 203 €	16 932 €			20 150 €	12 754 €				93 957 €	53 012 €			14 091 €	500 €	500 €	252 100 €
Travaux assainissement	2 830 €	14 957 €		27 826 €	6 373 €	8 470 €	1 520 €	420 €	7 306 €	140 €			46 044 €	25 991 €			2 970 €	7 060 €		151 906 €
PFAC	14 078 €	185 611 €		78 686 €	325 €	42 504 €		25 521 €	6 328 €			1 822 €	75 113 €	51 247 €		8 615 €	30 588 €			520 438 €
TOTAL	16 908 €	200 568 €	0 €	834 127 €	238 994 €	50 974 €	1 520 €	605 911 €	216 741 €	140 €	0 €	1 822 €	1 606 055 €	460 613 €	0 €	8 615 €	423 924 €	7 560 €	500 €	4 674 972 €

Perspectives 2023

L'année 2023 verra la consolidation du service Administratif, Financier et Clientèle.

Une évolution notable du service permettra de lisser la charge de travail sur l'année pour les périodes de relève, facturation et encaissement aux bénéfices des usagers et agents des services publics d'eau potable et d'assainissement.

Ainsi, en 2024, les usagers recevront des factures qui représentent une année complète de consommation.

Toutes les opérations de facturation et de recouvrements sont effectuées de concert avec la Trésorerie Générale de Sète.

Une campagne de communication pour inciter les paiements des consommations d'eau potable via la mensualisation sera mise en œuvre.

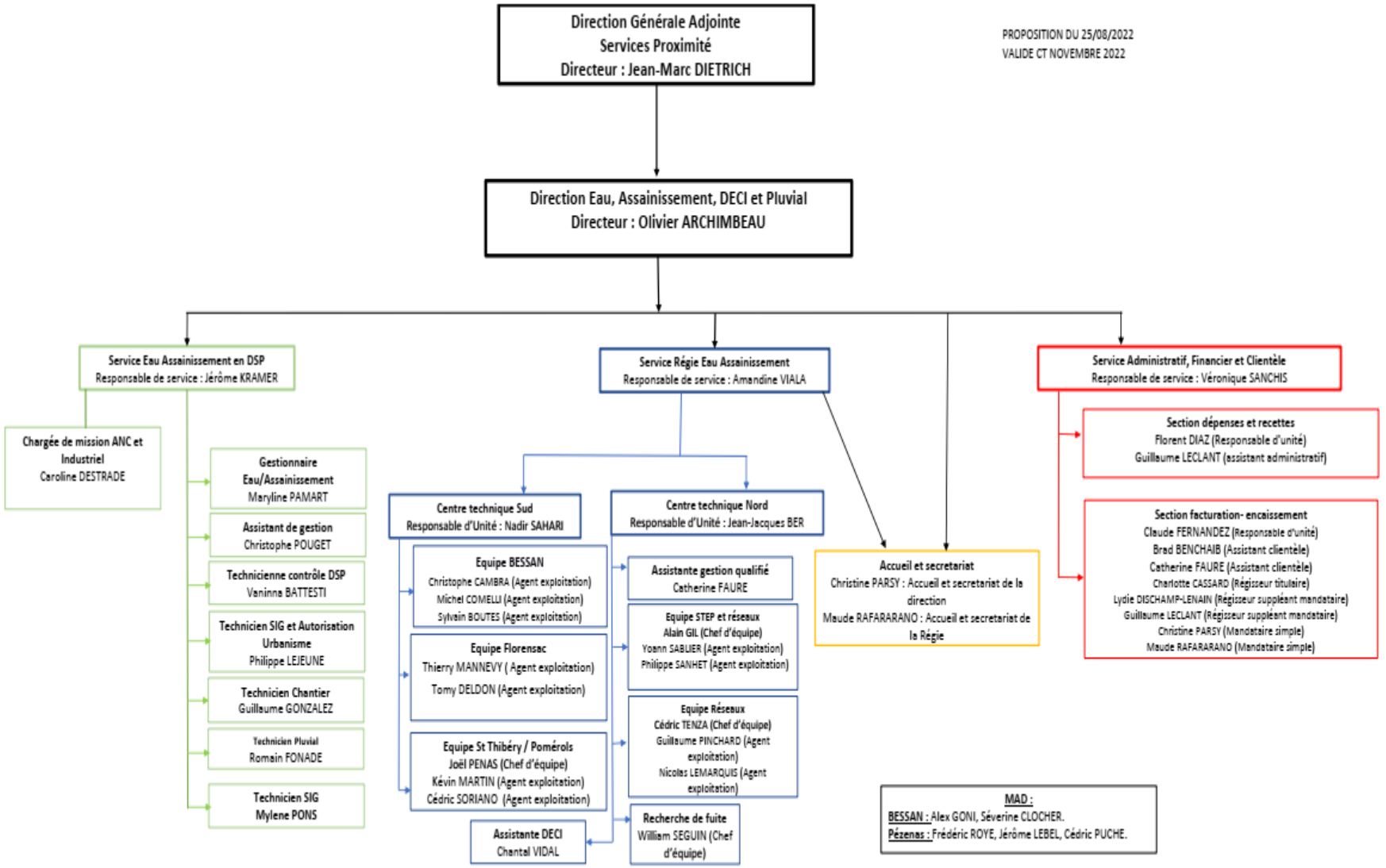
C. LES MOYENS DU SERVICE

Les moyens du service des eaux sont issus du transfert de compétence. Ces moyens, initialement dévolus aux communes ont été transférés au 1er janvier 2017.

12. LES MOYENS HUMAINS

En 2022, la régie était composée 24 agents dont 16 agents de terrain, 3 agents en charge de l'accueil/secrétariat/facturation, 2 responsables de centre technique et un responsable des régies. En 2022, un agent de terrain est venu renforcer l'équipe de Centre Technique Sud.

L'organigramme 2022 de la direction est présenté ci-dessous :


Direction Générale Adjointe
Services Proximité
Directeur : Jean-Marc DIETRICH
PROPOSITION DU 25/08/2022
VALIDE CT NOVEMBRE 2022
Direction Eau, Assainissement, DECI et Pluvial
Directeur : Olivier ARCHIMBEAU
Service Eau Assainissement en DSP
Responsable de service : Jérôme KRAMER
Service Régie Eau Assainissement
Responsable de service : Amandine VIALA
Service Administratif, Financier et Clientèle
Responsable de service : Véronique SANCHIS
Chargée de mission ANC et Industriel
Caroline DESTRADE
Gestionnaire Eau/Assainissement
Maryline PAMART
Assistant de gestion
Christophe POUGET
Technicienne contrôle DSP
Vaninna BATTESTI
Technicien SIG et Autorisation Urbanisme
Philippe LEJEUNE
Technicien Chantier
Guillaume GONZALEZ
Technicien Pluvial
Romain FONADE
Technicien SIG
Mylene PONS
Centre technique Sud
Responsable d'Unité : Nadir SAHARI
Centre technique Nord
Responsable d'Unité : Jean-Jacques BER
Equipe BESSAN
Christophe CAMBRA (Agent exploitation)
Michel COMELLI (Agent exploitation)
Sylvain BOUTES (Agent exploitation)
Equipe Florensac
Thierry MANNEVY (Agent exploitation)
Tomy DELDON (Agent exploitation)
Equipe St Thibéry / Pomérols
Joël PENAS (Chef d'équipe)
Kévin MARTIN (Agent exploitation)
Cédric SORIANO (Agent exploitation)
Assistante DECI
Chantal VIDAL
Assistante gestion qualifié
Catherine FAURE
Equipe STEP et réseaux
Alain GIL (Chef d'équipe)
Yoann SABLIER (Agent exploitation)
Philippe SANHET (Agent exploitation)
Equipe Réseaux
Cédric TENZA (Chef d'équipe)
Guillaume PINCHARD (Agent exploitation)
Nicolas LEMARQUIS (Agent exploitation)
Recherche de fuite
William SEGUIN (Chef d'équipe)
Accueil et secretariat
Christine PARSY : Accueil et secretariat de la direction
Maude RAFARARANO : Accueil et secretariat de la Régie
Section dépenses et recettes
Florent DIAZ (Responsable d'unité)
Guillaume LECLANT (assistant administratif)
Section facturation- encaissement
Claude FERNANDEZ (Responsable d'unité)
Brad BENCHAIB (Assistant clientèle)
Catherine FAURE (Assistant clientèle)
Charlotte CASSARD (Régisseur titulaire)
Lydie DISCHAMP-LENAIN (Régisseur suppléant mandataire)
Guillaume LECLANT (Régisseur suppléant mandataire)
Christine PARSY (Mandataire simple)
Maude RAFARARANO (Mandataire simple)
MAD :
BESSAN : Alex GONI, Séverine CLOCHER.
Pézenas : Frédéric ROYE, Jérôme LEBEL, Cédric PUCHE.

La régie est organisée autour de deux centres techniques, un au sud et un au nord.

CENTRE TECHNIQUE NORD

Le centre nord est composé de 8 agents de terrain à temps plein, d'une secrétaire/accueil/facturation et d'un responsable du centre technique à temps plein.

Ils gèrent le service d'eau potable sur les communes de Pézenas, Castelnau de Guers et Lézignan la Cèbe. Pour l'assainissement, ce centre technique gère les communes d'Adissan, Cazouls D'Hérault, Caux, Castelnau de Guers, Lézignan la Cèbe, Nizas et Tourbes.

Le centre Technique NORD a emménagé en 2018 dans des locaux situés au 5 rue Louis DELAGE à PEZENAS.

CENTRE TECHNIQUE SUD

Le centre sud est composé de 8 agents à temps plein dont 4 agents à temps plein CAHM et 3 agents mis à disposition à 100%. Un responsable du centre technique Sud complète l'équipe.

Ces agents gèrent l'eau potable et l'assainissement sur les communes de Bessan, Florensac et Saint Thibery. Sur Pomérols, seule l'exploitation du service public d'eau potable est réalisée.

13. LES MOYENS MATERIELS

a. Les véhicules

Au 1er janvier 2021, la régie était équipée de 8 véhicules légers et 4 fourgons. Le tableau ci-dessous présente la répartition des véhicules au sein de la régie.

	Régie Sud	Régie Nord	**TOTAL**
Véhicule léger	4	4	**8**
Fourgon	2	2	**4**

En 2022, un véhicule léger a été remplacé.

b. Les engins et le matériel

La régie est dotée de deux camions poids lourd polybenne, deux mini-pelles et d'un chargeur. La régie est également équipée de tout le matériel nécessaire à la réparation des fuites, à l'entretien du réseau et à la réalisation des travaux neufs.

14. L'ASTREINTE

Suite au transfert de compétence, un service d'astreinte a été organisé. Ce service est opérationnel depuis le 1er mars 2017.

Le service d'astreinte est organisé autour de chaque centre technique. Un agent est en astreinte en permanence sur chaque centre technique. Les périodes d'astreinte durent 7 jours du vendredi soir au vendredi soir.

En complément de l'astreinte technique composée en permanence de deux agents, une astreinte décisionnelle est en place. Cette astreinte s'occupe de l'ensemble de la direction des Eaux à laquelle est rattachée la régie d'eau potable. Elle suit les mêmes modalités que celles de l'astreinte technique.

D. LA TARIFICATION ET LES RECETTES DU SERVICE

1. LES MODALITES DE TARIFICATION

a. Le type de tarification

Sur le territoire de la régie Eau et Assainissement, le tarif est composé d'une part fixe et d'une part variable.

L'article L2224-12-4 modifié par LOI n°2011-525 du 17 mai 2011 - art. 2 explique l'objectif de la part fixe :

« I. – Toute facture d'eau comprend un montant calculé en fonction du volume réellement consommé par l'abonné et peut, en outre, comprendre un montant calculé indépendamment de ce volume en fonction des charges fixes du service et des caractéristiques du branchement, notamment du nombre de logements desservis. »

b. Les modalités de tarification

Toutes les catégories d'abonnés sont facturées au même montant au regard des tarifs en place.

Les abonnés industriels ou non domestiques, ne bénéficient pas de réduction.

Cependant, certains abonnés sont exonérés des taxes Agences de l'eau pour deux raisons possibles :

- Les industriels qui sont redevables des taxes à l'Agence de l'Eau directement,
- Les fontaines, conformément à la réglementation.

c. Les catégories de tarifs

Sans objet.

d. Les modalités d'évolution et de révision

Les tarifs sont révisés chaque année. Ils sont définis en fonction des charges de chaque service d'assainissement et des travaux à réaliser. Ce travail est réalisé en collaboration avec chaque commune.

Les tarifs sont fixés par délibération de l'Agglomération Hérault Méditerranée. Le tableau ci-dessous présente les tarifs part fixe et part variable 2021 pour toutes les communes :

TARIFS ASSAINISSEMENT 2022	Part fixe (€)	Part variable (€)	prix 120m3
ADISSAN	25 €	1.00 €	1.21 €
BESSAN	54.00 €	1.72 €	2.17 €
CASTELNAU DE GUERS	45.00 €	1.82 €	2.20 €
CAUX	15.00 €	1.25 €	1.38 €
CAZOULS	30.00 €	1.10 €	1.35 €
FLORENSAC	30.00 €	0.95 €	1.20 €
LEZIGNAN LA CEBE	32.00 €	1.25 €	1.52 €
NIZAS	30.00 €	1.15 €	1.40 €
SAINT THIBERY	40.00 €	1.43 €	1.76 €
TOURBES	30.00 €	1.10 €	1.35 €
MOYENNE NON PONDEREE	**33.10 €**	**1.28 €**	**1.55 €**

e. Les frais d'accès et autres prestations

L'Agglomération a délibéré sur le règlement du service d'assainissement. Il fixe les tarifs des frais d'accès et des principales prestations. Ces tarifs sont présentés dans le tableau ci-dessous :

GESTION ABONNEMENT	
Abonnement ou résiliation du service eau assainissement	80€HT
Coupure à la demande de l'abonné	87€HT

BRANCHEMENT EAUX USEES	
Branchement sur le réseau eaux usées de 0 à 5 m y.c plan de récolement	1 520€HT
Branchement sur le réseau eaux usées au-delà de 5 m	SUR DEVIS
Utilisation brise roche	150€HT/T
Modification branchement eaux usées	SUR DEVIS
Frais d'installation chantier	300€HT
Plan de récolement	200€HT

GESTION DEMANDE DES ETUDES DE NOTAIRE	
Présence des réseaux avec réponse au questionnaire	80€HT
Conformité de branchement avec vérification sur site	130 €HT

2. LA FACTURE D'EAU

a. Les éléments relatifs au prix du mètre cube d'assainissement

Les factures d'eau sont composées de 6 éléments :

- **La part fixe assainissement :** Elle s'applique à tous les abonnés du service d'assainissement. En vertu de l'article L2224-12-4 du Code Général des Collectivités Territoriales. Elle permet de couvrir une partie des charges fixes du service d'eau.

- **La part variable :** Elle est proportionnelle à la consommation en eau. Ces recettes permettent d'assurer l'exploitation du service d'assainissement en complément de la part fixe et assurent le financement des travaux.

- **La redevance modernisation des réseaux :** Cette redevance est entièrement reversée à l'Agence de l'Eau. Cette redevance est due par toute personne qui rejette ces eaux dans le réseau d'assainissement. Son taux est de 0.15€/m3 pour 2021.

- **La TVA :** Le taux de TVA appliqué sur la partie assainissement est de 10%.

b. La facture d'assainissement

Les factures d'eau sont présentées pour une consommation moyenne de 120 m3 (consommation annuelle moyenne pour 4 personnes). Ces factures types sont présentées en annexe 2.

Au cours de l'année 2022, 18 025 factures d'eau et/ou d'assainissement ont été émises pour les communes de Bessan, Castelnau de Guers, Florensac, Lézignan la Cèbe, Pézenas et Saint Thibéry.

Les communes de Pézenas et de Pomerols sont en DSP pour l'assainissement mais c'est la régie qui, en tant qu'exploitant de l'eau potable facture la part assainissement.

Les communes d'Adissan, Caux, Cazouls d'Hérault, Nizas et Tourbes sont adhérentes au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Hérault qui est compétent en matière d'eau potable. C'est le syndicat qui se charge de la facturation de la part assainissement sur ces communes.

3. LE TAUX DE RECLAMATION

Sur l'année 2022, la régie eau et assainissement a reçu 146 réclamations.

Cet indicateur représente le nombre total de réclamations usagers reçu sur le nombre de factures émises. Pour 2022, le taux de réclamation est de 0.817% contre 1.09% en 2021.

E. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

1. LE TAUX DE DESSERTE DES RESEAUX DE COLLECTE

Le taux de desserte des réseaux de collecte est le rapport entre le nombre d'abonnés effectifs et le nombre d'abonnés potentiels de la zone concernée.

Pour définir le nombre d'abonnés potentiels, il est nécessaire de définir la zone desservie par le réseau d'assainissement via un zonage d'assainissement. Malheureusement, très peu de communes de la régie sont dotées d'un tel document et par conséquent le calcul de cet indicateur n'est pas possible.

Les zonages d'assainissement sont en cours de réalisation dans le cadre des schémas directeurs d'assainissement. Ils devraient être approuvés en 2023 après vote en conseil communautaire et suite à enquête publique.

2. CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX DE COLLECTE

Suite à l'arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement, le calcul des indices de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement (P202) a été modifié. Le nouveau mode de calcul est présenté en annexe 3.

La régie des Eaux, en collaboration avec le service SIG (système d'Information Géographique), a réalisé un état des lieux des plans existant en version informatique ou papier au 1er janvier 2017. L'ensemble des plans en version informatique a été récupéré. Les plans papiers ont fait l'objet d'une intégration en version informatique. Pour certaines communes, une importante mise en jour des plans a été faite et intégrée au SIG. Le travail de fiabilisation se poursuit.

Les indices de connaissance et de gestion patrimoniale sont présentés ci-dessous :

Communes	Note indice de connaissance et de gestion patrimoniale
Adissan	72
Bessan	72
Castelnau de Guers	72
Caux	72
Cazouls D'Hérault	72
Florensac	72
Lézignan la Cèbe	72
Nizas	72
Saint Thibéry	72
Tourbes	72

3. CONFORMITE DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS, DES EQUIPEMENTS DES STATIONS D'EPURATION

Les stations d'épuration et les réseaux font l'objet de contrôles et de mesures d'autosurveillance permettant d'assurer le bon fonctionnement des ouvrages. Les dispositions de ces contrôles sont présentées dans l'arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5

a. Le contrôle annuel de la conformité du système d'assainissement

Un système d'assainissement est défini par un ensemble de réseau de collecte et d'un ouvrage de traitement.

C'est le service de la Police de l'Eau qui statue sur la conformité du système avant le 1er juin de l'année N+1. Ce contrôle concerne uniquement les systèmes collectant plus de 200 Équivalents Habitants. La station d'épuration du Hameau de Sallèles (Caux) n'est pas concernée.

Commune(s)	Conformité du système d'assainissement
Adissan	Conforme
Bessan	Conforme
Castelnau de Guers	Conforme
Cazouls D'Hérault	Conforme
Florensac	Conforme
Lézignan la Cèbe	Conforme
Nizas	Conforme
Saint Thibéry	Conforme

Les Caux et de Tourbes étant raccordées à la station d'épuration de PEZENAS, ces deux communes sont comprises dans le système d'assainissement de PEZENAS.

En 2022, tous les systèmes d'assainissement étaient conformes.

b. La conformité du système de traitement

Pour atteindre la conformité au niveau d'une station d'épuration, les préalables sont, l'équipement des points nécessitant une surveillance et le respect des dispositions de l'autosurveillance (déclaration du programme, campagnes de mesures et transmission des données,….). Les conformités des stations d'épuration de la régie sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Commune(s)	Conformité du système de traitement
Adissan	Conforme
Bessan	Conforme
Castelnau de Guers	Conforme
Cazouls D'Hérault	Conforme
Florensac	Conforme
Lézignan la Cèbe	Conforme
Nizas	Conforme
Saint Thibéry	Conforme

En 2022, toutes les stations d'épuration en régie de l'agglomération ont été jugées conformes.

c. La conformité du réseau de collecte

Cet indicateur permet de vérifier qu'en situation normale, les eaux produites par l'agglomération sont collectées et acheminées en station de traitement et traitées dans le respect des performances inscrites dans l'arrêté d'autorisation du système d'assainissement.

Le tableau ci-dessous présente la conformité du réseau de collecte de la régie :

Commune(s)	Conformité du réseau de collecte
Adissan	Conforme
Bessan	Conforme
Castelnau de Guers	Conforme
Caux	Conforme
Cazouls D'Hérault	Conforme
Florensac	Conforme
Lézignan la Cèbe	Conforme
Nizas	Conforme
Saint Thibéry	Conforme
Tourbes	Conforme

4. LE TAUX DE BOUES EVACUEES DE FACON CONFORME

Les boues sont évacuées de façon conforme si la filière de traitement choisi est déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur. L'indicateur correspond au pourcentage de boues évacuées dans une filière conforme.

Le taux de boues évacuées de façon conforme est présenté dans le tableau suivant :

Commune(s)	Taux de boues évacuées de façon conforme
Adissan	NC
Bessan	100%
Castelnau de Guers	100%
Cazouls D'Hérault	100%
Florensac	100%
Lézignan la Cèbe	100%
Nizas	NC
Saint Thibéry	100%

NC = Non Concerné

Les stations d'Adissan et Nizas, du fait du type de traitement en place, les boues produites sont évacuées tous les 8 à 10 ans. Le taux de boues évacuées de façon conforme ne peut donc pas être calculé.

5. LE TAUX DE DEBORDEMENT DES EFFLUENTS CHEZ LES USAGERS

Cet indicateur est précisé au travers de l'arrêté du 2 mai 2007. Il est défini comme le nombre de demande d'indemnisation pour 1000 habitants. Les débordements résultant d'une obstruction du réseau due à l'usager ne sont pas pris en compte.

Commune(s)	Nombre de débordement des effluents chez l'usager
Adissan	0
Bessan	0
Castelnau de Guers	0
Caux	0
Cazouls D'Hérault	0
Florensac	1
Lézignan la Cèbe	0
Nizas	0
Saint Thibéry	0
Tourbes	0
TOTAL	**1**

Aucune demande d'indemnisation n'a été faites, les dégâts ont été nettoyés par nos service. Le taux de débordement, pour 2022, est de 0.

6. LES INTERVENTIONS FREQUENTES

L'arrêté du 2 mai 2007 demande le recensement des points du réseau de collecte des eaux nécessitant au moins deux interventions par an. Ce nombre est rapporté à 100 km de réseaux de collecte des eaux usées, hors branchements.

Le nombre de points du réseau avec des interventions fréquentes est présenté dans le tableau ci-dessous :

Commune(s)	Nombre de points avec interventions fréquentes	linéaire réseau	Nombre de points du réseau avec interventions fréquentes pour 100km
Adissan	0	**4 400**	0.0%
Bessan	1	**33 074**	0.3%
Castelnau de Guers	1	**10 000**	1.0%
Caux	1	**35 534**	0.3%
Cazouls D'Hérault	0	**3 308**	0.0%
Florensac	1	**34 683**	0.3%
Lézignan la Cèbe	0	**10 193**	0.0%
Nizas	0	**4 324**	0.0%
Saint Thibéry	0	**20 904**	0.0%
Tourbes	0	14 536	0.0%
TOTAL	**4**	**170956**	**0.2%**

7. LE TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

Cet indicateur mesure le maintien de la valeur du patrimoine de la régie. Il s'obtient en faisant le ratio entre le linéaire de réseau de distribution renouvelé les 5 dernières années par la longueur totale du réseau. Il est exprimé en pourcentage.
Cet indicateur est calculé sur 5 ans (2018-2022).

		Adissan	Bessan	Castelnau de Guers	Caux	Cazouls d'hérault	Florensac	Lézignan la Cèbe	Nizas	Saint Thibéry	Tourbes	TOTAL
2018	**Linéaire de réseau renouvelé 2018 (km)**	**0.00**	0.36	0.54	0.62	0.00	1.04	0.05	0.00	0.19	0.00	**2.779**
	Tx renouvellement % 2018	**0.00%**	**1.10%**	**5.37%**	**2.52%**	**0.00%**	**3.03%**	**0.54%**	**0.00%**	**1.00%**	**0.00%**	**1.86%**
2019	**Linéaire de réseau renouvelé 2019 (km)**	0.00	0.30	0.00	0.14	0.61	0.68	0.00	0.00	0.22	0.00	**1.944**
	Tx renouvellement % 2019	**0.00%**	**0.91%**	**0.00%**	**0.57%**	**18.55%**	**1.97%**	**0.00%**	**0.00%**	**1.18%**	**0.00%**	**1.30%**
2020	**Linéaire de réseau renouvelé 2020 (km)**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
	Tx renouvellement % 2020	**0.00%**	**0.00%**	**0.00%**	**0.00%**	**0.00%**	**0.00%**	**0.00%**	**0.00%**	**0.00%**	**0.00%**	**0.00%**
2021	**Linéaire de réseau renouvelé 2020 (km)**	0	0	0	0	0.02	0.495	0.06	0	0.285	0	**0.86**
	Tx renouvellement % 2021	**0.00%**	**0.00%**	**0.00%**	**0.00%**	**0.60%**	**1.45%**	**0.67%**	**0.00%**	**1.52%**	**0.00%**	**0.58%**
2022	**Linéaire de réseau renouvelé 2020 (km)**	0	0.031	0	0	0	0.238	0.06	0	0.285	0.714	**1.328**
	Tx renouvellement % 2021	**0.00%**	**0.10%**	**0.00%**	**0.00%**	**0.00%**	**0.70%**	**0.67%**	**0.00%**	**1.52%**	**4.91%**	**0.89%**

En 2022, 1.328k m de réseau d'assainissement ont été renouvelés soit 0.0.89%. Avec ce taux de renouvellement, nous pouvons considérer qu'un réseau posé en 2022 aura une durée de vie théorique de 112 ans.

Sur 5 ans (2018-2022), 6.91 km de réseau assainissement ont été renouvelés soit 3.33% du linéaire total. Le taux de renouvellement annuel sur la période 2018-2022 est de 0.66%.

8. CONFORMITE DES PERFORMANCES DES EQUIPEMENTS D'EPURATION AU REGARD DES PRESCRIPTIONS DE LA POLICE DE L'EAU

Cet indicateur reflète le taux de conformités des bilans 24 heures réalisés par rapport aux objectifs de rejet spécifiés par l'arrêté préfectoral. Il s'agit uniquement des bilans 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance règlementaire. Un bilan 24h est composé de plusieurs analyses sur les effluents en entrée et en sortie des stations d'épuration. Les paramètres suivis sont spécifiés dans l'arrêté préfectoral ou le manuel d'autosurveillance.

Le taux de conformité des performances des équipements d'épuration est présenté dans le tableau ci-dessous :

Commune(s)	Nombre de bilan par an	Taux de conformité
Station Adissan	2	100%
Station Bessan	12	100%
Station Castelnau de Guers	12	100%
Station Sallèles (Caux hameau)	0	100%
Station Cazouls D'Hérault	1	0%
Station Florensac	12	100%
Station Lézignan la Cèbe	2	100%
Station Nizas	2	100%
Station Saint Thibéry	12	100%
TOTAL	**57**	**100%**

9. INDICE DE CONNAISSANCE DES REJETS EN MILIEU NATUREL PAR LES RESEAUX

Cet indice, noté de 0 à 120, est calculé de la façon suivante :

- **PARTIE A : Eléments communs à tous types de réseaux,**
  - +20 ; identification sur plan et visite terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs,
  - +10 ; évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet,
  - +20 ; réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaitre les points de déversement et de mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement,
  - + 30 ; réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 25 juillet 2015,
  - +10 ; réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats,
  - + 10 ; connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact du rejet sur le milieu récepteur,
- PARTIE B : Pour les secteurs équipés en réseaux en séparatifs ou partiellement en séparatifs,
  - + 10 ; évaluation de la pollution déversée au milieu récepteur,
- PARTIE C : pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes :
  - +10 ; mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orages.

Les résultats obtenus sont présentés ci-dessous :

Commune(s)	Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux
Adissan	60
Bessan	70
Castelnau de Guers	30
Caux	Aucun
Cazouls D'Hérault	Aucun
Florensac	Aucun
Lézignan la Cèbe	60
Nizas	Aucun
Saint Thibéry	100
Tourbes	70

Les communes de Caux, Cazouls d'Hérault, Florensac et Nizas ne possèdent pas sur leur réseau de point de déversement.

F. LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

1. LES TRAVAUX ENGAGES PENDANT L'EXERCICE

Le tableau suivant présente, par grandes thématiques, les investissements réalisés en 2022.

ADISSAN

ADISSAN	
Libellé	Dépense réelle (ht)
CHEMIN DU PIOCH	86 266.08
DIVERS TRAVAUX	5 861.21
SCHEMA DIRECTEUR	4 192.88
TOTAL	**96 320.17 €**

BESSAN

BESSAN	
Libellé	Dépense réelle (ht)
RENOUV RESEAU GRAND RUE	138 283.40
BRANCHEMENTS	132 642.80
CHEMISAGE SEBASTOPOL	71 735.43
BVD LIBERTE	262 278.68
REGARDS TAMPONS	8 062.66
POMPES	12 986.30
REHAB STEP	30 932.95
DIVERS TRAVAUX	42 285.59
SCHEMA DIRECTEUR	4 192.88
TOTAL	**703 400.69 €**

CASTELNAU DE GUERS

CASTELNAU	
Libellé	Dépense réelle (ht)
CH DES CAMINIERES	517 358.43
REPRISE GENIE CIVIL CLARIFICATEUR	15 980.00
BRANCHEMENTS	4 660.92 €
DIVERS TRAVAUX	8 392.00 €
SCHEMA DIRECTEUR	4 192.88 €
TOTAL	**550 584.23 €**

CAUX

CAUX	
Libellé	Dépense réelle (ht)
TRVX REHAB JJAURES / NEFFIES	55 303.99
REFECTION TRANCHEES	4 284.74
DIVERS TRAVAUX	7 511.53 €
SCHEMA DIRECTEUR	4 192.88 €
TOTAL	**71 293.14 €**

CAZOULS D'HERAULT

CAZOULS	
Libellé	Dépense réelle (ht)
ANCIENS COMBATTANTS	14 800.30
DIVERS TRAVAUX	2 288.84
SCHEMA DIRECTEUR	4 192.88 €
TOTAL	**21 282.02 €**

FLORENSAC

FLORENSAC	
Libellé	Dépense réelle (ht)
VANNES MARTELLIERES	15 723.00
REPRISE RESEAU LA NORIA	11 365.00
BRANCHEMENTS	14 553.40 €
REGARDS TAMPONS	9 517.93 €
POMPES STEP	5 887.60 €
DIVERS TRAVAUX	10 589.43 €
SCHEMA DIRECTEUR	4 192.88 €
TOTAL	**71 829.24 €**

LEZIGNAN LA CEBE

LEZIGNAN	
Libellé	Dépense réelle (ht)
RUE DE LA PORTE	52 640.41
MO RD609	48 151.30
BRANCHEMENTS	15 962.38
DIVERS TRAVAUX	4 791.04 €
SCHEMA DIRECTEUR	4 192.88 €
TOTAL	**125 738.01 €**

NIZAS

NIZAS	
Libellé	Dépense réelle (ht)
REMPLACEMENT DU MOTOREDUCTEUR A l'IDENTIQUE AINSI QUE LE DEPART MOTEUR	2 853.00
SCHEMA DIRECTEUR	4 192.88 €
TOTAL	**7 045.88 €**

SAINT THIBERY

ST THIBERY	
Libellé	Dépense réelle (ht)
VIEUX PUIT	89 565.92
BASALTINE	113 160.02
REGARDS TAMPONS	15 916.08 €
PR LA CHAPELLE	37 666.29 €
BRANCHEMENTS	5 205.92 €
TRVX STEP +BENNES	34 314.62
SCHEMA DIRECTEUR	4 192.88 €
TOTAL	**300 021.73 €**

TOURBES

TOURBES	
Libellé	Dépense réelle (ht)
AVE DE LA GARE	97 104.67
REHAB RESEAU RD39E5	43 933.19
DIVERS TRAVAUX	3 033.03 €
SCHEMA DIRECTEUR	4 192.88 €
TOTAL	**148 263.77 €**

2. LES PROJETS ET LES TRAVAUX

ADISSAN :

- Renouvellement du réseau Assainissement chemin du Pioch

BESSAN :

- Mise en séparatif de la Grand Rue,

CASTELNAU DE GUERS :

- Travaux de renouvellement réseau assainissement Chemin de Caminières Phase 2,

CAUX :

- Chemisage réseau assainissement avenue de Neffiès, Jean Jaurès et Plan d'Alba,

CAZOULS D'HERAULT :

- Entretien réseau,
- Débitmètre entrée STEP,

FLORENSAC :

- Travaux eau et assainissement Pierre Dental avec le renouvellement des tampons hydrauliques,

LEZIGNAN LA CEBE :

- Réhabilitation Place croix de la mission et phase 3 Wladimir d'Ormesson,

NIZAS

- Réhabilitation seconde file de biodisques,

SAINT THIBERY :

- Réhabilitation réseau assainissement Avenue du Vieux Puits,

TOURBES :

- Travaux d'élimination de points noirs sur le réseau, traitement des casses,

G. LES ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE

1. ABANDONS DE CREANCES ET FONDS DE SOLIDARITE

Néant

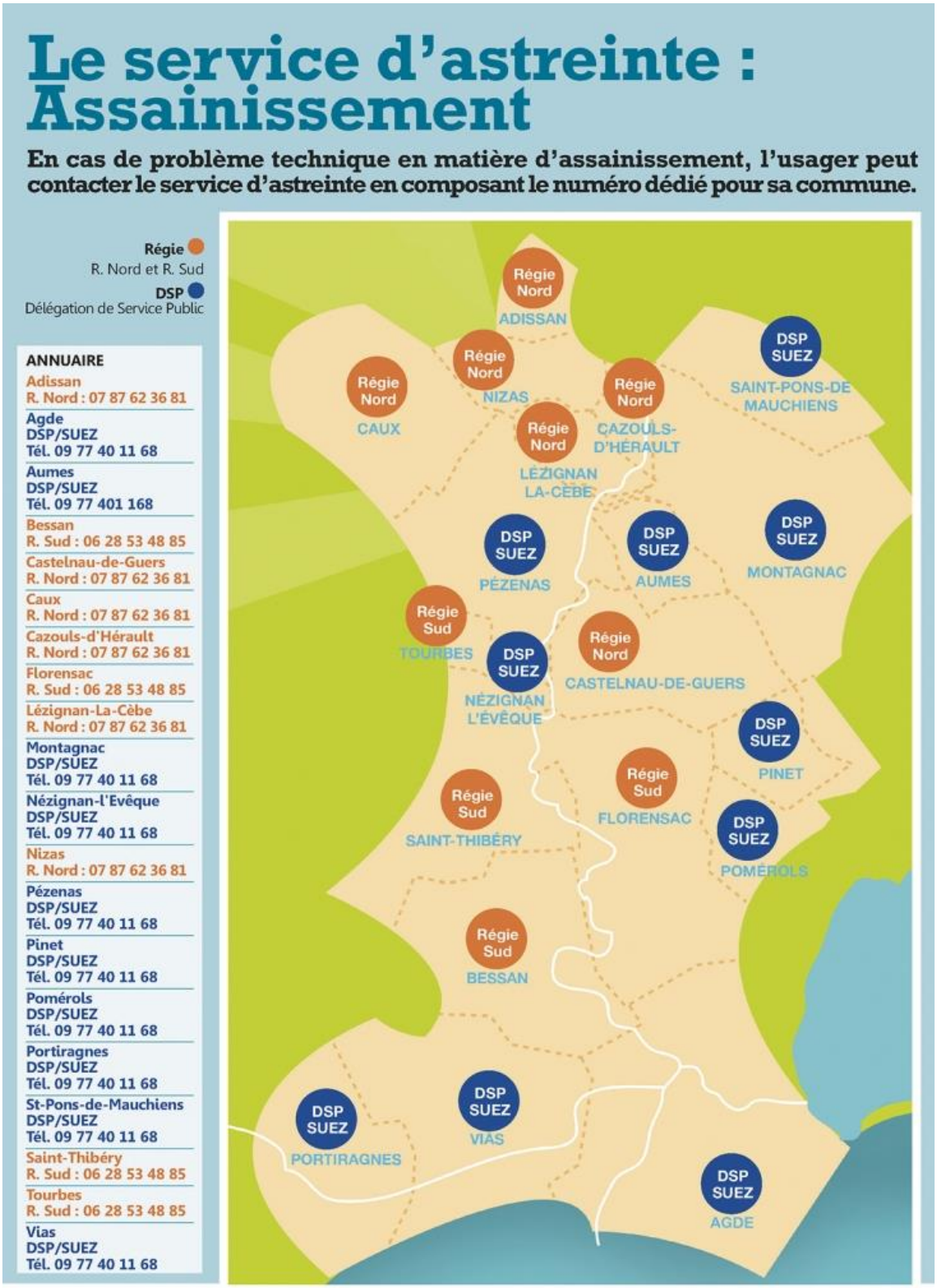
2. LA COOPERATION DECENTRALISEE

L'Agglomération Hérault Méditerranée a un projet de coopération décentralisée en cours avec le Maroc sur la province de TATA ainsi que sur la commune de DIEMBERING au Sénégal.

La mise à jour du plan directeur assainissement de tout le canton se déroulera en 2023-2024.

H. ANNEXES

1. Annexe 1 : les numéros d'astreintes par commune



2. Annexe 2 : Les factures d'eau

ADISSAN

DETAIL FACTURE		QUANTITE	Prix unitaire €HT	Montant €HT	Taux TVA	Montant €TTC
ASSAINISSEMENT						
ABONNEMENT						
	Part Hérault Méditerranée du 01/0182022 au 31/12/2022	1	30	30	10.00%	33
CONSOMMATION						
	Part Hérault Méditerranée du 01/0182022 au 31/12/2022	120 m3	1	120	10.00%	132
SOUS TOTAL €				**150**		**165**
ORGANISME PUBLIC						
	Redevance Modernisation	120 m3	0.16	19.2	10.00%	21.12
SOUS TOTAL €				**19.2**		**21.12**
TOTAL ASSAINISSEMENT				169.2		186.12

BESSAN

Réf. Abonnement : 2557 — **Période facturée : du** 01/01/2022 **au** 31/12/2022

Description	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Conso. (m3)	Date relevé	Adresse
	2	0	120	**120**	**03/08/2022**	Impasse BARNABO 34550 BESSAN

Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA	Montant TVA	Montant TTC
Abonnement eau	1	25.47000	25.47	5.50	1.40	26.87
Consommation eau	120	1.20000	144.00	5.50	7.92	151.92
Redevance prélèvement	120	0.11700	14.04	5.50	0.77	14.81
distribution de l'eau		**36.95%**	**183.51**		**10.09**	**193.60**
Abonnement assainissement	1	54.00000	54.00	10.00	5.40	59.40
Redevance assainissement	120	1.72000	206.40	10.00	20.64	227.04
Collecte et traitement des eaux usées		**52.42%**	**260.40**		**26.04**	**286.44**
Redevance pollution	120	0.28000	33.60	5.50	1.85	35.45
Redevance Modernisation des réseaux	120	0.16000	19.20	10.00	1.92	21.12
Organismes publics		**10.63%**	**52.80**		**3.77**	**56.57**

Total avant déduction (TTC) **536.61 euros**
Acompte à déduire (TTC) **0.00 euros**

Eau / Asst.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
Eau	1	217.11	5.50	11.94
Assainissement	2	279.60	10.00	27.96
			Total TVA :	**39.90**

TOTAL TTC de la facture **536.61 euros**
Prix de revient (hors abonnement): 0.00375 euros par litre
Total Abonnement :86.27 euros

NET A PAYER **536.61 euros**

VEUILLEZ COMMUNIQUER TOUS LES CHANGEMENTS DE LOCATAIRES OU DE PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ régulièrement votre consommation et **PROTEGEZ** votre installation contre le gel et signalez toute anomalie.
VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (Article L1617-5 du Code Général des Collectivités Territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal compétent.

MODALITES DE PAIEMENT : Par virement : IBAN FR76 1007 1340 0000 0020 0519 163 - BIC : TRPUFRP1
en mentionnant les : numéro de facture, commune et nom.

CASTENAU DE GUERS

Réf. Abonnement : 1						Période facturée : du 01/01/2022 au 31/12/2022
Description	**Réf. Compteur**	**Anc. index**	**Nv. index**	**Conso. (m3)**	**Date relevé**	**Adresse**
	1	240	360	**120**		1 A MONTEE DE LA GARENNE 34120 CASTELNAU DE GUERS

Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA	Montant TVA	Montant TTC
Abonnement eau	1	40.00000	40.00	5.50	2.20	42.20
Consommation eau	120	1.03000	123.60	5.50	6.80	130.40
Redevance prélèvement	120	0.10500	12.60	5.50	0.69	13.29
Distribution de l'eau		**35.78%**	**176.20**		**9.69**	**185.89**
Abonnement assainissement	1	45.00000	45.00	10.00	4.50	49.50
Redevance assainissement	120	1.82000	218.40	10.00	21.84	240.24
Collecte et traitement des eaux usées		**53.49%**	**263.40**		**26.34**	**289.74**
Redevance pollution	120	0.28000	33.60	5.50	1.85	35.45
Redevance modernisation des réseaux	120	0.16000	19.20	10.00	1.92	21.12
Organismes publics		**10.72%**	**52.80**		**3.77**	**56.57**

Total avant déduction (TTC) **532.20 euros**
Acompte à déduire (TTC) **0.00 euros**

Eau / Asst.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
Eau	1	209.80	5.50	11.54
Assainissement	2	282.60	10.00	28.26
			Total TVA :	**39.80**

TOTAL TTC de la facture **532.20 euros**

Prix de revient (hors abonnement): 0.00367 euros par litre
Total Abonnement :91.70 euros

NET A PAYER **532.20 euros**

VEUILLEZ COMMUNIQUER TOUS LES CHANGEMENTS DE LOCATAIRES OU DE PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ régulièrement votre consommation et **PROTEGEZ** votre installation contre le gel et signalez toute anomalie.
VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (Article L1617-5 du Code Général des Collectivités Territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal compétent.

MODALITES DE PAIEMENT : Par virement : IBAN FR76 1007 1340 0000 0020 0519 163 - BIC : TRPUFRP1 - TRESOR PUBLIC en mentionnant les : numéro de facture, commune et nom.

CAUX

DETAIL FACTURE		QUANTITE	Prix unitaire €HT	Montant €HT	Taux TVA	Montant €TTC
ASSAINISSEMENT						
ABONNEMENT						
	Part Hérault Méditerranée du 01/0182022 au 31/12/2022	1	15	15	10.00%	16.5
CONSOMMATION						
	Part Hérault Méditerranée du 01/0182022 au 31/12/2022	120 m3	1.25	150	10.00%	165
SOUS TOTAL €				**165**		**181.5**
ORGANISME PUBLIC						
	Redevance Modernisation	120 m3	0.16	19.2	10.00%	21.12
SOUS TOTAL €				**19.2**		**21.12**
TOTAL ASSAINISSEMENT				184.2		202.62

CAZOULS D'HERAULT

DETAIL FACTURE		QUANTITE	Prix unitaire €HT	Montant €HT	Taux TVA	Montant €TTC
ASSAINISSEMENT						
ABONNEMENT						
	Part Hérault Méditerranée du 01/0182022 au 31/12/2022	1	30	30	10.00%	33
CONSOMMATION						
	Part Hérault Méditerranée du 01/0182022 au 31/12/2022	120 m3	1.1	132	10.00%	145.2
SOUS TOTAL €				**162**		**178.2**
ORGANISME PUBLIC						
	Redevance Modernisation	120 m3	0.16	19.2	10.00%	21.12
SOUS TOTAL €				**19.2**		**21.12**
TOTAL ASSAINISSEMENT				181.2		199.32

FLORENSAC

Réf. Abonnement : 1 — **Période facturée : du** 01/01/2022 **au** 31/12/2022

Description	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Conso. (m3)	Date relevé	Adresse
	3	0	120	**120**	**03/08/2022**	! AIRE DE REPOS 34510 FLORENSAC

Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA	Montant TVA	Montant TTC
Abonnement eau	1	28.20000	28.20	5.50	1.55	29.75
Consommation eau	120	1.10000	132.00	5.50	7.26	139.26
Redevance Prélèvement	120	0.14300	17.16	5.50	0.94	18.10
Distribution de l'eau		**47.40%**	**177.36**		**9.75**	**187.11**
Abonnement assainissement	1	30.00000	30.00	10.00	3.00	33.00
Redevance assainissement	120	0.95000	114.00	10.00	11.40	125.40
Collecte et traitement des eaux usées		**38.49%**	**144.00**		**14.40**	**158.40**
Redevance pollution	120	0.28000	33.60	5.50	1.85	35.45
Redevance modernisation	120	0.16000	19.20	10.00	1.92	21.12
Organismes publics		**14.11%**	**52.80**		**3.77**	**56.57**

Total avant déduction (TTC) **402.08 euros**
Acompte à déduire (TTC) **0.00 euros**

Eau / Asst.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
Eau	55	210.96	5.50	11.60
Assainissement	10	163.20	10.00	16.32
			Total TVA :	**27.92**

TOTAL TTC de la facture **402.08 euros**

Prix de revient (hors abonnement): 0.00283 euros par litre
Total Abonnement :62.75 euros

NET A PAYER **402.08 euros**

VEUILLEZ COMMUNIQUER TOUS LES CHANGEMENTS DE LOCATAIRES OU DE PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ régulièrement votre consommation et **PROTEGEZ** votre installation contre le gel et signalez toute anomalie.
VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (Article L1617-5 du Code Général des Collectivités Territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal compétent.

MODALITES DE PAIEMENT : Par virement : IBAN FR76 1007 1340 0000 0020 0519 163 - BIC : TRPUFRP1 en mentionnant les : numéro de facture, commune et nom.

LEZIGNAN LA CEBE

Réf. Abonnement : 1						Période facturée : du 01/01/2022 au 31/12/2022
Description	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Conso. (m3)	Date relevé	Adresse
	4	0	120	120	03/08/2022	1 Allée de la Paix 34120 LEZIGNAN LA CEBE

Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA	Montant TVA	Montant TTC
Consommation eau	120	1.25000	150.00	5.50	8.25	158.25
Redevance prélèvement	120	0.10800	12.96	5.50	0.71	13.67
Abonnement eau	1	40.00000	40.00	5.50	2.20	42.20
Distribution de l'eau		**46.36%**	**202.96**		**11.16**	**214.12**
Abonnement assainissement	1	32.00000	32.00	10.00	3.20	35.20
Redevance assainissement	120	1.25000	150.00	10.00	15.00	165.00
Collecte et traitement des eaux usées		**41.58%**	**182.00**		**18.20**	**200.20**
Redevance pollution	120	0.28000	33.60	5.50	1.85	35.45
Redevance modernisation réseaux	120	0.16000	19.20	10.00	1.92	21.12
Organismes publics		**12.06%**	**52.80**		**3.77**	**56.57**

Total avant déduction (TTC) **470.89 euros**
Acompte à déduire (TTC) **0.00 euros**

Eau / Asst.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
Eau	1	236.56	5.50	13.01
Assainissement	2	201.20	10.00	20.12
			Total TVA :	**33.13**

TOTAL TTC de la facture **470.89 euros**
Prix de revient (hors abonnement): 0.00328 euros par litre
Total Abonnement :77.40 euros

NET A PAYER **470.89 euros**

VEUILLEZ COMMUNIQUER TOUS LES CHANGEMENTS DE LOCATAIRES OU DE PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ régulièrement votre consommation et **PROTEGEZ** votre installation contre le gel et signalez toute anomalie.
VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (Article L1617-5 du Code Général des Collectivités Territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal compétent.

MODALITES DE PAIEMENT : Par virement : IBAN FR76 1007 1340 0000 0020 0519 163 - BIC : TRPUFRP1 en mentionnant les : numéro de facture, commune et nom.

NIZAS

DETAIL FACTURE		QUANTITE	Prix unitaire €HT	Montant €HT	Taux TVA	Montant €TTC
ASSAINISSEMENT						
ABONNEMENT						
	Part Hérault Méditerranée du 01/0182022 au 31/12/2022	1	30	30	10.00%	33
CONSOMMATION						
	Part Hérault Méditerranée du 01/0182022 au 31/12/2022	120 m3	1.15	138	10.00%	151.8
SOUS TOTAL €				**168**		**184.8**
ORGANISME PUBLIC						
	Redevance Modernisation	120 m3	0.16	19.2	10.00%	21.12
SOUS TOTAL €				**19.2**		**21.12**
TOTAL ASSAINISSEMENT				187.2		205.92

SAINT THIBERY

Réf. Abonnement : 1						Période facturée : du 01/01/2022 au 31/12/2022
Description	**Réf. Compteur**	**Anc. index**	**Nv. index**	**Conso. (m3)**	**Date relevé**	**Adresse**
	THIB1	120	240	**120**		1 ALLEE DES CEVENNES 34630 SAINT THIBERY

Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA	Montant TVA	Montant TTC
Abonnement eau	1	35.00000	35.00	5.50	1.93	36.93
Consommation eau	120	1.13000	135.60	5.50	7.46	143.06
Redevance prélèvement	120	0.12600	15.12	5.50	0.83	15.95
Distribution de l'eau		**41.26%**	**185.72**		**10.22**	**195.94**
Abonnement assainissement	1	40.00000	40.00	10.00	4.00	44.00
Redevance assainissement	120	1.43000	171.60	10.00	17.16	188.76
Collecte et traitement des eaux usées		**47.01%**	**211.60**		**21.16**	**232.76**
Redevance pollution	120	0.28000	33.60	5.50	1.85	35.45
Redevance modernisation	120	0.16000	19.20	10.00	1.92	21.12
Organismes publics		**11.73%**	**52.80**		**3.77**	**56.57**

Total avant déduction (TTC) **485.27 euros**
Acompte à déduire (TTC) **0.00 euros**

Eau / Asst.	TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
Eau	5	219.32	5.50	12.07
Assainissement	10	230.80	10.00	23.08
			Total TVA :	**35.15**

TOTAL TTC de la facture **485.27 euros**

Prix de revient (hors abonnement): 0.00337 euros par litre
Total Abonnement :80.93 euros

NET A PAYER **485.27 euros**

VEUILLEZ COMMUNIQUER TOUS LES CHANGEMENTS DE LOCATAIRES OU DE PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ régulièrement votre consommation et **PROTEGEZ** votre installation contre le gel et signalez toute anomalie.
VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (Article L1617-5 du Code Général des Collectivités Territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal compétent.

MODALITES DE PAIEMENT : Par virement : IBAN FR76 1007 1340 0000 0020 0519 163 - BIC : TRPUFRP1 en mentionnant les : numéro de facture, commune et nom.

TOURBES

DETAIL FACTURE		QUANTITE	Prix unitaire €HT	Montant €HT	Taux TVA	Montant €TTC
ASSAINISSEMENT						
ABONNEMENT						
	Part Hérault Méditerranée du 01/0182022 au 31/12/2022	1	30	30	10.00%	33
CONSOMMATION						
	Part Hérault Méditerranée du 01/0182022 au 31/12/2022	120 m3	1.1	132	10.00%	145.2
SOUS TOTAL €				**162**		**178.2**
ORGANISME PUBLIC						
	Redevance Modernisation	120 m3	0.16	19.2	10.00%	21.12
SOUS TOTAL €				**19.2**		**21.12**
TOTAL ASSAINISSEMENT				181.2		199.32

3. Annexe 3 : mode de calcul de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement

[Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées] (P202.2B)

Applicable à compter de l'exercice 2013

1- Définition	*Dimension développement durable*	♦ Gestion financière et patrimoniale : politique patrimoniale
	Finalité	♦ Evaluer le niveau de connaissance des réseaux d'assainissement, s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale, et suivre leur l'évolution ♦ L'indice valorisé à 40 points ou plus rend compte de l'existence du descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau défini dans les articles L2224-7-1 et D2224-5-1 du C.G.C.T.
	Définition	♦ Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau d'eaux usées. ♦ **Cette nouvelle définition s'applique à compter de l'exercice 2013.** ♦ Les informations visées sont relatives à l'existence et la mise à jour des plan des réseaux (Partie A - 15 points), à l'existence et à la mise à jour de l'inventaire des réseaux (Partie B - 30 points) et aux autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (Partie C - 75 points).
	Unité	♦ Sans dimension (valeur de 0 à 120 points pour les services ayant la mission de collecte et de 0 à 110 points pour ceux qui ne l'ont pas
	Fréquence de détermination	♦ Annuelle. L'indice est établi en fonction de la situation au 31 décembre de l'année N
	Domaine d'application possible (activités et périmètre géographique)	♦ Tout service assurant la collecte et/ou le transport des eaux usées (en réseau séparatif ou unitaire). Les services dont la mission est la dépollution seule ainsi que les services ne gérant que des réseaux pluviaux ne sont pas concernés
2- Calcul	*Données nécessaires*	♦ Longueur du réseau de collecte des eaux usées (séparatif ou unitaire, fonctionnant sous pression, sous vide ou de manière gravitaire), hors branchements, situé à l'amont des stations d'épuration ou des points de rejet en milieu naturel ou des points de rejet vers un autre service. La longueur entre la sortie des stations d'épuration et le point de rejet n'est pas prise en compte. ♦ Etat des lieux de la connaissance acquise sur le réseau ♦ Programmes de gestion patrimoniale
	Producteur des données	♦ Collectivité et opérateur (services techniques)
	Échelle de calcul	♦ Les informations sont collectées sur un périmètre caractérisé par la même mission, un opérateur unique et une gestion patrimoniale homogène. L'indicateur est calculé au niveau du service ou à un niveau supérieur ♦ En cas de degrés d'avancement différents de la politique patrimoniale d'un secteur du réseau à un autre, un indice est déterminé pour chaque secteur et les indices sont consolidés au niveau du service en les pondérant par le linéaire de réseau de collecte hors branchements de chaque secteur.
	Règles de calcul	♦ Indice obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes : o Les 30 points d'inventaire des réseaux (**partie B**) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis. o Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (**partie C**) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (**parties A + B**) sont acquis. **Partie A : Plan des réseaux (15 points)** • **10 points (VP.250) : Existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées** mentionnant la localisation des ouvrages annexes (postes de relèvement ou de refoulement, déversoirs d'orage, ...), et s'ils existent, des points d'autosurveillance du fonctionnement des réseaux d'assainissement

5 points (VP.251) : Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux), ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R. 554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année

Nota : La définition d'une telle procédure suppose qu'elle existe et soit mise en œuvre. En l'absence de travaux, la mise à jour annuelle est considérée comme effectuée

Partie B : Inventaire des réseaux (30 points)

- **10 points (VP.252, VP.253 et VP.254) - les 10 points sont acquis si les 2 conditions suivantes sont remplies :**
  - **Existence d'un inventaire des réseaux** identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554-2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code (VP.252) et, **pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux**, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de collecte et de transport des eaux usées (VP.253)
  - **La procédure de mise à jour** du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux (VP.254)
- **De 1 à 5 points (VP.253) :** Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, **un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%.** Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux :

  Matériaux et diamètres connus pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 1 point supplémentaire

  Matériaux et diamètres connus pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 2 points supplémentaires

  Matériaux et diamètres connus pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 3 points supplémentaires

  Matériaux et diamètres connus pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 4 points supplémentaires

  Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 5 points supplémentaires

- **De 0 à 15 points (VP.255) :**

  L'inventaire des réseaux mentionne pour chaque tronçon la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié (50%) du linéaire total des réseaux étant renseigné. Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, **un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%.** Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux

  Dates ou périodes de pose connues pour moins de 50% du linéaire des réseaux : 0 point

  Dates ou périodes de pose connues pour 50% à 59,9% du linéaire des réseaux : 10 points

  Dates ou périodes de pose connues pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 11 point

  Dates ou périodes de pose connues pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 12 points

  Dates ou périodes de pose connues pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 13 points

  Dates ou périodes de pose connues pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 14 points

  Dates ou périodes de pose connues pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 15 points

	Partie C : Informations complémentaires sur les éléments constitutifs du réseau et les interventions sur le réseau (75 points) ▪ **10 points (VP.256) :** Le plan des réseaux comporte une **information géographique** précisant l'altimétrie des canalisations, la moitié au moins du linéaire total des réseaux étant renseignée ▪ **De 1 à 5 points (VP.256) :** Lorsque les informations disponibles sur l'altimétrie des canalisations sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, **un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%.** Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur l'altimétrie des canalisations sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux ▪ **10 points (VP.257) :** Localisation et description des ouvrages annexes (postes de relèvement, postes de refoulement, déversoirs, ...) ▪ **10 points (VP.258) :** existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée ▪ **10 points (VP.259) :** Le plan ou l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) ; ***(seuls les services ayant la mission collecte sont concernés par cet item)*** ▪ **10 points (VP.260) :** L'inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) ▪ **10 points (VP.261) :** Mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, un document rendant compte de sa réalisation. Y sont mentionnés les dates des inspections de l'état des réseaux, notamment par caméra, et les réparations ou travaux effectuées à leur suite ▪ **10 points (VP.262) :** Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans) Nota : les variables mentionnées ci-dessus sous le nom VP.xxx permettent de faire le lien avec le site de l'observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement (SISPEA) qui propose la saisie des indicateurs et données du RPQS.
Recommandations pour la maîtrise de la qualité de ces données	♦ Le plan des réseaux est considéré comme complet s'il couvre au moins 95% du linéaire estimé du réseau de desserte ou s'il couvre 95% des branchements ou abonnés du service ♦ Le service doit disposer d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux (papier ou SIG). Cette procédure correspond à une pratique organisée, formalisée ou non, de la mise à jour, au sein du service. Elle doit également concerner l'inventaire des réseaux. ♦ La date de pose correspond à l'année d'achèvement des travaux, de réhabilitation lourde (chemisage) ou de renouvellement, et non à la date de première pose du réseau pour ces deux derniers cas ♦ Si la date de pose n'est pas connue, elle peut être substituée par la période de pose qui peut être, par exemple, définie par : o Canalisations posée avant 1945 : indication de la mention "avant 1945" o Canalisations posées entre 1945 et 1985 : indication de l'année de pose supposée à + ou - 5 ans o Canalisations posées entre 1985 et 2000 : indication de l'année de pose supposée à + ou - 2 ans o Canalisations posées à partir de 2000 : indication précise de l'année de pose ♦ Le service doit disposer d'une procédure et d'un outil d'enregistrement des informations sur l'historique des interventions. L'enregistrement de chaque intervention doit comporter au moins la date et la description précise des travaux exécutés
Degré de confiance	Le degré de confiance de l'indicateur est à établir en suivant la méthodologie présentée en annexe V de la circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 (NOR : DEV O 08 1 0 8 7 2 C). Cette méthode permet au producteur de données d'évaluer le niveau de fiabilité du processus de production de l'indicateur
Règles de consolidation à une échelle supérieure à celle de calcul	♦ Pondération par le linéaire de réseau de collecte eaux usées hors branchements de chaque service

3- Interprétation au niveau local	*Données contextuelles*	• Sans objet
	Indicateurs liés	• Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application des articles R2224-6 à R2224-17 du C.G.C.T., indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées
	Règles pour l'interprétation au niveau local	• **Le changement de définition de cet indice à compter de l'exercice 2013 rend inappropriée toute comparaison avec les exercices précédents** • Signification d'une évolution positive ou négative dans le temps : amélioration ou dégradation de la politique de gestion du patrimoine à moyen terme • Pour interpréter les résultats, on s'attachera à respecter la notion d'écart significatif présentée dans l'annexe mentionnée à la rubrique "degré de confiance"
4- Recommandations pour la comparaison des résultats entre services	*Différences de contexte*	• Le contexte historique peut expliquer des différences entre services. Tenir compte de l'âge moyen, de l'état structurel du réseau, des valeurs des indicateurs liés
	Effets méthodes	• Sans objet
	Prise en compte du degré de confiance	• Pour comparer les résultats entre services, on pourra s'inspirer de la notion d'écart significatif présentée dans l'annexe mentionnée à la rubrique "degré de confiance"

Département de l'Hérault

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HERAULT MEDITERRANEE

ELABORATION DES SCHEMAS DIRECTEURS D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES DES COMMUNES DU TERRITOIRE DE LA CAHM

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

PHASE 4 : SCHEMA DIRECTEUR

MEMOIRE

Groupe MERLIN

SIEGE

6, Rue Grolée
69289 LYON Cédex 02

Téléphone : 04-72-32-56-00
Télécopie : 04-78-38-37-85

E-mail : cabinet-merlin@cabinet-merlin.fr

IMPLANTATION REGIONALE

CABINET d'ETUDES Vendargues
Multiparc du Salaison – Bât 9
145 rue de la Marbrerie
34740 VENDARGUES
Téléphone : 05-61-49-62-62
Télécopie : 05-61-49-04-24

E-Mail : cabinet-arragon@cabinet-arragon.fr

Sous-traitants

GAXIEU
AU COEUR DE VOS PROJETS

CABINET d'ETUDES RENE GAXIEU
1 Bis Place des Alliés
34500 BEZIERS
Téléphone : 04.67.09.26.10

E-Mail : bet.34@gaxieu.fr

GROUPE MERLIN-GAXIEU/Réf doc : N° 01180557- 108 - ETU – ME-019

Ind	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
B	R. HAGUELON	E. BARRIOL A. CHEVALIER F. BOUVIN	Février 2023	Modifications suite au retour de la CAHM en date du 02/02/2023
A	R. HAGUELON	E. BARRIOL A. CHEVALIER F. BOUVIN	Décembre 2022	Etablissement

SOMMAIRE

1 PREAMBULE 5

2 PRESENTATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE 6

2.1 LOCALISATION GEOGRAPHIQUE 6
2.2 TOPOGRAPHIE 7
2.3 MODES DE GESTION 8
2.4 PRIX DU SERVICE 9
2.5 DEMOGRAPHIE ET URBANISME 9
2.5.1 POPULATION PERMANENTE 9
2.5.2 POPULATION SAISONNIERE 11
2.5.3 ACTVITES ECONOMIQUES 12

3 MILIEUX PHYSIQUES - ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX 13

3.1 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL 13
3.1.1 CLIMAT 13
3.1.2 CONTEXTE GEOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE 13
3.1.3 RESEAU HYDROGRAPHIQUE 15
3.2 ZONES NATURELLES 17
3.2.1 ZONES NATURA 2000 17
3.2.2 ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF) 17
3.2.3 ZONES IMPORTANTES POUR LA CONSERVATION DES OISEAUX (ZICO) 18
3.2.4 RESERVES NATURELLES NATIONALE 18
3.2.5 ZONES HUMIDES DEFINIES PAR LA LOI SUR L'EAU DU 3 JANVIER 1992 19
3.2.6 ZONE SENSIBLE (DIRECTIVE EUROPEENNE « EAUX RESIDUAIRES URBAINES ») 19
3.3 SITES CLASSES ET SITES INSCRITS 20
3.4 OUTILS DE GESTION ET DE PLANIFICATION SUR LE TERRITOIRE 21
3.4.1 SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SDAGE) 21
3.4.2 SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) 21
3.4.3 CONTRATS DE MILIEUX 21
3.4.4 PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU (PGRE) 21
3.4.5 ZONE DE REPARTITION DES EAUX (ZRE) 21
3.4.6 PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION (PPRI) 22

4 LES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT 23

4.1 LES SYSTEMES DE COLLECTE 23
4.1.1 LES RESEAUX 23
4.1.2 LES POSTES DE RELEVAGE/REFOULEMENT 29
4.1.3 LES OUVRAGES DE DELESTAGE 29
4.1.4 LES REGARDS 29
4.1.5 TAUX DE RACCORDEMENT 30
4.2 LES SYSTEMES DE TRAITEMENT 30
4.2.1 LES STATIONS D'EPURATION 30
4.2.2 CONFORMITE ANNUELLE DES STATIONS D'EPURATION 32

5 SYNTHESE DES CAMPAGNES DE MESURES 33

5.1 INVESTIGATIONS REALISEES 33
5.2 CAMPAGNE DE MESURES DE DEBIT EN PERIODE DE NAPPE BASSE 33
5.3 CAMPAGNE DE MESURES DE DEBIT EN PERIODE DE NAPPE HAUTE 34
5.4 SYNTHESE DES CAMPAGNES DE MESURES DE DEBIT 35
5.5 CAMPAGNE DE MESURES DE POLLUTION 36
5.6 SECTORISATION NOCTURNE 36
5.7 TESTS A LA FUMEE 37
5.8 INSPECTIONS TELEVISUELLES 38

6 PROJECTION DEMOGRAPHIQUE 40

6.1.1 PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE LA POPULATION 40
6.1.2 PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 41

7 BILAN DE FONCTIONNEMENT ACTUEL ET FUTUR 43

7.1 ANALYSE CAPACITAIRE DES RESEAUX STRUCTURANTS 43
7.1.1 RAPPEL DES HYPOTHESES POUR DETERMINER LE RATIO DE PRODUCTION HYDRAULIQUE 43
7.1.2 METHODOLOGIE EMPLOYEE POUR L'ANALYSE CAPACITAIRE 43
7.1.3 IDENTIFICATION DES TRONÇONS SATURES 44
7.2 ANALYSE CAPACITAIRE DES STATIONS D'EPURATION 46
7.2.1 ANALYSE CAPACITAIRE EN SITUATION ACTUELLE 46
7.2.2 ANALYSE CAPACITAIRE EN SITUATION FUTURE 47
7.3 FONCTIONNEMENT DES POSTES DE REFOULEMENT / RELEVAGE 48
7.3.1 TARAGE DES POMPES 48
7.3.2 RISQUE DE FORMATION DE SULFURE D'HYDROGENE 49
7.4 MILIEUX RECEPTEURS 51
7.4.1 IMPACT DES STATIONS D'EPURATION SUR LES MILIEUX RECEPTEURS 51
7.4.2 IMPACT DES DEVERSEMENTS RESEAUX SUR LES MILIEUX RECEPTEURS 53

8 PROGRAMME D'ACTIONS ISSU DES INVESTIGATIONS 55

8.1 PROGRAMME D'ACTIONS SUR LES RESEAUX 55
8.2 PROGRAMME D'ACTIONS SUR LES STATIONS D'EPURATION 55
8.2.1 SCENARIOS PROPOSES 55
8.2.2 CHOIX D'UN SCENARIO 56

9 PROGRAMME DE TRAVAUX 59

9.1 HIERACHISATION DES TRAVAUX 59
9.2 THEMATIQUE A – INTERCONNEXION STEP : CREATION DE RESEAU ET POSTES DE REFOULEMENT 59
9.2.1 RACCORDEMENT DE LEZIGNAN-LA-CEBE A PEZENAS 59
9.2.2 STEP INTERCOMMUNALE DE AUMES / CASTELNAU-DE-GUERS 63
9.3 THEMATIQUE B – STEP : REHABILITATION / EXTENSION / MISE AUX NORMES / CONSTRUCTION 67
9.4 THEMATIQUE C – REHABILITATION ET RENFORCEMENT DES RESEAUX 69
9.4.1 ADISSAN 70
9.4.2 AGDE 71
9.4.3 AUMES 72
9.4.4 BESSAN 73
9.4.5 CASTELNAU-DE-GUERS 76
9.4.6 CAUX 77
9.4.7 CAZOULS-D'HERAULT 77
9.4.8 FLORENSAC 78
9.4.9 LEZIGNAN-LA-CEBE 80
9.4.10 MONTAGNAC 81
9.4.11 NEZIGNAN-L'EVEQUE 83
9.4.12 NIZAS 84
9.4.13 PEZENAS 85
9.4.14 PINET 86
9.4.15 POMEROLS 87
9.4.16 PORTIRAGNES 88
9.4.17 SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS 90
9.4.18 SAINT-THIBERY 90
9.4.19 TOURBES 92
9.4.20 VIAS 93
9.4.21 PROGRAMME D'INSPECTIONS TELEVISUELLES 94
9.5 THEMATIQUE D – REHABILITATION DES POSTES DE REFOULEMENT 94
9.6 THEMATIQUE E – REHABILITATION DES REGARDS 95
9.7 THEMATIQUE F - SUPERVISION 95

10 SYNTHESE DU PROGRAMME DE TRAVAUX 96

10.1 THEMATIQUE A – INTERCONNEXION STEP : CREATION DE RESEAUX ET POSTES DE REFOULEMENT 97
10.2 THEMATIQUE B - STEP : REHABILITATION / EXTENSION / MISE AUX NORMES / CONSTRUCTION 98
10.3 THEMATIQUE C - REHABILITATION ET RENFORCEMENT DES RESEAUX 99
10.4 THEMATIQUE D - REHABILITATION DES POSTES DE REFOULEMENT 100

10.5 THEMATIQUE E - REHABILITATION DES REGARDS 101
10.6 THEMATIQUE F – SUPERVISION 101
10.7 SYNTHESE GENERALE 102

1 PREAMBULE

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) a été créée le 1er janvier 2003. Elle regroupe 20 communes sur un territoire de 389,4 km². La population permanente y est de près de 80 000 habitants et la population saisonnière peut atteindre les 350 000 habitants.

La CAHM exerce les compétences « eau » et « assainissement » depuis le 1er janvier 2017 et la compétence « eaux pluviales » depuis le 1er janvier 2020. Cela implique la gestion durable et l'approvisionnement en eau potable des usagers, le traitement des eaux usées produites et la gestion des eaux pluviales.

En prenant ces compétences, la CAHM s'est engagée à harmoniser la gestion des services de ses 20 communes afin d'améliorer la qualité de services. Elle désire notamment réaliser des efforts importants de modernisation des réseaux et des ouvrages.

Dans ce cadre, elle s'est dotée d'un schéma directeur d'assainissement des eaux usées, afin de disposer d'un outil de programmation chiffré et hiérarchisé pour faire face aux dysfonctionnements actuels et anticiper les besoins futurs liés au développement urbain et économique.

Le Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées est composé de quatre phases :

- Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic.
- Phase 2 : Campagnes de mesures.
- Phase 3 : Elaboration des scénarios et étude comparative.
- Phase 4 : Schéma Directeur.

Le présent document constitue le rapport de phase 4.

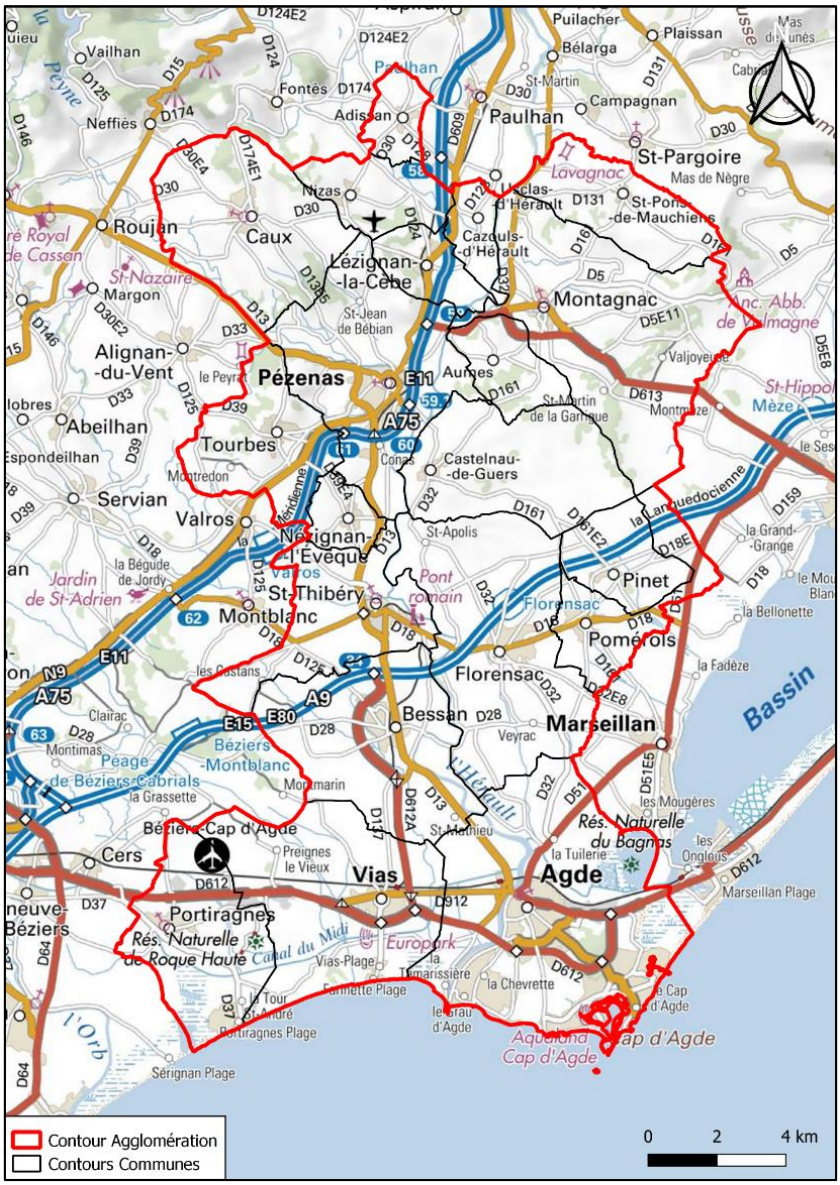
2 PRESENTATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE

2.1 LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée regroupe 20 communes sur 387,9 km², au sein de la basse vallée du fleuve Hérault. Son territoire allie arrière-pays et littoral, de Saint-Pons-de-Mauchiens à Agde, avec pour colonne vertébrale le fleuve Hérault.

Le territoire de la CAHM repose sur un maillage équilibré des communes, s'appuyant sur les deux villes les plus importantes que sont Agde et Pézenas. Ce réseau permet de générer des flux favorables au développement entre le littoral et le rétro-littoral.

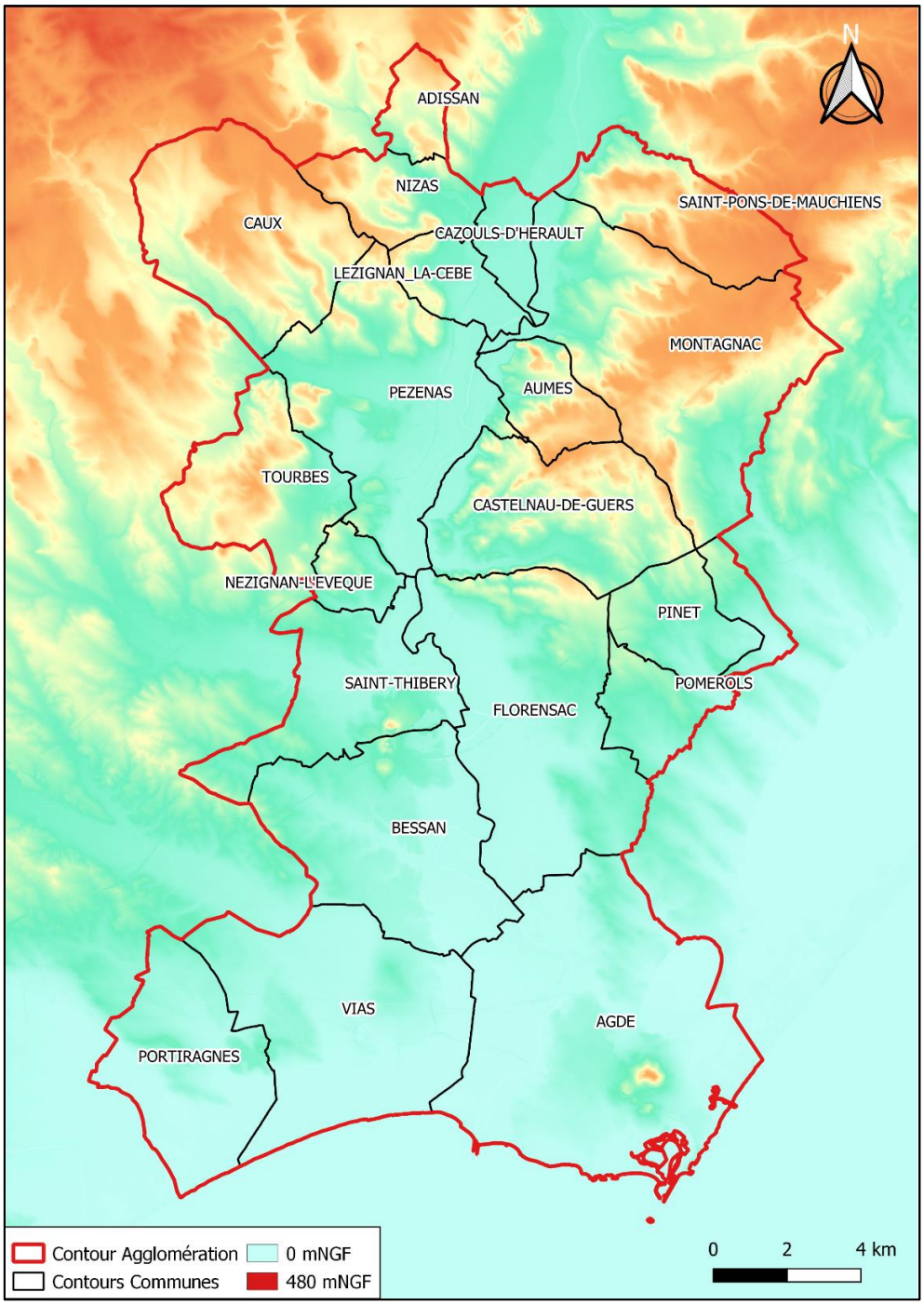
L'Agglomération bénéficie également de la présence de 2 axes routiers majeurs que sont l'autoroute A75, traversant le territoire du Sud-Ouest vers le Nord et, l'autoroute A9, traversant le territoire du Sud-Ouest vers le Nord-Est. Ces axes routiers renforcent l'attractivité du territoire.



2.2 TOPOGRAPHIE

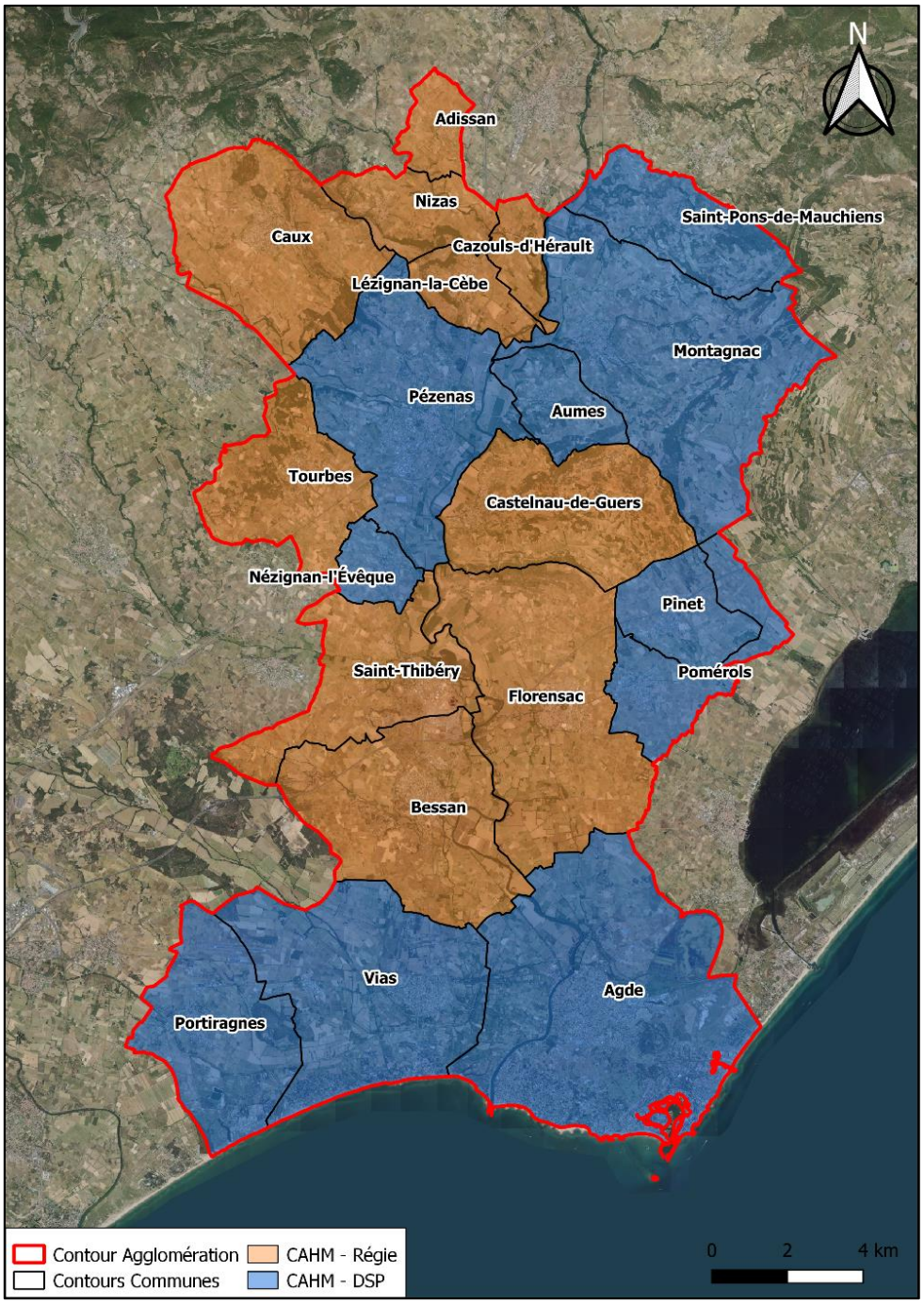
Le relief général du territoire de la CAHM est peu accentué. L'altitude moyenne est d'environ 40 m NGF et décroit globalement du Nord vers le Sud et des bordures du territoire vers le fleuve.

L'altitude minimale est de 0 m NGF (communes littorales) et l'altitude maximale est de 185 m NGF (commune de Saint-Pons-de-Mauchiens).



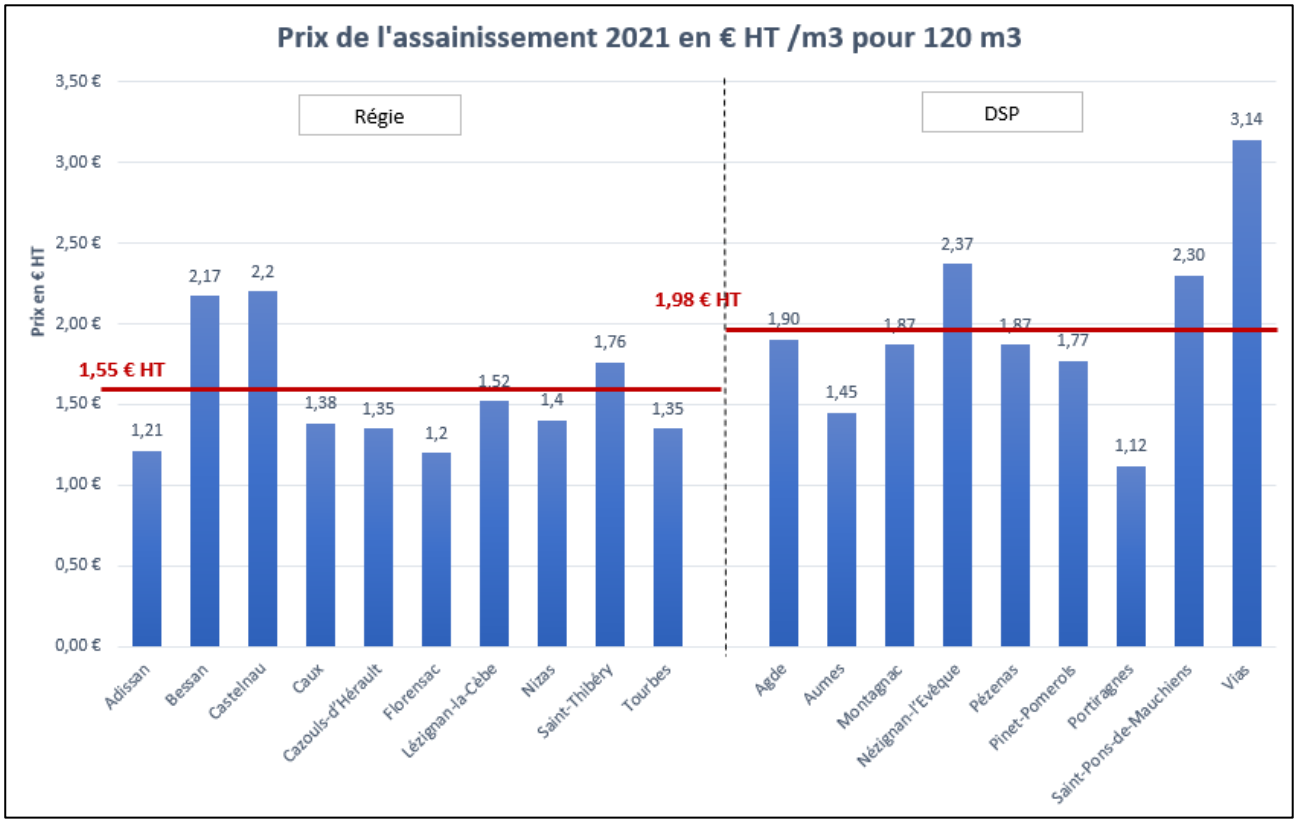
2.3 MODES DE GESTION

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée est l'unique gestionnaire de la compétence eaux usées sur son territoire. Parmi les 20 communes adhérentes, la moitié est exploitée en régie et l'autre moitié en délégation de service public par l'entreprise SUEZ.



2.4 PRIX DU SERVICE

Les prix du service assainissement de l'année 2021 sont présentés ci-dessous.



Le prix moyen de l'assainissement pour les communes en régie est de 1,55 € HT. Il est de 1,98 € HT pour les communes en DSP.

2.5 DEMOGRAPHIE ET URBANISME

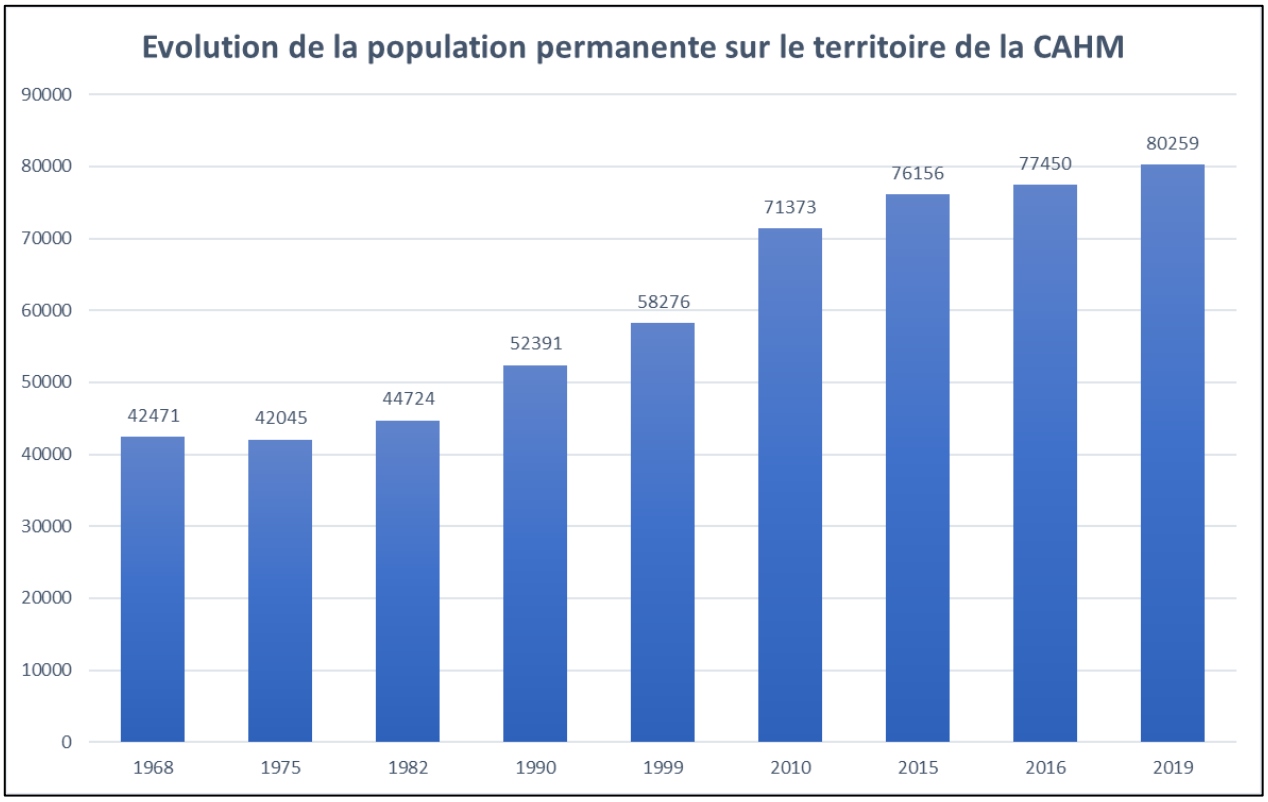
2.5.1 POPULATION PERMANENTE

Commune (code INSEE)	Population (INSEE, 2019)	Superficie communale (km²)
Adissan (34002)	1 259	4,5
Agde (34003)	29 600	50,9
Aumes (34017)	494	7,4
Bessan (34031)	5 162	27,7
Castelnau-de-Guers (34056)	1 253	22,5
Caux (34063)	2 538	24,8
Cazouls-d'Hérault (34068)	412	4,4
Florensac (34101)	5 057	36,9
Lézignan-la-Cèbe (34136)	1 567	6,1
Montagnac (34162)	4 324	39,8

Nézignan-l'Evêque (34182)	1 827	4,3
Nizas (34184)	677	8,5
Pézenas (34199)	8 002	29,6
Pinet (34203)	1 906	8,8
Pomérols (34207)	2 196	11,0
Portiragnes (34209)	3 104	20,2
Saint-Pons-de-Mauchiens (34285)	638	13,6
Saint-Thibéry (34289)	2 807	18,5
Tourbes (34311)	1 719	16,0
Vias (34332)	5 717	32,5
TOTAL	**80 259**	**387,9**

Le territoire de la CAHM s'étend sur 387,9 km² et compte 80 259 habitants permanents (source : INSEE 2019).

Le graphique suivant présente l'évolution de la population permanente sur le territoire entre 1968 et 2019 (source : INSEE).



2.5.2 POPULATION SAISONNIERE

La population saisonnière est liée à la fois aux résidences secondaires et aux structures d'accueil touristiques.

L'estimation de la population saisonnière liée aux résidences secondaires s'appuie sur le ratio retenu par l'INSEE de 4 habitants par résidence secondaire, lorsqu'aucune information n'est disponible dans les PLU.

Commune	Nb résidences secondaires	Ratio pers./logement retenu	Population saisonnière résidences secondaires	Population saisonnière structures d'accueil touristiques	Total population saisonnière
Adissan	46	4	184	34	218
Agde	33 193	4	132 772	51 042	183 814
Aumes	40	4	160	20	180
Bessan	390	2*	800	330	1 130
Castelnau-de-Guers	249	3	747	988	1 735
Caux	137	4	548	47	595
Cazouls-d'Hérault	52	4	208	54	262
Florensac	278	2,3*	640	460	1 100
Lézignan-la-Cèbe	57	4	228	26	254
Montagnac	168	2,5**	420	857	1 277
Nézignan-l'Evêque	155	2*	310	30	340
Nizas	90	4	360	30	390
Pézenas	387	4	1 548	689	2 237
Pinet	115	4	460	241	701
Pomérols	252	4	1 008	73	1 081
Portiragnes	2 684	4	10 736	11 405	22 141
St-Pons-de-Mauchiens	118	4	472	20	492
St-Thibéry	101	4	404	333	737
Tourbes	81	4	324	282	606
Vias	2 525	4	10 100	34 000	44 100
TOTAL	**41 118**	**-**	**162 429**	**100 961**	**263 390**

* Ratio indiqué dans le PLU

** Ratio indiqué dans le SDAEP 2016

La population saisonnière est estimée à environ 264 000 personnes. Elle se concentre essentiellement sur les communes littorales de Portiragnes, Agde et Vias.

La population maximale peut atteindre jusqu'à 345 000 habitants en période de pointe, soit plus de 4 fois de la population permanente.

2.5.3 ACTVITES ECONOMIQUES

Les activités économiques sont principalement regroupées au sein de pôles. Les principaux pôles d'activités économiques sur le territoire de la CAHM sont les suivants :

- Parc d'activité « La Fontaine » à Caux,
- Parc d'activité « Le Pavillon » à Montagnac,
- Parcs d'activités des « Rodettes » et des « Aires » à Pézenas,
- Parcs d'activités « La Crouzette » et « Le Causse » à Saint-Thibéry,
- Parc d'activités « La Capucières » à Bessan (en cours d'aménagement),
- Parc d'activités « L'Aumorne » à Florensac
- Parc d'activités « Le Puech » à Portiragnes,
- Parc d'activités « La Source » à Vias,
- Parc d'activités « Les 7 Fonts » à Agde.

3 MILIEUX PHYSIQUES - ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

3.1 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

3.1.1 CLIMAT

Le climat sur le territoire de l'Agglomération Hérault Méditerranée est de type méditerranéen. Il est caractérisé par des étés chauds et secs, des hivers doux et un régime pluviométrique d'une grande variabilité, alternant entre périodes de sécheresse et de pluies soudaines et abondantes.

3.1.1.1 Pluviométrie

La station météorologique de référence est située à Pézenas. Celle-ci dispose d'un historique de températures et de pluviométrie permettant de dresser le contexte climatique du secteur.

Entre 2003 et 2013, la pluviométrie moyenne mensuelle était de 44,7 mm et la pluviométrie annuelle de 535,8 mm. Le nombre moyen annuel de jour de pluie était de 57 jours pour une année sèche et de deux à quatre mois pour une année pluvieuse.

La répartition des pluies est très inégale au cours de l'année avec la présence de 3 mois de sécheresse en été.

L'ensoleillement est relativement important avec une moyenne annuelle de 2 700 heures (112 jours).

3.1.1.2 Températures

La température moyenne annuelle est de 14,8°C. La température moyenne estivale (juin, juillet et août) est de 22,8°C et la température moyenne hivernale (décembre à mars) est de 8°C.

3.1.2 CONTEXTE GEOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE

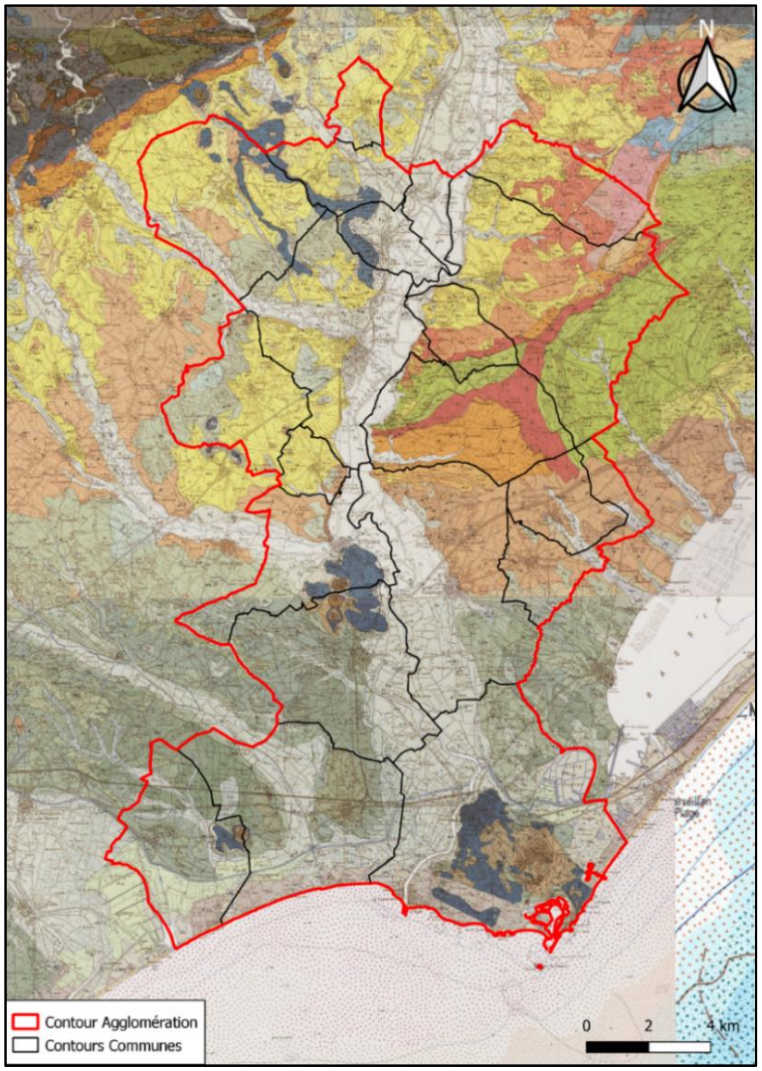
3.1.2.1 Géologie

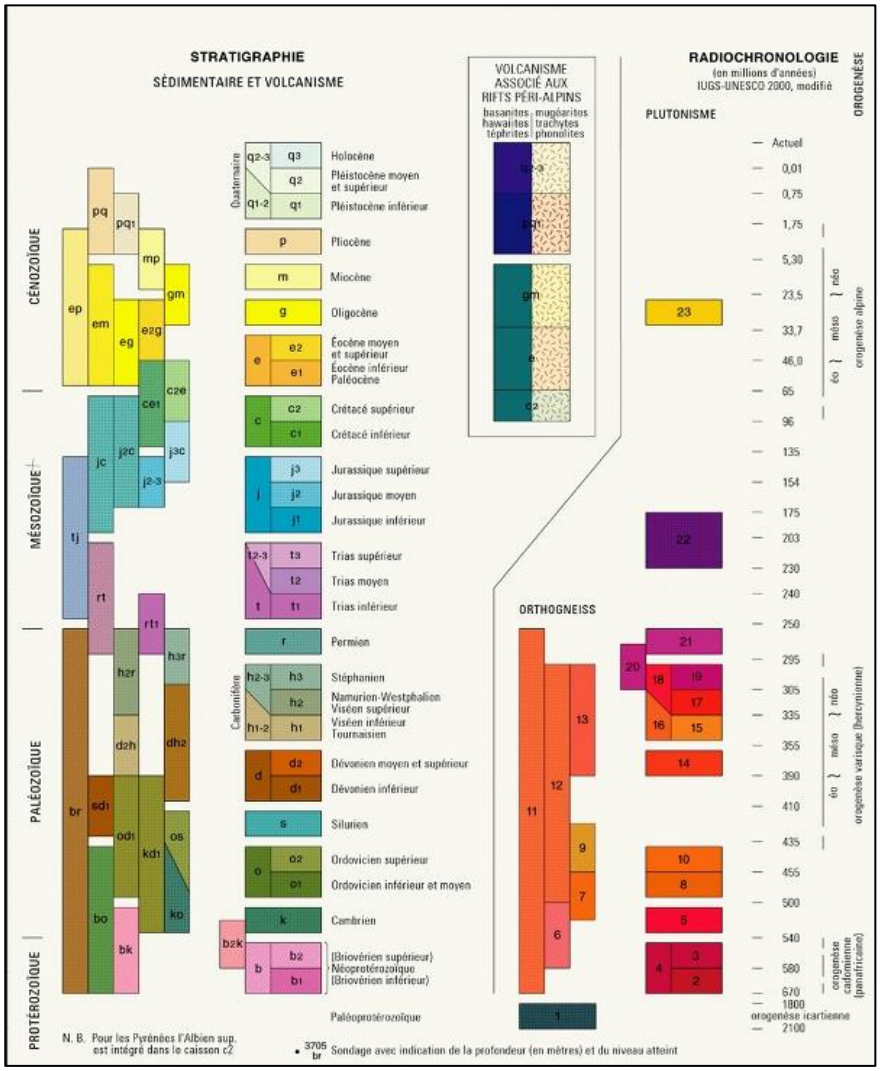
Le territoire de la CAHM se situe au sein du bassin Oligo-Miocène du golfe de l'Hérault.

Les terrains sont majoritairement constitués par des formations déposées lors de la transgression marine du Miocène et par des matériaux de remblaiement alluvionnaires continentaux du Pliocène et du Quaternaire, bordant le fleuve Hérault et ses affluents.

Des formations datant du Crétacé supérieur, du Paléocène et de l'Eocène sont localisées en partie Nord-Est du territoire, au niveau de Castelnau-de-Guers et de Montagnac.

Enfin, on trouve des formations basaltiques Plio-Quaternaires, suivant un axe Nord-Sud, depuis la commune de Caux et jusqu'au Cap d'Agde, traduisant une activité volcanique récente (inférieure à un million d'années).


N
Contour Agglomération
Contours Communes
0
2
4 km


STRATIGRAPHIE
SÉDIMENTAIRE ET VOLCANISME
VOLCANISME ASSOCIÉ AUX RIFTS PÉRI-ALPINS
basanites hawaïtes téphrites
mugéarites trachytes phonolites
RADIOCHRONOLOGIE
(en millions d'années)
IUGS-UNESCO 2000, modifié
PLUTONISME
ORDOGENÈSE
CÉNOZOÏQUE
MÉSOZOÏQUE
PALÉOZOÏQUE
PROTÉROZOÏQUE
Quaternaire
Holocène
Pléistocène moyen et supérieur
Pléistocène inférieur
Pliocène
Miocène
Oligocène
Éocène moyen et supérieur
Éocène inférieur
Paléocène
Crétacé supérieur
Crétacé inférieur
Jurassique supérieur
Jurassique moyen
Jurassique inférieur
Trias supérieur
Trias moyen
Trias inférieur
Permien
Carbonifère
Stéphanien
Namurien-Westphalien
Viséen supérieur
Viséen inférieur
Tournaisien
Dévonien moyen et supérieur
Dévonien inférieur
Silurien
Ordovicien supérieur
Ordovicien inférieur et moyen
Cambrien
(Briovérien supérieur)
Néoprotérozoïque
(Briovérien inférieur)
Paléoprotérozoïque
ORTHOGNEISS
Actuel
0,01
0,75
1,75
5,30
23,5
33,7
46,0
65
96
135
154
175
203
230
240
250
295
305
335
355
390
410
435
455
500
540
580
670
1800
2100
méso
néo
éo
orogenèse alpine
orogenèse varisque (hercynienne)
orogenèse cadomienne (panafricaine)
orogenèse icartienne
N. B. Pour les Pyrénées l'Albien sup. est intégré dans le caisson c2
3705 br
Sondage avec indication de la profondeur (en mètres) et du niveau atteint

3.1.2.2 Hydrogéologie

Sur le territoire de la CAHM, plusieurs formations différentes peuvent faire office d'aquifère :

- Les formations Miocènes : situées à la base des alluvions, ces formations constituent des aquifères exploitables uniquement dans les molasses les plus grossières. Leurs productivités restent cependant assez faibles. La ressource est utilisée principalement pour l'alimentation de certains puits privés dans les zones où le miocène affleure. La réalimentation provient de l'infiltration des eaux de ruissellement.
- Alluvions anciennes de l'Hérault : situées principalement en rive droite de l'Hérault, la position actuelle de cette formation aquifère en « hautes terrasses » fait que leur réalimentation provient essentiellement de l'infiltration des eaux de ruissellement. L'aquifère est donc exploitable mais sujet à de forts écarts entre basses et hautes eaux.
- Alluvions récentes de l'Hérault : Cet aquifère constitue la ressource principale du territoire. Les niveaux sableux et graveleux lui confèrent une productivité élevée allant de 50 m^3/h au Nord à plus de 100 m^3/h à l'aval de Pézenas. De plus, l'aquifère bénéficie d'une relation étroite avec l'Hérault en partie Nord, lui permettant d'être réalimenté en continu. A l'aval la présence d'une couche épaisse de limons et d'argiles rend la nappe captive et empêche tout échange direct avec le fleuve.
- Les sables jaunes du Pliocènes : Cet aquifère constitue un ressource importante pour les communes littorales de la CAHM. Les sables astiens bénéficient d'un milieu homogène et d'une productivité moyenne de 50 m^3/h, pouvant atteindre 80 à 100 m^3/h localement. Affleurant en partie nord, l'aquifère devient captif en s'enfonçant progressivement vers le sud jusqu'à atteindre une profondeur de 100 à 120 m. Une épaisse couche de terrains argileux recouvre alors la nappe excluant tout échange avec les couches superficielles. Son taux de renouvellement est très faible car la réalimentation s'effectue principalement par infiltration d'eau de pluie dans les zones affleurantes et par drainance dans les secteurs peu profonds. La nappe est artésienne au droit de nombreux forages.

3.1.3 RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Le tableau suivant présente le réseau hydrographique principal de l'aire d'étude (classifié permanent par l'IGN).

Cours d'eau permanent	Linéaire CAHM (km)
La Boyne	6,48
Ruisseau du Grand Rudel	0,49
L'Hérault	40,06
Ruisseau du Mûrier	1,67
Canal du Midi	19,96
Ruisseau de Montmorency	1,17
Ruisseau des Courredous	6,27
Rieu Mort	3,60
Canal de l'Est	0,87
Canal de l'Ouest	2,99
Ruisseau de Bragues	1,66
Canal du Pont Martin	3,75
La Salamanque	1,32
Ruisseau de l'Ardaillou	7,53

Cours d'eau permanent	Linéaire CAHM (km)
La Peyne	12,02
Ruisseau de la Font du Loup	3,51
Ruisseau de Fontbourranes	2,56
Ruisseau d'Ensigaud	3,08
Rivière de Gourdouman	3,96
Ruisseau de Saint-Aubo	4,16
Ruisseau de Sainte-Camelle	1,64
Ruisseau de Rièges	5,53
Font Française	1,26
Ruisseau des Fontanilles	1,26
Grand fossé du Nou	2,45
Grande Maïre	1,53
Ancien grau du Libron	1,15
Le Canalet	0,83

Cours d'eau permanent	Linéaire CAHM (km)
Ruisseau de Tartégnié	0,64
Ruisseau de Soupié	4,75
Ruisseau de Bayèle	5,31
Ruisseau de Tartuyo	5,93
Rieu Tort	4,25

Cours d'eau permanent	Linéaire CAHM (km)
Maïre des Palus	2,58
La Thongue	3,13
Ruisseau des Castans	0,88
Le Libron	6,02
Fossé Maïre	1,97

Le territoire d'étude présente plusieurs milieux récepteurs principaux connectés à la Mer Méditerranée :

- Le fleuve Hérault
- Le fleuve le Libron
- Le Canal du Midi
- Le Bassin de Thau

COMMUNE	RESEAU HYDROGRAPHIQUE PERMANENT CONCERNE		
Adissan	La Boyne	Vallat De La Clastre	-
Agde	Ruisseau Du Grand Rudel	Ruisseau De Montmorency	Canal De l'Ouest
	L'Hérault	Ruisseau Des Courredous	Ruisseau De Bragues
	Ruisseau Du Mûrier	Rieu Mort	Canal Du Pont Martin
	Canal Du Midi	Canal De L'est	La Salamanque
Aumes	-	-	-
Bessan	L'Hérault	Ruisseau De L'Ardaillou	Ruisseau De Tartégnié
Castelnau-de-Guers	Ruisseau De Soupié	-	-
Caux	Ruisseau De Bayèle	Ruisseau De Tartuyo	Rieu Tort
	La Peyne	-	-
Cazouls-d'Hérault	La Boyne	L'Hérault	Ruisseau De La Font Du Loup
Florensac	L'Hérault	Ruisseau Des Courredous	Ruisseau De Bragues
	Ruisseau De Fontbourranes	-	-
Lézignan-la-Cèbe	L'Hérault	Ruisseau D'Ensigaud	-
Montagnac	L'Hérault	Ruisseau D'Ensigaud	Ruisseau De Saint-Aubo
	Ruisseau De La Font Du Loup	Rivière De Gourdouman	Ruisseau De Sainte-Camelle
Nézignan-l'Evêque	-	-	-
Nizas	La Boyne	-	-
Pézenas	L'Hérault	Rieu Tort	Ruisseau De Rièges
	Ruisseau De Tartuyo	La Peyne	-
Pinet	Ruisseau De Soupié	Font Française	-
Pomérols	Ruisseau De Soupié	Font Française	Ruisseau Des Fontanilles
Portiragnes	Canal Du Midi	Grande Maïre	Le Canalet
	Grand Fossé Du Nou	Ancien Grau Du Libron	Maïre Des Palus

Saint-Pons-de-Mauchiens	L'Hérault	Rivière De Gourdouman	-
Saint-Thibéry	L'Hérault	La Thongue	Ruisseau Des Castans
Tourbes	Rieu Tort	Ruisseau De Rièges	-
Vias	Ruisseau Du Grand Rudel	Ruisseau De L'Ardaillou	Le Libron
	Canal Du Midi	Ancien Grau Du Libron	Fossé Maïre
	Ruisseau De Montmorency	Le Canalet	-

3.2 ZONES NATURELLES

L'ensemble des cartes sont disponibles dans le rapport de phase 1.

3.2.1 ZONES NATURA 2000

Le territoire de la CAHM est concerné par 5 Zones de Protections Spéciales (ZPS) et par 8 Zones Spéciales de Conservation (ZSC) :

Code	Type	Nom	Communes concernées
FR9112002	ZPS	Lac du Salagou	Adissan
FR9112021	ZPS	Plaine de Villeveyrac-Montagnac	Saint-Pons-de-Mauchiens, Montagnac
FR9112022	ZPS	Est et Sud de Béziers	Portiragnes, Vias, Agde, Bessan
FR9110034	ZPS	Etang du Bagnas	Agde
FR9112035	ZPS	Côte Languedocienne	Agde
FR9102005	ZSP	Aqueduc de Pézenas	Pézenas, Tourbes
FR9101486	ZSP	Cours inférieur de l'Hérault	Saint-Thibéry, Florensac, Bessan, Agde
FR9101433	ZSP	La Grande Maïre	Portiragnes
FR9101430	ZSP	Plateau de Roquehaute	Vias, Portiragnes
FR9101416	ZSP	Carrières de Notre-Dame de l'Agenouillade	Agde
FR9101412	ZSP	Etang du Bagnas	Agde
FR9101414	ZSP	Posidonies du Cap d'Agde	Agde
FR9102013	ZSP	Côtes sableuses de l'infralittoral languedocien	Vias, Portiragnes

3.2.2 ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

Le territoire de la CAHM est concerné par 22 ZNIEFF de type 1 ET 8 ZNIEFF de type 2

Code	Type	Nom	Communes concernées
FR910030371	1	Plateau basaltique de Caux et de Nizas	Caux, Nizas, Pézenas
FR910010714	1	Coteaux viticoles de Saint-Pons-de-Mauchiens et Saint-Pargoire	Saint-Pons-de-Mauchiens, Montagnac
FR910030373	1	Aqueduc de Pézenas	Pézenas, Tourbes
FR910030374	1	Plateau des Paredaus et Font du Loup	Castelnau-de-Guers, Aumes

FR910030332	1	Plaine des Castans	Saint-Thibéry, Bessan
FR910030399	1	Volcans et coulées basaltiques des Monts Ramus	Bessan
FR910030376	1	Grand Bois	Saint-Thibéry
FR910030505	1	Rivière de l'Hérault à Bessan	Bessan, Florensac
FR910030410	1	Près de Soupié	Pomérols
FR910030400	1	Bois et maquis de Montmarin	Bessan
FR910009566	1	Plaine de Béziers-Vias	Portiragnes, Vias
FR910030375	1	Plaine de Bessan-Vias	Bessan, Vias
FR910030329	1	Plaine de l'Ardaillou	Vias
FR910001017	1	L'Hérault et le Canal du Midi à Agde	Agde, Bessan
FR910030043	1	Etangs du Grand et du Petit Bagnas	Agde
FR910008361	1	Domaine de Roque-Haute	Portiragnes, Vias
FR910030070	1	La Grande Maïre	Portiragnes
FR910006993	1	Tamarissière et étang du Clos de Vias	Agde
FR910015978	1	Mares de l'ancienne carrière de Notre-Dame de l'Agenouillade	Agde
FR910030069	1	Lido de la Grande Maïre	Portiragnes, Vias
FR910030092	1	Plage du Roucan	Vias
FR910030327	1	Prairies des Tots	Vias
FR910030603	2	Massif de Mourèze et la plaine agricole et garrigues de Péret	Adissan
FR910030602	2	Plaine de Villeveyrac-Montagnac	Saint-Pons-de-Mauchiens, Montagnac
FR910030624	2	Collines marneuses de Castelnau-de-Guers	Castelnau-de-Guers, Aumes, Montagnac, Florensac, Pinet
FR910006980	2	Complexe paludo-laguno-dunaire de Bagnas et de Thau	Pomérols
FR910030623	2	Cour aval de l'Hérault	Saint-Thibéry, Bessan, Florensac, Agde
FR910010740	2	Marais et ancien grau du Libron	Portiragnes, Vias
FR910006430	2	Complexe paludo-laguno-dunaire entre l'Orb et l'Hérault	Agde, Vias
FR91M000006	2	Zone marine agathoise	Agde

3.2.3 ZONES IMPORTANTES POUR LA CONSERVATION DES OISEAUX (ZICO)

Le territoire de la CAHM est concerné par 1 Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) :

Code	Nom	Commune concernée
LR15	Etang du Bagnas	Agde

3.2.4 RESERVES NATURELLES NATIONALE

Le territoire de la CAHM est concerné par 2 Réserves Naturelles Nationale.

Code	Nom	Communes concernées
FR3600067	Bagnas	Agde
FR3600025	Roque-Haute	Portiragnes, Vias

3.2.5 ZONES HUMIDES DEFINIES PAR LA LOI SUR L'EAU DU 3 JANVIER 1992

Les zones humides confirmées sur le territoire de la CAHM sont :

- La Grande Maïre
- Zone humide « Les Palus »
- Ancien grau du Libron
- Prairies humides de Vias – Partie Est
- Prairies humides de Vias – Partie Ouest
- Canal du Midi (de Colombiers à Vias)
- Bellevue – La Prade
- Les Chenevrières
- Libron de Lieuran-les-Béziers à la mer
- Mares temporaires de Roque Haute
- Le Trou de Ragout
- Peupleraies Vias Campings
- Fossé Maïre
- Les Drilles
- Frenaie Jouarel

3.2.6 ZONE SENSIBLE (DIRECTIVE EUROPEENNE « EAUX RESIDUAIRES URBAINES »)

Le territoire de la CAHM est entièrement situé en zone sensible à l'eutrophisation. Le découpage de ces zones est le suivant :

- Bassin de l'Hérault (phosphore),
- Bassin du Libron (phosphore),
- Bassin de l'Orb (phosphore),
- Bassin du Bagnas (azote et phosphore),
- Etang de Thau et son bassin versant (azote et phosphore),
- Sous-bassin de Thau (azote et phosphore).

3.3 SITES CLASSES ET SITES INSCRITS

Il existe 4 sites classés et 21 sites inscrits sur le territoire de la CAHM.

Commune	Type	Site classé	Date du classement
Agde	Classé	Canal du Midi	Arrêté du 04 avril 1997
Pézenas	Classé	La promenade du Pré à Pézenas, parcelles 1006 et 1509 section F	Arrêté du 11 mai 1942
Pézenas	Classé	Le parc de la Grange des Prés à Pézenas, parcelles 219, 221 à 225, 225bis, 227à 229, 229bis, 230 à 238 section A	Arrêté du 02 décembre 1942
Pézenas	Classé	L'immeuble sis au n° 3 de la rue Montmorency à Pézenas, parcelle 204 section F	Arrêté du 20 juillet 1944
Agde	Inscrit	Bois de la Tamarissière	16/07/43
Agde	Inscrit	Cap d'Agde et ses abords	04/04/45
Agde	Inscrit	Place de la mairie et le quai du commandant Mages	10/01/46
Agde	Inscrit	Ensemble formé par l'Hérault, le canal du Midi et le Canalet	12/01/46
Agde	Inscrit	Notre-Dame du Grau et ses abords	05/12/51
Agde	Inscrit	Fort de Brescou	19/05/81
Aumes	Inscrit	Château de Marennes et ses abords	18/03/66
Caux, Pézenas	Inscrit	Mur d'enceinte du domaine du parc	09/12/42
Caux	Inscrit	Ensembles urbains des vieux quartiers	18/01/46
Pézenas	Inscrit	Parc du Sans Souci	11/07/42
Pézenas	Inscrit	Ville Haute	05/10/42
Pézenas	Inscrit	Passage couvert et la place du Quatre Septembre	23/09/42
Pézenas	Inscrit	Rue Conti et la cour de l'hôtellerie du Bat-d'argent	23/09/42
Pézenas	Inscrit	Château de Fontdouce et son parc	02/12/42
Pézenas	Inscrit	Colline Saint Simeon, l'Ermitage et l'église Notre-Dame des Sept Douleurs	02/12/42
Pézenas	Inscrit	Château du Larzac et son parc	02/12/42
Pézenas	Inscrit	Parc du domaine de Roquelune	03/12/42
Pézenas	Inscrit	Parc de Montpezat	09/12/42
Pézenas	Inscrit	Cimetière l'église et le hameau de Conas	31/12/42
Saint-Pons-de-Mauchiens	Inscrit	Village	05/12/77
Vias	Inscrit	Château de Preignes le Vieux	26/07/79

La CAHM dispose d'un site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO sur son territoire : le Canal du Midi.

3.4 OUTILS DE GESTION ET DE PLANIFICATION SUR LE TERRITOIRE

3.4.1 SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SDAGE)

Le SDAGE Rhône Méditerranée Corse 2022-2027 est entré en vigueur le 4 avril 2022. Il fixe la stratégie pour l'atteinte du bon état des milieux aquatiques en 2027 avec un programme de mesures qui définit les actions à mener pour atteindre cet objectif.

3.4.2 SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)

Les différents SAGE présents sur le territoire de la CAHM sont :

- SAGE Hérault.
- SAGE de la nappe Astienne.
- SAGE Orb-Libron.
- SAGE de la lagune de Thau et de l'étang d'Ingril.

3.4.3 CONTRATS DE MILIEUX

Les contrats de milieux présents sur le territoire de la CAHM sont :

- Contrat de Rivière du Bassin du Fleuve Hérault.
- Contrat de Gestion Intégré du Territoire de Thau.

3.4.4 PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU (PGRE)

La mise en place d'un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE), sur le bassin versant du fleuve Hérault, a été approuvé par la Commission Locale de l'Eau (CLE) le 14 septembre 2018.

L'objectif général du PGRE est de mettre en place la gestion de la ressource en eau qui permet de garantir la satisfaction des usages, et les besoins des milieux sans avoir à recourir à une gestion de crise plus de 2 années sur 10.

D'une manière opérationnelle, le PGRE fixe :

- Les objectifs de débits dans les cours d'eau.
- Les volumes maximums prélevables.
- Les objectifs d'économie d'eau.
- Les règles de partage et de gestion.
- Un programme d'action.

3.4.5 ZONE DE REPARTITION DES EAUX (ZRE)

L'arrêté interdépartemental n°2010/01/2499 classe l'aquifère des sables astiens de Valras-Agde (masse d'eau FR_DO_224) en Zone de Répartition des Eaux (ZRE).

Cette ZRE vise les eaux souterraines de la nappe des sables astiens ainsi que les eaux souterraines contenues dans les terrains sus-jacents, en relation hydraulique avec la nappe des sables astiens de Valras-Agde par drainance.

Sont concernés par cette ZRE tous les prélèvements d'eau, non domestiques, qu'ils soient permanents ou temporaires, issues d'un forage, d'un puits ou d'un ouvrage souterrain et effectués par pompage, drainage, dérivation ou tout autre procédé, à une profondeur :

- Supérieure ou égale à 30 m par rapport au terrain naturel pour le territoire situé au droit de l'aquifère, des communes de la liste des annexes I et III de l'arrêté.
- Supérieure ou égale à 10 m par rapport au terrain naturel pour le territoire situé au droit de l'aquifère, des communes de la liste de l'annexe II de l'arrêté.

3.4.6 PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION (PPRI)

Au total, 18 communes de la CAHM sont concernées par le zonage des PPRI du territoire.

PPRI	Commune	Date d'approbation
PPRI d'Agde	Agde	15 mai 2014
PPRI du Bassin Versant de la Peyne	Aumes	3 juillet 2008
	Castelnau-de-Guers	3 juillet 2008
	Caux	3 juillet 2008
	Nézignan-l'Evêque	3 juillet 2008
	Pézenas	30 juin 2010
	Tourbes	3 juillet 2008
PPRI Basse Plaine de l'Hérault	Bessan	5 septembre 2000
	Florensac	9 avril 2001
	Saint-Thibéry	2 décembre 2003
PPRI Moyenne Vallée de l'Hérault Sud	Cazouls-d'Hérault	18 février 2005
	Lézignan-la-Cèbe	18 février 2005
	Montagnac	18 février 2005
	Saint-Pons-de-Mauchiens	18 février 2005
PPRI Bassin Versant de l'Etang de Thau	Pinet	25 janvier 2012
	Pomérols	25 janvier 2012
PPRI de la Basse Plaine de l'Orb	Portiragnes	12 septembre 2000 (en révision)
PPRI de Vias	Vias	3 avril 2014

Seules les communes de Adissan et Nizas ne sont pas concernées par le zonage PPRI.

4 LES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT

4.1 LES SYSTEMES DE COLLECTE

4.1.1 LES RESEAUX

Les caractéristiques typologiques des réseaux d'assainissement sont présentées dans les tableaux ci-dessous.

4.1.1.1 Type de réseaux

		Adissan (ml)	Bessan (ml)	Castelnau-de-Guers (ml)	Caux (ml)	Cazouls-d'Hérault (ml)	Florensac (ml)	Lézignan-la-Cèbe (ml)	Nizas (ml)	St-Thibéry (ml)	Tourbes (ml)	Total
Séparatif	**Gravitaire**	7 282	28 312	9 987	24 415	3 002	25 766	10 232	5 273	17 060	12 449	**143 777**
	Refoulement	291	1 429	242	0	838	232	0	0	852	0	**3 884**
Unitaire	**Gravitaire**	0	1 161	0	0	0	0	0	0	0	0	**1 161**
	Refoulement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Linéaire total		**7 573**	**30 902**	**10 229**	**24 415**	**3 840**	**25 998**	**10 232**	**5 273**	**17 911**	**12 449**	**148 822**

		Agde (ml)	Aumes (ml)	Montagnac (ml)	Nézignan-l'Evêque (ml)	Pézenas (ml)	Pinet (ml)	Pomérols (ml)	Portiragnes (ml)	St-Pons-de-Mauchiens (ml)	Vias (ml)	Total
Séparatif	**Gravitaire**	168 425	3 405	19 579	11 511	24 022	12 466	13 040	28 860	3 667	30 203	**315 179**
	Refoulement	30 632	362	448	667	734	453	3 054	9 897	604	9 858	**56 709**
Unitaire	**Gravitaire**	1 032	0	0	0	22 707	0	0	0	0	0	**23 738**
	Refoulement	0	0	0	0	909	0	0	0	0	0	**909**
Linéaire total		**200 088**	**3 767**	**20 027**	**12 178**	**48 372**	**12 919**	**16 094**	**38 757**	**4 271**	**40 062**	**396 535**

4.1.1.2 Diamètres

	Adissan (ml)	Bessan (ml)	Castelnau-de-Guers (ml)	Caux (ml)	Cazouls-d'Hérault (ml)	Florensac (ml)	Lézignan-la-Cèbe (ml)	Nizas (ml)	St-Thibéry (ml)	Tourbes (ml)	Total
40	0	0	199	0	0	0	0	0	0	0	**199**
50	0	0	43	0	0	0	0	0	0	0	**43**
60	0	312	0	0	0	147	0	0	0	0	**459**
65	0	222	0	0	0	0	0	0	0	0	**222**
90	0	354	0	0	787	0	0	0	0	0	**1 141**
100	0	541	0	0	0	0	0	0	0	868	**1 409**
120	0	2	0	0	0	0	0	52	0	0	**54**
125	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	**13**
150	3 836	4 860	5 518	9 869	1 023	999	449	1 119	0	2 248	**29 920**
160	9	132	77	0	92	184	83	385	3 987	849	**5 798**
200	2 587	15 501	2 131	10 285	1 807	9 311	8 317	2 895	6 224	7 207	**66 267**
250	0	1 501	0	4 201	0	1 003	430	0	0	0	**7 136**
300	0	791	0	60	0	2	327	0	472	0	**1 653**
400	0	347	0	0	0	0	0	0	0	0	**347**
500	0	798	0	0	0	0	0	0	0	0	**798**
600	0	101	0	0	0	0	0	0	0	0	**101**
Inconnu	1 141	5 439	2 261	0	131	14 352	625	821	7 228	1 264	**33 261**
Total	**7 573**	**30 902**	**10 229**	**24 415**	**3 840**	**25 998**	**10 232**	**5 273**	**17 911**	**12 449**	**148 822**
% diamètre connu	**84,9%**	**82,4%**	**77,9%**	**100,0%**	**96,6%**	**44,8%**	**93,9%**	**84,4%**	**59,6%**	**89,8%**	**77,7%**
Diamètre majoritaire	**150**	**200**	**150**	**200**	**200**	**Inconnu**	**200**	**200**	**Inconnu**	**200**	**200**

	Agde (ml)	Aumes (ml)	Montagnac (ml)	Nézignan-l'Evêque (ml)	Pézenas (ml)	Pinet (ml)	Pomérols (ml)	Portiragnes (ml)	St-Pons-de-Mauchiens (ml)	Vias (ml)	Total
32	0	0	0	0	0	0	0	164	0	0	**164**
40	0	0	0	0	0	0	0	148	0	0	**148**
50	63	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**63**
60	0	0	0	0	0	0	0	63	0	0	**63**
63	378	0	55	0	349	0	0	112	134	0	**1 028**
75	452	0	68	0	172	0	0	0	0	0	**692**
80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	485	**485**
90	1 890	0	251	0	385	0	347	950	41	1 073	**4 937**
100	215	0	0	0	215	0	26	0	0	350	**805**
110	1 701	0	0	0	0	0	0	876	292	3 823	**6 691**
125	2 880	0	156	0	0	0	0	0	0	146	**3 183**
150	34 914	0	11 295	6 784	6 104	0	3 070	12 656	3 461	13 517	**91 803**
160	3 609	0	1 448	0	1 295	6 683	17	843	0	320	**14 214**
175	1 557	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1 557**
180	172	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**172**
200	115 164	985	5 677	5 394	22 857	5 065	10 855	18 351	205	13 807	**198 360**
225	0	0	0	0	0	453	646	0	0	0	**1 099**
250	3 923	0	454	0	5 272	441	932	294	0	773	**12 090**
300	17 015	0	610	0	4 422	0	141	4 302	0	5 530	**32 020**
315	0	0	0	0	42	277	0	0	0	0	**318**
350	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**147**
400	6 420	0	0	0	1 449	0	0	0	0	11	**7 880**
450	170	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**170**

500	3 982	0	0	0	878	0	0	0	0	0	**4 860**
600	2 335	0	0	0	736	0	0	0	0	0	**3 070**
700	0	0	0	0	512	0	0	0	0	0	**512**
800	1 199	0	0	0	237	0	0	0	0	0	**1 436**
1000	0	0	0	0	783	0	0	0	0	0	**783**
1300	0	0	0	0	314	0	0	0	0	0	**314**
1400	0	0	0	0	735	0	0	0	0	0	**735**
1500	0	0	0	0	355	0	0	0	0	0	**355**
2000	0	0	0	0	822	0	0	0	0	0	**822**
Inconnu	1 904	2 781	13	0	440	0	59	0	137	227	**5 561**
Total	**200 088**	**3 767**	**20 027**	**12 178**	**48 372**	**12 919**	**16 094**	**38 757**	**4 271**	**40 062**	**396 535**
% diamètre connu	**99,0%**	**26,2%**	**99,9%**	**100,0%**	**99,1%**	**100,0%**	**99,6%**	**100,0%**	**96,8%**	**99,4%**	**98,6%**
Diamètre majoritaire	**200**	**Inconnu**	**150**	**150**	**200**	**160**	**200**	**200**	**150**	**150**	**200**

4.1.1.3 Matériaux

	Adissan (ml)	Bessan (ml)	Castelnau-de-Guers (ml)	Caux (ml)	Cazouls-d'Hérault (ml)	Florensac (ml)	Lézignan-la-Cèbe (ml)	Nizas (ml)	St-Thibéry (ml)	Tourbes (ml)	Total
PVC	2 455	5 702	2 251	2 100	2 169	5 479	8 977	2 196	3 659	6 145	**41 134**
Amiante-ciment	0	178	461	0	0	3 511	0	0	0	4 045	**8 196**
Acier	3 045	0	0	0	1 556	0	0	0	0	0	**4 601**
Fonte	86	0	0	0	0	0	268	0	0	0	**354**
Béton	0	174	0	0	0	0	0	0	0	914	**1 087**
PEHD	0	534	0	0	0	0	0	0	0	0	**534**
Inconnu	1 986	24 314	7 517	22 315	115	17 007	987	3 077	14 253	1 344	**92 915**
Total	**7 573**	**30 902**	**10 229**	**24 415**	**3 840**	**25 998**	**10 232**	**5 273**	**17 911**	**12 449**	**148 822**
% matériau connu	**73,8%**	**21,3%**	**26,5%**	**8,6%**	**97,0%**	**34,6%**	**90,4%**	**41,7%**	**20,4%**	**89,2%**	**77,7%**
Matériau majoritaire	**Acier**	**Inconnu**	**Inconnu**	**Inconnu**	**PVC**	**Inconnu**	**PVC**	**Inconnu**	**Inconnu**	**PVC**	**Inconnu**

	Agde (ml)	Aumes (ml)	Montagnac (ml)	Nézignan-l'Evêque (ml)	Pézenas (ml)	Pinet (ml)	Pomérols (ml)	Portiragnes (ml)	St-Pons-de-Mauchiens (ml)	Vias (ml)	Total
PVC	79 023	985	7 957	5 394	8 765	12 919	8 612	16 896	775	10 916	**152 242**
Amiante-ciment	97 947	0	11 949	6 784	14 267	0	7 452	21 780	3 496	21 791	**185 467**
Béton	6 089	0	0	0	8 609	0	0	0	0	0	**14 698**
Maçonnerie	0	0	0	0	109	0	0	0	0	0	**109**
Fonte ductile	683	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**683**
Fonte inconnue	12 174	0	0	0	85	0	0	18	0	3 573	**15 850**

Polyéthylène	407	0	47	0	0	0	0	63	0	1 073	**1 590**
Polypropylène	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 206	**1 206**
Grès	0	0	0	0	0	0	0	0	0	634	**634**
Inconnu	3 767	2 781	74	0	16 536	0	30	0	0	868	**24 057**
Total	**200 088**	**3 767**	**20 027**	**12 178**	**48 372**	**12 919**	**16 094**	**38 757**	**4 271**	**40 062**	**396 535**
% matériau connu	**98,1%**	**26,2%**	**99,6%**	**100,0%**	**65,8%**	**100,0%**	**99,8%**	**100,0%**	**100,0%**	**97,8%**	**93,9%**
Matériau majoritaire	**Amiante-ciment**	**Inconnu**	**Amiante-ciment**	**Amiante-ciment**	**Inconnu**	**PVC**	**PVC**	**Amiante-ciment**	**Amiante-ciment**	**Amiante-ciment**	**Amiante-ciment**

4.1.2 LES POSTES DE RELEVAGE/REFOULEMENT

Il existe 134 postes de relevage/refoulement sur les réseaux d'assainissement de la CAHM.

L'état des ouvrages est présenté dans la phase 1.

Exploitation	PR réseau et amont STEP	PR entrée STEP	Total
CAHM	21	5	26
SUEZ	113	9	122
Total	**134**	**14**	**148**

Remarque : Les PR de Caux et de Tourbes sont inclus au contrat de DSP de Pézenas (exploité par SUEZ).

4.1.3 LES OUVRAGES DE DELESTAGE

Il existe au total 64 ouvrages de délestage sur le territoire de la CAHM.

L'état des ouvrages est présenté dans la phase 1.

Exploitation	DO sur réseau	TP sur PR réseau	DO regard amont PR réseau	DO ou TP PR amont STEP (équivalent A2)	DO ou TP PR vers bassin d'orage	Total
CAHM	4	4	2	6	2	**18**
SUEZ	27	5	3	7	2	**44**
Total	**31**	**9**	**5**	**13**	**4**	**62**

4.1.4 LES REGARDS

Il existe au total 13 915 regards sur le réseau d'assainissement de la CAHM (données SIG).

Environ 12% des regards ont été visites. Les résultats sont présentés dans la phase 1.

Exploitation	Nombre de regards	Nombre de regards visités
CAHM	3 790	404
SUEZ	10 125	335
Total	**13 915**	**739**

4.1.5 TAUX DE RACCORDEMENT

Le détail par commune des taux de raccordement au réseau d'assainissement collectif est présenté dans le tableau ci-dessous.

Commune	Taux de raccordement
Adissan	97,9%
Agde	94,6%
Aumes	95,9%
Bessan	96,7%
Castelnau-de-Guers	94,9%
Caux	96,8%
Cazouls-d'Hérault	99,6%
Florensac	96,0%
Lézignan-la-Cèbe	98,9%
Montagnac	96,2%
Nézignan-l'Évêque	99,3%
Nizas	96,0%
Pézenas	95,8%
Pinet	99,2%
Pomérols	99,0%
Portiragnes	95,7%
Saint-Pons-de-Mauchiens	84,3%
Saint-Thibéry	96,0%
Tourbes	96,8%
Vias	59,9%
Taux de raccordement moyen	**92,9%**

Le taux moyen de raccordement au réseau d'assainissement collectif sur le territoire est de 92%.

A noter une forte proportion d'assainissement non collectif sur la commun de Vias, avec un phénomène de cabanisation important.

4.2 LES SYSTEMES DE TRAITEMENT

4.2.1 LES STATIONS D'EPURATION

Il existe 17 stations d'épuration sur le territoire de la CAHM. Leurs caractéristiques générales sont présentées dans les tableaux ci-dessous.

A noter que les effluents de Vias sont traités à la STEP Posidonia d'Agde. Les effluents de Caux et Tourbes sont traités à la STEP de Pézenas.

Toutes les STEP sauf celle de Agde (dont le SDEU date de 2016) ont fait l'objet d'un diagnostic qui est présenté en phase 1.

STEP	Filière(s) Eau	Filière(s) Boues	EH	Année construction	PR en tête	DO en tête	Bassin d'orage	Milieux de rejet
Adissan	Lits Plantés de Roseaux	-	1500	2014	Délocalisé	Sur PR délocalisé	Non	Ruisseau de la Fontanelle
Posidonia (Agde)	Biofiltrations Boues activées + Ultrafiltration	Centrifugeuses Sécheur	197 583	Tranche 1 : 1970 Tranche 6 : 2013	Oui	Oui	Oui	Fleuve Hérault
Aumes	Décanteur-digesteur + lit bactérien	Lits de séchages	600	2001	Oui	Oui	Non	Fleuve Hérault
Bessan	Boues activées faible charge	Centrifugeuse	9500	2013	Oui	Oui	Oui	Fleuve Hérault
Castelnau-de-Guers	Boues activées faible charge	Silo à boues et graisses	2000	1971	Oui	Oui	Non	Fleuve Hérault
Cazouls-d'Hérault	Lagunage naturel	-	430	1994	Délocalisé	Non	Non	Fossé pluvial
Florensac	Boues activées faible charge	Centrifugeuse	8500	2011	Délocalisé	Sur PR délocalisé	Oui	Ruisseau le Courredous
Lézignan-la-Cèbe	Boues activées faible charge	Lits de séchages	1500	1998	Oui	Non	Non	Ruisseau de Caval Ferrant
Montagnac (village)	Boues activées faible charge	Lits de séchages	5000	1982 (extension 2004)	Oui	Oui	Non	Ruisseau de l'Ensigaud
Montagnac (Bessilles)	Lits plantés de roseaux + lagune finition	-	1250	2016	Oui	Oui	Non	Ruisseau de la Verrière
Nézignan-l'Evêque	Boues activées faible charge	Centrifugeuse	2900	1980 (prétraitement + file boues 2014)	Oui	Oui	Non	Ruisseau de St Alban
Nizas	Biodisques	Lits plantés de roseaux	1000	2009	Oui	Oui	Non	Ruisseau de Merderic
Pézenas	Boues activées faible charge	Centrifugeuse	35000	1981 (prétraitement + file boues 2014)	Oui	Oui	Oui	Ruisseau d'Aires
Pinet-Pomérols	Lit bactérien + lagunage aéré et naturel	-	7000	2012	Oui	Non	Non	Ruisseau de Soupié
Portiragnes	Lagunage naturel	-	30000	1978 (extension et réhabilitation 2010)	2 délocalisés	Non	Non	La Roselière du Grand Salan
St-Pons-de-Mauchiens	Boues activées faible charge	Lits plantés de roseaux	1045	1983 (prétraitement + file boues 2011)	Oui	Oui	Non	Ruisseau des Tanes
St-Thibéry	Boues activées faible charge	Centrifugeuse	4000	2010	2 délocalisés	Non	Non	Fleuve Hérault

4.2.2 CONFORMITE ANNUELLE DES STATIONS D'EPURATION

Pour l'année 2021, la DDTM a évalué l'ensemble des systèmes d'assainissement de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée conformes* en performance, à l'exception de la station d'épuration de Cazouls-d'Hérault. Le tableau suivant présente les résultats de cette évaluation :

**Conformes aux exigences de l'arrêté préfectoral ou au récépissé de la station ou à minima à l'arrêté du 21 juillet 2015.*

Agglomération d'assainissement	Conforme	Observations principales
Pézenas	Oui	
Bessan	Oui	
Florensac	Oui	
Pinet-Pomérols	Oui	
Montagnac (Bourg)	Oui	
Saint-Thibéry	Oui	
Castelnau-de-Guers	Oui	
Nézignan-l'Evêque	Oui	Surcharge organique 2021
Adissan	Oui	
Lézignan-la-Cèbe	Oui	Surcharge hydraulique 2018, 2019, 2020
Montagnac (Bessilles)	Oui	
Nizas	Oui	
Saint-Pons-de-Mauchiens	Oui	
Cazouls-d'Hérault	Non	Dépassement rédhibitoire MES
Aumes	Oui	

5 SYNTHESE DES CAMPAGNES DE MESURES

5.1 INVESTIGATIONS REALISEES

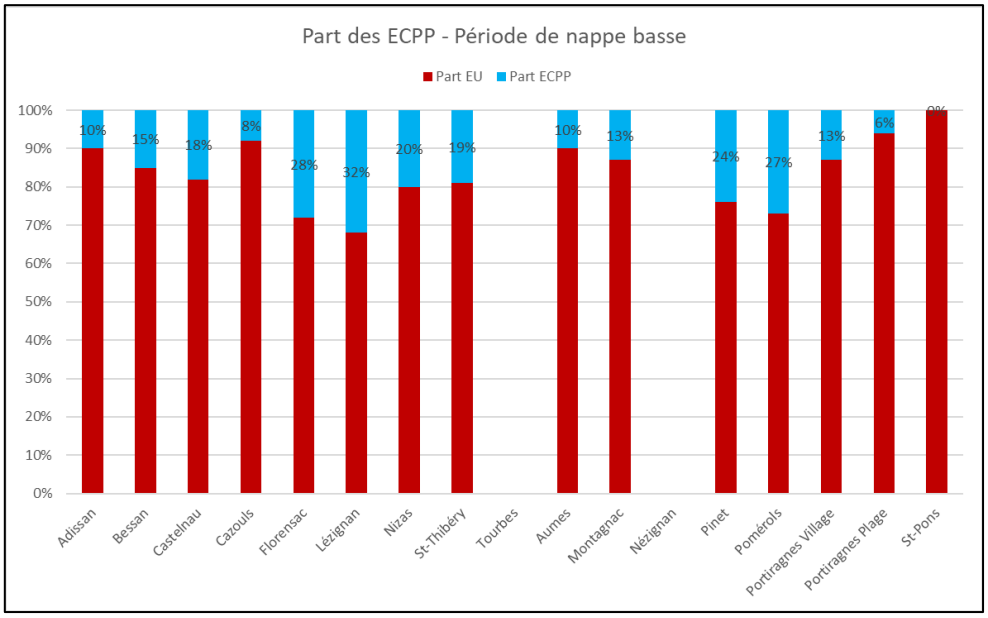
La phase 2 a fait l'objet d'investigations poussées sur les réseaux d'eaux usées des communes du territoire. Elles ont permis de quantifier et de localiser les principales intrusions d'eaux claires parasites permanentes et météoriques dans les réseaux ainsi que les défauts inhérents au vieillissement des canalisations. Pour mémoire, les investigations réalisées ont été les suivantes :

- Campagnes de mesures de débit en période de nappe basse, nappe haute et temps de pluie.
- Campagne de mesures de pollution sur les petites stations d'épuration et les caves coopératives.
- Sectorisations nocturnes sur 15 communes et 372 km.
- Tests à la fumée sur 14 communes et 155 km.
- Inspections télévisuelles sur 18 communes et 37 km.
- Analyse capacitaire des réseaux structurants sur 15 communes et 32 km.
- Analyse capacitaire des stations d'épuration.

L'ensemble des résultats sont présentés dans la phase 2.

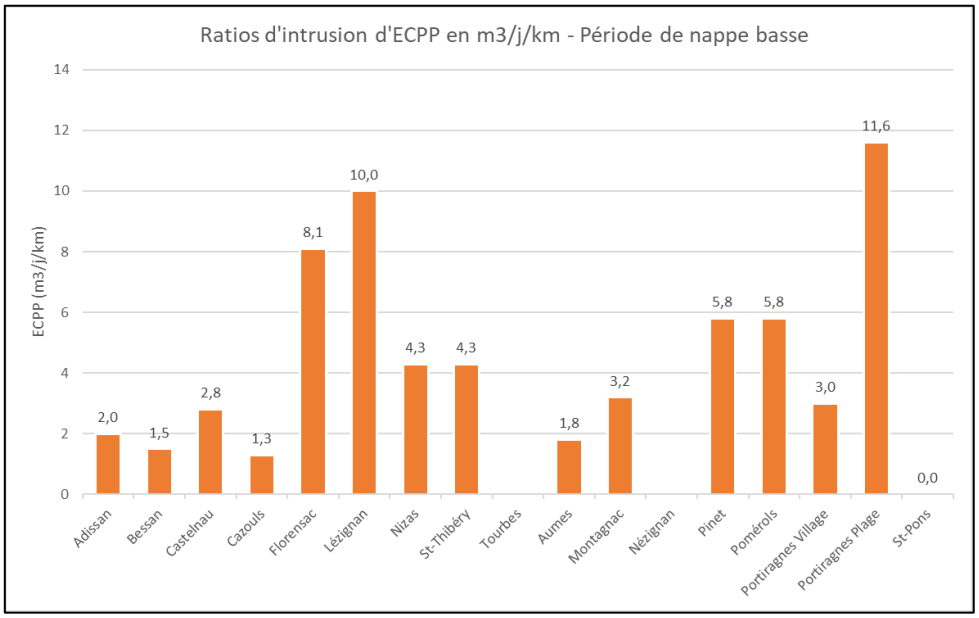
5.2 CAMPAGNE DE MESURES DE DEBIT EN PERIODE DE NAPPE BASSE

Les graphiques présentés ci-après font la synthèse des résultats obtenus.



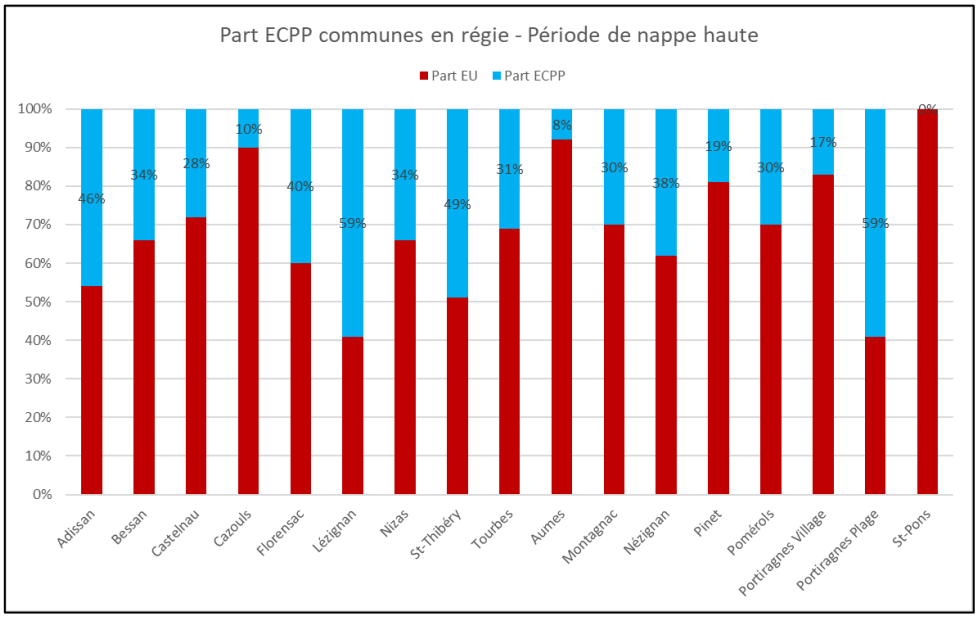
Les communes en régie qui subissent le plus d'intrusion d'eaux claires parasites permanentes en période de nappe basse sont Florensac (28%) et Lézignan-la-Cèbe (32%). Ce sont également les communes qui ont le

plus gros ratio d'intrusion d'ECPP par jour et par kilomètre de réseau. Les autres communes présentent 20% ou moins d'intrusions.



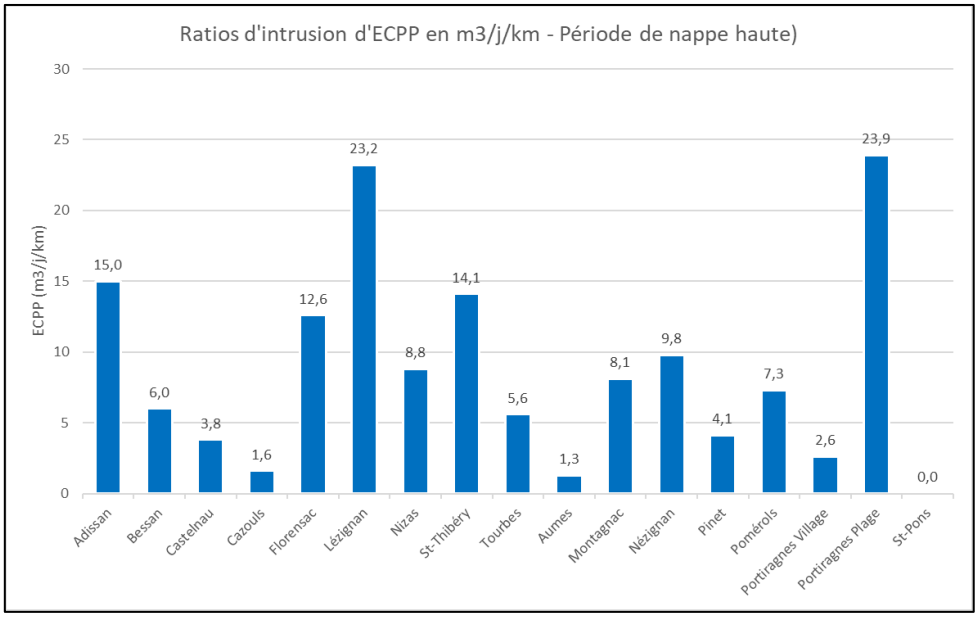
Les communes en DSP qui présentent le plus d'intrusion d'eaux claires parasites permanentes en période de nappe basse sont Pinet (24%) et Pomérols (27%). Les autres communes présentent moins de 15% d'intrusions. Portiragnes Plage a le plus gros ratio d'intrusion d'ECPP par jour et par kilomètre de réseau.

5.3 CAMPAGNE DE MESURES DE DEBIT EN PERIODE DE NAPPE HAUTE



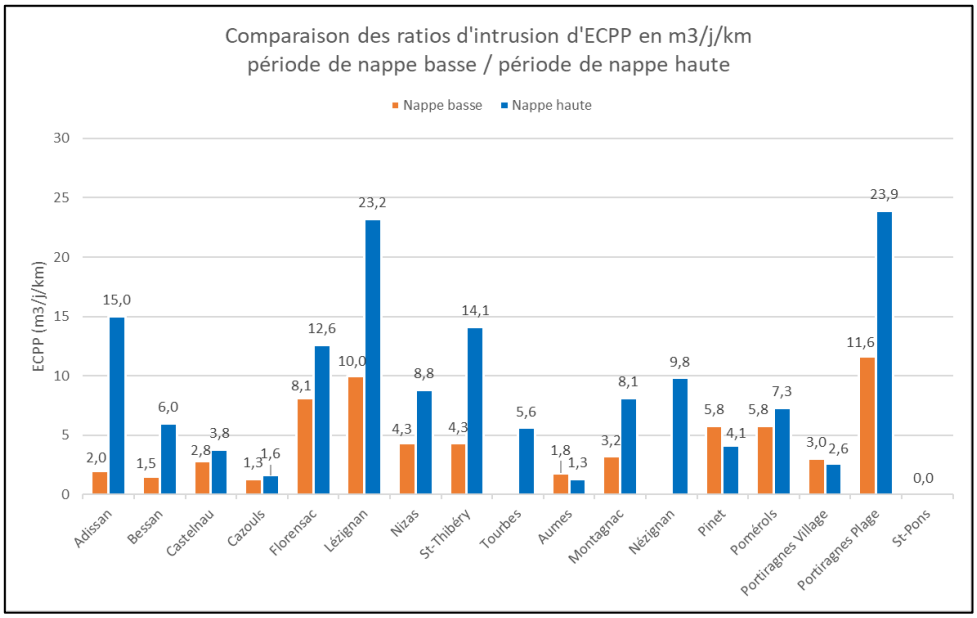
Toutes les communes excepté Cazouls-d'Hérault et Castelnau-de-Guers, présentent plus d'un tier d'intrusions d'ECPP en période de nappe haute. Il y a notamment près de 60% d'intrusions à Lézignan-la-Cèbe, 50% à St-

Thibéry, 46% à Adissan et 40% à Florensac. Lézignan-la-Cèbe a le plus gros ratio d'intrusions d'ECPP par jour et par kilomètre de réseau des communes en régie.



Montagnac, Nézignan-l'Evêque, Pomérols et Portiragnes Plage présentent plus d'un tier d'intrusions d'ECPP. Il y a notamment près de 60% d'intrusions d'ECPP à Portiragnes Plage qui dispose du plus gros ratio d'intrusion par jour et par kilomètre de réseau des communes en DSP.

5.4 SYNTHESE DES CAMPAGNES DE MESURES DE DEBIT



La différence est marquée pour Adissan, Lézignan-la-Cèbe et St-Thibéry qui voient leurs intrusions d'ECPP augmenter d'environ un tier entre la période de nappe basse et de nappe haute.

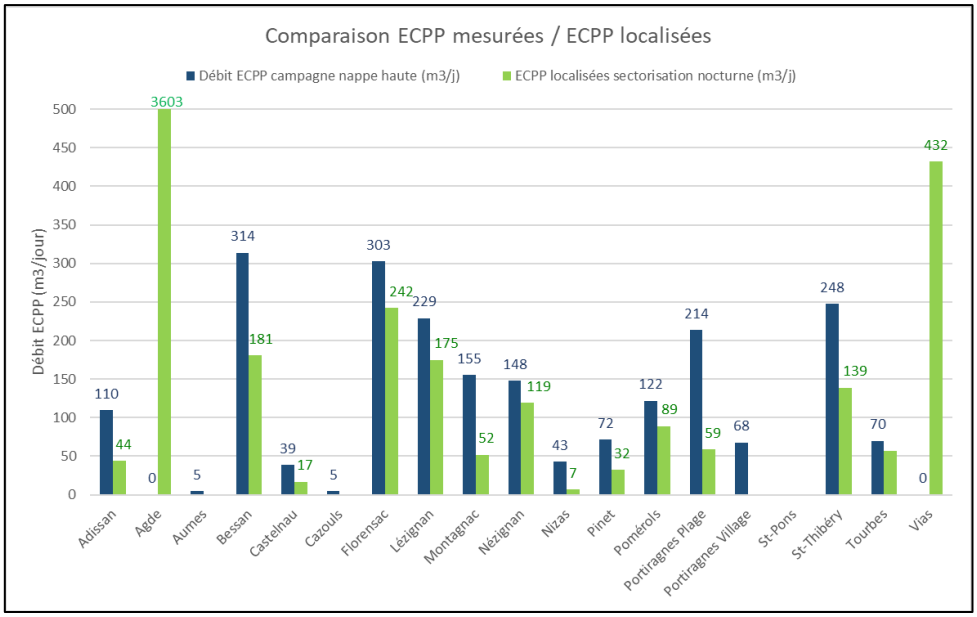
La différence est très marquée pour Portiragnes Plage qui voient ses intrusions d'ECPP doubler entre la période de nappe basse et de nappe haute.

A noter qu'il n'y a quasiment pas de variation sur Aumes et Pinet (légère baisse) ainsi que sur Pomérols, Portiragnes Village (légère hausse) et St-Pons-de-Mauchiens (aucune variation).

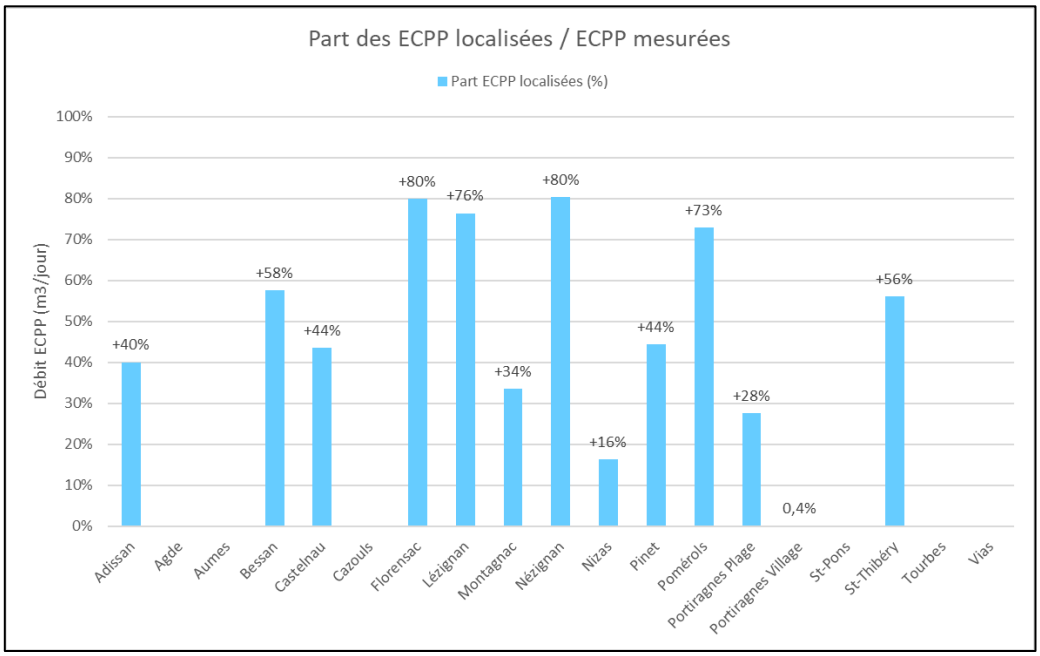
5.5 CAMPAGNE DE MESURES DE POLLUTION

Les effluents sont anormalement chargés en sortie de la cave de Montagnac pour le bilan du 11 au 12 septembre 2019, et en sortie de la cave d'Adissan pour le bilan du 12 au 13 septembre 2019. Ces deux caves possèdent des systèmes de traitement autonome, sans rejet au milieu naturel. Lors de leur visite (cf. phase 1) aucune anomalie de conformité n'avait été détectée. **Suite au bilan de la campagne de mesure de pollution, des mauvais raccordements sont suspectés sur ces deux caves.**

5.6 SECTORISATION NOCTURNE



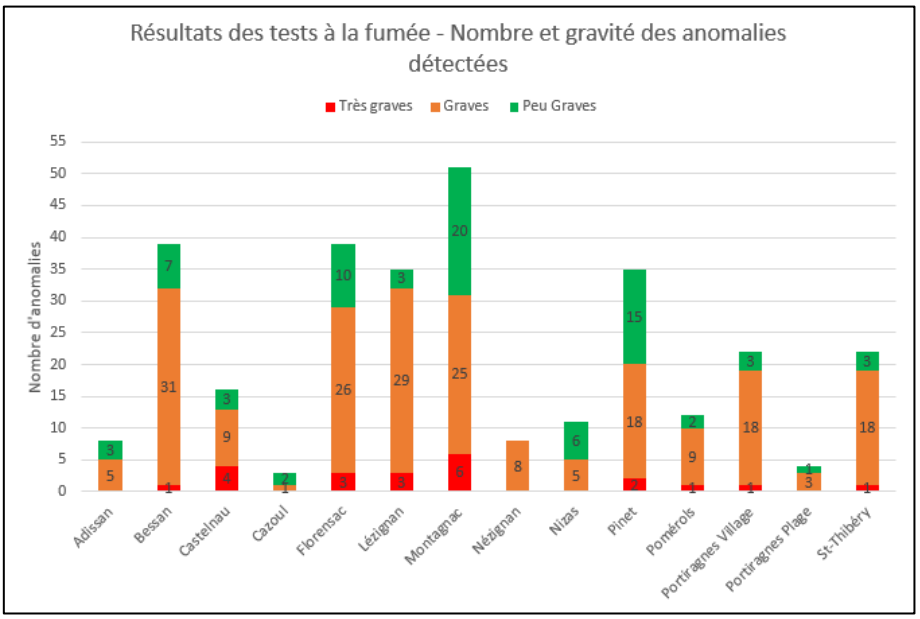
La sectorisation nocturne fait ressortir les communes de Agde, Vias et Lézignan-la-Cèbe comme étant les plus sensibles aux intrusions d'eaux claires parasites en période de nappe haute.



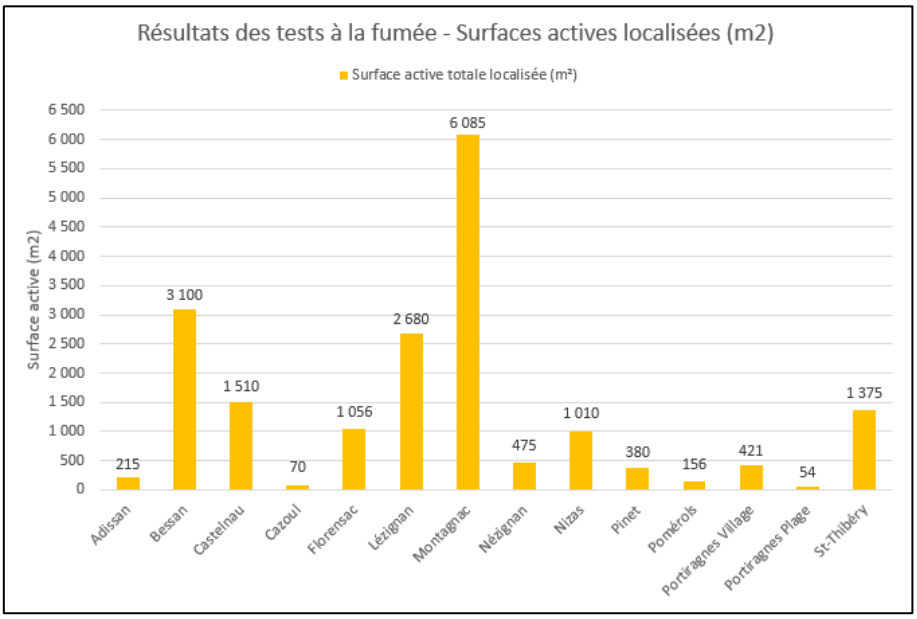
La provenance d'une grande quantité d'eaux claires parasites a pu être localisée sur la plupart des communes inspectées. C'est notamment le cas sur les communes de Florensac, Lézignan-la-Cèbe, Nézignan-l'Evêque et Pomérols, avec plus de 70% des ECPP localisées.

La comparaison n'a pas pu être faite pour Agde et Vias qui ont uniquement fait l'objet d'une campagne de sectorisation nocturne.

5.7 TESTS A LA FUMEE

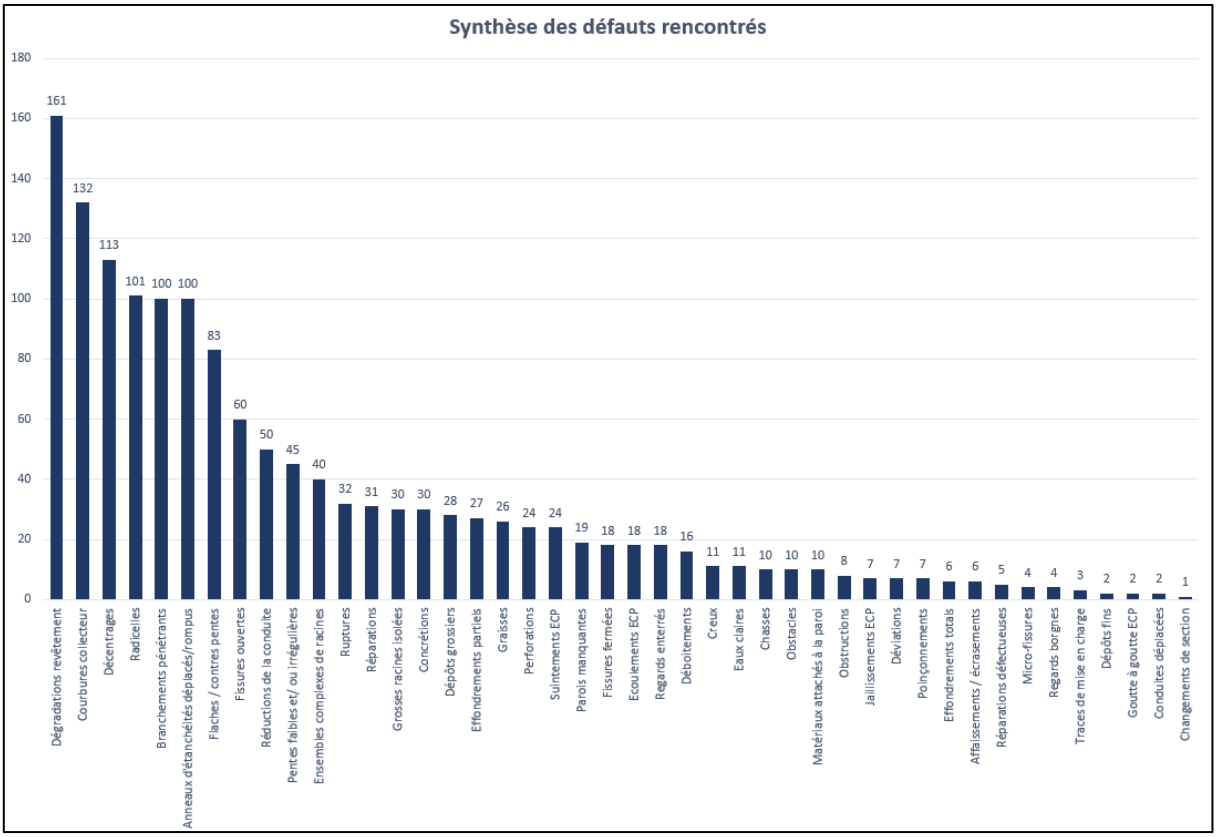


Les communes présentant plus de 20 anomalies sont Bessan, Florensac, Lézignan-la-Cèbe, Montagnac, Pinet et St-Thibéry.



Les surfaces actives associées à ces anomalies sont les plus importantes sur Bessan, Castelnau-de-Guers, Florensac, Lézignan-la-Cèbe, Montagnac, Nizas et St-Thibéry.

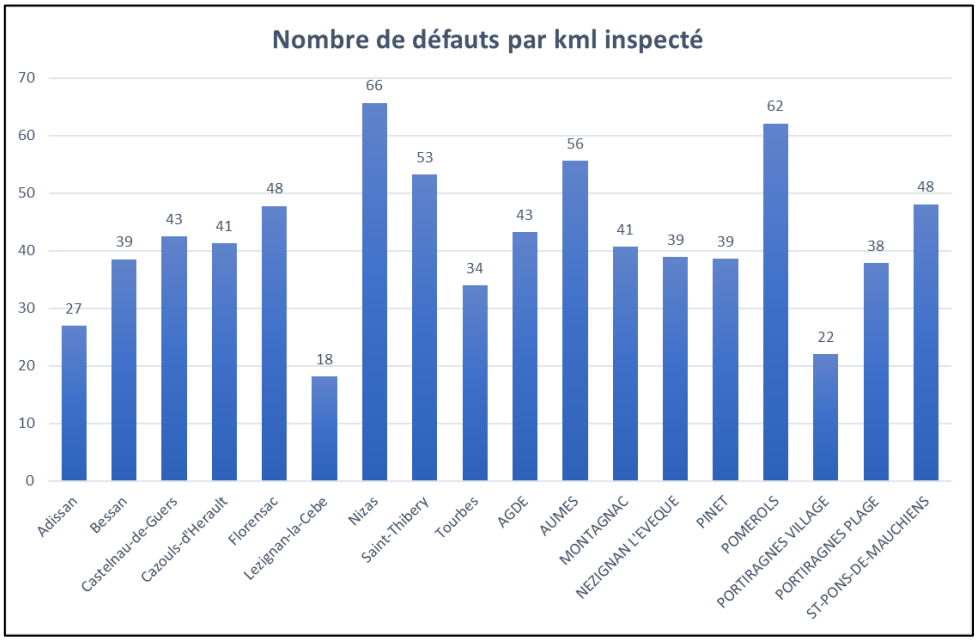
5.8 INSPECTIONS TELEVISUELLES



La majorité des défauts rencontrés sont des dégradations de revêtement intérieur, des courbures de collecteur, des décentrages, des radicelles et des défauts sur les anneaux d'étanchéités.

On retrouve dans une proportion moins importante des contres pentes, des branchements pénétrants et des fissures ouvertes.

La plupart de ces défauts sont susceptibles de provoquer des intrusions d'eaux parasites dans les réseaux et de gêner le bon fonctionnement de ces derniers.



Les communes comptabilisant le plus de défauts par kilomètre de canalisation inspectée sont Pomérols, Aumes, Nizas et St-Thibéry.

Un traitement des inspections caméra a par ailleurs été réalisée selon la méthode RERAU. Le rapport de synthèse et l'atlas cartographique sont disponibles en annexe du rapport de phase 2.

6 PROJECTION DEMOGRAPHIQUE

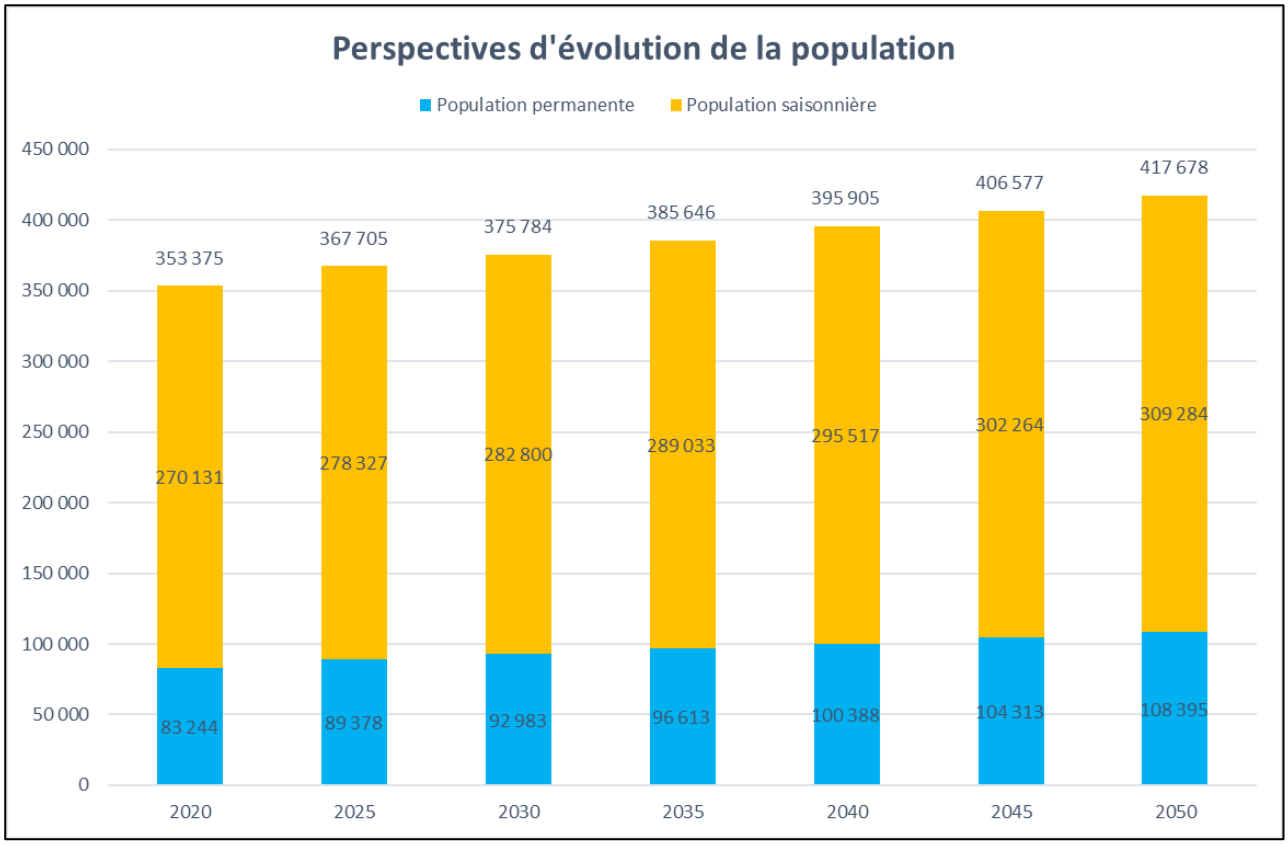
6.1.1 PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE LA POPULATION

Pour l'estimation des populations futures, différentes hypothèses de développement démographique ont été étudiées :

- Méthode globale : hypothèse d'un accroissement des populations basé sur l'évolution passée, à partir des données de recensement de l'INSEE,
- Méthode analytique SCOT du Biterrois : hypothèses basées sur les taux de croissance annuel moyen attribués à chaque commune dans le SCOT du Biterrois,
- Méthode analytique basée sur les projets de développement de la commune : hypothèses s'appuyant sur la base de projets d'urbanisation présentés dans les PLU et sur les indications des communes.

Sur chaque fiche de synthèse communale est précisée la méthode retenue selon les indications de la commune.

Le graphique ci-dessous présente les perspectives d'évolution des populations permanentes et saisonnières jusqu'en 2050 (horizon du schéma directeur).



En 2050, la population compterait environ 108 000 habitants permanents et 309 000 saisonniers. La population maximale atteindrait environ 418 000 personnes en période de pointe.

Le tableau suivant présente le détail par commune.

	Population en pointe	Population supplémentaire en pointe aux différents horizons par rapport à l'actuel			Population en pointe
	2016	2030	2040	2050	2050
Adissan	**1 401**	*+124*	*+248*	*+381*	**1 782**
Agde	**211 495**	*+13 442*	*+27 865*	*+43 485*	**254 980**
Aumes	**670**	*+97*	*+159*	*+226*	**896**
Bessan	**6 105**	*+2 324*	*+2 893*	*+3 510*	**9 615**
Castelnau-de-Guer	**2 926**	*+268*	*+451*	*+649*	**3 575**
Caux	**3 149**	*+1 210*	*+1 568*	*+1 955*	**5 104**
Cazouls-d'Hérault	**665**	*+72*	*+129*	*+190*	**855**
Florensac	**6 077**	*+1 223*	*+1 829*	*+2 484*	**8 561**
Lézignan-la-Cèbe	**1 800**	*+370*	*+548*	*+741*	**2 541**
Montagnac	**5 048**	*+558*	*+997*	*+1 472*	**6 520**
Nézignan-l'Evêque	**2 158**	*+342*	*+549*	*+773*	**2 931**
Nizas	**1 056**	*+331*	*+443*	*+565*	**1 621**
Pezenas	**10 424**	*+3 999*	*+4 742*	*+5 525*	**15 949**
Pinet	**2 325**	*+739*	*+973*	*+1 227*	**3 551**
Pomerols	**3 327**	*+847*	*+1 187*	*+1 555*	**4 882**
Portiragnes	**25 353**	*+449*	*+799*	*+1 182*	**26 535**
St-Pons	**1 161**	*+171*	*+241*	*+316*	**1 477**
St-Thibery	**3 315**	*+615*	*+914*	*+1 237*	**4 551**
Tourbes	**2 185**	*+225*	*+401*	*+592*	**2 777**
Vias	**49 713**	*+8 027*	*+8 619*	*+9 260*	**58 973**
TOTAL		***+35 433***	***+55 554***	***+77 327***	**417 678**

6.1.2 PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

6.1.2.1 Création de pôles d'activités économiques

LA CAHM soutient la création de 4 pôles d'activités économiques sur son territoire :

- Le pôle A9 Bessan-St Thibéry : future vitrine économique de l'Agglo avec 3 parcs d'activités et 2 pépinières d'entreprises ultra-connectées,
- La Méditerranéenne à Agde : futur pôle économique, administratif et touristique majeur qui accueillera notamment le nouveau siège de l'Agglo,
- Le pôle économique Jacques Cœur à Montagnac : projet de parc d'activités économiques qui accueillera notamment la future base logistique du port de Sète,
- Le pôle de l'aéroport Béziers-Cap d'Agde : projet de développement du trafic passagers et diversification des activités pour en faire un pôle économique accueillant des entreprises liées à l'activité aéronautique.

6.1.2.2 Requalification des grands parcs d'activités économiques

La CAHM a programmé la requalification des 2 parcs d'activités principaux de son territoire, situés à Agde et Pézenas :

- Le parc d'activités économiques des 7 Fonts à Agde,
- Le parc d'activités économiques des Rodettes à Pézenas.

6.1.2.3 Création de parcs d'activités économiques de proximité

Les projets de la CAHM, en concertation avec les communes, en terme d'accueil d'entreprises et d'artisans au seins de parcs d'activités économiques de proximité sont les suivants :

- Projet d'extension du parc d'activités économiques de « La Source » à Vias,
- Projet de création d'un parc d'activités économiques à Caux en 2019,
- Projet de création d'un parc d'activités économiques « Le Roubié » à Pinet en 2019.

7 BILAN DE FONCTIONNEMENT ACTUEL ET FUTUR

7.1 ANALYSE CAPACITAIRE DES RESEAUX STRUCTURANTS

L'analyse capacitaire des réseaux structurants a été réalisée en situation actuelle et pour les horizons 2030, 2040 et 2050.

Les résultats détaillés sont présentés dans la phase 3.

7.1.1 RAPPEL DES HYPOTHESES POUR DETERMINER LE RATIO DE PRODUCTION HYDRAULIQUE

Le ratio de production hydraulique a été calculé pour chaque commune afin d'établir un ratio de production moyen qui sera appliqué à chaque nouvel habitant.

Remarque : pour les communes littorales de Agde, Portiragnes et Vias, les ratios de productions retenus sont des ratios standards en raison de la forte variabilité des charges liées au tourisme.

En considérant que les nouveaux habitants apporteront principalement des eaux usées strictes, nous retiendrons un ratio de production hydraulique standard de **150 l/EH/j** pour chaque nouvel habitant. Ce ratio est plus élevé que les valeurs d'eaux usées strictes observées lors de la campagne de mesures et peut être considéré comme un ratio « classique » de production d'eaux usées dans la littérature.

7.1.2 METHODOLOGIE EMPLOYEE POUR L'ANALYSE CAPACITAIRE

L'analyse capacitaire a été menée sur les réseaux structurants de chaque commune.

La méthodologie employée pour l'analyse capacitaire est la suivante :

- Calcul des débits de pleine section de chaque tronçon avec la formule de Manning-Strickler, à partir des données suivantes :
  - Les pentes des tronçons : levés topographiques, ou à défaut TN RGE Alti (précision : 0,5 m).
  - Les diamètres des tronçons.
  - Les matériaux des tronçons.
- L'injection des charges hydrauliques en pointe dans les tronçons.
- La comparaison à la capacité de pleine section.
- Proposition d'un taux de saturation pour chaque évènement :
  - Saturation pour le débit de pointe (Qp).
  - Saturation pour le débit de pointe (Qp) + pluie mensuelle 24h (ECPM 24h).
  - Saturation pour le débit de pointe (Qp) + pluie mensuelle 1h (ECPM 1h).

Les charges hydrauliques futures ont été calculées pour les différents horizons, à partir du ratio hydraulique de 150 l/EH/j présenté précédemment, et des populations supplémentaires attendues sur chaque commune. Ces populations ont été affectées aux bassins de collecte en fonction des zones à urbaniser transmises par la CAHM, et des Orientations d'Aménagement et de Programmation des différents Plans Locaux d'Urbanisme.

En l'absence de donnée, une répartition proportionnelle de la population future a été réalisée en fonction du poids de chaque bassin de collecte.

Remarque : Les communes de Agde, Caux, Pézenas et Vias ont récemment fait l'objet d'un schéma directeur d'assainissement des eaux usées et ne seront pas intégrées à l'analyse capacitaire.

7.1.3 IDENTIFICATION DES TRONÇONS SATURES

Le tableau suivant liste les tronçons saturés aux différentes échéances.

Légende :

Saturation	Rouge : saturation pour le débit de pointe (Qp). Orange : saturation pour le débit de pointe (Qp) + pluie mensuelle 24h (ECPM 24h). Jaune : saturation pour le débit de pointe (Qp) + pluie mensuelle 1h (ECPM 1h).
Fiabilité	Base TN (RGE Alti) : peu fiable. Base levé topographique : fiable.

Commune	Localisation	Matériau et diamètre	Saturation actuelle	Saturation 2030	Saturation 2040	Saturation 2050	Source topo	Fiabilité	Remarques
Adissan	Passage sous friche	FC 150	30 ml : Qp + pluie 1h	30 ml : Qp	30 ml : Qp	30 ml : Qp	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Adissan	Avenue de Pézenas	FC 150	25 ml : Qp + pluie 1h	25 ml : Qp + pluie 1h	25 ml : Qp + pluie 1h	78 ml : Qp + pluie 1h	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Aumes	Chemin de la Rivière	FC 150	26 ml : Qp	26 ml : Qp	26 ml : Qp	26 ml : Qp	Levé topographique	Fiable	Pente insuffisante et contre pente
Aumes	Chemin de la Rivière	FC 150	48 ml : Qp + pluie 1h	48 ml : Qp + pluie 1h	48 ml : Qp + pluie 24h	48 ml : Qp	Levé topographique	Fiable	Pente insuffisante et contre pente
Aumes	Amont Chemin de St Martin	FC 150	30 ml : Qp	31 ml : Qp	32 ml : Qp	33 ml : Qp	Levé topographique	Fiable	
Aumes	Privé aval chemin de la Calade	FC 150		36 ml : Qp + pluie 1h	36 ml : Qp + pluie 1h	36 ml : Qp + pluie 1h	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Bessan	Chemin des Anes (amont rue du 8 juin 1940)	FC 150	176 ml : Qp + pluie 1h	176 ml : Qp	176 ml : Qp	176 ml : Qp	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Bessan	Chemin des Anes (amont Ch. de la Renga)	PVC 200		100 ml : Qp + pluie 1h	132 ml : Qp + pluie 1h 55 ml : Qp	132 ml : Qp + pluie 1h 55 ml : Qp	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Bessan	Chemin de la Monadière	FC 150	140 ml : Qp + pluie 1h 35 ml : Qp	175 ml : Qp	175 ml : Qp	175 ml : Qp	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Bessan	Chemin de la Croix de Redon	PVC 200	35 ml : Qp + pluie 1h	35 ml : Qp	35 ml : Qp	35 ml : Qp	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Bessan	Avenue de l'Egalité (Aval DO d'Agde)	PVC 250	54 ml : Qp + pluie 1h	54 ml : Qp + pluie 1h	54 ml : Qp + pluie 1h	54 ml : Qp + pluie 1h	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Bessan	Boulevard Jean Moulin (aval)	PVC 250	130 ml : Qp + pluie 1h	130 ml : Qp + pluie 1h	130 ml : Qp + pluie 1h	130 ml : Qp + pluie 1h	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Bessan	Passage sous parking	PVC 250	225 ml : Qp + pluie 1h	225 ml : Qp + pluie 1h	225 ml : Qp + pluie 1h	225 ml : Qp + pluie 1h	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Bessan	Ruisseau de l'Ardaillon	PVC 300	489 ml Qp + pluie 1h	543 ml Qp + pluie 1h	543 ml Qp + pluie 1h	453 ml Qp + pluie 1h 90 ml : Qp + pluie 24h	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Bessan	Chemin de l'Allée (amont pont)	FC 250	180 ml : Qp + pluie 1h	180 ml : Qp + pluie 1h	180 ml : Qp + pluie 1h	180 ml : Qp + pluie 1h	Levé topographique	Fiable	Pente insuffisante et contre pente
Bessan	Chemin de l'Allée (pont - DO)	FC 300	45 ml Qp + pluie 24h	45 ml Qp + pluie 1h	45 ml Qp + pluie 1h	45 ml Qp + pluie 1h	Levé topographique	Fiable	Pente insuffisante et contre pente
Bessan	Chemin de l'Allée (aval DO)	FC 300	133 ml : Qp + pluie 1h	93 ml : Qp + pluie 1h 40 ml : Qp + pluie 24h	53 ml : Qp + pluie 1h 80 ml : Qp + pluie 24h	54 ml : Qp + pluie 1h 80 ml : Qp	Levé topographique	Fiable	Pente insuffisante et contre pente
Castelnau	Chemin de Caminières	FC 150	270 ml : Qp 81 ml : Qp + pluie 24 h 207 ml : Qp + pluie 1h	424 ml : Qp 154 ml : Qp + pluie 1h	424 ml : Qp 154 ml : Qp + pluie 1h	424 ml : Qp 24 ml : Qp + pluie 24h 130 ml : Qp + pluie 1h	Levé topographique	Fiable	Pente insuffisante et contre pente
Castelnau	Avenue de la Fabrique	FC 150	125 ml : Qp + pluie 1h	52 ml : Qp + pluie 24h 73 ml : Qp + pluie 1h	52 ml : Qp + pluie 24h 73 ml : Qp + pluie 1h	52 ml : Qp 73 ml : Qp + pluie 1h	Levé topographique	Fiable	Pente insuffisante
Castelnau	Avenue de Pézenas	FC 150	209 ml : Qp + pluie 1h	209 ml : Qp + pluie 1h	209 ml : Qp + pluie 1h	209 ml : Qp + pluie 1h	Levé topographique	Fiable	
Castelnau	Rue Nérée	FC 150		53 ml : Qp	53 ml : Qp	53 ml : Qp	Levé topographique	Fiable	
Castelnau	Avenue de Pomérols	FC 150		180 ml : Qp + pluie 1h	180 ml : Qp + pluie 1h	180 ml : Qp + pluie 1h	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Florensac	Boulevard Camille Mondou	FC 250	134 ml : Qp 55 ml : Qp + pluie 1h	182 ml : Qp 18 ml : Qp + pluie 1h	182 ml : Qp 58 ml : Qp + pluie 1h	200 ml : Qp 31 ml : Qp + pluie 1h	Levé topographique	Fiable	Pente insuffisante
Florensac	Place de la Rampe	FC 250	54 ml : Qp + pluie 1h	54 ml : Qp	54 ml : Qp	54 ml : Qp	Levé topographique	Fiable	Pente insuffisante
Florensac	Boulevard Magenta	FC 250	27 ml : Qp 46 ml : Qp + pluie 1h	73 ml : Qp	73 ml : Qp 44 ml : Qp + pluie 1h	73 ml : Qp 44 ml : Qp + pluie 1h	Levé topographique	Fiable	Pente insuffisante et contre pente
Florensac	Passage des Moteurs	Epoxy 250	77 ml : Qp + pluie 1h	77 ml : Qp	77 ml : Qp	77 ml : Qp	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Montagnac	Avenue Pierre Sirven	FC 150	84 ml : Qp	84 ml : Qp 39 ml : Qp + pluie 1h	84 ml : Qp 39 ml : Qp + pluie 1h	122 ml : Qp 34 ml : Qp + pluie 1h	Levé topographique	Fiable	Contre pente
Montagnac	Rue Charles Camichel	FC 150	36 ml : Qp + pluie 1h	36 ml : Qp + pluie 1h	36 ml : Qp	36 ml : Qp	Levé topographique	Fiable	Pente insuffisante
Nézignan	Rue du Bac	PVC 200	48 ml : Qp	48 ml : Qp 65 ml : Qp + pluie 1h	48 ml : Qp 65 ml : Qp + pluie 1h	48 ml : Qp 65 ml : Qp + pluie 24h	Levé topographique	Fiable	Contre pente
Nézignan	Rue des Ecoles	FC 150	14 ml : Qp	14 ml : Qp	14 ml : Qp	14 ml : Qp	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Nézignan	Lotissement les Jardins de l'Evêque	PVC 200		16 ml : Qp	16 ml : Qp	16 ml : Qp	Levé topographique	Fiable	Contre pente
Nizas	Rue des Prairies	PVC 200	65 ml : Qp + pluie 1h	65 ml : Qp	65 ml : Qp	65 ml : Qp	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Pinet	Route de la Coopérative	PVC 160	47 ml : Qp	47 ml : Qp	47 ml : Qp	47 ml : Qp	Levé topographique	Fiable	Contre pente
Pinet	Route des Plages	PVC 200	23 ml : Qp	23 ml : Qp 51 ml : Qp + pluie 1h	23 ml : Qp 51 ml : Qp + pluie 1h	23 ml : Qp 51 ml : Qp + pluie 1h	Levé topographique	Fiable	Contre pente
Pinet	Avenue de Pomérols	PVC 160			41 ml : Qp + pluie 1h	41 ml : Qp + pluie 1h	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Pomérols	Avenue du Champ de l'Horte	FC 200	75 ml : Qp + pluie 1h	75 ml : Qp + pluie 1h	75 ml : Qp + pluie 1h	75 ml : Qp + pluie 1h	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Pomérols	Chemin des Brougidoux	FC 150	154 ml : Qp 42 ml : Qp + pluie 24h 191 ml : Qp + pluie 1h	325 ml : Qp 46 ml : Qp + pluie 1h	325 ml : Qp 27 ml : Qp + pluie 24h 19 ml : Qp + pluie 1h	352 ml : Qp 19 ml : Qp + pluie 1h	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Pomérols	Impasse des Flots Bleus	PVC 200		26 ml : Qp + pluie 1h	26 ml : Qp + pluie 1h	26 ml : Qp + pluie 1h	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Portiragnes	Chemin des Jardins	FC 150	23 ml : Qp 126 ml : Qp + pluie 1h	270 ml : Qp	270 ml : Qp	270 ml : Qp	Levé topographique	Fiable	
Portiragnes	Chemin de la Condamine	FC 200	38 ml : Qp 186 ml : Qp + pluie 1h	75 ml : Qp 150 ml : Qp + pluie 1h	75 ml : Qp 150 ml : Qp + pluie 1h	75 ml : Qp 150 ml : Qp + pluie 1h	Levé topographique	Fiable	Contres pentes ponctuelles
Portiragnes	Avenue Jean Moulin	FC 150	53 ml : Qp + pluie 1h	53 ml : Qp + pluie 1h	15 ml : Qp 53 ml : Qp + pluie 1h	15 ml : Qp 53 ml : Qp + pluie 1h	Levé topographique	Fiable	
Portiragnes	Avenue de l'Egalité	FC 150	345 ml : Qp + pluie 1h	10 ml : Qp + pluie 24h 335 ml : Qp + pluie 1h	10 ml : Qp + pluie 24h 335 ml : Qp + pluie 1h	10 ml : Qp + pluie 24h 335 ml : Qp + pluie 1h	Levé topographique	Fiable	Contres pentes ponctuelles
Portiragnes	Avenue du Stade	FC 150	50 ml : Qp + pluie 1	50 ml : Qp + pluie 24	50 ml : Qp	50 ml : Qp	Levé topographique	Fiable	
Portiragnes	Avenue du Général de Gaulle	FC 150	33 ml : Qp + pluie 1h	33 ml : Qp + pluie 24h	33 ml : Qp	33 ml : Qp	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Portiragnes	Rue de la république	FC 150	19 ml : Qp + pluie 1h	19 ml : Qp + pluie 1h	19 ml : Qp + pluie 1h	19 ml : Qp + pluie 1h	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Portiragnes	Route départementale (amont Av. Jean Moulin)	FC 200	170 ml : Qp + pluie 1h	170 ml : Qp + pluie 1h	170 ml : Qp + pluie 1h	170 ml : Qp + pluie 1h	Levé topographique	Fiable	Pente insuffisante
Portiragnes	Le long du Canal du Midi	FC 200	230 ml : Qp + pluie 1h	230 ml : Qp + pluie 1h	230 ml : Qp + pluie 1h	230 ml : Qp + pluie 1h	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Portiragnes	Amont PR Village	FC 300	100 ml : Qp + pluie 1h	100 ml : Qp + pluie 1h	100 ml : Qp + pluie 1h	100 ml : Qp + pluie 1h	Levé topographique	Fiable	
St-Thibéry	Place du Couvent	Inc. 200	22 ml : Qp 17 ml : Qp + pluie 1h	59 ml : Qp	59 ml : Qp	59 ml : Qp	Levé topographique	Fiable	Pente insuffisante
St-Thibéry	Rue Porte de Béziers	PVC 160		36 ml : Qp + pluie 1h	36 ml : Qp + pluie 1h	36 ml : Qp + pluie 1h	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
St-Thibéry	Rue Neuve	FC 200				37 ml : Qp + pluie 1h	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Tourbes	Avenue de la Gare	PVC 200	100 ml : Qp + pluie 1h	161 ml : Qp + pluie 1h	161 ml : Qp + pluie 1h	161 ml : Qp + pluie 1h	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Tourbes	Avenue d'Alignan du Vent	Béton 100	28 ml : Qp + pluie 24h	28 ml : Qp	28 ml : Qp	28 ml : Qp	TN (RGE Alti)	Peu fiable	
Tourbes	Route de Pézenas	Béton 100			650 ml : Qp + pluie 1h	650 ml : Qp + pluie 1h	TN (RGE Alti)	Peu fiable	

7.2 ANALYSE CAPACITAIRE DES STATIONS D'EPURATION

L'analyse capacitaire future des stations d'épuration a été réalisée en situation actuelle et pour les horizons 2030, 2040 et 2050.

Les résultats complets sont présentés dans la phase 3.

7.2.1 ANALYSE CAPACITAIRE EN SITUATION ACTUELLE

Le tableau suivant rappelle de façon synthétique le diagnostic des stations d'épuration (génie civil et analyse capacitaire), réalisé lors des phases 1 et 2.

STEP	Caractéristiques	Etat des ouvrages	Saturation hydraulique	Saturation pollution
Adissan	Filtres plantés de roseaux - 1500 EH - 2015	STEP en bon état.	Qmoy : 93% Qp95 : 115%	Cmoy : 61% Cp95 : 86% CBPO : 96%
Agde	Boues activées faible charge + ultrafiltration + centrifugeuse et sécheur – 197 583 EH – 1970 - 2013	Non visitée.	Qmoy : 37% Qp95 : 61%	Cmoy : 17% Cp95 : 27% CBPO : 68%
Aumes	Décanteur-digesteur et lit bactérien + lits de séchage– 600 EH - 2001	STEP vieillissante mais en état correct.	Qmoy : 71% Qp95 : 112%	Cmoy : 71% Cp95 : 117% CBPO : 150%
Bessan	Boues activées faible charge + déshydratation mécanique – 9500 EH - 2013	STEP en bon état. Dessableur-dégraisseur et eau industrielle hors services.	Qmoy : 34% Qp95 : 82%	Cmoy : 39% Cp95 : 63% CBPO : 83%
Castelnau-de-Guers	Boues activées faible charge + silo à boues – 1400/2600 EH - 1970	STEP vieillissante, ouvrages en mauvais état.	Qmoy : 93% Qp95 : 137%	Cmoy : 26% Cp95 : 36% CBPO : 39%
Cazouls-d'Hérault	Lagunage naturel – 430 EH - 1994	STEP vieillissante mais aspect général correct.	Qmoy : 59% Qp95 : 74%	Cmoy : 70% Cp95 : 96% CBPO : 100%
Florensac	Boues activées faible charge + déshydratation mécanique – 8500 EH - 2011	STEP en bon état.	Qmoy : 42% Qp95 : 56%	Cmoy : 47% Cp95 : 61% CBPO : 70%
Lézignan-la-Cèbe	Boues activées faible charge + lits de séchage– 1500 EH - 1998	STEP vieillissante en état correct hormis les lits de séchage qui sont hors services. Station en zone inondable.	Qmoy : 118% Qp95 : 142%	Cmoy : 61% Cp95 : 77% CBPO : 77%
Montagnac	Boues activées faible charge + déshydratation mécanique – 5000 EH – 1992 (clarificateur 2004 et file boues 2020)	STEP vieillissante. Le GC du bassin biologique est dégradé. Le dessableur-dégraisseur n'est pas fonctionnel.	Qmoy : 59% Qp95 : 81%	Cmoy : 62% Cp95 : 80% CBPO : 92%

Nézignan-l'Evêque	Boues activées faible charge + déshydratation mécanique – 2900 EH – 1980 (prétraitements et file boue 2014)	STEP vieillissante, ouvrage combiné bassin d'aération / clarificateur en mauvais état.	Qmoy : 58% Qp95 : 95%	Cmoy : 52% Cp95 : 70% CBPO : 80%
Nizas	Biodisques + lits de séchages plantés de roseaux – 1000 EH – 2009	STEP en bon état. Un arbre des biodisques hors service lors de la visite.	Qmoy : 66% Qp95 : 92%	Cmoy : 40% Cp95 : 57% CBPO : 57%
Pézenas	Boues activées faible charge + déshydratation mécanique – 35000 EH – 1981 (prétraitements et file boues 2014)	Grosses difficultés d'exploitation au niveau du bassin d'orage (nettoyage) et des pré-traitements. Le bassin biologique et le dessableur-dégraisseur sont en mauvais état avec aciers apparents. Pas d'aire de dépotage des matières de vidange.	Qmoy : 63% Qp95 : 99%	Cmoy : 33% Cp95 : 45% CBPO : 102%
Pinet-Pomérols	Lagunage aéré + traitement du phosphore – 7000 EH – 2012	STEP en bon état.	Qmoy : 42% Qp95 : 73%	Cmoy : 41% Cp95 : 61% CBPO : 85%
Portiragnes	Lagunage aéré – 30000 EH - 2010	STEP en bon état.	Qmoy : 25% Qp95 : 48%	Cmoy : 10% Cp95 : 18% CBPO : 54%
St-Pons-de-Mauchiens	Boues activées faible charge + lits de séchages plantés de roseaux – 700 EH – 1982 (prétraitements et file boues récents)	STEP en bon état hormis le clarificateur qui n'est plus à l'horizontale.	Qmoy : 63% Qp95 : 112%	Cmoy : 32% Cp95 : 49% CBPO : 50%
St-Thibéry	Boues activées faible charge + déshydratation mécanique – 4000 EH – 2010	STEP en bon état. Poste de relevage avec trop-plein mis en place en 2021 en entrée de station.	Qmoy : 81% Qp95 : 167%	Cmoy : 59% Cp95 : 89% CBPO : 115%

7.2.2 ANALYSE CAPACITAIRE EN SITUATION FUTURE

7.2.2.1 Détermination des ratios de production

Suite aux résultats observés, nous avons retenus un ratio de pollution de **50 gDBO5/EH/j** pour chaque nouvel habitant, ce qui constitue la fourchette basse des ratios classiques de la littérature.

Les ratios retenus pour le calcul des charges futures sont les suivants :

- **150 l/EH/jour.**
- **50 gDBO5/EH/jour.**

7.2.2.2 Calcul des taux de saturation aux différents horizons

La méthodologie employée pour l'analyse capacitaire des stations d'épurations est la suivante :

- Ajout de apports en charges hydraulique et polluante des populations futures en pointe, aux charges observées en situation actuelle.
- Estimation d'un taux de saturation en hydraulique et en pollution aux horizons 2030, 2040 et 2050.

Le tableau suivant présente les résultats obtenus.

	Horizon 2030		Horizon 2040		Horizon 2050	
Communes	Saturation débit	Saturation DBO5	Saturation débit	Saturation DBO5	Saturation débit	Saturation DBO5
Adissan	Moyen	CBPO	Moyen	CBPO	Moyen	Percentile 95
Agde-Vias						
Aumes	Percentile 95	Percentile 95	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Bessan		CBPO		CBPO	Percentile 95	CBPO
Castelnau-de-Guers	Moyen		Moyen		Moyen	
Cazouls-d'Hérault		Percentile 95		Percentile 95	Percentile 95	Moyen
Florensac						
Lézignan-la-Cèbe	Moyen	Percentile 95	Moyen	Percentile 95	Moyen	Moyen
Montagnac		CBPO		CBPO	Percentile 95	Percentile 95
Nézignan-l'Evêque	Percentile 95		Percentile 95		Percentile 95	CBPO
Nizas	Percentile 95		Moyen		Moyen	Percentile 95
Pézenas-Caux-Tourbes	Percentile 95	CBPO	Percentile 95	CBPO	Percentile 95	CBPO
Pinet-Pomérols		CBPO		CBPO	Percentile 95	CBPO
Portiragnes						
St-Pons-de-Mauchiens	Percentile 95		Percentile 95		Moyen	
St-Thibéry	Percentile 95	Percentile 95	Moyen	Percentile 95	Moyen	Percentile 95

Les stations d'épuration de Adissan, Castelnau-de-Guers et Lézignan-la-Cèbe seraient saturées pour le débit moyen d'ici à l'horizon 2030. Au global de nombreuses stations d'épuration seraient saturées pour la charge moyenne en hydraulique d'ici à l'horizon 2040, sans action de réduction des intrusions d'eaux claires parasites sur les réseaux.

7.3 FONCTIONNEMENT DES POSTES DE REFOULEMENT / RELEVAGE

7.3.1 TARAGE DES POMPES

La campagne de tarage des pompes réalisée en phase 2 a permis de relever les éléments suivants :

- Une mise en charge rapide du PR Village de Portiragnes, qui ne dispose pas de trop-plein.
    - La comparaison entre la capacité des pompes et le débit mesuré pendant la campagne de mesure montre que les pompes sont sous-dimensionnées pour pomper le débit de pointe de temps sec.
- La défaillance de la pompe 1 du PR amont STEP d'Adissan, causant une saturation du poste en raison de la trop faible capacité de pompage de la deuxième pompe. Les 2 pompes ont été remplacées fin 2019.
    - La comparaison entre la capacité des pompes et le débit de pointe de temps sec mesuré pendant la campagne de mesure confirme cette analyse. Le remplacement des pompes a permis de remédier à ce problème, cependant les capacités de pompage sont chacune proches de 100% du débit de pointe de temps sec. Leur capacité de pompage cumulée est satisfaisante (72% du Qp temps sec).
- Un problème sur la pompe 1 du PR route de Florensac à St-Thibéry

  - Pas d'impact sur la capacité à pomper le débit de pointe de temps sec en fonctionnement dégradé. Le problème sur la pompe 1 doit cependant être réglé afin que le poste dispose de 2 pompes fonctionnelles.
- Un problème sur la pompe 1 du PR route de Béziers à St-Thibéry en fin de campagne de mesure et une pompe 2 hors service.
  - Pas d'impact sur la capacité à pomper le débit de pointe de temps sec en fonctionnement dégradé. Le problème sur la pompe 1 doit cependant être réglé et la pompe 2 remplacée afin que le poste dispose de 2 pompes fonctionnelles.
- La pompe 2 du PR Jardin de l'Evêque à Nézignan-l'Evêque apparait sous dimensionnée pour pomper le débit de pointe de temps sec. La pompe 1 fonctionne à 95% de sa capacité pour ce débit.

7.3.2 RISQUE DE FORMATION DE SULFURE D'HYDROGENE

Le risque de formation de sulfure d'hydrogène (H2S) dans les réseaux et ouvrages d'assainissement est le résultat d'un appauvrissement progressif du milieu en oxygène puis en nitrates, causant une situation d'anaérobie. Cette dernière favorise le développement de bactéries sulfato-réductrices qui entrainent la formation d'H2S. Ce processus est notamment observé sur les longs linéaires en refoulement.

La présence de ce gaz dans les réseaux d'assainissement présente les conséquences négatives suivantes :

- Dangerosité pour les usagers et le personnel exploitant (risque d'intoxication pouvant entrainer la mort),
- Mauvaises odeurs,
- Altération du fonctionnement des stations d'épuration,
- Corrosion des ouvrages et réseaux.

Les tableaux suivants présentent l'analyse du risque de formation d'H2S pour les postes dont le refoulement est supérieur à 400 m. Nous avons pris comme hypothèse un risque de formation d'H2S au-delà d'un temps de séjour de 4 heures. Les débits utilisés pour le calcul sont les débits moyens de temps sec. La commune de Portiragnes a fait l'objet d'une analyse en période estivale et hivernale. Les résultats sont présentés ci-après.

Les communes de Agde, Caux, Pézenas et Vias disposent de schémas directeurs récents et n'ont pas été étudiées.

Commune	Nom du PR	L refoulement (m)	Q temps sec (m3/j)	Ø int (mm)	V refoulement (m3)	Equivalents habitants (EH)	Tps de séjour moyen	Conclusion H2S
Cazouls	Principal	787	52	83	4,3	375	2,0 h	Peu de risque de formation d'H2S
Nezignan	PR les Muriers	444	88	150	7,8	585	2,1 h	Peu de risque de formation d'H2S
Pezenas	PR St Christol	588	227	151	10,5	1514*	1,1 h	Peu de risque de formation d'H2S
Pinet	PR Picpoul	1 285	250	225	51,1	1 600	4,9 h	Risque de formation d'H2S
Pomerols	PR Brougidoux	2 052	270	188	57,0	2 000	5,1 h	Traitement H2S en place
St-Thibery	PR la Chapelle	690	279	150	12,2	1 736	1,0 h	Peu de risque de formation d'H2S
Tourbes	PR de Tourbes	3 053	144	200	95,9	1 032	16,0 h	Traitement H2S en place

**Les équivalents habitants indiqués ici sont ceux de la future ZAC de St-Christol qui est encore en projet.*

Les postes dont le refoulement est supérieur à 400 m et présentant un temps de séjour supérieur à 4 h, induisant un risque de formation d'H2S élevé sont :

- PR Picpoul à Pinet (4,9 h de temps de séjour moyen) : pas de traitement existant.
- PR Brougidoux à Pomérols (5,1 h de temps de séjour moyen) : traitement existant par injection de chlorure ferrique.

- PR de Tourbes (jusqu'à 16 h de temps de séjour moyen) : traitement existant par injection de chlorure ferrique.

PORTIRAGNES HAUTE SAISON								
Commune	Nom du PR	L refoulement (m)	Q temps sec (m3/j)	Ø int (mm)	V refoulement (m3)	Equivalents habitants (EH)	Tps de séjour moyen	Conclusion H2S
Portiragnes	PR 01P Village GE	2 323	644	188	64,6	4 000	2,4 h	Peu de risque de formation d'H2S
Portiragnes	PR 03P Tramontane GE	773	1 238	300	54,6	10 000	1,1 h	Peu de risque de formation d'H2S
Portiragnes	PR 04P Cassafières	2 150	238	296	148,2	1 750	15,0 h	Risque de formation d'H2S
Portiragnes	PR 05P les Dunes GE	896	362	300	63,3	2 500	4,2 h	Risque de formation d'H2S
Portiragnes	PR 07P la Vitarelle FeCl3	746	78	102	6,1	785	1,9 h	Traitement H2S en place
Portiragnes	PR 08P Aéroport	742	30	83	4,0	200	3,2 h	Peu de risque de formation d'H2S
Portiragnes	PR 09P Dragonnière FeCl3	1 251	26	200	39,3	400	36,6 h	Traitement H2S en place

PORTIRAGNES BASSE SAISON								
Commune	Nom du PR	L refoulement (m)	Q temps sec (m3/j)	Ø int (mm)	V refoulement (m3)	Equivalents habitants (EH)	Tps de séjour moyen	Traitement H2S
Portiragnes	PR 01P Village GE	2 323	395	188	64,6	2 630	3,9 h	Peu de risque de formation d'H2S
Portiragnes	PR 03P Tramontane GE	773	245	300	54,6	1 635	5,3 h	Risque de formation d'H2S
Portiragnes	PR 04P Cassafières	2 150	51	296	148,2	340	69,8 h	Risque de formation d'H2S
Portiragnes	PR 05P les Dunes GE	896	66	300	63,3	437	23,2 h	Risque de formation d'H2S
Portiragnes	PR 07P la Vitarelle FeCl3	746	78	102	6,1	785	1,9 h	Traitement H2S en place
Portiragnes	PR 08P Aéroport	742	30	83	4,0	200	3,2 h	Peu de risque de formation d'H2S
Portiragnes	PR 09P Dragonnière FeCl3	1 251	26	200	39,3	400	36,6 h	Traitement H2S en place

Les postes de Portiragnes (Village et Plage) dont le refoulement est supérieur à 400 m et présentant un temps de séjour supérieur à 4 h, induisant un risque de formation d'H2S élevé sont :

- PR 03P Tramontane : risque de formation d'H2S en basse saison, pas de traitement mais présence d'une cheminée d'aération,
- PR 04P Cassafières : risque de formation d'H2S toute l'année, pas de traitement,
- PR 05P les Dunes : risque de formation d'H2S toute l'année, pas de traitement mais présence d'évents sur la dalle du poste,
- PR 09P Dragonnière : risque de formation d'H2S toute l'année, traitement existant par injection de chlorure ferrique.

La mise en place d'un traitement des sulfures est préconisée sur les PR suivants :

- PR Picpoul de Pinet.
- PR Tramontane, Cassafières et les Dunes à Portiragnes Plage.

7.4 MILIEUX RECEPTEURS

7.4.1 IMPACT DES STATIONS D'EPURATION SUR LES MILIEUX RECEPTEURS

Le tableau ci-dessous présente une estimation de l'impact des rejets des stations d'épuration sur les milieux récepteurs. Les critères considérés sont les suivants :

- Etat écologique et chimique des milieux selon le SDAGE RMC 2016-2021,
- Régime d'écoulement des milieux (intermittent ou permanent),
- Régime réglementaire des stations d'épuration.

		Etat écologique et chimique des eaux superficielles Selon le SDAGE RMC 2016-2021						
STEP	**Milieu récepteur STEP**	**Nom et identifiant SDAGE RMC 2016-2021**	**Etat ou Potentiel écologique**	**Etat chimique**	**Etat chimique sans substances ubiquistes**	**Paramètres faisant l'objet d'une adaptation**	**Régime d'écoulement**	**Impact sur le milieu récepteur**
Adissan (C < 120 kg DBO5)	Ruisseau de la Fontanelle	Pas d'information					Intermittent	Moyen
Agde (C > 600 kg DBO5)	Fleuve Hérault	L'Hérault de la confluence avec la Boyne à la Méditerranée FRDR161b	Moyen	Bon	Bon	Morphologie	Permanent	Faible à moyen
Aumes (C < 120 kg DBO5)	Fleuve Hérault	L'Hérault de la confluence avec la Boyne à la Méditerranée FRDR161b	Moyen	Bon	Bon	Morphologie	Permanent	Faible
Bessan (C > 120 kg DBO5)	Ruisseau de l'Ardaillou	Ruisseau de l'Ardaillou FRDR11272	Bon	Bon	Bon	Aucun	Permanent	Moyen
Castelnau-de-Guers (C > 120 kg DBO5)	Conduite DN200 jusqu'au Fleuve Hérault	L'Hérault de la confluence avec la Boyne à la Méditerranée FRDR161b	Moyen	Bon	Bon	Morphologie	Permanent	Faible
Cazouls-d'Hérault (C < 120 kg DBO5)	Fossé Rec des Bousquets (1,2 km) puis fleuve Hérault	Pas d'information					Intermittent	Faible à moyen (rejets faibles)
Florensac (C > 120 kg DBO5)	Ruisseau le Courredous	Ruisseau des Courredous FRDR11656	Moyen	Bon	Bon	Hydrologie, morphologie	Permanent	Moyen
Lézignan-la-Cèbe (C < 120 kg DBO5)	Ruisseau de Caval Ferrant (1,4 km) puis fleuve Hérault	Pas d'information					Intermittent	Moyen
Montagnac (C > 120 kg DBO5)	Ruisseau d'Ensigaud	Ruisseau d'Ensigaud FRDR10485	Moyen	Bon	Bon	matières organiques et oxydables, morphologie	Permanent	Moyen

Nézignan-l'Evêque (C > 120 kg DBO5)	Ruisseau de St Alban	Pas d'information					Intermittent	Moyen à fort
Nizas (C < 120 kg DBO5)	Ruisseau de Merderic	Pas d'information					Intermittent	Moyen
Pézenas (C > 600 kg DBO5)	Ruisseau d'Aires (750 m) puis fleuve Hérault	Pas d'information					Intermittent	Fort
Pinet-Pomérols (C > 120 kg DBO5)	Ruisseau de Soupié (2 km) puis étang de Thau	Ruisseau de Soupié FRDR11399	Mauvais	Bon	Bon	morphologie, matières phosphorées, pesticides	Permanent	Très fort : étang de Thau en aval (ZNIEFF I et II, NATURA 2000, ZICO)
Portiragnes (C > 600 kg DBO5)	Roselière du Grand Salan	Pas d'information					Permanent	Fort (NATURA 2000, ZNIEFF I)
St-Pons-de-Mauchiens (C < 120 kg DBO5)	Ruisseau des Tanes	Pas d'information					Intermittent	Moyen (NATURA 2000, ZNIEFF I, II)
St-Thibéry (C > 120 kg DBO5)	Fleuve Hérault	L'Hérault de la confluence avec la Boyne à la Méditerranée FRDR161b	Moyen	Bon	Bon	Morphologie	Permanent	Faible

Les STEP dont les rejets peuvent avoir un impact important sur les milieux récepteurs sont :

- Pézenas : station de 35 000 EH dont le rejet s'effectue dans le ruisseau d'Aires (régime d'écoulement intermittent) sur 750 m avant de rejoindre l'Hérault. Le milieu n'est cependant pas classé en zone protégée.
- Pinet-Pomérols : station de 7 000 EH dont le rejet s'effectue dans le ruisseau du Soupié (régime d'écoulement permanent) sur 2 km avant de rejoindre l'étang de Thau. Ce dernier est classé en ZNIEFF de type I et II, NATURA 2000 et ZICO. C'est un milieu extrêmement sensible du fait de son utilisation pour la conchyliculture.
- Portiragnes : station de 30 000 EH dont le rejet s'effectue dans la Roselière du Grand Salan. Cette zone est classée NATURA 2000 et ZNIEFF de type I.

A noter que le rejet de la STEP de St-Pons-de-Mauchiens s'effectue dans le ruisseau des Tanes (régime d'écoulement intermittent), situé en zone NATURA 2000 et ZNIEFF de type I et II. Cependant, la station traite une charge inférieure à 120 kg DBO5/j, ce qui réduit l'impact potentiel sur le milieu récepteur.

7.4.2 IMPACT DES DEVERSEMENTS RESEAUX SUR LES MILIEUX RECEPTEURS

Le tableau ci-dessous présente une estimation de l'impact des déversements des réseaux sur les milieux récepteurs.

Les critères considérés sont les suivants :

- Etat écologique et chimique des milieux selon le SDAGE RMC 2016-2021,
- Régime d'écoulement des milieux (intermittent ou permanent),
- Régime réglementaire des déversoirs.

Les communes de Agde et Pézenas disposent de schémas directeurs, l'impact des déversoirs d'orage sur les milieux récepteurs n'a donc pas été étudié.

		Etat écologique et chimique des eaux superficielles						
Commune et ouvrage	**Milieu récepteur déversoirs d'orage**	**Nom et identifiant SDAGE RMC 2016-2021**	**Etat ou Potentiel écologique**	**Etat chimique**	**Etat chimique sans substances ubiquistes**	**Paramètres faisant l'objet d'une adaptation**	**Régime d'écoulement**	**Impact sur le milieu récepteur**
Adissan – DO Amont PR Principal (C < 120 kg DBO5)	Ruisseau de la Fontanelle	Pas d'information					Intermittent	Moyen
Bessan – PR les Chênes (C < 120 kg DBO5)	Ruisseau des Négacots	Pas d'information					Intermittent	Moyen
Bessan – DO Chemin de l'Allée (C > 120 kg DBO5)	Ruisseau de l'Ardaillon puis Hérault	Ruisseau de l'Ardaillou FRDR11272	Bon	Bon	Bon	Aucun	Permanent	Moyen
Bessan – DO Ardaillon (C > 120 kg DBO5)	Ruisseau de l'Ardaillou							Moyen
Bessan – DO Av. du 8 mai 1945 (C < 120 kg DBO5)	Pluvial puis Ardaillou							Faible
Bessan – DO Bvd de la Liberté (C < 120 kg DBO5)	Pluvial puis Ardaillou							Faible
Bessan – DO Agde (C < 120 kg DBO5)	Pluvial puis Ardaillou							Faible
Castelnau – DO des Caminières (C < 120 kg DBO5)	Ruisseau de St Antoine	Pas d'information					Intermittent	Moyen
Florensac – PR Orage (C > 120 kg DBO5)	Digue Sud	Pas d'information					Intermittent	Faible (rejets très rares)
Montagnac – PR Boulodrome (C > 120 kg DBO5)	Ruisseau de l'Ensigaud	Ruisseau d'Ensigaud FRDR10485	Moyen	Bon	Bon	matières organiques et oxydables, morphologie	Permanent	Moyen

Pomérols – PR Brougidoux (C > 120 kg DBO5)	Ruisseau des Brougidoux	Pas d'information					Permanent	Très fort : étang de Thau en aval (ZNIEFF I et II, NATURA 2000, ZICO)
St-Thibéry – PR Rte de Béziers (C < 120 kg DBO5)	Pluvial puis la Thongue	La Thongue FRDR162	Médiocre	Bon	Bon	Morphologie, pesticides	Permanent	Fort (état écologique médiocre)
St-Thibéry – PR Mazza (C < 120 kg DBO5)	La Thongue							
St-Thibéry – PR de Ste Colombe (C < 120 kg DBO5)	Pluvial puis Fleuve Hérault	L'Hérault de la confluence avec la Boyne à la Méditerranée FRDR161b	Moyen	Bon	Bon	Morphologie	Permanent	Faible
Tourbes – PR Principal (C > 120 kg DBO5)	Fossé puis ruisseau d'Aires	Pas d'information					Intermittent	Fort

Les déversements réseaux qui peuvent avoir un impact important sur les milieux récepteurs sont :

- Pomérols : PR Brougidoux (reprenant tout le village, soit environ 2200 habitants) dont le rejet s'effectue dans le ruisseau du Brougidoux (régime d'écoulement permanent) sur 2 km avant de rejoindre l'étang de Thau. Ce dernier est classé en ZNIEFF de type I et II, NATURA 2000 et ZICO. C'est un milieu extrêmement sensible du fait de son utilisation pour la conchyliculture.
- Saint-Thibéry : PR Mazza et PR route de Béziers, dont la charge est inférieure à 120 kg DBO5/j mais dont les rejets s'effectuent dans la Thongue, milieu récepteur classé médiocre pour son état écologique.
- Tourbes : PR Principal (reprenant tout le village, soit environ 1700 habitants), dont le rejet s'effectue dans un fossé puis dans le ruisseau d'Aires, dont le régime d'écoulement est intermittent.

8 PROGRAMME D'ACTIONS ISSU DES INVESTIGATIONS

Le détail des scénarios étudiés est présenté dans la phase 3.

8.1 PROGRAMME D'ACTIONS SUR LES RESEAUX

Le programme d'action pour la réhabilitation des réseaux a été établi en fonction des résultats des campagnes de mesures et des analyses capacitaires actuelle et future.

Il a été défini 4 niveaux de priorités sur les réseaux :

Priorité	Echéance	Commentaires
1+	2025	- Réduction immédiate des ECPM - Intrusions d'ECPP sur défauts ponctuels identifiés - Réseaux fortement dégradés (effondrement / débordement)
1	2028	- Réseaux à fort taux d'intrusion d'ECPP et/ou réseaux très dégradés - Réseaux à capacité insuffisante en état actuel
2	2034	- Réseaux sensibles aux intrusions d'ECPP et/ou réseaux dégradés - Réseaux à capacité insuffisante en état futur
3	2040	- Réseaux avec quelques intrusions d'ECPP et/ou quelques dégradations - Réseaux à capacité insuffisante en état futur

Les travaux urgents à réaliser sur les postes de refoulement, regards et déversoirs d'orage listés en phase 1 sont également intégrés au programme de travaux.

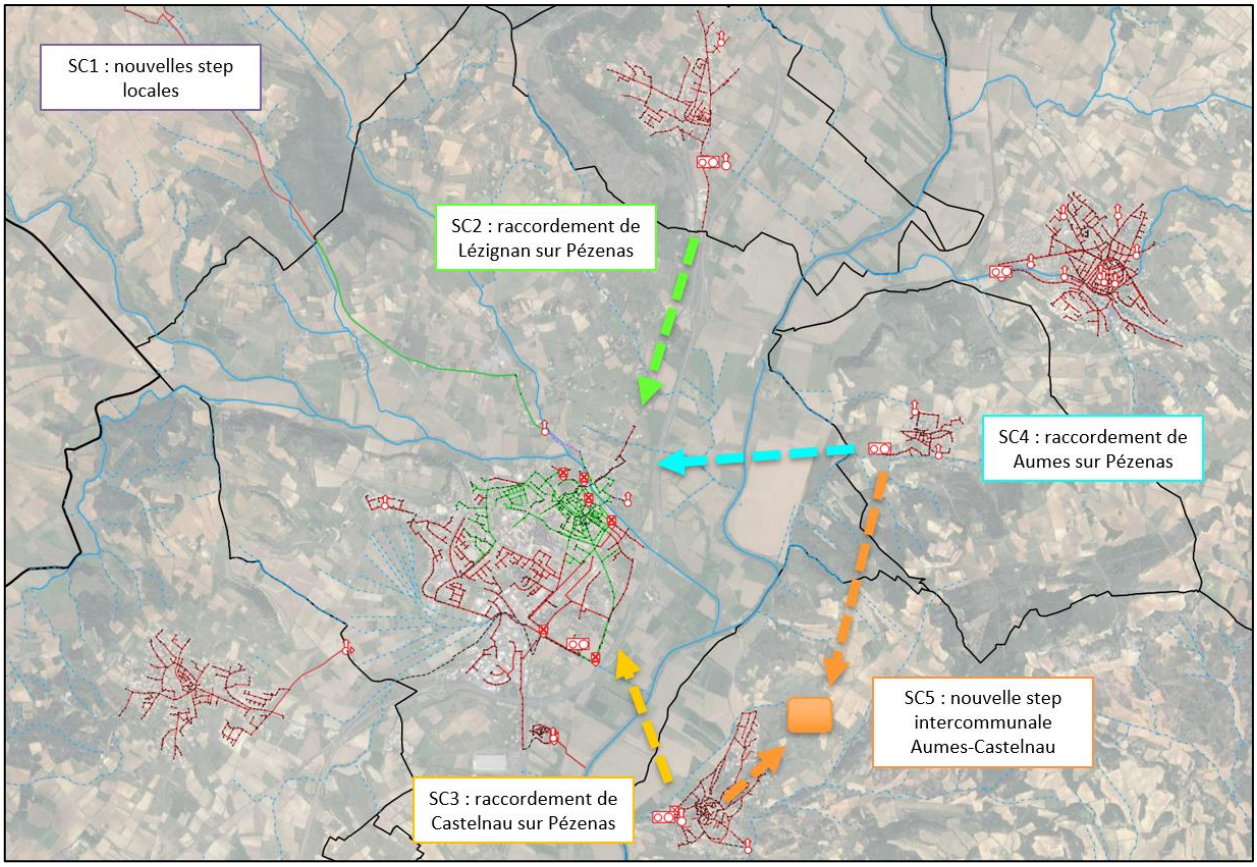
8.2 PROGRAMME D'ACTIONS SUR LES STATIONS D'EPURATION

8.2.1 SCENARIOS PROPOSES

Les scénarios suivants ont été proposés sur les stations d'épuration :

- Scénario 1 : renforcement / extension / création des stations d'épuration actuelles.
- Scénario 2 : raccordement de Lézignan-la-Cèbe sur la station d'épuration de Pézenas et renforcement / extension / création des autres stations d'épuration.
- Scénario 3 : raccordement de Lézignan-la-Cèbe et Castelnau-de-Guers sur la station d'épuration de Pézenas et renforcement / extension / création des autres stations d'épuration.
- Scénario 4 : raccordement de Lézignan-la-Cèbe, Castelnau-de-Guers et Aumes sur la station d'épuration de Pézenas et renforcement / extension / création des autres stations d'épuration.
- Scénario 5 (alternatif au scénarios 1 et 2) : création d'une station d'épuration intercommunale pour Aumes et Castelnau-de-Guers.

Une analyse comparative multicritère a été réalisée. Elle est disponible dans la phase 3.



8.2.2 CHOIX D'UN SCENARIO

Suite à la présentation des scénarios, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a décidé de retenir les scénarios 2 et 5.2 pour une analyse plus poussée.

L'analyse multicritère est présentée ci-après.

	Scénario 2 : raccordement de Lézignan-la-Cèbe sur la station d'épuration de Pézenas et renforcement / extension / création des autres stations d'épuration	Scénario 5.2 : création d'une station d'épuration intercommunale pour Aumes et Castelnau-de-Guers ; raccordement de Lézignan-la-Cèbe sur la station d'épuration de Pézenas ; renforcement / extension / création des autres stations d'épuration
Modalités et contraintes de mise en œuvre	**Acquisition foncière :** - Nécessite l'acquisition de 2 terrains : sur Aumes et Castelnau (ou constructions en lieu et place). **Création réseaux et ouvrages :** - Nouveau réseau en refoulement (PR) et gravitaire de 2900 m de Lézignan jusqu'au réseau de Pézenas (a priori pas de passage sous RD). - Création de 2 nouvelles step pour Aumes et Castelnau. - Pas de nouveaux réseaux à créer. **Maintien en service des ouvrages :** - Problématique en cas de construction en lieu et place.	**Acquisition foncière :** - Nécessite l'acquisition d'1 terrain : sur Castelnau (parcelle disponible). **Création réseaux et ouvrages :** - Nouveau réseau en refoulement (PR) et gravitaire de 2900 m de Lézignan jusqu'au réseau de Pézenas (a priori pas de passage sous RD). - Création d'une nouvelle step intercommunale Aumes-Castelnau. - Création d'un réseau en refoulement (PR) et gravitaire de 3700 m de Aumes jusqu'au site de la nouvelle step (avec PR entrée) sous routes et chemins communaux. - Création d'un réseau en refoulement (PR) de 2000 m de la step actuelle de Castelnau jusqu'au site de la nouvelle step (avec PR entrée) sous routes et chemins communaux. **Maintien en service des ouvrages :** - Non problématique.
Impacts sur les milieux naturels	**Points de rejet step :** - Point de rejet de la step de Lézignan-la-Cèbe supprimé. **Points de déversement :** - Création d'un point de déversement sur le futur PR de Lézignan-la-Cèbe ou conservation de l'actuel sur le réseau.	**Points de rejet step :** Points de rejet des step de Lézignan-la-Cèbe, Castelnau-de-Guers et Aumes supprimés. **Points de déversement :** - Création d'un point de déversement sur les futurs PR de Lézignan-la-Cèbe, Castelnau-de-Guers et Aumes (points de déversement existants en situation actuelle). - Création d'un nouveau point de rejet : a priori ruisseau intermittent de St-Antoine (fort impact potentiel du rejet sur le milieu naturel).
Modalités et coûts d'exploitation	**Modalités et coûts d'exploitation step :** - 1 station d'épuration en moins à exploiter (Lézignan). - 2 stations d'épurations neuves (Aumes et Castelnau). **Modalités et coûts d'exploitation PR :** - 1 nouveau PR + traitement H2S + réseau de transfert entre Lézignan et Pézenas. **Synthèse :** - STEP : coûts d'exploitation supérieur au scénario 5.2 en raison du fonctionnement de 2 steps. - PR : coûts de fonctionnement inférieur au scénario 5.2 en raison du fonctionnement d' 1 seul PR. **- Au global : coûts de fonctionnement supérieur au scénario 5.2.**	**Modalités et coûts d'exploitation step :** - 3 stations d'épuration en moins à exploiter (Lézignan, Aumes et Castelnau). - 1 station d'épuration neuve (Aumes-Castelnau). **Modalités et coûts d'exploitation PR :** - 1 nouveau PR + traitement H2S + réseau de transfert entre Lézignan et Pézenas. - 1 nouveau PR + traitement H2S + réseau de transfert entre Castelnau et la step intercommunale. - 1 nouveau PR + traitement H2S + réseau de transfert entre Aumes et la step intercommunale. **Coûts d'exploitation :** - STEP : coûts de fonctionnement inférieurs au scénario 2 en raison du fonctionnement d'1 seule step. - PR : coûts de fonctionnement supérieur au scénario 2 en raison du fonctionnement de 3 PR. **- Au global : coûts de fonctionnement inférieur au scénario 2 : 50 000 à 100 000 € de gain par an en exploitation.**
Coût des travaux urgents	**790 000 € HT**	**790 000 € HT**
Coût des travaux à l'horizon 2030	**11 630 000 € HT**	**13 330 000 € HT**
Coût des travaux à l'horizon 2040	**6 960 000 € HT**	**6 960 000 € HT**
Coût des travaux à l'horizon 2050	**1 640 000 € HT**	**1 640 000 € HT**
Coût total des travaux step	**21 020 000 € HT**	**22 720 000 € HT**

Le scénario final retenu par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée est le 5.2 :

Création d'une step intercommunale pour Aumes et Castelnau-de-Guers et raccordement de Lézignan-la-Cèbe à Pézenas.

Malgré un coût des travaux supérieur de 5 à 10% par rapport aux autres scénarios (sauf 5.1), le scénario 5.2 présente de nombreux avantages, notamment en termes de fonctionnement :

- Pas de réhabilitation en lieu et place (continuité d'exploitation).
- Opportunité en vue des travaux à réaliser sur la step de Pézenas.
- Une seule nouvelle parcelle à acquérir (coût foncier et difficulté d'acquisition moins important).
- 3 step anciennes en moins à exploiter (Aumes, Castelnau et Lézignan) et 1 station neuve en plus (station intercommunale de Aumes-Castelnau).
- 50 à 100 k€ de gain annuel en exploitation.

Les travaux à réaliser sont présentés dans la partie suivante.

9 PROGRAMME DE TRAVAUX

Les programmes de travaux existants des communes de Agde, Caux, Pézenas et Vias ont été mis à jour (travaux réalisés/non réalisés et actualisation des prix) et intégrés au présent schéma directeur.

9.1 HIERACHISATION DES TRAVAUX

La hiérarchisation des travaux a été réalisée selon 4 niveaux de priorités :

Priorités	Echéances réseaux	Echéances step
P1+	2023-2025	2023-2025
P1	2023-2028	2023-2030
P2	2029-2034	2031-2040
P3	2035-2040	2041-2050

Le programme de travaux a été regroupé par grande thématique :

A. Interconnexion STEP : création de réseaux et PR
B. STEP : réhabilitation / extension / mise aux normes / construction
C. Réhabilitation et renforcement des réseaux
D. Réhabilitation des PR
E. Réhabilitation des regards
F. Supervision

9.2 THEMATIQUE A – INTERCONNEXION STEP : CREATION DE RESEAU ET POSTES DE REFOULEMENT

9.2.1 RACCORDEMENT DE LEZIGNAN-LA-CEBE A PEZENAS

Pour rappel, le raccordement de Lézignan-la-Cèbe à Pézenas a été étudié en raison de la saturation hydraulique de la station de Lézignan-la-Cèbe et des travaux à réaliser sur la station d'épuration de Pézenas. Il s'agit ici de mutualiser les moyens à court termes et de diminuer les coûts d'exploitation à moyen et long terme en supprimant une station d'épuration.

Ces travaux seront réalisés à l'horizon 2030, une fois les travaux effectués sur la station d'épuration de Pézenas (voir thème B).

9.2.1.1 Etude de la saturation de la station d'épuration de Pézenas et besoin en capacité future avec et sans le raccordement de Lézignan-la-Cèbe

9.2.1.1.1 Saturation hydraulique (avec travaux de réduction des ECPP)

	Actuel				2030				2040				2050			
	Qm (m3/j)	Qp95 (m3/j)	Sat Qm	Sat Qp95	Qm (m3/j)	Qp95 (m3/j)	Sat Qm	Sat Qp95	Qm (m3/j)	Qp95 (m3/j)	Sat Qm	Sat Qp95	Qm (m3/j)	Qp95 (m3/j)	Sat Qm	Sat Qp95
Pézenas	2 764	4 354	63%	99%	3 418	5 008	78%	114%	3 607	5 197	82%	118%	3 807	5 397	87%	123%
Pézenas + Lézignan	3 117	4 779	71%	109%	3 641	5 303	83%	121%	3 837	5 499	87%	125%	4 066	5 728	92%	130%

Capacité nécessaire en hydraulique de la station d'épuration de Pézenas :

- Sans raccordement : 36 000 EH (débit de percentile 95).
- Avec raccordement : 38 500 EH (débit de percentile 95).

9.2.1.1.2 Saturation en DBO5

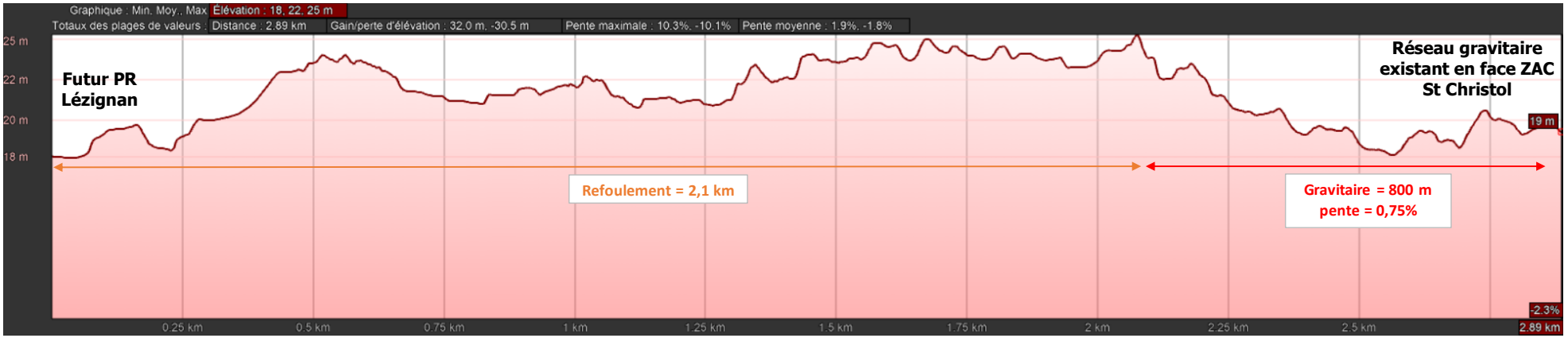
	Actuel						2030						2040						2050					
	Cm (kgDBO5/j)	Cp95 (kgDBO5/j)	CBPO (kgDBO5/j)	Sat Cm	Sat Cp95	Sat CBPO	Cm (kgDBO5/j)	Cp95 (kgDBO5/j)	CBPO (kgDBO5/j)	Sat Cm	Sat Cp95	Sat CBPO	Cm (kgDBO5/j)	Cp95 (kgDBO5/j)	CBPO (kgDBO5/j)	Sat Cm	Sat Cp95	Sat CBPO	Cm (kgDBO5/j)	Cp95 (kgDBO5/j)	CBPO (kgDBO5/j)	Sat Cm	Sat Cp95	Sat CBPO
Pézenas	634	862	1 941	33%	45%	102%	913	1 141	2 220	48%	60%	116%	977	1 205	2 284	51%	63%	120%	1 046	1 274	2 353	55%	67%	123%
Pézenas + Lézignan	689	931	2 010	36%	49%	105%	986	1 228	2 307	52%	64%	121%	1 059	1 301	2 381	55%	68%	125%	1 138	1 380	2 459	60%	72%	129%

Capacité nécessaire en charge (DBO5) de la station d'épuration de Pézenas :

- Sans raccordement : 21 500 EH (charge percentile 95) / 39 500 EH (CBPO).
- Avec raccordement : 23 000 EH (charge percentile 95) / 41 000 EH (CBPO).

9.2.1.2 Etude et coût du raccordement de Lézignan-la-Cèbe à Pézenas

Lézignan - Pézenas Depuis la step actuelle : refoulement sur 2100 m puis gravitaire sur 800 m (raccordement sur le Ø300 devant St Christol)



L refoulement	2 100 m	*sous ch rural*
Mat refoulement	PEHD	
Ø refoulement	125 mm	
V refoulement	1,1 m/s	
Coût refoulement	**480 000 € HT**	
L gravitaire	800 m	*sous ch rural / RD*
Mat gravitaire	PVC	
Ø gravitaire	300 mm	
Coût gravitaire	**440 000 € HT**	
Coût réseau	**920 000 € HT**	

PR à Lézignan	60 000 € HT
Traitement H2S	25 000 € HT
Coût PR	**85 000 € HT**

Coût total	**1 005 000 € HT**

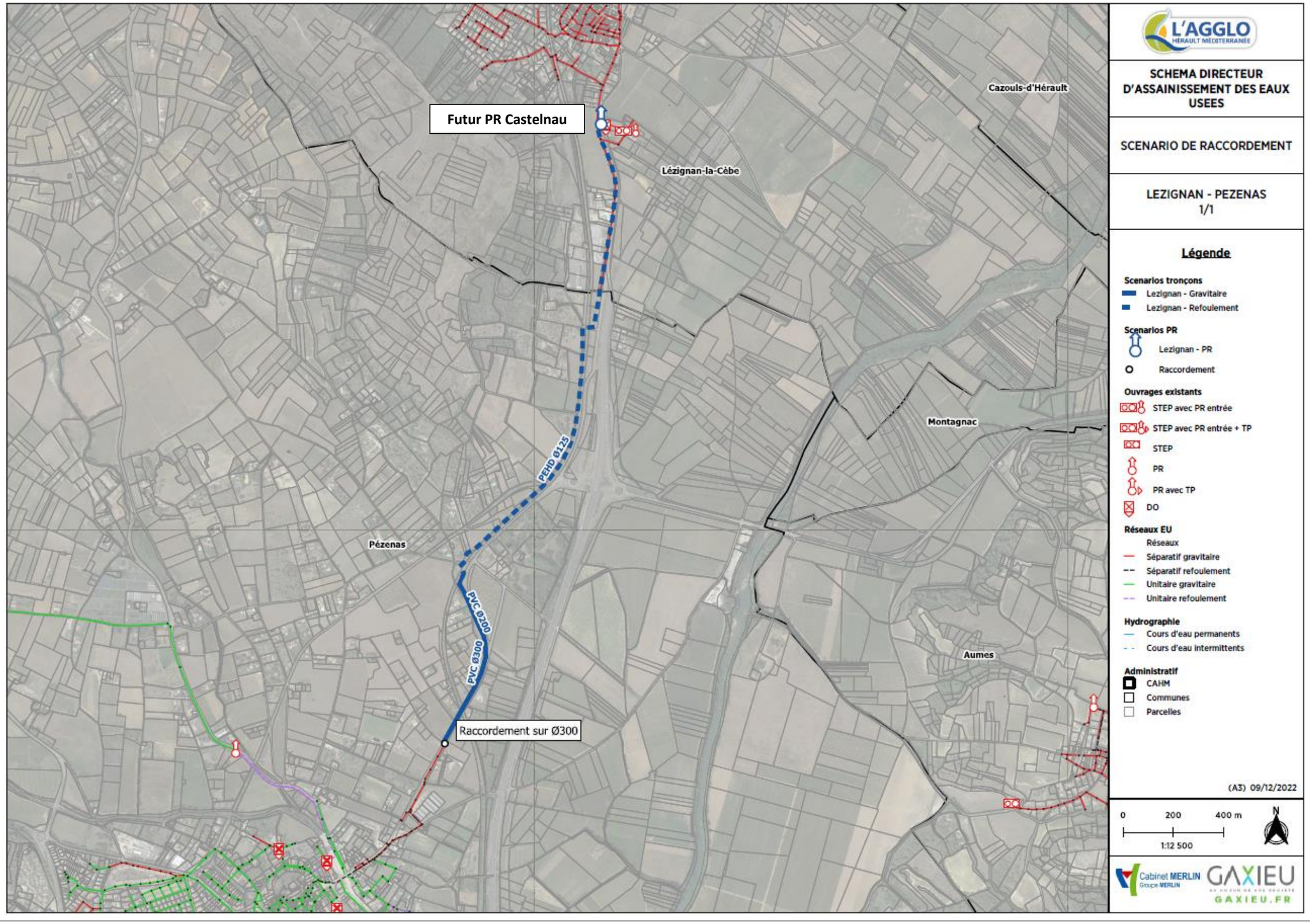
Le transfert des effluents de Lézignan-la-Cèbe à Pézenas se ferait via un poste de refoulement situé sur la commune de Lézignan, à proximité de l'entrée sud du village et de la route départementale.

Le réseau de transfert serait constitué d'une partie en refoulement (environ 2100 m) et d'une partie gravitaire (environ 800 m).

Le raccordement à Pézenas se ferait sur le réseau en PVC 300 en face de la future zone de St-Christol (D161E3).

Le PR situé en aval a la capacité pour accepter la surcharge hydraulique.

Le réseau situé en aval à la capacité pour accepter la surcharge hydraulique (réseau unitaire).


Futur PR Castelnau
Cazouls-d'Hérault
Lézignan-la-Cèbe
Montagnac
Pézenas
Aumes
PEHD Ø125
PVC Ø200
PVC Ø300
Raccordement sur Ø300
L'AGGLO
HÉRAULT MÉDITERRANÉE
SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES
SCENARIO DE RACCORDEMENT
LEZIGNAN - PEZENAS
1/1
Légende
Scenarios tronçons
Lezignan - Gravitaire
Lezignan - Refoulement
Scenarios PR
Lezignan - PR
Raccordement
Ouvrages existants
STEP avec PR entrée
STEP avec PR entrée + TP
STEP
PR
PR avec TP
DO
Réseaux EU
Réseaux
Séparatif gravitaire
Séparatif refoulement
Unitaire gravitaire
Unitaire refoulement
Hydrographie
Cours d'eau permanents
Cours d'eau intermittents
Administratif
CAHM
Communes
Parcelles
(A3) 09/12/2022
0
200
400 m
1:12 500
N
Cabinet MERLIN Groupe MERLIN
GAXIEU
GAXIEU.FR

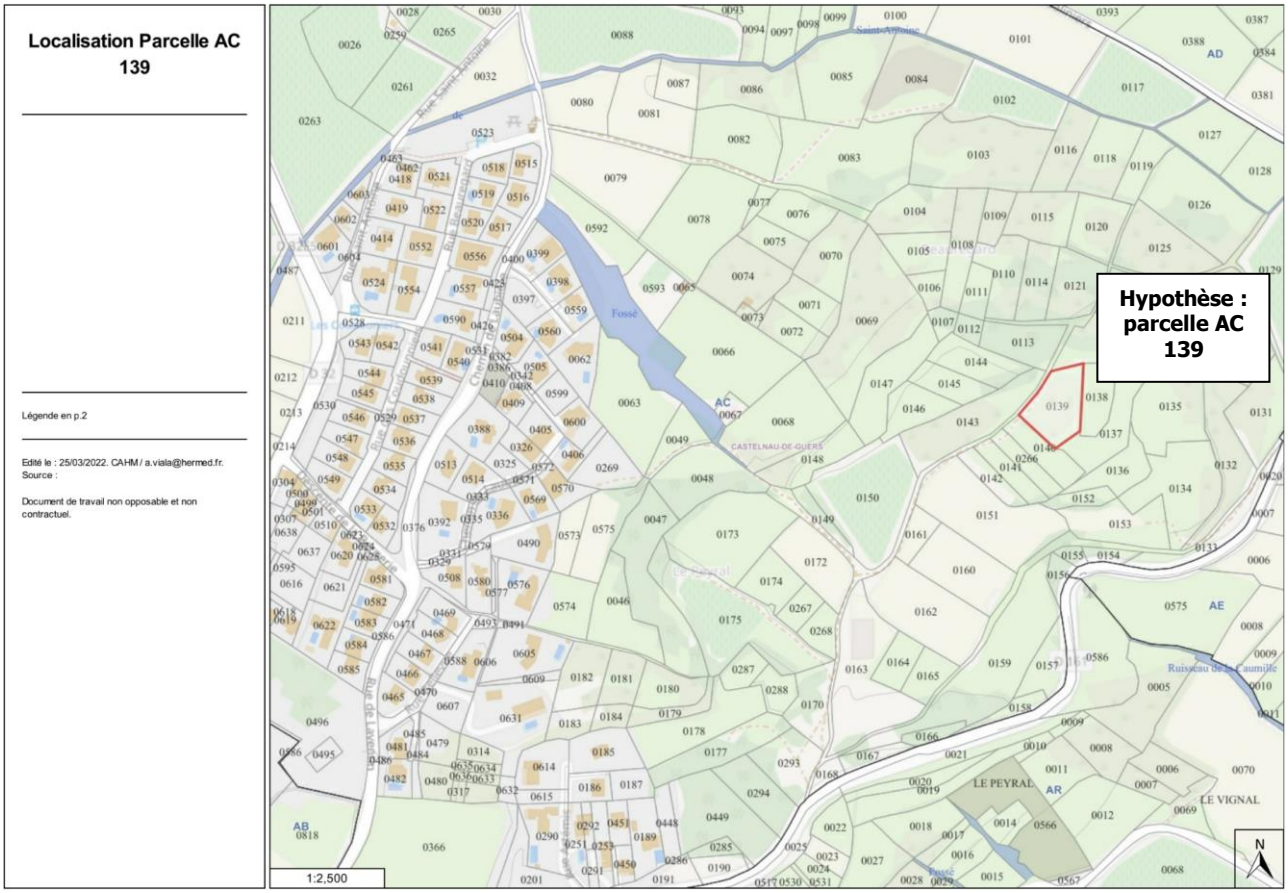
9.2.2 STEP INTERCOMMUNALE DE AUMES / CASTELNAU-DE-GUERS

9.2.2.1 Etude et coût du raccordement de Aumes et Castelnau-de-Guers à la future station d'épuration intercommunale

Ces travaux seront réalisés à l'horizon 2030, le coût estimé de la station intercommunale est présenté dans la partie suivante (voir thème B).

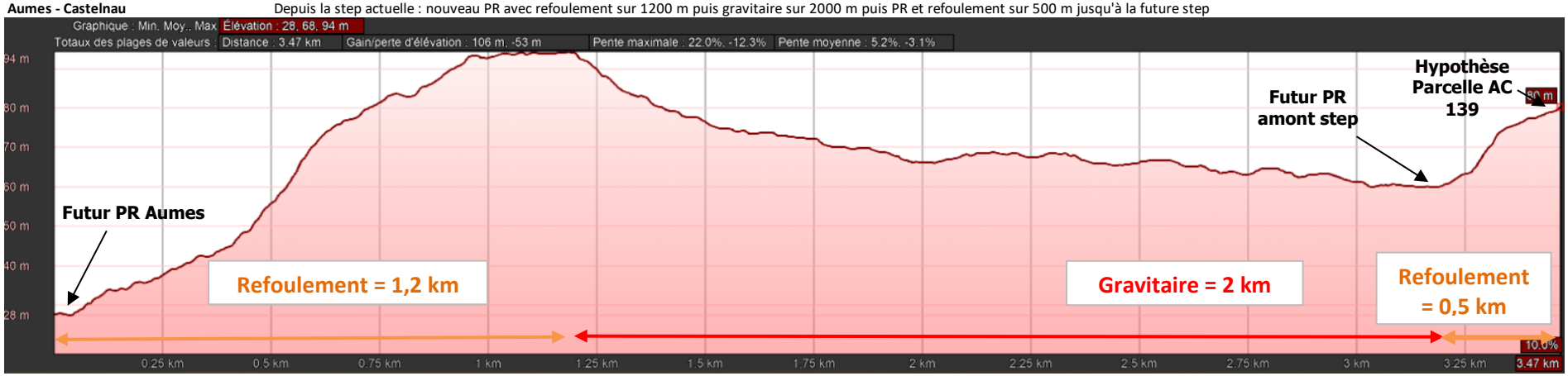
L'estimation des coûts pour le raccordement de Aumes et Castelnau-de-Guers à la future station d'épuration intercommunale a été réalisé à partir de l'hypothèse de l'utilisation de la parcelle communale AC 139 (environ 2000 m^2) située sur la commune de Castelnau-de-Guers et indiquée par la CAHM.

Ce choix n'est pas arrêté et une étude spécifique pour déterminer la zone d'implantation de la future station d'épuration devra être réalisée.

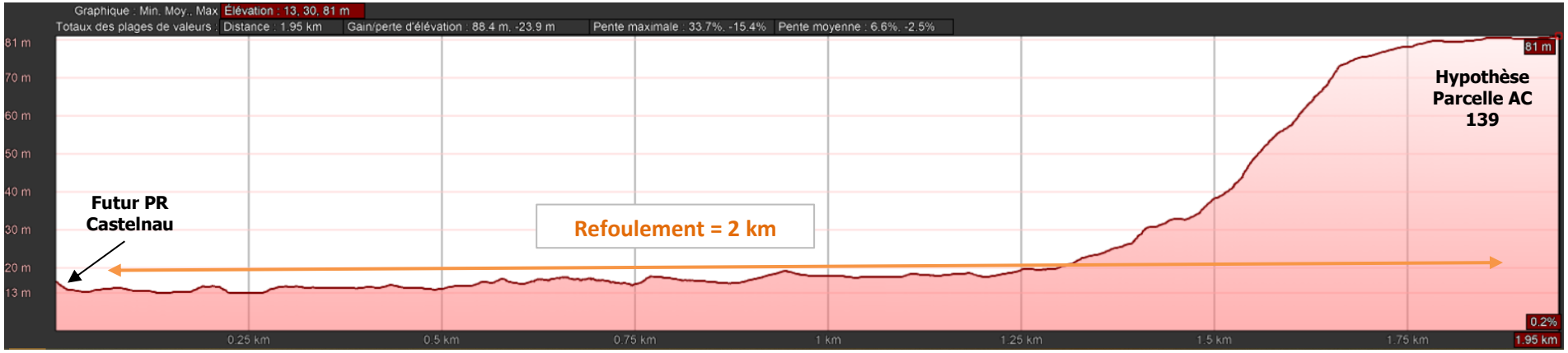


Les profils altimétriques pour le raccordement des deux communes à l'emplacement hypothétique de la future station d'épuration sont les suivants :

Aumes - Castelnau Depuis la step actuelle : nouveau PR avec refoulement sur 1200 m puis gravitaire sur 2000 m puis PR et refoulement sur 500 m jusqu'à la future step



Castelnau - Castelnau Depuis la step actuelle : nouveau PR avec refoulement sur 1950 m jusqu'à la future step



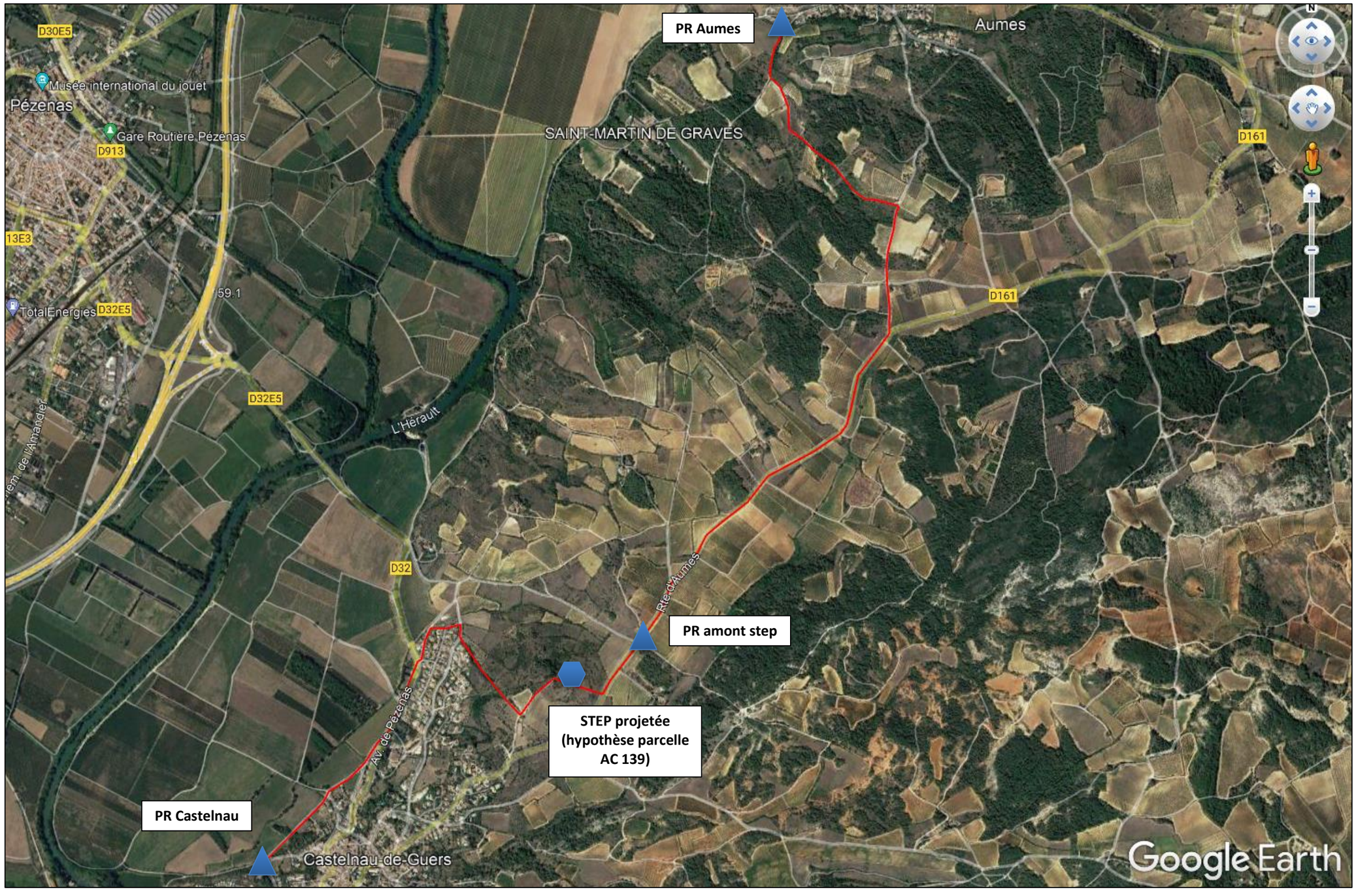
L refoulement Aumes 1	1 200 m
Mat refoulement Aumes 1	PEHD
Ø refoulement Aumes 1	90 mm
V refoulement Aumes 1	1,1 m/s
Coût refoulement Aumes 1	**335 000 € HT**
L gravitaire Aumes 1	2 000 m
Mat gravitaire Aumes 1	PVC
Ø gravitaire Aumes 1	200 mm
Coût gravitaire Aumes 1	**1 000 000 € HT**
L refoulement Aumes 2	500 m
Mat refoulement Aumes 2	PEHD
Ø refoulement Aumes 2	90 mm
V refoulement Aumes 2	1,1 m/s
Coût refoulement Aumes 2	**125 000 € HT**
Coût réseau Aumes	**1 760 000 € HT**
Coût total	**2 400 000 € HT**

L refoulement Castelnau	1 950 m
Mat refoulement Castelnau	PEHD
Ø refoulement Castelnau	110 mm
V refoulement Castelnau	1,1 m/s
Coût réseau Castelnau	**500 000 € HT**
PR à Aumes	40 000 € HT
Traitement H2S	25 000 € HT
Coût PR à Aumes	**65 000 € HT**
PR à Castelnau	50 000 € HT
Traitement H2S	25 000 € HT
Coût PR à Castelnau	**75 000 € HT**

Le transfert des effluents de Aumes à la future station d'épuration se ferait par refoulement sur environ 1200 m depuis la step actuelle, puis par un réseau gravitaire sur environ 2000 m jusqu'à un poste de refoulement « entrée station » situé à environ 500 m de la future station.

Le transfert des effluents de Castelnau-de-Guers à la future station d'épuration se ferait par refoulement sur environ 2000 m, depuis la step actuelle et jusqu'à la future station d'épuration.

Le coût du raccordement de Aumes et Castelnau-de-Guers à la future station intercommunale est estimé à 2 400 000 € HT.


PR Aumes
Aumes
D30E5
Musée international du jouet
Pézenas
Gare Routière Pézenas
D913
SAINT-MARTIN DE GRAVES
D161
13E3
59.1
TotalEnergies
D32E5
D161
D32E5
L'Hérault
D32
Rte d'Aumes
PR amont step
Av. de Pézenas
STEP projetée (hypothèse parcelle AC 139)
PR Castelnau
Castelnau-de-Guers
Google Earth

9.3 THEMATIQUE B – STEP : REHABILITATION / EXTENSION / MISE AUX NORMES / CONSTRUCTION

Les travaux à réaliser sur les stations d'épuration sont présentés dans le tableau ci-après.

	Travaux urgents		Horizon 2030		Horizon 2040		Horizon 2050		TOTAL COUT
Adissan	Mise en place de la télésurveillance	10 000 € HT			Extension des FPR à 1800 EH, soit +300 EH	360 000 € HT			370 000 € HT
Castelnau-de-Guers			Nouvelle station intercommunale Aumes - Castelnau-de-Guers 3500 EH à boues activées	3 000 000 € HT					3 100 000 € HT
			Démolition des ouvrages existants	100 000 € HT					
Aumes			Démolition des ouvrages existants	80 000 € HT					80 000 € HT
Bessan	Remplacement du dessableur-dégraisseur	190 000 € HT							230 000 € HT
	Nouveau skid eau industrielle	40 000 € HT							
Cazouls-d'Hérault					Nouvelle station 650 EH à filtres plantés de roseaux	630 000 € HT			630 000 € HT
Florensac	Réfection du canal de sortie en béton (y compris dépose de l'ancien canal)	50 000 € HT							50 000 € HT
Lézignan-la-Cèbe			Démolition des ouvrages existants	100 000 € HT					100 000 € HT
Montagnac	Inspection poussée du GC du bassin biologique + mise aux normes des gardes corps + remplacement du système d'aération (en cours)	30 000 € HT					Nouveau bassin biologique 6300 EH	720 000 € HT	870 000 € HT
	Remplacement du dessableur-dégraisseur hors-service	120 000 € HT							
Nézignan-l'Evêque	Inspection poussée du GC du bassin biologique + mise aux normes des gardes corps + remplacement du système d'aération (en cours)	185 000 € HT					Nouveau bassin biologique et clarificateur + dégazeur 3000 EH (y compris démolition des ouvrages existants)	920 000 € HT	1 105 000 € HT
Nizas	Réhabilitation file 2 biodisque	80 000 € HT			Extension biodisque de 1000 EH à 1700 EH (+700 EH)	320 000 € HT			400 000 € HT
Pézenas-Caux-Tourbes	Inspection poussée du GC du bassin biologique et du dessableur-dégraisseur + mise aux normes des gardes corps	50 000 € HT	Nouveaux prétraitements Charge hydraulique (p95) : 38 500 EH	1 600 000 € HT					6 700 000 € HT
			Nouveau bassin biologique Charge DBO5 (CBPO) : 41 000 EH	3 500 000 € HT					
			Nouveau clarificateur Charge hydraulique (p95) : 38 500 EH	1 000 000 € HT					
			Nouvel automatisme / armoires de commande / électricité / instrumentation	350 000 € HT					
			Démolition des ouvrages existants	200 000 € HT					
St-Pons-de-Mauchiens	Réhaussement de la lame déversante du clarificateur (700 EH) - en cours	20 000 € HT			Nouvelle station 1200 EH à boues activées avec conservation des lits plantés de rhyzophytes (y compris démolition des ouvrages existants)	1 440 000 € HT			1 460 000 € HT
St-Thibéry	Fiabilisation de la mesure en sortie	10 000 € HT			Nouvelle station 7300 EH à boues activées (y compris démolition des ouvrages existants)	4 210 000 € HT			4 220 000 € HT
TOTAL COUT		**790 000 € HT**		**9 930 000 € HT**		**6 960 000 € HT**		**1 640 000 € HT**	**19 320 000 € HT**

9.4 THEMATIQUE C – REHABILITATION ET RENFORCEMENT DES RESEAUX

Les travaux à réaliser sur les réseaux sont détaillés pour chaque commune dans les tableaux ci-après.

La cartographie associée est annexée au présent rapport.

9.4.1 ADISSAN

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Adissan	14 Rue de la Gloriette	-	-	Gouttière connectée (ID 57)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	15 m2 de SA	Charge particulier	1+	-
Adissan	29 Rue Marcellin Albert	-	-	Gouttière connectée (ID 56)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	53 m2 de SA	Charge particulier	1+	-
Adissan	12 Lotissement Lous Cresses	-	-	Gouttière connectée (ID 60)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	60 m2 de SA	Charge particulier	1+	-
Adissan	25 Rue Marcellin Albert	-	-	Gouttière connectée (ID 55)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	42 m2 de SA	Charge particulier	1+	-
Adissan	7 Rue du Colonel Serre	-	-	Gouttière connectée (ID 54)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	45 m2 de SA	Charge particulier	1+	-
Adissan	Chemin du Pioch	PVC 100	Inconnue	Réduction verticale de la section, effondrement partiel, micro-fissures complexes, dépôt de matériau grossier, courbure de collecteur Infiltrations d'eaux claires diffuses (0,115 l/s)	0,12 l/s	145 ml	2,86	Remplacement en tranchée ouverte : - 145 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 10 m3/j	80 000 € HT	1+	22 € HT
									Priorité 1+ :	**80 000 € HT**		
Adissan	Chemin de l'Air	PVC 200	Inconnue	Infiltrations d'eaux claires diffuses (0,155 l/s)	0,16 l/s	260 ml	2,15	Réhabilitation par chemisage	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 14 m3/j	70 000 € HT	1	14 € HT
Adissan	Rue Racine et Avenue Jean Moulin	FC 150 / Béton 150	Inconnue	Contre pente, effondrement partiel (début de perforation), dégradation de surface avancée, dépôt de graisses (réduction section de 60% malgré curage), courbure collecteur Infiltrations d'eaux claires localisées sur cunettes de regards (0,04 l/s) Traces de mise en charge	0,04 l/s	87 ml	1,66	Remplacement en tranchée ouverte : - 87 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 4 m3/j	50 000 € HT	1	40 € HT
									Priorité 1 :	**120 000 € HT**		
Adissan	Avenue de Pézenas / passage sous friche	FC 150	Inconnue	Radicelles, effondrements partiels, flaches, dépôt de graisses (réduction section 10%) Infiltrations d'eaux claires diffuses (0,04 l/s)	0,04 l/s	320 ml	0,45	Remplacement en tranchée ouverte - 320 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 4 m3/j	180 000 € HT	2	143 € HT
Adissan	Rue Marcellin Albert	Béton 150	Inconnue	Effondrement partiel avec sol visible, décentrages, racine et dégradation de surface avancée Infiltrations d'eaux claires diffuses sur la totalité du tronçon (0,1 l/s) Traces de mise en charge	0,10 l/s	245 ml	1,47	Remplacement en tranchée ouverte : - 245 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 8 m3/j	140 000 € HT	2	44 € HT
									Priorité 2 :	**320 000 € HT**		
Adissan	Rue Pasteur	FC 150	Inconnue	Joint d'étanchéité rompu Infiltrations d'eaux claires diffuses sur la totalité du tronçon (0,05 l/s)	0,05 l/s	107 ml	1,68	Remplacement en tranchée ouverte : - 107 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 4 m3/j	60 000 € HT	3	38 € HT
									Priorité 3 :	**60 000 € HT**		
									TOTAL :	**580 000 € HT**		

Elimination des ECPP = 43 m^3/j.

Elimination des SA = 215 m^2.

9.4.2 AGDE

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Grau d'Agde	Rue Commandant Malet / Impasse Lamothe Tenet	FC 150		Iintrusion localisée par jaillissement en amont du PR 17 bis	-	23 ml		Remplacement en tranchée ouverte : - 23 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	20 000 € HT	1+	
Grau d'Agde	Avenue de Saint-Vincent/ Rue Beaulieu	PVC 300		Dégradation marqué du réseau de refoulement	-	1 740 ml		Remplacement en tranchée ouverte : - 1740 ml en PEHD 355	Amélioration du refoulement	1 195 000 € HT	1+	-
									Priorité 1+ :	**20 000 € HT**		
Cap d'Agde				ECPP	-	1 800 ml		Renouvellement de canalisation	Amélioration de l'écoulement et réduction des ECPP	1 635 000 € HT	1	-
Cap d'Agde				ECPP	-			Réhabilitation de canalisation (hors réhabilitation ponctuelle)	Amélioration de l'écoulement et réduction des ECPP	36 000 € HT	1	-
Cap d'Agde				Autosurveillance	-			Equipement du PR 0 avec un débitmètre	Autosurveillance	15 000 € HT	1	-
Cap d'Agde				Traitement des odeurs par mesure de protection des regards	-			Remplacement de regard et tampons : PR 0bis, 33, 29, 7bis	Sécurité	18 000 € HT	1	-
Cap d'Agde	Avenue des îles des Amériques/ Impasse Fort Royal	FC 150		Dégradation marqué du réseau et intrusion d'eaux claires parasites	-	571 ml		Rehabilitation du réseau par chemisage + étanchéification du regard 19	Réduction des ECPP	172 000 € HT	1	-
Grau d'Agde	Avenue François Mas	FC 200		Dégradation marqué du réseau	-	460 ml		Remplacement en tranchée ouverte : - 400 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement et réduction des ECPP	280 000 € HT	1	-
Grau d'Agde	Avenue de Saint-Vincent	FC 200/250		Dégradation marqué du réseau, flaches et graisses	-	950 ml		Réhabilitation par chemisage sur 950 ml	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	237 500 € HT	1	-
Cap d'Agde	Rue de la Hune / Quai Di Dominico	Béton 400	1970	Dégradation marqué du réseau, intrusion d'eaux claires par écoulement continu	-	100 ml		Remplacement en tranchée ouverte : - 100 ml en Béton 400	Amélioration de l'écoulement et réduction des ECPP	150 000 € HT	1	-
Cap d'Agde	Quai de la Trinquette / Quai de la Tireme / Quai des Pheniciens	Béton 400	1980	Dégradation marqué du réseau, intrusion d'eaux claires	-	430 ml		Remplacement en tranchée ouverte : - 430 ml en Béton 400	Amélioration de l'écoulement et réduction des ECPP	650 000 € HT	1	-
Cap d'Agde	Allée des Dykes / Rue de la Conque	FC 200	1980	Dégradation marqué du réseau	-	192 ml		Remplacement en tranchée ouverte : - 192 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement et réduction des ECPP	150 000 € HT	1	-
Cap d'Agde	Avenue de la Jetée	FC 200	1980	Dégradation marqué du réseau, intrusion d'eaux claires par jaillissement	-	246 ml		Remplacement en tranchée ouverte : - 246 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement et réduction des ECPP	190 000 € HT	1	-
Cap d'Agde	Rue de la Capitainerie / Rue de la Roubine / Rue de l'Estacade	FC 200	1980	Dégradation marqué du réseau, intrusion d'eaux claires par jaillissement et par écoulement continu	-	460 ml		Remplacement en tranchée ouverte : - 460 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement et réduction des ECPP	350 000 € HT	1	-
									Priorité 1 :	**3 890 000 € HT**		
Agde	Domaine privé			ECPM				Elimination des ECPM identifiées	Réduction de 13 000 m2 de SA	Charge particulier	2	-
Agde				Rejets milieu naturel de temps de pluie par réseau unitaire				Mise en séparatif de 3000 ml	Réduction des ECPM	2 025 000 € HT	2	-
Agde				Traitement des odeurs du PR 19 bis				Traitement chimique	Diminution des odeurs	45 000 € HT	2	-
Agde				Capacité PR8				Réhabilitaton et doublement refoulement	Augmentation de la capacité	525 000 € HT	2	-
Grau d'Agde	Ch. du Perdigal / Av. du Littoral / Rte de Guiraudette	PVC 200		Dégradation du réseau		500 ml		Remplacement en tranchée ouverte : - 500 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement et réduction des ECPP	300 000 € HT	2	-
Cap d'Agde	Rue des Etrusques	FC 200		Dégradation du réseau		130 ml		Remplacement en tranchée ouverte : - 130 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement et réduction des ECPP	100 000 € HT	2	
Cap d'Agde	Rue des 2 Frères	FC 200		Dégradation du réseau		162 ml		Remplacement en tranchée ouverte : - 162 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement et réduction des ECPP	130 000 € HT	2	-
									Priorité 2 :	**3 130 000 € HT**		
Grau d'Agde								Renouvellement de canalisation	Amélioration de l'écoulement et réduction des ECPP	15 000 € HT	3	-
Cap d'Agde	Tests à la fumée (15 km)			ECPM				Identification des anomalies d'ECPM	Réduction des ECPM	15 000 € HT	3	-
Grau d'Agde				Extension de réseau - La Prunette				Extension	-	450 000 € HT	3	-
Grau d'Agde				Extension de réseau - Batipaume				Extension	-	1 012 500 € HT	3	-
Grau d'Agde				Extension de réseau - Zone intermédiaire entre le Grau et le Cap				Extension	-	7 200 000 € HT	3	-
Cap d'Agde	Rue des Ligures / Rue des 2 Frères			Dégradation du réseau		110 ml		Remplacement en tranchée ouverte : - 110 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement et réduction des ECPP	90 000 € HT	3	-
									Priorité 3 :	**8 790 000 € HT**		
									TOTAL :	**15 900 000 € HT**		

Elimination des ECPP = non quantifié.

Elimination des SA = non quantifié.

9.4.3 AUMES

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Aumes	Rue des Ecoles	FC 150	Inconnue	Suspicion ecp, dépôts, tampon moyen Radicelles, rupture (perforation), fissure ouverte circonférentielle, flache, réparation défectueuse (section réduite de 10%)	-	39 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 39 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	30 000 € HT	1	-
Aumes	Chemin de Marseillan / Rue Basse	FC 150	Inconnue	Réduction de section, sulfures, mise en charge, obstacles, graisses, difficultés d'écoulement, dépôt, ECP Grosse racine isolée (section réduite de 20%), radicelles, granulats exposés par attaque chimique générale et paroi manquante par attaque chimique générale	-	62 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 62 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	40 000 € HT	1	-
Aumes	Chemin de la Rivière / Chemin de St Martin	FC 150	Inconnue	Suspicion ecp, mise en charge, GC moyen, tampon mauvais Grosse racine isolée, rupture (trou au radier), dépôt adhérent, flaches, cunette avec déviation, radicelles dans regard, concrétions (dépôt dur), infiltration d'eau par suintement (traces d'infiltrations)	-	150 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 150 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	90 000 € HT	1	-
Aumes	Diverses rues	-	-	Douze chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	Prestataire	1	
									Priorité 1 :	**160 000 € HT**		
Aumes	Rue Basse	FC 150	Inconnue	Suspicion suflures et ecp, casse, obstacles, dépôts, traces de mise en charge Fissure ouverte longitudinale, déboitement longitudinal de l'assemblage, décentrage de l'assemblage	-	47 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 47 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	30 000 € HT	2	-
Aumes	Place de la Mairie / Impasse de la Chapelle / Rue Basse	FC 150	Inconnue	Obstacles, mise en charge, dépôts Matériau attaché à la paroi (réduction 25%), radicelles, branchements pénétrants, 2 fissures ouvertes circonférentielles	-	111 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 111 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	70 000 € HT	2	-
									Priorité 2 :	**100 000 € HT**		
Aumes	Chemin de Marseillan	FC 150	Inconnue	Radicelles, grosses racines, multiples flaches	-	154 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 154 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	90 000 € HT	3	-
									Priorité 3 :	**90 000 € HT**		
									TOTAL :	**350 000 € HT**		

Elimination des ECPP = non quantifié.

Elimination des SA = non quantifié.

9.4.4 BESSAN

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Bessan	Chemin de Castelsec	-	-	Casse sur boite de branchement dans fossé (ID 128)	-	-	-	Remplacement de la boite de branchement	100 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	-
Bessan	12 Chemin du Negacots	-	-	Deux gouttières raccordées (ID 129)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	210 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	75 Chemin des Anes	-	-	Deux gouttières raccordées (ID 130)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	80 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	69 Chemin des Anes	-	-	Gouttière raccordée (ID 131)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	60 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	2 Lotissement Saint-Claude	-	-	Gouttière raccordée (ID 132)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	15 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	9 Lotissement Saint-Claude	-	-	Gouttière raccordée (ID 133)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	45 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	4 Chemin de Ste Veziane	-	-	Gouttière raccordée (ID 134)	-	-	-	Deconnexion de la gouttière	70 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	Rue des Albizzias	-	-	Deux gouttières raccordée (ID 135)	-	-	-	Deconnexion des gouttières	75 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	15 Chemin de la Renga	-	-	Gouttière raccordée (ID 136)	-	-	-	Deconnexion de la gouttière	85 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	15 Chemin de la Renga	-	-	Gouttière raccordée (ID 137)	-	-	-	Deconnexion de la gouttière	75 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	Impasse des Percherons	-	-	Boite de branchement non scelléee (ID 138)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	50 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	-
Bessan	Chemin des Anes	-	-	Boite de branchement non étanche (ID 139)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	50 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	-
Bessan	7 Rue du 18 juin 1940	-	-	Une gouttière raccordée (ID 140)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	90 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	23 bis Rue de la Coopérative	-	-	Une gouttière raccordée (ID 142)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	40 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	17 Rue du Château d'Eau	-	-	Deux gouttières raccordées (ID 143)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	100 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	14 Rue du Château d'Eau	-	-	Une gouttière raccordée (ID 144)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	70 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	62 Grand Rue	-	-	Une gouttière raccordée (ID 145)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	50 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	Grand Rue	-	-	Couvercle boite de branchement cassé (ID 146)	-	-	-	Reprise de la boite de branchement	50 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruissellée)	500 € HT	1+	-
Bessan	18 Rue des Mimosas	-	-	Une gouttière raccordée (ID 147)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	30 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	Boulevard la Fayette	-	-	Grille d'eau pluviale raccordée (ID 148)	-	-	-	Déconnexion de la grille	500 m2 de SA	2 500 € HT	1+	-
Bessan	Boulevard la Fayette	-	-	Casse sur boite de branchement à proximité d'une gouttière (ID 149)	-	-	-	Remplacement de la boite de branchement	40 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruissellée)	500 € HT	1+	-
Bessan	39 Boulevard la Fayette	-	-	Une gouttière raccordée (ID 150)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	35 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	Rue de la Tramontane	-	-	Boite de branchement sans couvercle (ID 151)	-	-	-	Mise en place d'un tampon	20 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	250 € HT	1+	-
Bessan	Avenue du 8 mai 1945	-	-	Regard non étanche dans fossé pluvial (ID 152)	-	-	-	Etanchéification du regard	200 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	625 € HT	1+	-
Bessan	80 Avenue du 8 mai 1945	-	-	Une gouttière raccordée (ID 153)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	35 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	66 Avenue du 8 mai 1945	-	-	Une gouttière raccordée (ID 154)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	40 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	60 Avenue du 8 mai 1945	-	-	Une gouttière raccordée (ID 155)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	110 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	56 Avenue du 8 mai 1945	-	-	Une gouttière raccordée (ID 156)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	50 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	47 bis Avenue du 8 mai 1945	-	-	Une gouttière raccordée (ID 157)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	50 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	Rue des Tuileries	-	-	Boite de branchement non étanche, couvercle trop petit (ID 158)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	50 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	250 € HT	1+	-
Bessan	Ruisseau proche Boulevard de la liberté	-	-	Boite de branchement non étanche dans fossé bétonné (ID 159)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	100 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruissellée)	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue de la Brêche	-	-	Couvercle boite de branchement cassé (ID 160)	-	-	-	Remplacement de la boite de branchement	50 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruissellée)	500 € HT	1+	-
Bessan	Rue de la Brêche	-	-	Casse sur tuyau d'évacuation (ID 161)	-	-	-	Reprise du branchement	10 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	1 250 € HT	1+	-
Bessan	Rue Basse	-	-	Casse sur boite de branchement dans caniveau d'eaux pluviales (ID 162)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	100 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruissellée)	500 € HT	1+	-
Bessan	19 Rue Sebastopol	-	-	Une gouttière raccordée (ID 163)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	40 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	31 Boulevard de la Fraternité	-	-	Une gouttière raccordée (ID 164)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	115 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	39 Boulevard de la Fraternité	-	-	Une gouttière raccordée (ID 165)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	30 m2 de SA	Particulier	1+	-
Bessan	Place Sébastopol	-	-	Boite de branchement non étanche à proximité du caniveau (ID 166)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	100 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruissellée)	500 € HT	1+	-
Bessan	Rue du Vent Grecaou	-	-	2 chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue Henri Dunant	-	-	3 chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Lot. La Caussine	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Route de Montblanc	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Chemin de Tiraquiouls	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Place du 19 mars 1962	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Chemin des Rompudes	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Chemin du Mairoual	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Chemin d'Agde	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Chemin du Tambourin	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Impasse des Cigales	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue du Castel	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue Voltaire	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue Victor Hugo	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue Anciennes Ecoles	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue Jean Jacques Rousseau	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue Fontvieille	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue de la Glacière	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue des Jasses	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue de la Pompe	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue neuve d'Hortes	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue Ancienne Poste	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Avenue de Marseillan	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue Fendeille	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue de l'Olivier	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue de la République	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue Porte Douille	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Ruez du Cazal	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Ruez de l'Hospice	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Ruez du Porche de l'Hospice	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Impasse des Mijoulanes	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue des Cours	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Bessan	Rue Taillefer	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue de la Breche	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Avenue de la Victoire (Unitaire)	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue du Puech Meja	-	-	2 chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Avenue de la Gare	-	-	2 chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue Sebastopol	-	-	3 chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue Puits Auriol	-	-	2 chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Avenue du 8 mai 1945 (unitaire amont Bvd Jean Moulin)	-	-	Chasse	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Chemin de Ste Veziane	-	-	Chasse	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Route des Albizzias	-	-	2 chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Avenue du 8 mai 1945 (séparatif amont Bvd Jean Moulin)	-	-	Chasse	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Boulevard la Fayette	-	-	Chasse	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Lotissement Saint-Claude	-	-	2 chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue de la Cave Coopérative	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Chemin de Castelsec	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue du Commerce	-	-	Chasse d'eau	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Bessan	Rue des Soleillers	-	-	Casse AEP sur chasse : 0,07 l/s	0,07 l/s	1 ml	252,00	Supression de la chasse	6 m3/j	250 € HT	1+	0,1 € HT
Bessan	Chemin de Tiraquiouls	-	-	Infiltration depuis 1 branchement : 0,01 l/s	0,01 l/s	1 ml	36,00	Reprise du branchement	1 m3/j	1 250 € HT	1+	4,0 € HT
Bessan	Chemin de l'Oppidum	-	-	Infiltration depuis 2 branchements de la résidence : 0,08 l/s	0,08 l/s	1 ml	288,00	Reprise des branchements	7 m3/j	2 500 € HT	1+	1,0 € HT
Bessan	Chemin de la Croix de Redon	-	-	Infiltration regard : 0,01 l/s	0,01 l/s	1 ml	36,00	Etanchéification du regard	1 m3/j	625 € HT	1+	2,0 € HT
Bessan	Impasse de la Croix de Redon	-	-	Infiltration sur élément droit liée à une casse AEP à proximité : 0,28 l/s	0,28 l/s	1 ml	1 008,00	Réparation fuite AEP et étanchéification du regard	24 m3/j	625 € HT	1+	0,1 € HT
									Priorité 1+ :	**26 375 € HT**		
Bessan	Rue des Tuileries	Inc. 150	Inconnue	Décentrages de l'assemblage, courbures du collecteur, pente faible et irrégulière, déboitement longitudinal, grosse racine isolée - réduction section 50%, radicelles à un assemblage => réseau très dégradé	0,04 l/s	270 ml	0,53	Remplacement en tranchée ouverte : - 270 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 3,5 m3/j	150 000 € HT	1	119 € HT
Bessan	Rue de l'Ancienne Poste	Inc. 200	Inconnue	Dépôts, difficultés d'écoulement Multiples branchements pénétrants 20%, déboitement longitudinal, paroi manquante, décentrage et granulats exposés sans cause évidente	-	70 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 70 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	40 000 € HT	1	-
Bessan	Rue du Château d'Eau / Grand Rue	Inc. 150	Inconnue	Courbures collecteur, granulats exposés par attaque chimique générale, décentrage de l'assemblage, déboitement longitudinal de l'assemblage, chasse d'eau, obstacle traversant un raccordement, radicelles	1,10 l/s	258 ml	15,35	Remplacement en tranchée ouverte : - 258 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 95 m3/j	150 000 € HT	1	4 € HT
Bessan	Chemin de la Monadière	FC 150	Inconnue	Courbures de collecteurs, présence de graisse Infiltration diffuse d'eaux claires Saturation pour le Qp temps sec en partie aval	0,25 l/s	314 ml	2,87	Remplacement en tranchée ouverte : - 314 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 22 m3/j	180 000 € HT	1	23 € HT
Bessan	Chemin de la Croix de Redon	Inc. 150/160	Inconnue	Courbure collecteur, flaches ponctuelles, anneaux d'étanchéités déplacés/rompus, décentrage Intrusion diffuse d'eaux claires	0,15 l/s	185 ml	2,92	Remplacement en tranchée ouverte : - 185 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 13 m3/j	110 000 € HT	1	23 € HT
Bessan	Rue de la Pinède	Inc.	Inconnue	Traces de mise en charge Infiltration d'eau localisée (suintement), anneaux d'étanchéités déplacés	0,10 l/s	45 ml	8,00	Réhabilitation par chemisage : 45 ml	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 13 m3/j	20 000 € HT	1	6 € HT
									Priorité 1 :	**650 000 € HT**		
Bessan	Rue du Pourcayrol	FC 200	Inconnue	Infiltration avec écoulement continu à un assemblage, granulats exposés par attaque chimique générale Traces de mise en charge, dépôts	0,03 l/s	100 ml	1,08	Remplacement en tranchée ouverte : - 100 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 3 m3/j	60 000 € HT	2	63 € HT
Bessan	Rue du Commerce	FC 200	Inconnue	Granulats exposés par attaque chimique générale	0,00 l/s	130 ml	0,00	Remplacement en tranchée ouverte : - 130 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	80 000 € HT	2	-
Bessan	Grand Rue	Inc. 200	Inconnue	Granulats exposés par attaque chimique générale	0,01 l/s	320 ml	0,11	Remplacement en tranchée ouverte : - 320 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 1 m3/j	240 000 € HT	2	761 € HT
Bessan	Avenue de Condorcet / Rue de la Cave Coopérative	Inc. 200	Inconnue	Infiltration d'eau (suintement) sur deux tronçons localisés avec dégradation de surface par attaque chimique et autres défauts.	0,10 l/s	325 ml	1,11	Réhabilitation par chemisage : 325 ml	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 9 m3/j	87 500 € HT	2	28 € HT
Bessan	Chemin de l'Oppidum	PVC 160	Inconnue	Traces de mise en charge Infiltration depuis les 2 branchements de la résidence (0,08 l/s) Infiltration diffuse d'eaux claires (0,1 l/s) Pente faible et irrégulière, courbures de collecteurs, flaches ponctuelles du réseau	0,20 l/s	207 ml	3,48	Réhabilitation par chemisage : 207 ml	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 17 m3/j	57 500 € HT	2	9 € HT
Bessan	Impasse des Lairans / Chemin de la Croix de Redon	Inc. 150	Inconnue	Intrusion diffuse d'eaux claires, trace de mise en charge Multiples courbures de collecteurs, multiples réductions de la conduite	0,15 l/s	214 ml	2,52	Remplacement en tranchée ouverte : - 214 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 13 m3/j	120 000 € HT	2	25 € HT
Bessan	Rue de la Badiane / Ruisseau Négacots	PVC 200	Inconnue	Défauts sur collecteurs avec intusion diffuse d'eaux claires Pente faible et irrégulière	0,12 l/s	350 ml	1,23	Remplacement en tranchée ouverte : - 350 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 10 m3/j	195 000 € HT	2	52 € HT
Bessan	Chemin des Anes	FC 150	Inconnue	Traces de mise en charge, difficulté d'écoulement Intrusion diffuse d'eaux claires Saturation pour la pluie mensuelle 1h	0,03 l/s	286 ml	0,38	Remplacement en tranchée ouverte : - 286 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 2,6 m3/j	160 000 € HT	2	169 € HT
Bessan	Chemin de l'Allée	AC 250/300	Inconnue	Saturation pour le Qp à échéance 2030-2040	-	180 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 180 ml en Ø400	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques de déversements	140 000 € HT	2	-
									Priorité 2 :	**1 140 000 € HT**		

Bessan	Chemin d'Hort (ITV 02/11/2018)	Inc. 200	Inconnue	Intrusions ECP entre la ZAC et le camping (0,06 l/s) et entre le camping et le ruisseau (0,05 l/s). Des traces d'infiltrations sont localisées dans le regard au droit du passage du ruisseau. La partie aval ne présente pas d'intrusion Radicelles, plusieurs ensembles complexes de racines (section réduite de 80%), ovalisation, effondrement partiel, décentrages, dépôt grossier sur radier (20%), multiples déviations angulaires, multiples déboitements longitudinaux	0,05 l/s	364 ml	0,49	Etanchéification du regard dans le ruisseau Remplacement en tranchée ouverte : - 364 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 4,3 m3/j	200 000 € HT	3	127 € HT
Bessan	Route de Montblanc / Chemin des Anes	Fonte 150	Inconnue	Traces de mise en charge Intrusion diffuse d'eaux claires	0,02 l/s	264 ml	0,27	Remplacement en tranchée ouverte : - 264 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 2 m3/j	150 000 € HT	3	238 € HT
Bessan	Chemin de la Saute / Route de Montblanc	Inc. 200	Inconnue	Traces de mise en charge Anneaux d'étanchéités déplacés, réduction de la conduite en hauteur 6%, courbures	0,02 l/s	365 ml	0,20	Remplacement en tranchée ouverte : - 365 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 2 m3/j	275 000 € HT	3	436 € HT
Bessan	Chemin de Fon Columba	Inc. 125	Inconnue	Traces de mise en charge Intrusion diffuse d'eaux claires	0,01 l/s	150 ml	0,24	Remplacement en tranchée ouverte : - 150 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 1 m3/j	85 000 € HT	3	270 € HT
									Priorité 3 :	**710 000 € HT**		
									TOTAL :	**2 526 375 € HT**		

Elimination des ECPP = 245 m^3/j.

Elimination des SA = 3020 m^2.

9.4.5 CASTELNAU-DE-GUERS

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Castelnau-de-Guers	Descente des Horts	-	-	Deux boites de branchement non étanches dans une zone de ruissellement (ID 167 & 168)	-	-	-	Etanchéification des boites de branchement	150 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	-
Castelnau-de-Guers	6 Rue Saint-Antoine	-	-	Grille avaloir située au pieds du portail (ID 169)	-	-	-	Déconnexion de la grille avaloir	200 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	Particulier	1+	-
Castelnau-de-Guers	1 Rue Saint-Antoine	-	-	Deux gouttières raccordées (ID 170)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	40 m2 de SA	Particulier	1+	-
Castelnau-de-Guers	12 Rue de Laubière	-	-	Gouttière raccordée (ID 171)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	80 m2 de SA	Particulier	1+	-
Castelnau-de-Guers	Impasse des Sources	-	-	Gouttière raccordée (ID 172)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	60 m2 de SA	Particulier	1+	-
Castelnau-de-Guers	Rue Bellevue	-	-	Casse sur boite de branchement dans une zone de ruissellement (ID 173)	-	-	-	Reprise du branchement	100 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	
Castelnau-de-Guers	Avenue de Pézenas	-	-	Regard non étanche à proximité d'un fossé (ID 174)	-	-	-	Etanchéification du regard	200 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	625 € HT	1+	-
Castelnau-de-Guers	Rue du Vieux Puits	-	-	Casse ? Dans fossé pluvial (ID 175)	-	-	-	Reprise du branchement	100 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	-
Castelnau-de-Guers	Rue du Vieux Puits	-	-	Quatre boites de branchement non étanches dans zone de ruissellement (ID 176)	-	-	-	Reprise des branchements	400 m2 de SA	2 000 € HT	1+	-
Castelnau-de-Guers	La Placette	-	-	Casse sur branchement dans une zone de ruissellement (ID 177)	-	-	-	Reprise du branchement	50 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	625 € HT	1+	-
Castelnau-de-Guers	18 lotissement de l'Oliveraie	-	-	Gouttière raccordée (ID 178)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	30 m2 de SA	Particulier	1+	-
Castelnau-de-Guers	Rue Fontvieille	-	-	Casse sur branchement dans une zone de ruissellement (ID 179)	-	-	-	Reprise du branchement	100 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	1 000 € HT	1+	-
Castelnau-de-Guers	Descente de la Bergerie	-	-	Infiltration sur branchement	0,02 l/s	1 ml	72,00	Reprise du branchement	2 m3/j	1 000 € HT	1+	2 € HT
Castelnau-de-Guers	Rue Bellevue	-	-	Infiltration sur branchement	0,05 l/s	1 ml	180,00	Reprise du branchement	4 m3/j	1 000 € HT	1+	1 € HT
Castelnau-de-Guers	Avenue de Pézenas / Avenue de la Fabrique	-	-	Infiltration sur regard	0,01 l/s	1 ml	36,00	Etanchéification du regard	1 m3/j	1 000 € HT	1+	3 € HT
Castelnau-de-Guers	Rue du Vieux Puits	-	-	Infiltration sur regard	0,02 l/s	1 ml	72,00	Etanchéification du regard	2 m3/j	1 000 € HT	1+	2 € HT
Castelnau-de-Guers	Avenue de la Fabrique	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	1 000 € HT	1+	-
Castelnau-de-Guers	Chemin des Caminières	FC 150	Inconnue	Réseau dégradé et saturé pour le débit de pointe	0,16 l/s	740 ml	0,78	Remplacement en tranchée ouverte : - 740 ml en PVC 200	14 m3/j	560 000 € HT	1+	111 € HT
									Priorité 1+ :	**570 750 € HT**		
Castelnau-de-Guers	Rue Nérée	FC 150	Inconnue	Fissure longitudinale ouverte, radicelles, décentrage radial, 3 effondrements total, perforation, ensemble complexe de racines	-	308 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 308 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	170 000 € HT	1	-
Castelnau-de-Guers	Avenue de Minerve / Avenue de Pézenas	FC 150	Inconnue	Dégradation de surface, obstuctions, branchements pénétrants Infiltrations d'eaux claires diffuses sur la totalité du tronçon (0,1 l/s)	0,10 l/s	128 ml	2,81	Remplacement en tranchée ouverte : - 128 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 8,6 m3j	100 000 € HT	1	32 € HT
									Priorité 1 :	**270 000 € HT**		
Castelnau-de-Guers	Rue Dyonisos	FC 150	Inconnue	Traces de mise en charge, dépôts, difficulté d'écoulement Décentrage, réduction verticale, déboitement longitudinal, 2 effondrements partiels, pentes faibles, dégradation de surface Suspicion de casse ou gros déboitement	-	190 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 190 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	110 000 € HT	2	-
Castelnau-de-Guers	Rue Toride	FC 150	Inconnue	Traces de mise en charge, dépôts Effondrement partiel	-	57 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 57 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	40 000 € HT	2	-
Castelnau-de-Guers	Voie Communale de la Garenne	FC 150	Inconnue	Traces d'infiltration par virole, traces de mise en charge, dépôt Ensemble complexe de racines (section réduite 60%)	-	54 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 54 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	30 000 € HT	2	-
Castelnau-de-Guers	Rue des Jasses	FC 150	Inconnue	Traces de mise en charge Dépôts de matériaux, radicelles, réduction verticale (poinçonnement), grosse racine	-	104 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 104 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	60 000 € HT	2	-
Castelnau-de-Guers	Avenue de la Fabrique	FC 150	Inconnue	Traces de mise en charge Rupture (tuyau éclaté), grosse racine isolée, ensemble complexe de racines, emboitement endommagé, dégradation de surface, flache, raccordement pénétrant	0,05 l/s	230 ml	0,78	Remplacement en tranchée ouverte : - 230 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 4,3 m3/j	130 000 € HT	2	82 € HT
Castelnau-de-Guers	Rue Tartare / Rue Fontvieille	FC 150	Inconnue	Suspicion ECP, creux ponctuel	0,01 l/s	152 ml	0,24	Remplacement en tranchée ouverte : - 152 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 1 m3/j	90 000 € HT	2	285 € HT
Castelnau-de-Guers	Rue de la Plaine	FC 150	Inconnue	Dégradation du réseau et raccordements pénétrants Infiltrations d'eaux claires diffuses sur la totalité du tronçon (0,1 l/s)	0,10 l/s	105 ml	3,43	Remplacement en tranchée ouverte : - 105 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 8,6 m3/j	60 000 € HT	2	19 € HT
									Priorité 2 :	**520 000 € HT**		
Castelnau-de-Guers	Rue du Vieux Puits	FC 150	Inconnue	Traces de mise en charge, réduction de section	0,05 l/s	177 ml	1,02	Remplacement en tranchée ouverte : - 177 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel 4,3 m3/j	100 000 € HT	3	63 € HT
									Priorité 3 :	**100 000 € HT**		
									TOTAL :	**1 460 750 € HT**		

Elimination des ECPP = 49 m^3/j.

Elimination des SA = 1510 m^2.

9.4.6 CAUX

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Caux	Rue de l'Egalité	FC 150		-	0,06 l/s	96 ml	2,08	Renouvellement du réseau	Réduction des ECPP : 4,8 m3/j	43 200 € HT	1	25 € HT
Caux	Bd Anselme Nougaret	FC 200		Saturation > 70%	0,22 l/s	441 ml	1,81	Renouvellement du réseau	Réduction des ECPP : 19,2 m3/j	198 450 € HT	1	28 € HT
Caux	Rue Marceau	FC 150		-	0,08 l/s	132 ml	2,27	Renouvellement du réseau	Réduction des ECPP : 7,2 m3/j	59 400 € HT	1	23 € HT
Caux	Rue de la Fontaine - Rue Victor Hugo	FC 150		-	0,08 l/s	377 ml	0,80	Renouvellement du réseau	Réduction des ECPP : 7,2 m3/j	169 500 € HT	1	64 € HT
Caux	Chemin du Pistoulet	FC 150		Présence de bouchons	0,22 l/s	1 340 ml	0,60	Renouvellement du réseau	Réduction des ECPP : 19,2 m3/j	603 000 € HT	1	86 € HT
Caux	Rue du Moulin à vent	FC 150		-	0,14 l/s	1 138 ml	0,44	Renouvellement du réseau	Réduction des ECPP : 12 m3/j	512 100 € HT	1	117 € HT
Caux	Rue Frédéric Mistral - Rue des Cévennes	FC 150		-	0,06 l/s	515 ml	0,39	Renouvellement du réseau	Réduction des ECPP : 4,8 m3/j	231 750 € HT	1	132 € HT
									Priorité 1 :	**1 817 400 € HT**		
Caux											2	-
Caux											2	-
									Priorité 2 :	**0 € HT**		
Caux											3	-
Caux											3	-
									Priorité 3 :	**0 € HT**		
									TOTAL :	**1 817 400 € HT**		

Elimination des ECPP = 75 m^3/j.

Elimination des SA = non quantifié.

9.4.7 CAZOULS-D'HERAULT

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Cazouls-d'Hérault	7 Route de la Grange	-	-	Gouttière raccordée (ID 63)	-	-	-	Déconnexion d'une gouttière	48 m2 de SA	Particulier	1+	-
Cazouls-d'Hérault	Rue du Moulin	-	-	Boite de branchement non étanche (ID 62)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	Inconnue	500 € HT	1+	-
Cazouls-d'Hérault	8 Rue Jules Ferry	-	-	Gouttière raccordée (ID 61)	-	-	-	Déconnexion d'une gouttière	20 m2 de SA	Particulier	1+	-
Cazouls-d'Hérault	Rue Jules Ferry	-	-	Chasse	-	-	-	Suppression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
									Priorité 1+ :	**750 € HT**		
Cazouls-d'Hérault	Rue des Templiers	FC 150	Inconnue	Effondrement total, racines dans branchement, grosse racine isolée, raccordement pénétrant, (tuyau éclaté - casse), faible pente sur le tronçon	-	115 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 115 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	70 000 € HT	1	-
									Priorité 1 :	**70 000 € HT**		
Cazouls-d'Hérault											2	
									Priorité 2 :			
Cazouls-d'Hérault	Avenue des Anciens Combattants	FC 150 / PVC 200	Inconnue	Effondrement partiel, ensemble complexe de racines, réduction verticale de la section - (ovalisation et poinçonnement), racines dans branchement, faible pente créant une retenue d'eau, radicelles	-	202 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 202 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	120 000 € HT	3	-
Cazouls-d'Hérault	Route d'Usclas	FC 150	Inconnue	Rupture emboitement éclaté, présence radicelles, décentrage radial, effondrement partiel (tuyau éclaté), fissure complexe ouverte au niveau du raccordement au changement de matériau en PVC, dégradation de surface (rugosité accrue par abrasion), réduction verticale de la section (ovalisation)	-	317 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 317 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	240 000 € HT	3	-
									Priorité 3 :	**360 000 € HT**		
									TOTAL :	**430 000 € HT**		

Elimination des ECPP = non quantifié.

Elimination des SA = 70 m^2.

9.4.8 FLORENSAC

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Florensac	8 Rue des Pouilhes	-	-	Deux gouttières raccordées (ID 32 et 33)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	15 m2 de SA	Particulier	1+	-
Florensac	Rue des Pouilhes	-	-	Gouttière raccordée (ID 123)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	300 m2 de SA	Particulier	1+	-
Florensac	Rue Pasteur	-	-	Boîte de branchement non étanche (ID 31)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée	500 € HT	1+	-
Florensac	Rue de Bray	-	-	Boîtes de branchement non étanches (ID 29 & ID 30)	-	-	-	Etanchéification des boites de branchement	SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée	1 000 € HT	1+	-
Florensac	Rue Rabelais	-	-	Boîtes de branchement non étanche (ID 34 & ID 35)	-	-	-	Etanchéification des boites de branchement	SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée	1 000 € HT	1+	-
Florensac	Avenue des Vendanges	-	-	Boîtes de branchement non étanche (ID 34 & ID 35)	-	-	-	Etanchéification des boites de branchement	SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée	1 000 € HT	1+	
Florensac	Avenue des Vendanges	-	-	Gouttière raccordée (ID 111)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	105 m2 de SA	Particulier	1+	-
Florensac	Avenue des Vendanges	-	-	Gouttière raccordée (ID 112)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	60 m2 de SA	Particulier	1+	-
Florensac	Avenue des Vendanges	-	-	Gouttière raccordée (ID 113)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	70 m2 de SA	Particulier	1+	-
Florensac	6 Avenue des Vendanges	-	-	Gouttière raccordée (ID 114)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	25 m2 de SA	Particulier	1+	-
Florensac	4 Avenue des Vendanges	-	-	Gouttières raccordées (ID 115 & ID 116)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	40 m2 de SA	Particulier	1+	-
Florensac	Rue Thiers	-	-	Boîte de branchement non étanche (ID 36)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée	500 € HT	1+	-
Florensac	Rue du Carignan	-	-	Trois tampons non étanches à proximité du caniveau (ID 118, 119 & 120)	-	-	-	Remplacement de 3 tampons	SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée	1 125 € HT	1+	-
Florensac	Rue du Carignan	-	-	Branchement non étanche dans caniveau (ID 117)	-	-	-	Reprise étanchéité branchement	SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée	500 € HT	1+	-
Florensac	Rue du Carignan	-	-	Grille pluviale chez un particulier (ID 121)	-	-	-	Déconnexion des eaux pluviales	SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée	Particulier	1+	-
Florensac	Rue de la République	-	-	Boîte de branchement non étanche (ID 28)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée	500 € HT	1+	-
Florensac	8 Avenue de Pomerols	-	-	Gouttières raccordées (ID 14 & ID 15)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	34 m2 de SA	Particulier	1+	-
Florensac	11 Rue de la Lavande	-	-	Gouttière raccordée (ID 127)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	60 m2 de SA	Particulier	1+	
Florensac	13 Rue de la Lavande	-	-	Gouttière raccordée (ID 126)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	45 m2 de SA	Particulier	1+	
Florensac	Résidence les Jardins	-	-	Gouttière raccordée (ID 122)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	50 m2 de SA	Particulier	1+	-
Florensac	6 Avenue du Peyrou	-	-	Gouttière raccordée (ID 124)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	25 m2 de SA	Particulier	1+	-
Florensac	6 bis Avenue du Peyrou	-	-	Gouttière raccordée (ID 125)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	95 m2 de SA	Particulier	1+	-
Florensac	Chemin de Labadou	-	-	Boîte de branchement non étanche (ID 27)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée	500 € HT	1+	-
Florensac	13 Rue des Arnauds	-	-	Boîte de branchement non étanche chez particulier (ID 17)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée	500 € HT	1+	-
Florensac	4 Rue du Rouge Gorge	-	-	Gouttières raccordées (ID 19 & ID 20 & ID 21)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	15 m2 de SA	Particulier	1+	-
Florensac	4 Avenue de la Roseraie	-	-	Gouttière raccordée (ID 18)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	21 m2 de SA	Particulier	1+	-
Florensac	12 Rue du Loriot	-	-	Deux gouttières raccordée (ID 22 & 23)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	55 m2 de SA	Particulier	1+	-
Florensac	17 Rue du Romarin	-	-	Gouttière raccordée (ID 25)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	14 m2 de SA	Particulier	1+	-
Florensac	26 Rue du Hirondelles	-	-	Gouttière raccordée (ID 24)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	29 m2 de SA	Particulier	1+	-
Florensac	Cite le Marcadal	-	-	Boîte de branchement non étanche (ID 16)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée	500 € HT	1+	
Florensac	Rue du Romarin / Impasse des Tamaris	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue des Arnauds	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Avenue du Peyrou	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue de la Lavande		-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue de la République	-	-	2 chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	500 € HT	1+	-
Florensac	Rue du Languedoc	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Impasse Lou Tambourinet	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Impasse des Bergeries	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Allée du Parc	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue des Acacias	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue des Amandiers	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue des Saules	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue des Peupliers	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue du Rec de Rieux	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue Thermidor	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue Vendemiaire	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue Germinal	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Avenue de la Roseraie	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue de Badassac	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Impasse des Violettes	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue des Capucines	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue Saint Esprit	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue des Métairies	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Chemin de la Digue	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Impasse du Coq	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue des Rosiers	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Impasse des Lions	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue des Mimosas	-	-	3 Chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Florensac	Rue Verdi	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	750 € HT	1+	-
Florensac	Avenue François Mioch	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue Pasteur	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue du Brelan	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue de la Placette	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Pas Rey Cadet	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Impasse Salomon	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Impasse du Rempart	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue Général Montbrun	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue Racine	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue de l'Equerre	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue Molière	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue docteur Corbin	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Impasse de la Tour	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Impasse Fernand Chamayou	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Chemin de Badassac	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Florensac	Rue Mirabeau	-	-	2 chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	500 € HT	1+	-
Florensac	Rue docteur Mauzac	-	-	2 chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	500 € HT	1+	-
Florensac	Rue Diderot	-	-	2 chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	500 € HT	1+	-
Florensac	Impasse du Preche	-	-	2 chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	500 € HT	1+	-
Florensac	Rue Bossuet	-	-	2 chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	500 € HT	1+	-
									Priorité 1+ :	**21 875 € HT**		
Florensac	Avenue Jean Jaurès / Boulevard Camille Mondou / Place de la Rampe / Boulevard Magenta	Inc. 250	Inconnue	Traces de mise en charge, traces de graisse, réductions de section, courbures de collecteur, décentrages, réseaux dégradés et en sous capacité. Certains tronçons sont en charge pour le Qp Intrusion diffuse d'ECP sur la totalité du linéaire	1,00 l/s	670 ml	**5,37**	Remplacement en tranchée ouverte : - 670 ml en PVC 300	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 86 m3/j	510 000 € HT	1	16 € HT
Florensac	Boulevard Magenta / Passage des Moteurs	Epoxy 250	Inconnue	Traces de mise en charge, traces de graisse, pente faible et irrégulière, revêtement ondulé sur la circonférence, courbure collecteur Défauts sur collecteur avec infiltration par virole dans le regard 1	0,70 l/s	98 ml	**25,71**	Remplacement en tranchée ouverte : - 98 ml en PVC 300	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 60 m3/j	80 000 € HT	1	4 € HT
Florensac	Impasse Fernand Chamayou	PVC 200	Inconnue	Intrusion diffuse d'ECP	0,10 l/s	19 ml	**18,95**	Remplacement en tranchée ouverte : - 19 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 9 m3/j	20 000 € HT	1	6 € HT
Florensac	Chemin de Badassac	Inc.200	Inconnue	Intrusion diffuse d'ECP Présence de graisses	0,80 l/s	50 ml	**57,60**	Remplacement en tranchée ouverte : - 50 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 69 m3/j	30 000 € HT	1	1 € HT
									Priorité 1 :	**640 000 € HT**		
Florensac	Rue Docteur Mauzac	FC 200	Inconnue	Traces de mise en charge Intrusion diffuse d'ECP	0,23 l/s	196 ml	**4,22**	Remplacement en tranchée ouverte : - 196 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 20 m3/j	110 000 € HT	2	15 € HT
Florensac	Rue Général Montbrun / Boulevard Victor Hugo	FC 200	Inconnue	Flache, traces de mise en charge, difficulté d'écoulement, dépôts Intrusion diffuse d'ECP	0,05 l/s	230 ml	**0,78**	Remplacement en tranchée ouverte : - 230 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 4,3 m3/j	130 000 € HT	2	82 € HT
Florensac	Boulevard Victor Hugo	Inc. 250	Inconnue	Traces de mise en charge, traces de graisse, difficultés d'écoulement, dépôts Courbure collecteur, pente faible et irrégulière Intrusion diffuse d'ECP	0,08 l/s	274 ml	**1,05**	Remplacement en tranchée ouverte : - 274 ml en PVC 250	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 7 m3/j	160 000 € HT	2	63 € HT
									Priorité 2 :	**400 000 € HT**		
Florensac	Chemin de la Digue	PVC 160	Inconnue	Difficultés d'écoulement, dépôts	0,05 l/s	158 ml	**1,14**	Remplacement en tranchée ouverte : - 158 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 4 m3/j	90 000 € HT	3	57 € HT
Florensac	Rue des Métairies	PVC 160	Inconnue	Difficultés d'écoulement, dépôts, faibles pentes, flaches	-	110 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 110 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu	70 000 € HT	3	-
Florensac	Avenue François Mioch	FC 150	Inconnue	Joint déplacé, décentrage, courbure, obstruction	-	45 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 45 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu	30 000 € HT	3	-
Florensac	Rue Verdi	FC 150	Inconnue	Dépôts attachés à la paroi, concrétions, section réduite de15 à 60%	-	48 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 48 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu	30 000 € HT	3	-
Florensac	Avenue de Pomérols	FC 150	Inconnue	Intrusion diffuse d'ECP sur le tronçon	0,16 l/s	460 ml	**1,25**	Remplacement en tranchée ouverte : - 460 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 14 m3/j	350 000 € HT	3	69 € HT
									Priorité 3 :	**570 000 € HT**		
									TOTAL :	**1 631 875 € HT**		

Elimination des ECPP = 274 m^3/j.

Elimination des SA = 1708 m^2.

9.4.9 LEZIGNAN-LA-CEBE

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Lézignan-la-Cèbe	17 Rue de la Mairie	-	-	Gouttière raccordée (ID 257)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	50 m2 de SA	Particulier	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	5 Rue de la Mairie	-	-	Gouttière raccordée (ID 258)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	40 m2 de SA	Particulier	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	6 Rue des Templiers	-	-	Gouttière raccordée (ID 259)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	30 m2 de SA	Particulier	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	Avenue Wladimir D'Ormesson	-	-	Gouttière raccordée (ID 260)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	30 m2 de SA	Particulier	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	Avenue Wladimir D'Ormesson	-	-	Avaloir raccordé (ID 261)	-	-	-	Déconnexion de l'avaloir	400 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruissellée)	2 500 € HT	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	6 Route de Cabrières	-	-	Deux gouttières raccordées (ID 262)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	60 m2 de SA	Particulier	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	1 Lotissement des Pouzalans	-	-	Gouttière raccordée (ID 263)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	60 m2 de SA	Particulier	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	2 Chemin du Petit Pont	-	-	Deux gouttières raccordées (ID 264)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	120 m2 de SA	Particulier	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	12 Route de Cabrières	-	-	Gouttière raccordée (ID 265)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	80 m2 de SA	Particulier	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	9 Lotissement des Genets d'Or	-	-	Gouttière raccordée (ID 266)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	90 m2 de SA	Particulier	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	7 Lotissement des Rouyres	-	-	Gouttière raccordée (ID 267)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	70 m2 de SA	Particulier	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	Ruisseau de Caval Ferrant	-	-	Regard non étanche dans le ruisseau (ID 268)	-	-	-	Etanchéification du regard	500 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruissellée)	625 € HT	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	7 Lotissement Lou Roc	-	-	Gouttière raccordée (ID 269)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	60 m2 de SA	Particulier	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	13 Rue Achille Levere	-	-	Deux gouttières raccordées (ID 270)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	80 m2 de SA	Particulier	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	17 Rue Achille Levere	-	-	Gouttière raccordée (ID 271)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	50 m2 de SA	Particulier	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	17 bis Rue Achille Levere	-	-	Gouttière raccordée (ID 272)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	50 m2 de SA	Particulier	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	80 Avenue de Bédillières	-	-	Trois gouttières raccordées (ID 273)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	100 m2 de SA	Particulier	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	8 Lotissement des Oliviers	-	-	Deux gouttières raccordées (ID 274)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	75 m2 de SA	Particulier	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	Ruisseau de Caval Ferrant	-	-	Regard non étanche dans le ruisseau (ID 275)	-	-	-	Etanchéification du regard	100 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruissellée)	625 € HT	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	43 bis Avenue de Bédillières	-	-	Deux gouttières raccordées (ID 276)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	90 m2 de SA	Particulier	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	Impasse du Chemin des Anes	-	-	Regard non étanche à proximité du réseau pluvial (ID 277)	-	-	-	Etanchéification du regard	100 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruissellée)	625 € HT	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	8 Avenue de la Gare	-	-	Gouttière raccordée (ID 278)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	55 m2 de SA	Particulier	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	10 Avenue de la Gare	-	-	Deux gouttières raccordées (ID 279)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	50 m2 de SA	Particulier	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	8 Avenue de la Gare	-	-	Deux gouttières raccordées (ID 280)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	40 m2 de SA	Particulier	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	Ruisseau de Caval Ferrant	-	-	Branchement non étanche le long du ruisseau (ID 281)	-	-	-	Reprise du branchement	100 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruissellée)	1 250 € HT	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	Route de Cabrières	-	-	Regard non étanche dans fossé pluvial (ID 282)	-	-	-	Etanchéification du regard	100 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruissellée)	625 € HT	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	Impasse du Chemin des Anes	-	-	Avaloir raccordé (ID 283)	-	-	-	Déconnexion de l'avaloir	100 m2 de SA (dépend de la hauteur d'eau ruissellée)	2 500 € HT	1+	-
Lézignan-la-Cèbe	Rue de la Mairie	-	-	Infiltration sur regard	0,10 l/s	1 ml	360,00	Etanchéification du regard	Suppression des intrusions d'ECPP : 8 m3/j	625 € HT	1+	0,2 € HT
Lézignan-la-Cèbe	Avenue Wladimir D'Ormesson	-	-	Infiltration sur regard	0,05 l/s	1 ml	180,00	Etanchéification du regard	Suppression des intrusions d'ECPP : 9 m3/j	625 € HT	1+	0,4 € HT
Lézignan-la-Cèbe	Place de la Croix de la Mission	Inc.	Inconnue	Réseau unitaire	-	100 ml	-	Mise en séparatif du réseau	> 500 m2	80 000 € HT	1+	-
									Priorité 1+ :	**90 000 € HT**		
Lézignan-la-Cèbe	Route de Cabrières	FC 150	Inconnue	Taces de mise en charge, dépôts Faible pente créant une légère retenue d'eau, grosses racines isolées, rupture (trou), courbures de collecteur, radicelles, réduction verticale de la section, racines dans le branchement, raccordements pénétrants, ensemble complexe de racines réduisant la section de 25 %, effondrement partiel, tuyau éclaté Intrusion diffuse d'ECP	0,18 l/s	400 ml	1,62	Remplacement en tranchée ouverte : - 400 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 15,5 m3/j	300 000 € HT	1	53 € HT
Lézignan-la-Cèbe	Ruisseau de Caval Ferrant	200	Inconnue	Rupture (tuyau éclaté) au niveau de l'emboitement et anneau d'étanchéité déplacé, effondrements partiels et total avec trous et casse, décentrage radial, courbures de collecteur, dépôt de graisse, dégradation de surface, dépôt de matériau grossier (réduction 20%), racines pénétrants par piquage Intrusion diffuse d'ECP (57% du total de la commune)	1,80 l/s	490 ml	13,22	Remplacement en tranchée ouverte : - 490 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 155 m3/j	740 000 € HT	1	13 € HT
Lézignan-la-Cèbe	Chemin de Caux	FC 200	Inconnue	Trous, anneaux d'étanchéitéx pénétrants et rompus, dégradation majeure Intrusion diffuse d'ECP	0,01 l/s	60 ml	0,60	Réhabilitation par chemisage : 60 ml	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 1 m3/j	20 000 € HT	1	63 € HT
									Priorité 1 :	**1 060 000 € HT**		
Lézignan-la-Cèbe	Chemin du Guillaumant	PVC 160	Inconnue	Rupture d'une partie de la paroi, ovalisation, dépôts Intrusion diffuse d'ECP	0,02 l/s	95 ml	0,76	Remplacement en tranchée ouverte : - 95 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 2 m3/j	60 000 € HT	2	95 € HT
Lézignan-la-Cèbe	Chemin du Roc	FC 150	Inconnue	Traces de mise en charge Courbure collecteur, anneau d'étanchéité pénétrant mais non rompu, faible pente, rupture, réduction de la canalisation, effondrement partiel Intrusion diffuse d'ECP	0,03 l/s	174 ml	0,62	Remplacement en tranchée ouverte : - 174 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 3 m3/j	100 000 € HT	2	106 € HT
Lézignan-la-Cèbe	Rue de l'Egalité (aval)	FC 150	Inconnue	Defauts sur collecteurs, faible pente sur le tronçon, racines, radicelles, rupture - trou Intrusion diffuse d'ECP	0,13 l/s	213 ml	2,20	Remplacement en tranchée ouverte : - 213 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 11 m3/j	120 000 € HT	2	29 € HT
									Priorité 2 :	**280 000 € HT**		
Lézignan-la-Cèbe	Rue de l'Egalité (amont)	FC 150	Inconnue	Dégradations de surfaces, faible pente, racines, creux ponctuels Intrusion diffuse d'ECP	0,05 l/s	182 ml	0,99	Remplacement en tranchée ouverte : - 182 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 4 m3/j	110 000 € HT	3	70 € HT
									Priorité 3 :	**110 000 € HT**		
									TOTAL :	**1 540 000 € HT**		

Elimination des ECPP = 205 m^3/j.

Elimination des SA = 3180 m^2.

9.4.10 MONTAGNAC

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Montagnac	1 Avenue Louis Aragon	-	-	Gouttière raccordée (ID 180)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	25 m2 de SA	Particulier	1+	-
Montagnac	1 Rue de la Coopérative	-	-	Gouttière raccordée (ID 181)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	20 m2 de SA	Particulier	1+	-
Montagnac	Rue de la Coopérative	-	-	Casse sur branchement particulier (ID 182)	-	-	-	Réparation du branchement	100 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	1 250 € HT	1+	-
Montagnac	28 Chemin de la Piboule	-	-	Trois gouttières raccordées (ID 183)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	120 m2 de SA	Particulier	1+	-
Montagnac	4 Impasse d'Aumes	-	-	Gouttière raccordée (ID 184)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	25 m2 de SA	Particulier	1+	-
Montagnac	1 Avenue Général de Gaulle	-	-	Gouttière raccordée (ID 185)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	25 m2 de SA	Particulier	1+	-
Montagnac	Ruisseau de St Aubo	-	-	Absence de couvercle sur boite de branchement en zone de ruissellement (ID 186)	-	-	-	Mise en place d'un tampon sur la boîte de branchement	500 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	-
Montagnac	10 Rue du 8 Mai 1945	-	-	Trois gouttières raccordées (ID 187)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	100 m2 de SA	Particulier	1+	-
Montagnac	Rue du 8 Mai 1945	-	-	Regard sans tampon situé dans un dalot d'eaux pluviales (ID 188)	-	-	-	Supression du regard	1000 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	625 € HT	1+	-
Montagnac	30 Avenue du 8 Mai 1918	-	-	Gouttière raccordée (ID 189)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	50 m2 de SA	Particulier	1+	-
Montagnac	32 Avenue du 8 Mai 1918	-	-	Gouttière raccordée (ID 190)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	50 m2 de SA	Particulier	1+	-
Montagnac	Rue du Jardin	-	-	Grille EP raccordée (ID 191)	-	-	-	Déconnexion de la grille EP	100 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	2 500 € HT	1+	-
Montagnac	Rue Farscati	-	-	Casse sur la chaussée (ID 192)	-	-	-	Réparation de la casse	200 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	1 250 € HT	1+	-
Montagnac	17 Rue Frascati	-	-	Boite de branchement non étanche (ID 193)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	200 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	-
Montagnac	29 Rue Nelson Mandela	-	-	Gouttière raccordée (ID 194)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	20 m2 de SA	Particulier	1+	-
Montagnac	26 Rue Nelson Mandela	-	-	Trois gouttières raccordées (ID 195)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	100 m2 de SA	Particulier	1+	-
Montagnac	8 Rue de la Paix	-	-	Gouttière raccordée (ID 196)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	15 m2 de SA	Particulier	1+	-
Montagnac	21 Rue Jacques Brel	-	-	Gouttière raccordée (ID 197)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	40 m2 de SA	Particulier	1+	-
Montagnac	6 Rue Georges Brassens	-	-	Deux gouttières raccordées (ID 198)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	60 m2 de SA	Particulier	1+	-
Montagnac	Avenue Emmanuel Arnaud	-	-	Boîte de branchement non étanche proche fossé pluvial (ID 199)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	200 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	-
Montagnac	Rue Charles Camichel	-	-	Boîte de branchement non étanche proche fossé pluvial (ID 200)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	50 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	-
Montagnac	Rue du 11 novembre 1918	-	-	Boîte de branchement non étanche dans zone de ruissellement (ID 201)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	100 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	-
Montagnac	Rue François Rouve	-	-	Cinq boîtes de branchement non étanche proches fossé pluvial (ID 202)	-	-	-	Etanchéification des boîtes de branchement	250 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	2 500 € HT	1+	-
Montagnac	Rue de la Croix	-	-	Boîte de branchement non étanche proche fossé pluvial (ID 203)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	100 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	-
Montagnac	Rue de la Croix	-	-	Boîte de branchement non étanche proche fossé pluvial (ID 204)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	200 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	-
Montagnac	Rue Aspiran Lebaron	-	-	Boîte de branchement non étanche proche fossé pluvial (ID 205)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	50 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	-
Montagnac	Rue Aspiran Lebaron	-	-	Boîte de branchement non étanche proche fossé pluvial (ID 206)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	50 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	-
Montagnac	Avenue Pierre Sirven	-	-	Regard non étanche proche fossé pluvial (ID 207)	-	-	-	Reprise du regard	100 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	1 250 € HT	1+	-
Montagnac	2 Rue Victor Hugo	-	-	Gouttière raccordée (ID 208)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	20 m2 de SA	Particulier	1+	-
Montagnac	15 Rue Victor Hugo	-	-	Gouttière raccordée (ID 209)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	25 m2 de SA	Particulier	1+	-
Montagnac	Ruisseau d'Ensigaud	-	-	Absence de couvercle sur boite de branchement en zone de ruissellement (ID 210)	-	-	-	Mise en place d'un tampon sur la boîte de branchement	500 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	-
Montagnac	Ruisseau de Peyrière	-	-	Absence de couvercle sur boite de branchement en zone de ruissellement (ID 211)	-	-	-	Mise en place d'un tampon sur la boîte de branchement	1000 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	-
Montagnac	Rue Elie Martin	-	-	Boîte de branchement non étanche (ID 212)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	100 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	-
Montagnac	Avenue Pierre Azema	-	-	Boîte de branchement avec couvercle grille en zone de ruissellement (ID 213)	-	-	-	Mise en place d'un tampon étanche sur la boîte de branchement	50 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	-
Montagnac	96 Avenue Pierre Azema	-	-	Gouttière raccordée (ID 214)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	40 m2 de SA	Particulier	1+	-
Montagnac	Rue de la Fontaine	-	-	Casse sur branchement particulier (ID 215)	-	-	-	Réparation du branchement	200 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	1 250 € HT	1+	-
Montagnac	Rue des Tuileries	-	-	Trois boîtes de branchement non étanches à proximité caniveau (ID 216)	-	-	-	Etanchéification des boites de branchement	50 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	1 500 € HT	1+	-
Montagnac	Rue de la Boucherie	-	-	Boîte de branchement non étanche à proximité caniveau (ID 217)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	50 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	-
Montagnac	Chemin de la Piboule	-	-	Grille avaloir raccordée devant portail particulier (ID 218)	-	-	-	Déconnexion de la grille EP	100 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	2 500 € HT	1+	-
									Priorité 1+ :	**21 625 € HT**		
Montagnac	Rue des Jardins de la Crous	PVC 200	2002	Traces de mise en charge Infiltration d'eau claire au niveau d'une culotte de branchement Infiltrations d'eau claire dans les regards R54 et R53	-	46 ml	-	Réhabilitation par chemisage : 46 ml	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	20 000 € HT	1	-
Montagnac	Rue Jacques Brel	FC 150	1973-1978	Traces de mise en charge Forte entrée de racines (60% de la canalisation), ovalisations, traces d'infiltrations d'eau claire au niveau d'une selle de raccordement, entrées de radicelles et traces d'infiltrations d'eau claire dans le regard enterré R29, deux joints apparents rompus sur la partie fibre-ciment, fissures ponctuelles ouvertes, trois perforations ponctuelles, flache (20% de la canalisation) en aval du tronçon	-	215 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 215 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	120 000 € HT	1	-
									Priorité 1 :	**140 000 € HT**		

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Montagnac	Rue de la Croix	FC 150	1973	Traces de mise en charge Fortes concrétions de graisses calcairisées (60% de la canalisation), décalages	-	88 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 88 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	50 000 € HT	2	-
Montagnac	Rue Charles Camichel	FC 150	1974	Traces de mise en charge Joints apparents rompus, léger décalage de la canalisation, branchement pénétrant, traces d'infiltrations d'eau claire dans le regard R4 Réseau en charge pour le Qp Intrusion diffuse d'ECP	0,05 l/s	230 ml	0,78	Remplacement en tranchée ouverte : - 230 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 4 m3/j	130 000 € HT	2	82 € HT
Montagnac	Avenue du Capitaine Pierre Azema	FC 150	1972	Traces de mise en charge Infiltration d'eau claire au niveau de la jonction regard R57/canalisation, joints apparents rompus, flache (15% de la canalisation) en amont Infiltration d'eau claire au niveau d'une culotte de branchement et joint apparent déplacé	0,03 l/s	234 ml	0,46	Remplacement en tranchée ouverte : - 234 ml en PVC 200	Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 3 m3/j	180 000 € HT	2	190 € HT
Montagnac	Chemin de la Gloriette	FC 150	1972	Traces de mise en charge Intrusion sous ruisseau 0,3 l/s (43ml) Infiltration 0,02 l/s	0,02 l/s	76 ml	0,95	Etanchéification de la boite de branchement Remplacement en tranchée ouverte : - 76 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 2 m3/j	50 000 € HT	2	79 € HT
Montagnac	Canal béton ruisseau de l'Ensigaud et de Saint-Aubo	PVC 200 (amont) PVC 250	2015	Courbures de collecteur, tampons non boulonnés et manquant, anneau d'étanchéité déplacé, courbures de collecteurs, concrétions (section réduite de 25% à 70%), fissure ouverte circonférentielle, anneau d'étanchéité pénétrant et rompu Intrusion diffuse d'ECP	1,00 l/s	775 ml	4,65	Remplacement en tranchée ouverte : - 775 ml en PVC 250	1200 m2 de SA Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 48 m3/j	1 180 000 € HT	2	37 € HT
									Priorité 2 :	**1 590 000 € HT**		
											3	-
									Priorité 3 :	**0 € HT**		
									TOTAL :	**1 751 625 € HT**		

Elimination des ECPP = 95 m^3/j.

Elimination des SA = 5985 m^2.

9.4.11 NEZIGNAN-L'EVEQUE

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Nézignan-l'Evêque	33 Lotissement du Hameau du Bac	-	-	Gouttière raccordée (ID 230)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	70 m2 de SA	Particulier	1+	-
Nézignan-l'Evêque	2 Chemin de la Grande Cresse	-	-	Gouttière raccordée (ID 231)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	70 m2 de SA	Particulier	1+	-
Nézignan-l'Evêque	10 Lotissement de Sainte Madelaine	-	-	Gouttière raccordée (ID 232)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	60 m2 de SA	Particulier	1+	-
Nézignan-l'Evêque	19 Lotissement du Hameau du Bac	-	-	Gouttière raccordée (ID 233)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	45 m2 de SA	Particulier	1+	-
Nézignan-l'Evêque	15 Lotissement du Mail de St Alban	-	-	Gouttière raccordée (ID 234)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	40 m2 de SA	Particulier	1+	-
Nézignan-l'Evêque	4 Rue du Foyer	-	-	Gouttière raccordée (ID 235)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	70 m2 de SA	Particulier	1+	-
Nézignan-l'Evêque	2 Rue Sœur St Jean	-	-	Gouttière raccordée (ID 236)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	60 m2 de SA	Particulier	1+	-
Nézignan-l'Evêque	4 Rue Sœur St Jean	-	-	Gouttière raccordée (ID 237)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	60 m2 de SA	Particulier	1+	-
Nézignan-l'Evêque	Lotissement le Carignan	-	-	Infiltration sur branchement	0,01 l/s	1 ml	36,00	Reprise du branchement	Réduction des ECPP : 1 m3/j	1 250 € HT	1+	3,96 € HT
Nézignan-l'Evêque	Domaine la Figueraie	-	-	Intrusion importante d'ECPP dans regard	0,50 l/s	1 ml	1 800,00	Etanchéification du regard	Réduction des ECPP : 43 m3/j	625 € HT	1+	0,04 € HT
										Priorité 1+ :	**1 875 € HT**	
Nézignan-l'Evêque	Domaine la Figueraie	PVC 200	2007	Infiltration localisée sur réseau 0,2 l/s	0,20 l/s	43 ml	16,74	Réhabilitation par chemisage : 43 ml	Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 17 m3/j	20 000 € HT	1	3 € HT
Nézignan-l'Evêque	Rue du Bac	PVC 200	1985	Traces de mise en charge, dégradations de surface Réseau en charge pour le Qp et intrusion diffuse d'ECPP	0,13 l/s	91 ml	5,14	Remplacement en tranchée ouverte : - 90 ml en PVC 250	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 11 m3/j	60 000 € HT	1	15 € HT
Nézignan-l'Evêque	Lotissement les Jardins de l'Evêque	PVC 200	Inconnue	Intrusions d'ECPP localisées sur 100 ml de réseau	0,54 l/s	100 ml	19,44	Remplacement en tranchée ouverte : - 100 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 47 m3/j	60 000 € HT	1	4 € HT
Nézignan-l'Evêque	Chemin des Moulins (+ passage privé)	FC 150	1980	Fissures ouvertes, radicelles, perforation, entrée de racines, réparations défectueuses	-	158 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 158 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	120 000 € HT	1	-
Nézignan-l'Evêque	Avenue de Pézenas	FC 150	1975	Radicelles, forte entrée de racines jusqu'à 100% de la canalisation	-	212 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 212 ml en PVC 201	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	160 000 € HT	1	-
Nézignan-l'Evêque	Rue du Moulin	FC 150	1980	Fissure ouverte avec intrusion de racines, réparation défectueuse	-	43 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 43 ml en PVC 201	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	30 000 € HT	1	-
										Priorité 1 :	**450 000 € HT**	
Nézignan-l'Evêque	Rue des Muriers	FC 150	Inconnue	Traces d'infiltration par virole, traces de mise en charge Décentrage de l'assemblage, anneau d'étanchéité pénétrant et rompu, perforation	-	210 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 210 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	120 000 € HT	2	-
Nézignan-l'Evêque	Avenue d'Agde	FC 150	1975	Traces de mise en charge Multiples granulats exposés par attaque chimique générale, matériau attaché à la paroi dans la cunette (épaisseur de 50 mm), effondrement partiel, radicelles, grosse racine isolée, anneau d'étanchéité pénétrant et rompu	-	212 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 212 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	160 000 € HT	2	-
Nézignan-l'Evêque	Place de la République et Avenue d'Agde	FC 150	1975	Anneau d'étanchéité pénétrant et rompu	0,05 l/s	92 ml	1,96	Remplacement en tranchée ouverte : - 92 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 4 m3/j	70 000 € HT	2	44 € HT
Nézignan-l'Evêque	Chemin de la Grande Cresse	FC 150	1980	Flaches, branchement pénétrant 20%, graisses (section réduite de 50%), multiples granulats exposés par attaque chimique générale, radicelles, paroi manquante, paroi manquante par attaque chimique générale, effondrement partiel et total	-	175 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 175 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	100 000 € HT	2	-
										Priorité 2 :	**450 000 € HT**	
Nézignan-l'Evêque	Rue du Moulin	PVC 200	Inconnue	Nombreuses radicelles, matériau de réparation faisant obstacle (section réduite de 15%), ensemble complexe de racines, perforation, réparations défectueuses, grosse racine isolée (section réduite de 50%), fissure ouverte circonférentielle (largeur 3 mm)	0,01 l/s	141 ml	0,17	Remplacement en tranchée ouverte : - 141 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 1 m3/j	80 000 € HT	3	381 € HT
Nézignan-l'Evêque	Lotissement le Hameau du Bac	FC 150	1980	Intrusion diffuse d'ECP Traces de mise en charge Radicelles, dégradations de surfaces généralisées, encrassement de la paroi (section réduite de 50%)	0,01 l/s	513 ml	0,07	Remplacement en tranchée ouverte : - 513 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 1 m3/j	290 000 € HT	3	920 € HT
										Priorité 3 :	**370 000 € HT**	
										TOTAL :	**1 271 875 € HT**	

Elimination des ECPP = 125 m^3/j.

Elimination des SA = 475 m^2.

9.4.12 NIZAS

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Nizas	Route du Causse	-	-	Boite de branchement non étanche proche fossé pluvial (ID 219)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	50 m2 (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	
Nizas	Rue des Prairies	-	-	Regard non étanche dans une zone de ruissellement (ID 220)	-	-	-	Etanchéification du regard	200 m2 (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	625 € HT	1+	
Nizas	8 Chemin des Châtaigniers	-	-	Grille d'eaux pluviales chez particulier (ID 221)	-	-	-	Déconnexion de la grille	100 m2 (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	Particulier	1+	
Nizas	Route du Causse	-	-	Deux gouttières raccordées (ID 222)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	50 m2 de SA	Particulier	1+	
Nizas	Chemin des Horts	-	-	Boite de branchement non étanche proche fossé pluvial (ID 223)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	20 m2 (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	
Nizas	16 Rue des Rosiers	-	-	Casse proche du caniveau pluvial (ID 224)	-	-	-	Obturation de l'orifice	200 m2 (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	625 € HT	1+	
Nizas	33 Rue des Ecoles	-	-	Deux gouttières raccordées (ID 225)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	75 m2 de SA	Particulier	1+	
Nizas	12 Place du Languedoc	-	-	Gouttière raccordée (ID 226)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	55 m2 de SA	Particulier	1+	
Nizas	Rue de l'Eglise	-	-	Sortie de fumée au niveau du mur de l'Habitation (ID 227)	-	-	-	Obturation de l'orifice	10 m2 de SA	Particulier	1+	
Nizas	Rue des Prairies	-	-	Boite de branchement non étanche proche caniveau pluvial (ID 228)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	200 m2 (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	
Nizas	Rue des Prairies	-	-	Casse sur branchement particulier (ID 229)	-	-	-	Obturation de l'orifice	50 m2 (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	625 € HT	1+	
Nizas	Plan du Château	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	
Nizas	Avenue de Micocouliers	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Nizas	Impasse des Vignals	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Nizas	Route de la Garde	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Nizas	Rue du Jujubier	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Nizas	Route de Cisso	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Nizas	Rue de l'Eglise	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Nizas	Rue des Muids	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
									Priorité 1+ :	**5 375 € HT**		
Nizas	Plan du Château	FC 150	Inconnue	3 grosses racines isolées, dégradations majeures du réseau	-	53 ml	-	Remplacement en tranchée ouvert : - 53 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	30 000 € HT	1	-
Nizas	Rue Tras les Murs	PVC 160/200	Inconnue	Décentrages, sol visible, courbures, dégradations du réseau, graisses (50%) Intrusion diffuse d'ECP	0,02 l/s	63 ml	1,14	Remplacement en tranchée ouverte : - 63 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 2 m3/j	40 000 € HT	1	63 € HT
									Priorité 1 :	**70 000 € HT**		
Nizas	Rue des Rosiers	PVC 200	Inconnue	Défauts sur collecteurs : 0,06 l/s (19% ECP total)	0,06 l/s	44 ml	4,91	Remplacement en tranchée ouverte : - 45 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 5 m3/j	30 000 € HT	2	16 € HT
									Priorité 2 :	**30 000 € HT**		
Nizas	Rue des Muids	FC 150	Inconnue	Absence de cunette dans un regard, décentrages, branchements penetrants, réseau dégradé	0,00 l/s	57 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 57 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	40 000 € HT	3	-
Nizas	Rue des Terrasses	FC 150	Inconnue	Multiples branchements penetrants, anneau d'etancheite deplace, courbure, réseau dégradé	0,00 l/s	93 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 93 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	60 000 € HT	3	-
Nizas	Rue du Maître du Pressoir	FC 150	Inconnue	Multiples branchements penetrants, décentrages, réseau dégradé	0,01 l/s	64 ml	0,56	Remplacement en tranchée ouverte : - 64 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	40 000 € HT	3	127 € HT
Nizas	Place du Griffe / Rue de l'Eglise	FC 150	Inconnue	Multiples branchements penetrants, décentrages, réseau dégradé	0,00 l/s	116 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 116 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	70 000 € HT	3	-
Nizas	Place du Griffe	FC 150	Inconnue	Courbures collecteurs, branchement penetrant, décentrage, fissure fermée	0,00 l/s	78 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 78 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	50 000 € HT	3	-
									Priorité 3 :	**260 000 € HT**		
									TOTAL :	**365 375 € HT**		

Elimination des ECPP = 8 m^3/j.

Elimination des SA = 1010 m^2.

9.4.13 PEZENAS

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Pézenas	Av de Plaisance et Rue René Cassin			Schéma directeur 2012				Travaux de lutte contre les entrées d'ECP	Réduction des ECPP	160 500 € HT	1	-
Pézenas	Av Emile Combes			Schéma directeur 2012				Travaux de lutte contre les entrées d'ECP	Réduction des ECPP	303 000 € HT	1	-
Pézenas	Pl de la République			Schéma directeur 2012				Travaux de lutte contre les entrées d'ECP	Réduction des ECPP	9 000 € HT	1	-
Pézenas	Pl de la République			Schéma directeur 2012				Travaux de lutte contre les entrées d'ECP	Réduction des ECPP	69 000 € HT	1	-
Pézenas	Al du Verger			Schéma directeur 2012				Travaux de lutte contre les entrées d'ECP	Réduction des ECPP	55 500 € HT	1	-
Pézenas	Av François Curée			Schéma directeur 2012				Travaux de lutte contre les entrées d'ECP	Réduction des ECPP	15 000 € HT	1	-
Pézenas	Av Camille Guérin			Schéma directeur 2012				Travaux de lutte contre les entrées d'ECP	Réduction des ECPP	91 500 € HT	1	-
Pézenas	Av Louis Montagne			Schéma directeur 2012				Travaux de lutte contre les entrées d'ECP	Réduction des ECPP	73 500 € HT	1	-
Pézenas	Av de Castelnau de Guers			Schéma directeur 2012				Travaux de lutte contre les entrées d'ECP	Réduction des ECPP	127 500 € HT	1	-
Pézenas	Bv Joliot Curie			Schéma directeur 2012				Travaux de lutte contre les entrées d'ECP	Réduction des ECPP	534 000 € HT	1	-
Pézenas	Rue Jean Mermoz			Schéma directeur 2012				Travaux de lutte contre les entrées d'ECP	Réduction des ECPP	240 000 € HT	1	-
Pézenas	Rue de la Vilette			Schéma directeur 2012				Travaux de lutte contre les entrées d'ECP	Réduction des ECPP	130 500 € HT	1	-
Pézenas	Av Maréchal Leclerc			Schéma directeur 2012				Travaux de lutte contre les entrées d'ECP	Réduction des ECPP	171 000 € HT	1	-
Pézenas	Pl Poncet			Schéma directeur 2012				Travaux de lutte contre les entrées d'ECP	Réduction des ECPP	43 500 € HT	1	-
Pézenas	Maîtrise des rejets industriels			Schéma directeur 2012				Etablissement de 25 conventions de rejets en 5 ans	Maîtrise des rejets industriels	54 000 € HT	1	-
Pézenas	Bd Jacques Menod			Schéma directeur 2017	0,09 l/s			Travaux de lutte contre les entrées d'ECP	Réduction des ECPP	198 000 € HT	1	68 € HT
Pézenas	Bd Nicole			Schéma directeur 2017	0,20 l/s			Travaux de lutte contre les entrées d'ECP	Réduction des ECPP	112 500 € HT	1	18 € HT
Pézenas	Bd Frédéric et Irène Jolie			Schéma directeur 2017	0,30 l/s			Travaux de lutte contre les entrées d'ECP	Réduction des ECPP	327 000 € HT	1	34 € HT
Pézenas	Travaux de réhabilitation des regards de visite			Schéma directeur 2017				Reprise d'étanchéité, remplacement	Réduction des ECPP	43 500 € HT	1	-
Pézenas	Collecteur unitaire de transport			Schéma directeur 2017				Curage et inspections caméra	Réduction des ECPP	63 000 € HT	1	-
Pézenas	Avenue de Verdun			CAHM				Renouvellement réseau EU/AEP	Réduction des ECPP	En cours	1	-
									Priorité 1 :	**1 881 000 € HT**		
Pézenas	Opéation Bonne Terre			Schéma directeur 2012				Travaux d'extension réseau	-	522 000 € HT	2	-
Pézenas	Zone des Moulières			Schéma directeur 2012				Travaux d'extension réseau	-	489 000 € HT	2	-
Pézenas	Calquières Haute - 12 habitations			Schéma directeur 2012				Raccordement de zones en ANC	Diminution des ANC	504 000 € HT	2	-
Pézenas	Les Amandiers			Schéma directeur 2012	0,05 l/s			Raccordement de zones en ANC	Diminution des ANC	777 000 € HT	2	532 € HT
Pézenas	Rue de la Vilette			Schéma directeur 2012				Amélioration du fonctionnement du réseau	Améliroation de l'écoulement	97 500 € HT	2	-
Pézenas	Rue de la Peyne, Ch des Horts			Schéma directeur 2017				Supression de 2 surverses	Réduction des rejets au milieu naturel	138 000 € HT	2	-
Pézenas	Ch des Horts			Schéma directeur 2017	0,09 l/s			Travaux de lutte contre les entrées d'ECP	Réduction des ECPP	103 500 € HT	2	35 € HT
Pézenas	Ch des Amandiers			Schéma directeur 2017				Travaux de lutte contre les entrées d'ECP	Réduction des ECPP	327 000 € HT	2	-
Pézenas	Ch de Service			Schéma directeur 2017	0,09 l/s			Travaux de lutte contre les entrées d'ECP	Réduction des ECPP	196 500 € HT	2	67 € HT
									Priorité 2 :	**3 154 500 € HT**		
Pézenas	Gestion patrimoniale du réseau			Schéma directeur 2017				Renouvellement de 0,7% de 21 km de réseau/an jusqu'en 2035	Amélioration de l'écoulement et réduction des ECPP	1 504 500 € HT	3	-
									Priorité 3 :	**1 504 500 € HT**		
									TOTAL :	**6 540 000 € HT**		

Elimination des ECPP = 71 m^3/j.

Elimination des SA = non quantifié.

9.4.14 PINET

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Pinet	Avenue de Pomerols	-	-	Boîte de branchement non étanche (ID 76)	-	-	-	Remplacement de la boîte de branchement	SA inconnue	1 250 € HT	1+	-
Pinet	Avenue de Pomerols	-	-	Boîte de branchement non étanche (ID 77)	-	-	-	Remplacement de la boîte de branchement	SA inconnue	1 250 € HT	1+	-
Pinet	Avenue de Pomerols	-	-	Raccordement d'une grille pluviale privée (ID 78)	-	-	-	Deconnexion de la grille pluviale	SA inconnue	Particulier	1+	-
Pinet	Avenue de Pomerols	-	-	Tampon non étanche (ID 79)	-	-	-	Etanchéification du regard	SA inconnue	625 € HT	1+	-
Pinet	Avenue de Pomerols	-	-	Tampon non étanche (ID 80)	-	-	-	Etanchéification du regard	SA inconnue	625 € HT	1+	-
Pinet	Avenue de Pomerols	-	-	Fissure suspectée sur branchement (ID 81)	-	-	-	Reprise du branchement	SA inconnue	1 250 € HT	1+	-
Pinet	Route des Plages	-	-	Virole et couronne de regard non étanche à proximité cours d'eau (ID 82)	-	-	-	Reprise du regard	SA inconnue	1 250 € HT	1+	-
Pinet	Route des Plages	-	-	Virole et couronne de regard non étanche à proximité cours d'eau (ID 83)	-	-	-	Reprise du regard	SA inconnue	1 250 € HT	1+	-
Pinet	Route des Plages	-	-	Virole et couronne de regard non étanche à proximité cours d'eau (ID 84)	-	-	-	Reprise du regard	SA inconnue	1 250 € HT	1+	-
Pinet	Route des Plages	-	-	Couronne de regard non étanche à proximité cours d'eau (ID 85)	-	-	-	Reprise du regard	SA inconnue	1 250 € HT	1+	-
Pinet	Route des Plages	-	-	Virole de regard non étanche à proximité cours d'eau (ID 86)	-	-	-	Reprise du regard	SA inconnue	1 250 € HT	1+	-
Pinet	Rue des Hauts de Pinet	-	-	Gouttière raccordée (ID 87)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	50 m2 de SA	Particulier	1+	-
Pinet	Chemin du Grand Mayol	-	-	Boîte de branchement non étanche proche fossé (ID 88)	-	-	-	Etanchéification de la boîte de branchement	SA inconnue	500 € HT	1+	-
Pinet	Chemin de Florensac	-	-	Boîte de branchement non étanche à proximité fossé pluvial (ID 89)	-	-	-	Remplacement de la boîte de branchement	SA inconnue	1 250 € HT	1+	-
Pinet	Avenue des Lauriers	-	-	Boite de branchement sans tampon à proximité fossé pluvial (ID 90)	-	-	-	Mise en place d'un tampon	SA inconnue	625 € HT	1+	-
Pinet	Chemin du Grand Mayol	-	-	Ouverture sur chaussée (ID 91)	-	-	-	Obturation de l'orifice	SA inconnue	625 € HT	1+	
Pinet	Chemin de la Roubie	-	-	Ancien branchement non déconnecté dans fossé (ID 92)	-	-	-	Obturation de l'orifice	SA inconnue	625 € HT	1+	-
Pinet	Chemin du 12 Juillet 1998	-	-	Regard non étanche à proximité immédiate réseau AEP (ID 93)	-	-	-	Etanchéification du regard	SA inconnue	625 € HT	1+	-
Pinet	Avenue des Lauriers	-	-	Suspicion ancien branchement non déconnecté, impact très important des que le fosse est en eau, fonctionnement possible en sens inverse (ID 94)	-	-	-	Reprise du branchement	SA inconnue	1 250 € HT	1+	-
Pinet	Chemin des Romieux	-	-	Chemin de grille raccordé chez particulier (ID 95)	-	-	-	Déconnexion des eaux pluviales	SA inconnue	Particulier	1+	-
Pinet	Chemin des Sophoras	-	-	Gouttière raccordée (ID 96)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	SA inconnue	Particulier	1+	-
Pinet	8 Rue des Jonquilles	-	-	Gouttière raccordée (ID 97)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	60 m2 de SA	Particulier	1+	-
Pinet	7 Avenue du Picpoul	-	-	Gouttière raccordée (ID 98)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	50 m2 de SA	Particulier	1+	-
Pinet	7 Avenue du Picpoul	-	-	Gouttière raccordée (ID 99)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	35 m2 de SA	Particulier	1+	-
Pinet	21 Chemin du Grand Valat	-	-	Gouttière raccordée (ID 100)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	85 m2 de SA	Particulier	1+	-
Pinet	4 Chemin Lou Grand Valat	-	-	Boite de branchement non étanche chez particulier (ID 101)	-	-	-	Remplacement boite de branchement	SA inconnue	Particulier	1+	-
Pinet	Impasse le Hameau d'Albert	-	-	Boite de branchement sans tampon (ID 102)	-	-	-	Mise en place d'un tampon	SA inconnue	500 € HT	1+	-
Pinet	Route de Thau	-	-	Tampon non étanche à proximité immédiate d'un ruisseau (ID 103)	-	-	-	Reprise du regard	SA inconnue	1 250 € HT	1+	-
Pinet	Avenue Etienne Farras	-	-	Vidange de piscine raccordée (ID 104)	-	-	-	Déconnexion	SA inconnue	Particulier	1+	-
Pinet	Route de la Coopérative	-	-	Gouttière raccordée (ID 105)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	70 m2 de SA	Particulier	1+	-
Pinet	Chemin du Parc	-	-	Boite de branchement non étanche à proximité immédiate fossé pluvial (ID 106)	-	-	-	Remplacement boite de branchement	SA inconnue	1 250 € HT	1+	-
Pinet	Chemin du Parc	-	-	Boite de branchement non étanche à proximité immédiate fossé pluvial (ID 107)	-	-	-	Remplacement boite de branchement	SA inconnue	1 250 € HT	1+	-
Pinet	Chemin du Parc	-	-	Branchement non étanche à proximité immédiate fossé pluvial (ID 108)	-	-	-	Reprise du branchement	SA inconnue	1 250 € HT	1+	-
Pinet	Rue des Chaudières	-	-	Boite de branchement non étanche à proximité immédiate caniveau (ID 109)	-	-	-	Etanchéification boite de branchement	SA inconnue	500 € HT	1+	-
Pinet	Rue des Chaudières	-	-	Boite de branchement non étanche à proximité immédiate caniveau (ID 110)	-	-	-	Etanchéification boite de branchement	SA inconnue	500 € HT	1+	-
Pinet	Rue des Floreales	-	-	Intrusion ECP par deux branchements	0,12 l/s	2 ml	216,00	Reprise des branchements	Réduction des ECP : 10 m3/j	2 500 € HT	1+	0,7 € HT
									Priorité 1+ :	**23 250 € HT**		
Pinet	Route des Plages	PVC 160-200	Inconnue	Réductions de la conduite en hauteur (de 10 à 20%), radicelles, ensembles complexes de racines, grosses racines isolées	0,18 l/s	288 ml	2,24	Remplacement en tranchée ouverte dans ruisseau : - 288 ml en PVC 250	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 16 m3/j	220 000 € HT	1	39 € HT
Pinet	Chemin de Florensac	PVC 200	Inconnue	Traces de mise en charge, difficulté d'écoulements Courbures de collecteur, réductions de la conduite en hauteur, branchements pénétrants, granulats manquants par attaque chimique générale, fissures ouvertes complexes	0,02 l/s	515 ml	0,14	Remplacement en tranchée ouverte : - 515 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 2 m3/j	290 000 € HT	1	460 € HT
Pinet	Avenue de Pézenas	PVC 160	Inconnue	Paroi manquante par attaque chimique générale, présence de radicelles, réduction de la conduite en hauteur, fissure ouverte verticale, branchements pénétrants, effondrement partiel, radicelles, sol visible, flache ponctuelle 25% Infiltration d'eau : écoulement continu	0,02 l/s	180 ml	0,40	Remplacement en tranchée ouverte : - 180 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 2 m3/j	140 000 € HT	1	222 € HT
Pinet	Route de la Coopérative	PVC 160	Inconnue	Présence de graisses, réduction de la hauteur (ovalisation), traces de mises en charge, ensembles complexes de racines dans regard, fissure ouverte circonférentielle, conduite déplacée	-	160 ml	-	Déconnexion de la gouttière Remplacement en tranchée ouverte : - 160 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	90 000 € HT	1	-
									Priorité 1 :	**740 000 € HT**		
Pinet											2	
									Priorité 2 :	**0 € HT**		
Pinet											3	-
									Priorité 3 :	**0 € HT**		
									TOTAL :	**763 250 € HT**		

Elimination des ECPP = 29 m^3/j.

Elimination des SA = 2280 m^2.

9.4.15 POMEROLS

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Pomérols	7 Place des Roseaux	-	-	Gouttière raccordée (ID 1)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	32 m2 de SA	Particulier	1+	-
Pomérols	Chemin de Belbeze	-	-	Boite de branchement non étanche (ID 2)	-	-	-	Remplacement de la boite de branchement	SA dépend de la hauteur d'eau ruissellée	625 € HT	1+	-
Pomérols	2 Rue du Levant	-	-	2 gouttières raccordées (ID 3 & 4)	-	-	-	Déconnexion des 2 gouttières	13 m2 de SA	Particulier	1+	-
Pomérols	Avenue de la Méditerranée	-	-	Boîte de branchement non étanche (ID 5)	-	-	-	Remplacement de la boite de branchement	SA dépend de la hauteur d'eau ruissellée	625 € HT	1+	-
Pomérols	8 Rue du Viognier	-	-	2 gouttières raccordées (ID 6 & 7)	-	-	-	Déconnexion des 2 gouttières	23 m2 de SA	Particulier	1+	-
Pomérols	Place de la République	-	-	Chemin de grilles (ID 8)	-	-	-	Déconnexion des eaux pluviales	SA dépend de la hauteur d'eau ruissellée	2 500 € HT	1+	-
Pomérols	15 Avenue de Marseillan	-	-	Gouttière raccordée (ID 9)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	28 m2 de SA	Particulier	1+	-
Pomérols	17 Rue de la Poudrière	-	-	Gouttières raccordées (ID 11 & ID 12)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	60 m2 de SA	Particulier	1+	-
Pomérols	Avenue de la Méditerranée	-	-	Parasitage EP/EU (ID 284)	-	-	-	Déconnexion des EP	SA dépend de la hauteur d'eau ruissellée	625 € HT	1+	-
Pomérols	Diverses rues	-	-	Sept chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	Prestataire	1+	
									Priorité 1+ :	**4 375 € HT**		
Pomérols	Chemin de Raubo Faisses	FC 150	1981	Ensemble complexe de racines - section réduite jusqu'à 100%, concrétions 10% à 20 %, effondrement partiel, déboitement longitudinal, radicelles, décentrages, paroi manquante après réparation (sol visible), rugosité accrue sans cause évidente, fissure ouverte complexe, grosse racine isolée Intrusion diffuse d'ECP localisées en amont du tronçon	0,10 l/s	175 ml	**2,06**	Remplacement en tranchée ouverte : - 175 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 9 m3/j	100 000 € HT	1	32 € HT
Pomérols	Avenue de Marseillan	FC 200	1974	Flaches, plusieurs regards borgnes, branchements pénétrants (10%), perforation + radicelles, graisses (section réduite de 50%) Intrusion diffuse d'ECP Chemin de grilles (ID 8) Gouttière (ID 9)	0,53 l/s	269 ml	**7,09**	Deconnexion du chemin de grilles Deconnexion de la gouttière Remplacement en tranchée ouverte : - 269 ml en PVC 200	Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 46 m3/j	210 000 € HT	1	13 € HT
Pomérols	Chemin des Brougidoux	FC 150	1975	Mise en charge pour le Qp temps sec + ECP et multiples dégradations	0,16 l/s	386 ml	**1,49**	Remplacement de 386 ml en PVC 250	Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 14 m3/j	290 000 € HT	1	57 € HT
									Priorité 1 :	**600 000 € HT**		
Pomérols	Rue des Tamaris	FC 200	1979	Courbures de collecteur, rugositée accrue par attaque chimique générale, écrasement de la paroi, trace de mise en charge, décentrage	-	137 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 137 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	80 000 € HT	2	-
Pomérols	Grand Rue	FC 150	1974	Décentrages, conduite externe ou câble inséré dans la canalisation, infiltration d'eau goutte à goutte, obstruction, branchements pénétrants	-	60 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 60 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	40 000 € HT	2	-
Pomérols	Rue Basse	FC 200	1974	Traces de mise en charge Trou réparé, décentrage, sol visible, courbures de collecteurs	0,05 l/s	64 ml	**2,81**	Remplacement en tranchée ouverte : - 64 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 4 m3/j	40 000 € HT	2	25 € HT
Pomérols	Rue des Pradels / Cave de Pomérols / Chemin de Raubo Faisses / Pas de la Croix	FC 150/200	1981	Effondrements partiels, fissures complexes ouvertes, dépôts grossiers (épaisseur 50%), trou revêtement, infiltration d'eau (suintement), détachement matériau de réparation Ensemble complexe de racines - section réduite jusqu'à 100%, concrétions 10% à 20 %, déboitement longitudinal, radicelles, décentrages, paroi manquante après réparation (sol visible), rugosité accrue sans cause évidente, fissure ouverte complexe, grosse racine isolée	0,05 l/s	581 ml	**0,31**	Remplacement en tranchée ouverte : - 581 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 4 m3/j	320 000 € HT	2	203 € HT
									Priorité 2 :	**480 000 € HT**		
Pomérols	Rue Tour d'Enceinte	PVC 200	2013 - 2018	Courbures de collecteur, pentes faibles et irrégulières Intrusion diffuse d'ECP	0,08 l/s	187 ml	**1,54**	Remplacement en tranchée ouverte : - 187 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 7 m3/j	110 000 € HT	3	44 € HT
									Priorité 3 :	**110 000 € HT**		
									TOTAL :	**1 194 375 € HT**		

Elimination des ECPP = 84 m^3/j.

Elimination des SA = 460 m^2.

9.4.16 PORTIRAGNES

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Portiragnes Village	7A Chemin de Béziers	-	-	Gouttière raccordée (ID 41)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	23 m2 de SA	Particulier	1+	-
Portiragnes Village	Chemin de Combe Grasse	-	-	Plaque perforée en zone de ruissellement (ID 42)	-	-	-	Mise en place d'un tampon	SA inconnue	625 € HT	1+	-
Portiragnes Village	6 Rue du Clos de l'Ecluse	-	-	Gouttière raccordée (ID 43)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	56 m2 de SA	Particulier	1+	-
Portiragnes Village	23 bis Passage Germaine Bousquet	-	-	Gouttière raccordée (ID 44)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	36 m2 de SA	Particulier	1+	-
Portiragnes Village	19 Rue Pierre et Marie Currie	-	-	Gouttière raccordée (ID 46)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	38 m2 de SA	Particulier	1+	-
Portiragnes Village	Chemin de la Condamine	-	-	Boîte de branchement non étanche (ID 47)	-	-	-	Etanchéification de la boîte de branchement	SA inconnue	500 € HT	1+	-
Portiragnes Village	3 Chemin de la Condamine	-	-	Deux gouttières raccordées (ID 48 et ID 49)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	77 m2 de SA	Particulier	1+	-
Portiragnes Village	Boulevard Frédéric Mistral	-	-	Ouverture sur chaussée (ID 50)	-	-	-	Obturation de l'orifice	SA inconnue	625 € HT	1+	-
Portiragnes Village	Chemin de Béziers	-	-	Regard non étanche (ID 51)	-	-	-	Remplacement du tampon	SA inconnue	625 € HT	1+	-
Portiragnes Village	Avenue du General De Gaulle	-	-	Regard non étanche (ID 52)	-	-	-	Remplacement du tampon	SA inconnue	625 € HT	1+	-
Portiragnes Village	Chemin de Béziers	-	-	Regard non étanche (ID 53)	-	-	-	Etanchéification du regard	SA inconnue	625 € HT	1+	-
Portiragnes Village	Place Jean Charron	-	-	Boîte de branchement non étanche (ID 65)	-	-	-	Etanchéification de la boîte de branchement	SA inconnue	500 € HT	1+	-
Portiragnes Village	Chemin des Tresses	-	-	Boîte de branchement non étanche (ID 67)	-	-	-	Etanchéification de la boîte de branchement	SA inconnue	500 € HT	1+	-
Portiragnes Village	Chemin des Tresses	-	-	Ouverture dans caniveau (ID 68)	-	-	-	Obturation de l'ouverture du caniveau	SA inconnue	625 € HT	1+	-
Portiragnes Village	Avenue de l'Egalité	-	-	1 boîte de branchement non étanche (ID 69)	-	-	-	Etanchéification de la boite de branchement	SA inconnue	500 € HT	1+	-
Portiragnes Village	Avenue de l'Egalité	-	-	Gouttière raccordée (ID 70)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	61 m2 de SA	Particulier	1+	-
Portiragnes Village	3 Impasse Rene Glaussel	-	-	Gouttière raccordée (ID 71)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	35 m2 de SA	Particulier	1+	-
Portiragnes Village	6 Rue des Amandiers	-	-	Gouttière raccordée (ID 72)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	34 m2 de SA	Particulier	1+	-
Portiragnes Village	1 Rue des Amandiers	-	-	Gouttière raccordée (ID 73)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	37 m2 de SA	Particulier	1+	-
Portiragnes Village	3 Rue Claude Debussy	-	-	Gouttière raccordée (ID 74)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	35 m2 de SA	Particulier	1+	-
Portiragnes Village	9 Rue Claude Debussy	-	-	Grille pluviale chez particulier (ID 75)	-	-	-	Déconnexion de la grille	SA inconnue	Particulier	1+	-
Portiragnes Village	Diverses rues	-	-	45 chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	Délégataire	1+	
									Priorité 1+ :	**5 750 € HT**		
Portiragnes Village	Chemin de la Condamine / Avenue Jean Moulin	FC 150/200	-	Saturation pour Qp	-	442 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 442 ml en PVC 250	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	340 000 € HT	1	-
Portiragnes Village	Avenue de l'Egalité	FC 150	1905	Traces de mise en charge Dégradation de surface généralisée, anneaux d'étanchéité pénétrants et rompus , radicelles, décentrage de l'assemblages	-	171 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 171 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	100 000 € HT	1	-
Portiragnes Village	Rue Salvador Dali	PVC 200	Inconnue	Infiltraton d'eau par écoulement continu à deux endroits, radicelles	-	30 ml	-	Réhabilitation par chemisage : 30 ml	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	10 000 € HT	1	-
Portiragnes Village	Rue du Muscat	PVC 200	Inconnue	Infiltration d'eau par suintement à deux endroits	-	50 ml	-	Réhabilitation par chemisage : 50 ml	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	20 000 € HT	1	-
Portiragnes Village	RD / Rue des Jardin (jusqu'au PR)	FC 150/200	-	Saturation pour Qp	-	620 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 620 ml en PVC 250	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	470 000 € HT	1	
									Priorité 1 :	**940 000 € HT**		

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Portiragnes Village	Rue du Bel Air	FC 150	Inconnue	Racines, difficultés d'écoulements Courbure du collecteur, dégradation générale du revêtement, anneaux d'étanchéité pénétrants et rompus, radicelles	-	197 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 197 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	110 000 € HT	2	-
Portiragnes Village	Rue des Ecoles	FC 150	1970	Traces de mise en charge Dégradation générale du revêtement	-	89 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 89 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	50 000 € HT	2	-
Portiragnes Village	Avenue de l'Egalité	FC 150	1970	Traces de mise en charge Dégradation générale du revêtement	-	615 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 615 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	470 000 € HT	2	-
Portiragnes Village	Rue des Jardins (lotissement amont)	PVC 200	1991	Fissures ouvertes longitudinales	-	164 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 164 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	100 000 € HT	2	-
Portiragnes Village	Rue du Chardonneret	FC 200	1990	Concrétions (section réduite de 25%), anneaux d'étanchéités pénétrants et rompus, fissures ouvertes circonférentielles	-	90 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 90 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	50 000 € HT	2	-
Portiragnes Village	Résidence le Moulin de la Mer	PVC 200	Inconnue	Grosse racine isolée, ensemble complexe de racines, branchement pénétrant (15% de la canalisation), ensemble complexe de racines, radicelles, obstacle coincé dans assemblage (section réduite de 80%), anneauxd'étanchéité déplacés/rompus	-	245 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 245 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	140 000 € HT	2	-
Portiragnes Village	Long du canal du midi (jusqu'à l'amont d	FC 200	1970	Saturation pour Qp + pluie mensuelle 1h et 24h	-	385 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 385 ml en PVC 250	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	290 000 € HT	2	-
									Priorité 2 :	**1 210 000 € HT**		
Portiragnes Village	RD (ch des Ecluses - Av Jean Moulin)	FC 200	1905	Saturation pour Qp + pluie mensuelle 1h et 24h	-	344 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 344 ml en PVC 250	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	260 000 € HT	3	-
Portiragnes Village	Boulevard Frédéric Mistral	FC 150	1970	Traces de mise en charge, difficultés d'écoulements Dégradation de surface généralisée, obstruction : briquetage ou élément de maçonnerie gisant sur le radier (section réduite de 50%), matériau attaché à la paroi (section réduite de 10%), perforation	-	300 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 300 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	170 000 € HT	3	-
									Priorité 3 :	**430 000 € HT**		
									TOTAL :	**2 585 750 € HT**		

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Portiragnes Plage	Diverses rues	-	-	16 chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	Délégataire	1+	-
Portiragnes Plage	28 Avenue de la Tramontane	-	-	Gouttière raccordée (ID 37)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	10 m2 de SA	Particulier	1+	-
Portiragnes Plage	24 Avenue de la Tramontane	-	-	Gouttière raccordée (ID 38)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	13 m2 de SA	Particulier	1+	-
Portiragnes Plage	Avenue de la Tramontane	-	-	Ouverture sur chaussée (ID 39)	-	-	-	Obturation de l'orifice	SA inconnue	625 € HT	1+	-
Portiragnes Plage	Rue de la Daurade	FC 150	1975	1 gouttière raccordée (ID 40)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	10 m2 de SA	Particulier	1+	-
Portiragnes Plage	Intersection Boulevard des Dune et Impasse des Tamaris	FC 300	1975	Deux regards non étanches avec infiltrations	0,14 l/s	1 ml	504,00	Etanchéification des regards	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel 12 m3/j	1 250 € HT	1+	0,3 € HT
									Priorité 1+ :	**1 250 € HT**		
Portiragnes Plage	Boulevard de la Tour de Guet	FC 250	1975	Rupture sur 30 mm (perforation), fissure ouverte circonférentielle, deux infiltrations d'eau (suintement)	0,54 l/s	157 ml	12,38	Remplacement en tranchée ouverte : - 157 ml en PVC 300	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 47 m3/j	120 000 € HT	1	7 € HT
									Priorité 1 :	**120 000 € HT**		
Portiragnes Plage											2	
									Priorité 2 :	**0 € HT**		
Portiragnes Plage											3	-
									Priorité 3 :	**0 € HT**		
									TOTAL :	**121 250 € HT**		

Elimination des ECPP = 59 m^3/j.

Elimination des SA = 1400 m^2.

9.4.17 SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
St-Pons-de-Mauchiens	Diverses rues	-	-	12 chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	Délégataire	1+	-
									Priorité 1+ :	**0 € HT**		
St-Pons-de-Mauchiens											1	
									Priorité 1 :	**0 € HT**		
St-Pons-de-Mauchiens	Rue des Guarrigues	FC 150	1970-1980	Traces de mise en charge Décalages, branchement pénétrant (20%), dégradation du revêtement, radicelles, flaches	-	138 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 138 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	80 000 € HT	2	-
St-Pons-de-Mauchiens	Rue de la Traversette	FC 150	1970	Traces de mise en charge Décalages, flaches	-	118 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 118 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	70 000 € HT	2	-
St-Pons-de-Mauchiens	Rue de la Garenne	FC 150	1970	Décalages, flaches, perforation, radicelles	-	68 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 68 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	40 000 € HT	2	-
									Priorité 2 :	**190 000 € HT**		
St-Pons-de-Mauchiens											3	-
									Priorité 3 :	**0 € HT**		
									TOTAL :	**190 000 € HT**		

Elimination des ECPP = non quantifié.

Elimination des SA = non quantifié.

9.4.18 SAINT-THIBERY

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Saint-Thibéry	6 Rue de la Tramontana	-	-	Gouttière raccordée (ID 238)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	50 m² de SA	Particulier	1+	-
Saint-Thibéry	18 Rue du Narbones	-	-	Gouttière raccordée (ID 239)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	30 m2 de SA	Particulier	1+	-
Saint-Thibéry	Ruisseau Mère	-	-	Tampon endommagé (ID 240)	-	-	-	Changement du tampon	100 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	625 € HT	1+	-
Saint-Thibéry	10 Avenue Troisième Millenaire	-	-	Gouttière raccordée (ID 241)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	60 m2 de SA	Particulier	1+	-
Saint-Thibéry	Avenue de Pézenas	-	-	Regard non étanche (ID 242)	-	-	-	Etanchéification du regard	200 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	625 € HT	1+	-
Saint-Thibéry	36 Rue de Pézenas	-	-	Deux gouttières raccordées (ID 243)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	70 m2 de SA	Particulier	1+	-
Saint-Thibéry	25 Boulevard de la Digue	-	-	Deux gouttières raccordées (ID 244)	-	-	-	Déconnexion des gouttières	135 m2 de SA	Particulier	1+	-
Saint-Thibéry	3 Rue de la Brêche	-	-	Gouttière raccordée (ID 245)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	35 m2 de SA	Particulier	1+	
Saint-Thibéry	7 Rue de la Brêche	-	-	Gouttière raccordée (ID 246)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	35 m2 de SA	Particulier	1+	
Saint-Thibéry	Boulevard de la Lisse	-	-	Casse sur branchement particulier (ID 247)	-	-	-	Réparation du branchement	120 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	1 250 € HT	1+	-
Saint-Thibéry	Rue du Mailh	-	-	Boite de branchement non étanche (ID 248)	-	-	-	Etanchéification du branchement	200 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	500 € HT	1+	-
Saint-Thibéry	Rue de la Cave	-	-	Casse sur branchement particulier (ID 249)	-	-	-	Réparation du branchement	20 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	1 250 € HT	1+	-
Saint-Thibéry	3 Rue Cessero	-	-	Gouttière raccordée (ID 250)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	25 m2 de SA	Particulier	1+	
Saint-Thibéry	7 Rue Cessero	-	-	Gouttière raccordée (ID 251)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	35 m2 de SA	Particulier	1+	
Saint-Thibéry	16 Rue du Cannau	-	-	Gouttière raccordée (ID 252)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	35 m2 de SA	Particulier	1+	-
Saint-Thibéry	Place de la Mairie	-	-	Gouttière raccordée (ID 253)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	45 m2 de SA	Particulier	1+	-
Saint-Thibéry	Rue du Portalet	-	-	Casse sur branchement particulier (ID 254)	-	-	-	Réparation du branchement	50 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	1 250 € HT	1+	-
Saint-Thibéry	Rue de la Porte de Béziers	-	-	Casse sur branchement particulier dans une zone de ruissellement (ID 255)	-	-	-	Réparation du branchement	200 m2 de SA (SA dépend de la hauteur d'eau ruisselée)	1 250 € HT	1+	-
Saint-Thibéry	Impasse du Champ de l'Arre	-	-	Gouttière raccordée (ID 256)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	30 m2 de SA	Particulier	1+	-
Saint-Thibéry	Rue du Portalet	-	-	Casse sur branchement (ID 254)	-	-	-	Réparation du branchement	50 m2 de SA	1 250 € HT	1+	-
Saint-Thibéry	Rue Porte de Béziers	-	-	Casse sur branchement (ID 255)	-	-	-	Réparation du branchement	200 m2 de SA	1 250 € HT	1+	-
Saint-Thibéry	8 bis Impasse du Champ de l'Arpe	-	-	Gouttière raccordée (ID 256)	-	-	-	Déconnexion de la gouttière	30 m2 de SA	Particulier	1+	-
Saint-Thibéry	Place Saint-Sauveur	-	-	Infiltration sur branchement	0,15 l/s	1 ml	540,00	Reprise du branchement	Suppression des intrusions d'ECPP : 13 m3/j	1 250 € HT	1+	0,3 € HT
Saint-Thibéry	Avenue de Béziers	-	-	Infiltration sur regard	0,02 l/s	1 ml	72,00	Etanchéification du regard	Suppression des intrusions d'ECPP : 2 m3/j	625 € HT	1+	1,0 € HT
Saint-Thibéry	Boulevard de la Lisse	FC 150/200	-	Multiples décentrages, flaches, branchements pénétrants Intrusion diffuse d'ECP et intrusion localisée par jaillissement	0,33 l/s	273 ml	4,35	Remplacement en tranchée ouverte : - 273 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 29 m3/j	160 000 € HT	1+	15 € HT
Saint-Thibéry	Rue du Vieux Puits	FC 150	-	Corrosion, difficultés d'écoulements	0,05 l/s	80 ml	2,25	Remplacement en tranchée ouverte : - 80 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 4,3 m3/j	100 000 € HT	1+	63 € HT
									Priorité 1+ :	**271 125 € HT**		

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Saint-Thibéry	Place Saint-Sauveur	PVC 200	Inconnue	Traces de mise en charge Branchement pluvial connecté	0,05 l/s	60 ml	3,00	Remplacement en tranchée ouverte : - 60 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des ECPM et des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel 4 : m3/j	40 000 € HT	1	25 € HT
Saint-Thibéry	Rue du Couvent	FC 150	Inconnue	Décentrage de l'assemblage, courbure collecteur, écaillage par attaque chimique générale 'Intrusion diffuse d'ECP	0,05 l/s	40 ml	4,50	Remplacement en tranchée ouverte : - 40 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 4 m3/j	30 000 € HT	1	19 € HT
									Priorité 1 :	**70 000 € HT**		
Saint-Thibéry	Rue du Général Pouget	FC 150	Inconnue	Pente faible et irrégulière, courbures de collecteurs Intrusion diffuse d'ECP	0,08 l/s	195 ml	1,48	Remplacement en tranchée ouverte : - 195 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 7 m3/j	110 000 € HT	2	44 € HT
Saint-Thibéry	Rue Neuve	FC 200	Inconnue	Traces de mise en charge Défauts sur collecteur avec infiltration diffuse d'ECPP	0,30 l/s	86 ml	12,56	Remplacement en tranchée ouverte : - 86 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 26 m3/j	50 000 € HT	2	5 € HT
Saint-Thibéry	Rue de la République / Rue du Couvent / Rue de l'Abbaye / Impasse du Fournil	FC 150	Inconnue	Dégradations avancées des réseaux, courbures, branchements pénétrants, fissures ouvertes	0,05 l/s	145 ml	1,24	Remplacement en tranchée ouverte : - 145 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 4 m3/j	80 000 € HT	2	51 € HT
Saint-Thibéry	Avenue de la Cave Coopérative	FC 150/200	Inconnue	Traces de mise en charge Branchements pénétrants (30%), dégradation généralisée du revêtement, fissures ouvertes complexes, décentrage de l'assemblage, rupture, déboitement longitudinal, présence de concrétion (section réduite de 20%), réduction de la conduite en hauteur (poinçonnement), courbure collecteur, anneaux d'étanchéité pénétrants et rompus, changement de section (125 mm)	0,01 l/s	450 ml	0,08	Remplacement en tranchée ouverte : - 450 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 1 m3/j	250 000 € HT	2	793 € HT
Saint-Thibéry	Route de Florensac	FC 200	Inconnue	Courbure collecteur, radicelles, anneau d'étanchéité pénétrant et rompu, flache ponctuelle, rupture - conduite externe ou cable inséré dans la canalisation Intrusion diffuse d'ECP	0,12 l/s	123 ml	3,51	Remplacement en tranchée ouverte : - 123 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 10 m3/j	100 000 € HT	2	26 € HT
Saint-Thibéry	Avenue du Général de Gaulle	FC 200	Inconnue	Traces de mise en charge Dégradation générale du revêtement, nombreuses fissures ouvertes	0,27 l/s	365 ml	2,66	Remplacement en tranchée ouverte : - 365 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 23 m3/j	210 000 € HT	2	25 € HT
									Priorité 2 :	**800 000 € HT**		
Saint-Thibéry	Rue du Mailh	FC 300	Inconnue	Saturation suspectée du collecteur Intrusion diffuse sur collecteur Flaches ponctuelles, courbure collecteur, anneaux d'étanchéité pénétrants et rompus, pente faible et irrégulière	0,29 l/s	255 ml	4,09	Remplacement en tranchée ouverte : - 255 ml en PVC 300	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 25 m3/j	150 000 € HT	3	16 € HT
Saint-Thibéry	Avenue Troisième Millenaire	FC 150	Inconnue	Dégradation générale du revêtement, branchements pénétrants, ruptures, ensembles complexe de racines (section réduite de 90%), fissures ouvertes circonférentielles et longitudinales, déviations angulaires de l'assemblage, anneaux d'étanchéité pénétrants et rompus, concrétions	-	530 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 526 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	300 000 € HT	3	-
Saint-Thibéry	Rue du Champ de Bataille	FC 150	Inconnue	Traces de mise en charge Infiltration d'eau (suintement), branchements pénétrants, courbures de collecteurs, dépôt grossier sur radier, radicelles, anneaux d'étanchéité pénétrants et rompus, décentrages de l'assemblage, ensembles complexe sde racines	0,25 l/s	290 ml	3,10	Remplacement en tranchée ouverte : - 290 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 22 m3/j	160 000 € HT	3	20 € HT
Saint-Thibéry	Avenue Jean Béné	Inc.	Inconnue	Défauts sur collecteurs Réduction de la conduite en hauteur, radicelles, flache ponctuelle, courbures collecteur	0,15 l/s	155 ml	3,48	Remplacement en tranchée ouverte : - 155 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 13 m3/j	90 000 € HT	3	19 € HT
									Priorité 3 :	**700 000 € HT**		
									TOTAL :	**1 841 125 € HT**		

Elimination des ECPP = 183m^3/j.

Elimination des SA = 1755 m^2.

9.4.19 TOURBES

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Tourbes	Chemin de St Martial	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Tourbes	Chemin de la Chapelle	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Tourbes	Avenue d'Alignan du Vent	-	-	2 chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	500 € HT	1+	-
Tourbes	Route de St Roch	-	-	2 chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	500 € HT	1+	-
Tourbes	Rue Tour des Caves	-	-	2 chasses	-	-	-	Supression des chasses	Réduction des ECP	500 € HT	1+	-
Tourbes	Rue du Verdier	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Tourbes	Impasse du Château	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Tourbes	Rue Porte de St Christophe	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Tourbes	Impasse Lacan	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Tourbes	Rue du Château	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Tourbes	Grand Rue	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Tourbes	Impasse Lautrec	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Tourbes	Rue des Ecoles	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Tourbes	Rue du Fer à Cheval	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Tourbes	Rue de la Chapelle	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Tourbes	Rue Venel	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Tourbes	Place des trois Porches	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Tourbes	Rue de la Breche	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Tourbes	Avenue de Béziers	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Tourbes	Impasse St jean	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Tourbes	Impasse de la Forge	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Tourbes	Rue du Quai	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Tourbes	Impasse Lucie Gour	-	-	Chasse	-	-	-	Supression de la chasse	Réduction des ECP	250 € HT	1+	-
Tourbes	Avenue du Petit Train	-	-	Infiltration d'ECP sur 3 regards	0,08 l/s	1 ml	288,00	Etanchéification des regards	Réduction des ECP : 7 m3/j	2 000 € HT	1+	
Tourbes	D39E5	Béton 200	Inconnue	Intrusion diffuse d'ECP	0,38 l/s	333 ml	4,11	Remplacement en tranchée ouverte : - 333 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 33 m3/j	250 000 € HT	1+	21 € HT
Tourbes	Place du Quai / Avenue de la Gare	PVC 200	Inconnue	Fissure ouverte circonférentielle, radicelles (section réduite de 10%, rupture sur 30 mm, ensemble complexe de racines (section réduite de 60%), grosse racine isolée (section réduite de 60%) Intrusion diffuse d'ECP	0,20 l/s	233 ml	3,09	Remplacement en tranchée ouverte : - 233 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel 11 m3/j	180 000 € HT	1+	29 € HT
									Priorité 1+ :	**438 500 € HT**		
Tourbes	Rue du Fer à Cheval	FC 150	Inconnue	Ruptures sur 20 mm (perforation), présence de concrétion (section réduite de 15%), décentrage de l'assemblage	-	82 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 82 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	50 000 € HT	1	-
Tourbes	Chemin de la Chapelle	FC 150	Inconnue	Ensembles complexes de racines (section réduite de 80% et 100%), anneau d'étanchéité pénétrant et rompu, décentrage, branchements pénétrants (25 et 50%), radicelles (section réduite de 10% à 15%)	-	138 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 138 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	80 000 € HT	1	-
Tourbes	Chemin de Saint-Martial	FC 150	Inconnue	Fissure ouverte circonférentielle (largeur 5 mm), plusieurs décentrages, branchements pénétrants 30%, radicelles (section réduite de 10%), anneaux d'étanchéité pénétrants et rompus, concrétions (section réduite de 20%) Infiltration d'eau (écoulement continu)	-	158 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 158 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	90 000 € HT	1	-
Tourbes	Chemin de la Rivière	FC 150	Inconnue	Rupture sur 50 mm, réduction de la conduite en hauteur, branchements pénétrants 30%, radicelles (section réduite de 15%), grosse racine isolée (section réduite de 20%) Plusieurs Infiltration d'eau (suintement)	-	302 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 302 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	170 000 € HT	1	-
									Priorité 1 :	**390 000 € HT**		

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût travaux yc honoraires et frais divers	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Tourbes	Route de St Roch	FC 150	Inconnue	Décentrages, rupture sur 20 mm, écaillage, anneaux d'étanchéité pénétrants et rompus	0,02 l/s	190 ml	0,38	Remplacement en tranchée ouverte : - 190 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 2 m3/j	110 000 € HT	2	174 € HT
Tourbes	Rue Tour des Caves	FC 150	Inconnue	Branchements pénétrants, dépots, trous, multiples radicelles, infiltrations sur assemblage	-	245 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 245 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	140 000 € HT	2	-
Tourbes	Grand Rue	FC 150	Inconnue	Traces de mise en charge Branchements pénétrants, décentrages, rupture sur 30 mm	0,03 l/s	88 ml	1,23	Remplacement en tranchée ouverte : - 88 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 3 m3/j	50 000 € HT	2	53 € HT
Tourbes	Rue des Mimosas	PVC 200	Inconnue	Multiples radicelles, perforation 50 mm et perforation avec intrusion grosse racine	-	156 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 156 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	90 000 € HT	2	-
									Priorité 2 :	**390 000 € HT**		
Tourbes	Avenue d'Alignan du Vent	FC 150	Inconnue	Racines et radicelles avec réduction section 20%, branchements pénétrants	-	250 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 250 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	190 000 € HT	3	-
Tourbes	Rue Cité de la Tour	FC 150	Inconnue	Traces de mise en charge Anneaux d'étanchéité pénétrants et rompus, fissure ouverte circonférentielle largeur 15 mm, branchements pénétrants (25%)	-	193 ml	-	Remplacement en tranchée ouverte : - 193 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	110 000 € HT	3	-
Tourbes	Rue de la Breche	Béton 100	Inconnue	Décentrage, infiltration d'eau par suintement	-	74 ml	-	Supression de la chasse Remplacement en tranchée ouverte : - 74 ml en PVC 200	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel	50 000 € HT	3	-
Tourbes	Rue de la Chapelle	FC 150	Inconnue	Intrusion diffuse d'ECP	0,05 l/s	34 ml	5,29	Remplacement en tranchée ouverte : - 34 ml en PVC 200	Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 4 m3/j	20 000 € HT	3	13 € HT
Tourbes	Grand Rue	FC 150	Inconnue	Traces de mise en charge Branchements pénétrants	0,02 l/s	73 ml	0,99	Remplacement en tranchée ouverte : - 73 ml en PVC 200 (aval tronçon)	Amélioration de l'écoulement Réduction des risques d'intrusions d'ECP et de pertes au milieu naturel : 2 m3/j	50 000 € HT	3	79 € HT
									Priorité 3 :	**420 000 € HT**		
									TOTAL :	**1 638 500 € HT**		

Elimination des ECPP = 67 m^3/j.

Elimination des SA = non quantifié.

9.4.20 VIAS

Communes	Rue	Matériau et diamètre	Date de pose	Anomalies identifiées	Débit mesuré	Linéaire total	Sensibilité réseaux m3/h/km	Travaux	Amélioration attendues	Coût	Priorité	Ratio coût par m3/an éliminé
Vias	Avenue Pierre Castel	FC 200		Arrivée d'eaux claires par branchements (grave)	0,63 l/s	540 ml	4,17	Reprise et étanchéification des branchements	Réduction des intrusions d'ECP : 54 m3/j (14%)	7 500 € HT	1	0,4 € HT
Vias	Rue de l'Egalité	FC 200		Casse importante avec réparation défectueuse (grave)	0,25 l/s	90 ml	10,00	Renouvellement du réseau (RV 244 à RV 243)	Réduction des intrusions d'ECP : 21,6 m3/j (6%)	33 750 € HT	1	4,3 € HT
Vias	Chemin du Paradis	PVC 200		Arrivée d'eaux claires par branchements et infiltration sur RV (grave)	0,25 l/s			Reprise et étanchéification des branchements + étanchéification du regard 195A	Réduction des intrusions d'ECP : 21,6 m3/j (6%)	3 750 € HT	1	0,5 € HT
Vias	ZAE	PVC 200		Nombreuses ovalisation et poinçonnements, fissure ouverte et joints défectueux, importantes infiltrations (grave)	0,10 l/s	325 ml	1,10	Rehabilitation du réseau par chemisage (RV 5 à RV17) + étanchéification du regard 19	Réduction des intrusions d'ECP : 8,6 m3/j (2%)	97 500 € HT	1	31 € HT
Vias Plage	Chemin du Tricot	FC 200		Infiltration sur RV, casse en radier	0,09 l/s	35 ml	9,29	Renouvellement du réseau et reprise regard 15	Réduction des intrusions d'ECP : 7,8 m3/j (2%)	13 125 € HT	1	4,6 € HT
Vias Plage	Avenue des Pécheurs	FC 300		Importantes entrée de racines (grave)	0,15 l/s	11 ml	49,24	Renouvellement du réseau et reprise regard 347 A	Réduction des intrusions d'ECP : 13 m3/j (3%)	7 425 € HT	1	1,6 € HT
									Priorité 1 :	**163 050 € HT**		
Vias	RD137E1	FC 150		Présence importante de racines et casse en voute (moyenne)	0,14 l/s	160 ml	3,13	Renouvellement du réseau	Réduction des intrusions d'ECP : 12 m3/j (3%)	60 000 € HT	2	5 000 € HT
									Priorité 2 :	**60 000 € HT**		
											3	
									Priorité 3 :	**0 € HT**		
									TOTAL :	**223 050 € HT**		

Elimination des ECPP = 139 m^3/j.

Elimination des SA = non quantifié.

9.4.21 PROGRAMME D'INSPECTIONS TELEVISUELLES

Il est souhaitable de réaliser chaque année des inspections télévisuelles sur les réseaux d'eaux usées afin de connaître l'état global du patrimoine des canalisations à l'échelle du territoire. La régie et son délégataire réalisent de façon récurrente ce type d'inspection.

Afin de pérenniser ce poste d'investigation, nous proposons la programmation d'inspections télévisuelles à hauteur de 1% du linéaire de réseaux d'eaux usées de la collectivité chaque année. Cela représente environ 5,5 km/an d'inspections télévisuelles, pour un montant total d'environ 25 000 €/an.

Ce poste de dépense est assimilé à du fonctionnement et non à des travaux.

9.5 THEMATIQUE D – REHABILITATION DES POSTES DE REFOULEMENT

Les travaux à réaliser sur les postes de refoulement sont présentés dans le tableau ci-dessous.

	PR	Travaux		TOTAL COUT
Agde	PR 1	Remplacement de la trappe	1 000 € HT	172 000 € HT
	PR 4	Remplacement du ballon anti-bélier HS	25 000 € HT	
	PR 4 bis	Réfection du revêtement en résine en fond de cuve	20 000 € HT	
	PR 5 et 5 bis	Réfection intégrale du revêtement intérieur des deux cuves et des regards amonts	100 000 € HT	
	PR 7	Création d'une aire de dépotage pour le chlorure ferrique	25 000 € HT	
	PR 13	Remplacement de la trappe	1 000 € HT	
Bessan	PR Chicanette	Grille anti-chute	1 000 € HT	3 000 € HT
	PR les Chênes	Grille anti-chute	1 000 € HT	
	PR Négacots	Grille anti-chute	1 000 € HT	
Nézignan-l'Evêque	PR les Muriers	Grille anti-chute	1 000 € HT	11 000 € HT
	PR Jardins de l'Evêque	Remplacement pompe 2 PR	10 000 € HT	
Pinet	PR Picpoul	Mise en place traitement H2S	20 000 € HT	20 000 € HT
Pomérols	PR Brougidoux	Réfection du revêtement de la cuve et des canalisations Remplacement des trappes du PR, chambre des vannes et regard amont	30 000 € HT	30 000 € HT
Portiragnes	PR Village	Augmentation de la capacité du poste	50 000 € HT	163 000 € HT
	PR 2P	Rehausser ou déplacer la cheminée d'évacuation des odeurs située au niveau des maisons	2 000 € HT	
	PR 3P	Remplacement de la trappe Mise en place traitement H2S	21 000 € HT	
	PR 4P	Mise en place traitement H2S	20 000 € HT	
	PR 5P	Remplacement de la trappe Retirer le plancher intermédiaire en béton situé au milieu du poste Mise en place traitement H2S	50 000 € HT	
	PR 9P	Mise en place traitement H2S	20 000 € HT	
St-Thibéry	PR la Chapelle	Grille anti-chute	1 000 € HT	3 000 € HT
	PR Route de Béziers	Grille anti-chute	1 000 € HT	
	PR Ste Colombe	Grille anti-chute + vérouillage capot	1 000 € HT	
Vias	PR 2V	Réfection du revêtement de la cuve	20 000 € HT	22 000 € HT
	PR 12V	Reprise du joint de la canalisation d'arrivée par lequel des ECP s'infiltrent	2 000 € HT	
TOTAL COUT				**424 000 € HT**

9.6 THEMATIQUE E – REHABILITATION DES REGARDS

Les travaux à réaliser sur les regards sont listés dans le tableaux ci-dessous. Les numéros des regards concernés sont disponibles sur les plans fournis en annexe de phase 1.

	N° regard	Travaux		TOTAL COUT
Adissan	22, 23	Déconnexion barbacanes	500 € HT	500 € HT
Bessan	2, 3, 9, 13, 21, 22, 23, 24, 32, 37, 51, 59, 62, 67, 74, 94, 95, 97, 99, 100, 102, 105	Réfection GC	22 000 € HT	22 800 € HT
	86	Remplacement du tampon	800 € HT	
Castelnau-de-Guers	9	Réfection GC	1 000 € HT	2 000 € HT
	22, 35	Déconnexion barbacanes	1 000 € HT	
Florensac	14, 16, 24, 29, 47	Réfection GC	5 000 € HT	5 000 € HT
Montagnac	29, 30, 32, 37, 41, 42, 48, 54, 55, 66, 76	Réfection GC	11 000 € HT	12 000 € HT
	16, 71	Déconnexion pluvial et barbacanes	1 000 € HT	
Nézignan-l'Evêque	36	Réfection GC	1 000 € HT	2 000 € HT
	14, 17	Déconnexion barbacanes	1 000 € HT	
Nizas	35, 36, 38	Réfection GC	3 000 € HT	3 000 € HT
Pinet	25	Réfection GC + déconnexion barbacanes	1 500 € HT	2 500 € HT
	32	Réfection GC	1 000 € HT	
Pomérols	27, 35	Réfection GC	2 000 € HT	2 500 € HT
	8	Déconnexion barbacanes	500 € HT	
PortiragnesPlage	7, 9, 10	Réfection GC	3 000 € HT	3 000 € HT
Portiragnes Village	5, 55, 57, 59, 64, 65, 66, 67, 68, 70, 71, 75, 77	Réfection GC	13 000 € HT	14 800 € HT
	46	Déconnexion barbacanes	500 € HT	
	63	Réfection GC + remplacement tampon	1 300 € HT	
St-Pons-de-Mauchiens	5, 13	Réfection GC	2 000 € HT	2 000 € HT
St-Thibéry	24, 25, 26, 30, 31, 48, 53, 54	Réfection GC	8 000 € HT	8 000 € HT
Tourbes	17, 22, 29, 36	Réfection GC	4 000 € HT	4 000 € HT
TOTAL COUT				**84 100 € HT**

9.7 THEMATIQUE F - SUPERVISION

La mise en place d'une supervision est en cours à l'échelle du territoire avec l'équipement de l'ensemble des PR, DO et step non équipés et l'installation d'un poste central de supervision. Le montant total de l'opération s'élève à 350 000 €HT.

Ce montant est inclus au programme de travaux.

10 SYNTHESE DU PROGRAMME DE TRAVAUX

La synthèse des travaux par thématique ainsi que la synthèse globale de tous les aménagements prévus sont présentés dans les tableau ci-après.

10.1 THEMATIQUE A – INTERCONNEXION STEP : CREATION DE RESEAUX ET POSTES DE REFOULEMENT

	Coûts des travaux de création de réseaux et de postes de refoulement (dans le cadre des interconnexions)								
	P1+ (2023-2025)		P1 (2023-2030)		P2 (2031-2040)		P3 (2041-2050)		TOTAL
	Coût total	Coût total annualisé	Coût total	Coût total annualisé	Coût total	Coût total annualisé	Coût total	Coût total annualisé	Coût total scénarios
Aumes	- €	0 €/an	1 000 000 €	125 000 €/an	- €	0 €/an	- €	0 €/an	**1 000 000 €**
Castelnau-de-Guers	- €	0 €/an	600 000 €	75 000 €/an	- €	0 €/an	- €	0 €/an	**600 000 €**
Lézignan-la-Cèbe	- €	0 €/an	1 800 000 €	225 000 €/an	- €	0 €/an	- €	0 €/an	**1 800 000 €**
TOTAL	**- €**	**0 €/an**	**3 400 000 €**	**425 000 €/an**	**- €**	**0 €/an**	**- €**	**0 €/an**	**3 400 000 €**

10.2 THEMATIQUE B - STEP : REHABILITATION / EXTENSION / MISE AUX NORMES / CONSTRUCTION

	Coûts des travaux de réhabilitation / extension / mise aux normes / construction de station d'épuration (yc démolition des ouvrages existants)								
	P1+ (2023-2025)		P1 (2023-2030)		P2 (2031-2040)		P3 (2041-2050)		TOTAL
	Coût total	Coût total annualisé	Coût total	Coût total annualisé	Coût total	Coût total annualisé	Coût total	Coût total annualisé	Coût total scénarios
Adissan	10 000 €	5 000 €/an	- €	0 €/an	360 000 €	36 000 €/an	- €	0 €/an	370 000 €
Agde-Vias	- €	0 €/an	- €	0 €/an	- €	0 €/an	- €	0 €/an	- €
Aumes - Castelnau-de-Guers	- €	0 €/an	3 180 000 €	398 000 €/an	- €	0 €/an	- €	0 €/an	3 180 000 €
Bessan	230 000 €	115 000 €/an	- €	0 €/an	- €	0 €/an	- €	0 €/an	230 000 €
Pézenas-Caux-Tourbes-Lézignan	50 000 €	25 000 €/an	6 650 000 €	832 000 €/an	- €	0 €/an	- €	0 €/an	6 700 000 €
Cazouls-d'Hérault	- €	0 €/an	- €	0 €/an	630 000 €	63 000 €/an	- €	0 €/an	630 000 €
Florensac	50 000 €	25 000 €/an	- €	0 €/an	- €	0 €/an	- €	0 €/an	50 000 €
Lézignan-la-Cèbe	- €	0 €/an	100 000 €	13 000 €/an	- €	0 €/an	- €	0 €/an	100 000 €
Montagnac	150 000 €	75 000 €/an	- €	0 €/an	- €	0 €/an	720 000 €	72 000 €/an	870 000 €
Nézignan	185 000 €	93 000 €/an	- €	0 €/an	- €	0 €/an	920 000 €	92 000 €/an	1 105 000 €
Nizas	80 000 €	40 000 €/an	- €	0 €/an	320 000 €	32 000 €/an	- €	0 €/an	400 000 €
Pinet-Pomérols	- €	0 €/an	- €	0 €/an	- €	0 €/an	- €	0 €/an	- €
Portiragnes	- €	0 €/an	- €	0 €/an	- €	0 €/an	- €	0 €/an	- €
St-Pons-de-Mauchiens	20 000 €	10 000 €/an	- €	0 €/an	1 440 000 €	144 000 €/an	- €	0 €/an	1 460 000 €
St-Thibéry	10 000 €	5 000 €/an	- €	0 €/an	4 210 000 €	421 000 €/an	- €	0 €/an	4 220 000 €
TOTAL	**785 000 €**	**393 000 €/an**	**9 930 000 €**	**1 242 000 €/an**	**6 960 000 €**	**696 000 €/an**	**1 640 000 €**	**164 000 €/an**	**19 315 000 €**

10.3 THEMATIQUE C - REHABILITATION ET RENFORCEMENT DES RESEAUX

	Coûts des travaux de réhabilitation et de renforcement des réseaux								
	P1+ (2023-2025)		P1 (2023-2028)		P2 (2029-2034)		P3 (2035-2040)		TOTAL
Communes	Coût total	Coût total annualisé	Coût total	Coût total annualisé	Coût total	Coût total annualisé	Coût total	Coût total annualisé	Coût total par commune
Adissan	80 000 €	40 000 €/an	120 000 €	20 000 €/an	320 000 €	54 000 €/an	60 000 €	10 000 €/an	**580 000 €**
Agde	20 000 €	10 000 €/an	3 890 000 €	649 000 €/an	3 130 000 €	522 000 €/an	8 790 000 €	1 465 000 €/an	**15 830 000 €**
Aumes	- €	0 €/an	160 000 €	27 000 €/an	100 000 €	17 000 €/an	90 000 €	15 000 €/an	**350 000 €**
Bessan	27 000 €	14 000 €/an	650 000 €	109 000 €/an	1 140 000 €	190 000 €/an	710 000 €	119 000 €/an	**2 527 000 €**
Castelnau-de-Guers	571 000 €	286 000 €/an	270 000 €	45 000 €/an	520 000 €	87 000 €/an	100 000 €	17 000 €/an	**1 461 000 €**
Caux	- €	0 €/an	1 818 000 €	303 000 €/an	- €	0 €/an	- €	0 €/an	**1 818 000 €**
Cazouls-d'Hérault	1 000 €	1 000 €/an	70 000 €	12 000 €/an	- €	0 €/an	360 000 €	60 000 €/an	**431 000 €**
Florensac	22 000 €	11 000 €/an	640 000 €	107 000 €/an	400 000 €	67 000 €/an	570 000 €	95 000 €/an	**1 632 000 €**
Lézignan-la-Cèbe	90 000 €	45 000 €/an	1 060 000 €	177 000 €/an	280 000 €	47 000 €/an	110 000 €	19 000 €/an	**1 540 000 €**
Montagnac	22 000 €	11 000 €/an	140 000 €	24 000 €/an	1 590 000 €	265 000 €/an	- €	0 €/an	**1 752 000 €**
Nézignan-l'Evêque	2 000 €	1 000 €/an	450 000 €	75 000 €/an	450 000 €	75 000 €/an	370 000 €	62 000 €/an	**1 272 000 €**
Nizas	6 000 €	3 000 €/an	70 000 €	12 000 €/an	30 000 €	5 000 €/an	260 000 €	44 000 €/an	**366 000 €**
Pézenas	- €	0 €/an	1 881 000 €	314 000 €/an	3 155 000 €	526 000 €/an	1 505 000 €	251 000 €/an	**6 541 000 €**
Pinet	24 000 €	12 000 €/an	740 000 €	124 000 €/an	- €	0 €/an	- €	0 €/an	**764 000 €**
Pomérols	5 000 €	3 000 €/an	600 000 €	100 000 €/an	480 000 €	80 000 €/an	110 000 €	19 000 €/an	**1 195 000 €**
Portiragnes	7 000 €	4 000 €/an	1 060 000 €	177 000 €/an	1 210 000 €	202 000 €/an	430 000 €	72 000 €/an	**2 707 000 €**
St-Pons-de-Mauchiens	- €	0 €/an	- €	0 €/an	190 000 €	32 000 €/an	- €	0 €/an	**190 000 €**
St-Thibéry	272 000 €	136 000 €/an	70 000 €	12 000 €/an	800 000 €	134 000 €/an	700 000 €	117 000 €/an	**1 842 000 €**
Tourbes	439 000 €	220 000 €/an	390 000 €	65 000 €/an	390 000 €	65 000 €/an	420 000 €	70 000 €/an	**1 639 000 €**
Vias	- €	0 €/an	164 000 €	28 000 €/an	60 000 €	10 000 €/an	- €	0 €/an	**224 000 €**
TOTAL	**1 588 000 €**	**794 000 €/an**	**14 243 000 €**	**2 373 833 €/an**	**14 245 000 €**	**2 374 167 €/an**	**14 585 000 €**	**2 430 833 €/an**	**44 661 000 €**

10.4 THEMATIQUE D - REHABILITATION DES POSTES DE REFOULEMENT

	Coûts des travaux de réhabilitation des PR	
	P1+ (2023-2025)	
Communes	Coût total	Coût total annualisé
Adissan		0 €/an
Agde	172 000 €	86 000 €/an
Aumes		0 €/an
Bessan	3 000 €	2 000 €/an
Castelnau-de-Guers		0 €/an
Caux		0 €/an
Cazouls-d'Hérault		0 €/an
Florensac		0 €/an
Lézignan-la-Cèbe		0 €/an
Montagnac		0 €/an
Nézignan-l'Evêque	11 000 €	6 000 €/an
Nizas		0 €/an
Pézenas		0 €/an
Pinet	20 000 €	10 000 €/an
Pomérols	30 000 €	15 000 €/an
Portiragnes	163 000 €	82 000 €/an
St-Pons-de-Mauchiens		0 €/an
St-Thibéry	3 000 €	2 000 €/an
Tourbes		0 €/an
Vias	22 000 €	11 000 €/an
TOTAL	**430 000 €**	**215 000 €/an**

10.5 THEMATIQUE E - REHABILITATION DES REGARDS

	Coûts des travaux de réhabilitation des regards	
	P1+ (2023-2025)	
Communes	Coût total	Coût total annualisé
Adissan	500 €	1 000 €/an
Agde		0 €/an
Aumes		0 €/an
Bessan	22 800 €	12 000 €/an
Castelnau-de-Guers	2 000 €	1 000 €/an
Caux		0 €/an
Cazouls-d'Hérault		0 €/an
Florensac	5 000 €	3 000 €/an
Lézignan-la-Cèbe		0 €/an
Montagnac	12 000 €	6 000 €/an
Nézignan-l'Evêque	2 000 €	1 000 €/an
Nizas	3 000 €	2 000 €/an
Pézenas		0 €/an
Pinet	2 500 €	2 000 €/an
Pomérols	2 500 €	2 000 €/an
Portiragnes	17 800 €	9 000 €/an
St-Pons-de-Mauchiens	2 000 €	1 000 €/an
St-Thibéry	8 000 €	4 000 €/an
Tourbes	4 000 €	2 000 €/an
Vias		0 €/an
TOTAL	**90 000 €**	**45 000 €/an**

10.6 THEMATIQUE F – SUPERVISION

	Coût de la supervision	
	P1+ (2023-2025)	
	Coût total	Coût total annualisé
Télésurveillance et supervision	350 000 €	175 000 €/an

10.7 SYNTHESE GENERALE

	Coût total des travaux								
	Échéance 2023-2025		Échéance 2023-2030		Échéance 2031-2040		Échéance 2041-2050		TOTAL
	Coût total	Coût total annualisé	Coût total	Coût total annualisé	Coût total	Coût total annualisé	Coût total	Coût total annualisé	Coût total scénarios
TOTAL	3 231 100 €	1 616 000 €/an	34 695 500 €	4 337 000 €/an	28 667 500 €	2 867 000 €/an	1 640 000 €	164 000 €/an	68 234 100 €